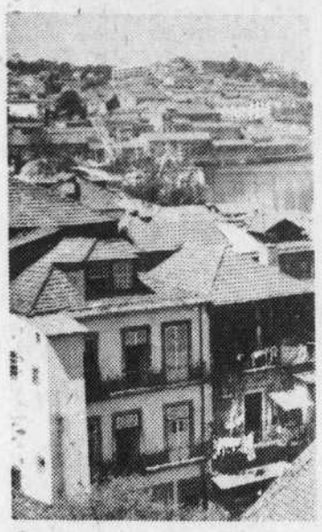
LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

Dans les Laurentides
sur le chemin de Ste-Adèle à Ste-Marguerite
LE RESTAURANT Nicky
GRILLADES
FRUITS DE MER
Sortie 69 de l'autoroute Réservations: 1-228-2426

Vol. LXX — No 139 | Quelques passages nuageux. Maximum 30 | Montréal, vendredi 15 juin 1979 | Férie | 25 CENTS

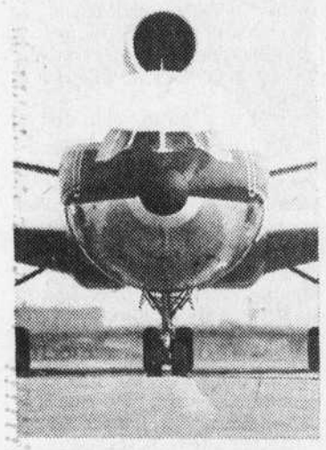
Tourisme



Porto par la cave

La visite de la ville de Porto au Portugal ne serait pas parfaitement réussie si elle ne commençait pas par une cave à vin. Mais attention, il ne faut pas trop s'y attarder si l'on veut découvrir les autres richesses de cette ville splendide.

- page 9



DC-10 et tourisme

L'immobilisation des appareils DC-10 a causé de graves inconvénients aux compagnies qui utilisent cet appareil. Mais quelle sera la réaction du public voyageur face à cet avion dont la vocation touristique est fort importante. Une clientèle qui pourrait s'envoler?

- page 9

AU SOMMAIRE

■ Un référendum à l'automne retarderait les partielles

■ Des libéraux fédéraux souhaitent un congrès spécial d'orientation
- page 2

■ Les relations entre la police et le CSP sont au beau fixe
- page 3

■ L'insécurité des anglophones: un éditorial de Lise Bissonnette

■ Éducation et référendum un commentaire de Michel Roy
- page 4

■ La situation alimentaire est «catastrophique» au Cambodge
- page 7

■ Grâce à l'Hydro, La Sauvegarde augmente ses ventes de 10%
- page 13

Un mode d'épargne supérieur.

Nos certificats de dépôt garanti.

10 3/8%
Intérêt annuel. Période de 3 ans.

TRUST GENERAL DU CANADA

Reprise des négociations dans les hôpitaux

Lazure fait de nouvelles propositions

par Bernard Descôteaux

QUÉBEC — Les négociations ont repris hier soir avec le cartel des organismes professionnels de la santé sur la base de nouvelles propositions gouvernementales, qui, de l'avis du ministre des Affaires sociales, permettront d'en venir rapidement à une entente, d'ici quelques jours, avec ce groupe de 23,000 syndiqués du secteur hospitalier.

C'est ce qu'a indiqué hier en fin d'après-midi M. Denis Lazure au cours d'une conférence de presse convoquée, pour faire le point sur ces négociations dont l'issue permettra de ramener la paix dans les hôpitaux affectés par les débrayages des infirmiers et infirmières.

Le ministre a expliqué que son espoir d'en arriver à un règlement final tenait principalement à deux raisons. Il y a tout d'abord le fait que les points en litige pour tous les groupes membres du cartel des organismes professionnels de la santé (COPS) ont été circonscrits à une quinzaine de points. Ensuite il y a le fait que le gouvernement a donné à ses négociateurs un nouveau mandat. M. Lazure a d'ailleurs été explicite à cet égard en disant « qu'on avait quelque chose de nouveau à apporter sur l'ensemble des points ». Il a ensuite ajouté que s'il n'y avait pas de nouveau, il n'aurait pas cette confiance.

Les négociations avec le COPS durent depuis déjà un an. Le 11 mai une hypothèse de règlement était acceptée à la table de négociations, laquelle hypothèse était cependant rejetée par les infirmiers et infirmières qui sont le groupe le plus importants du COPS.

Rappelons que le COPS rassemble une douzaine de syndicats différents qui totalisent 23,000 membres. Toutefois la majorité de ces personnes, soit 12,000, sont regroupées dans le Syndicat professionnel des infirmiers et infirmières du Québec (SPIQ).

Pour appuyer ses revendications ce syndicat commença alors une série de grèves tournantes qui durent en fait depuis trois semaines. L'intensité de ces grèves a varié de jour en jour, touchant à quelques occasions plus d'une soixantaine d'hôpitaux.

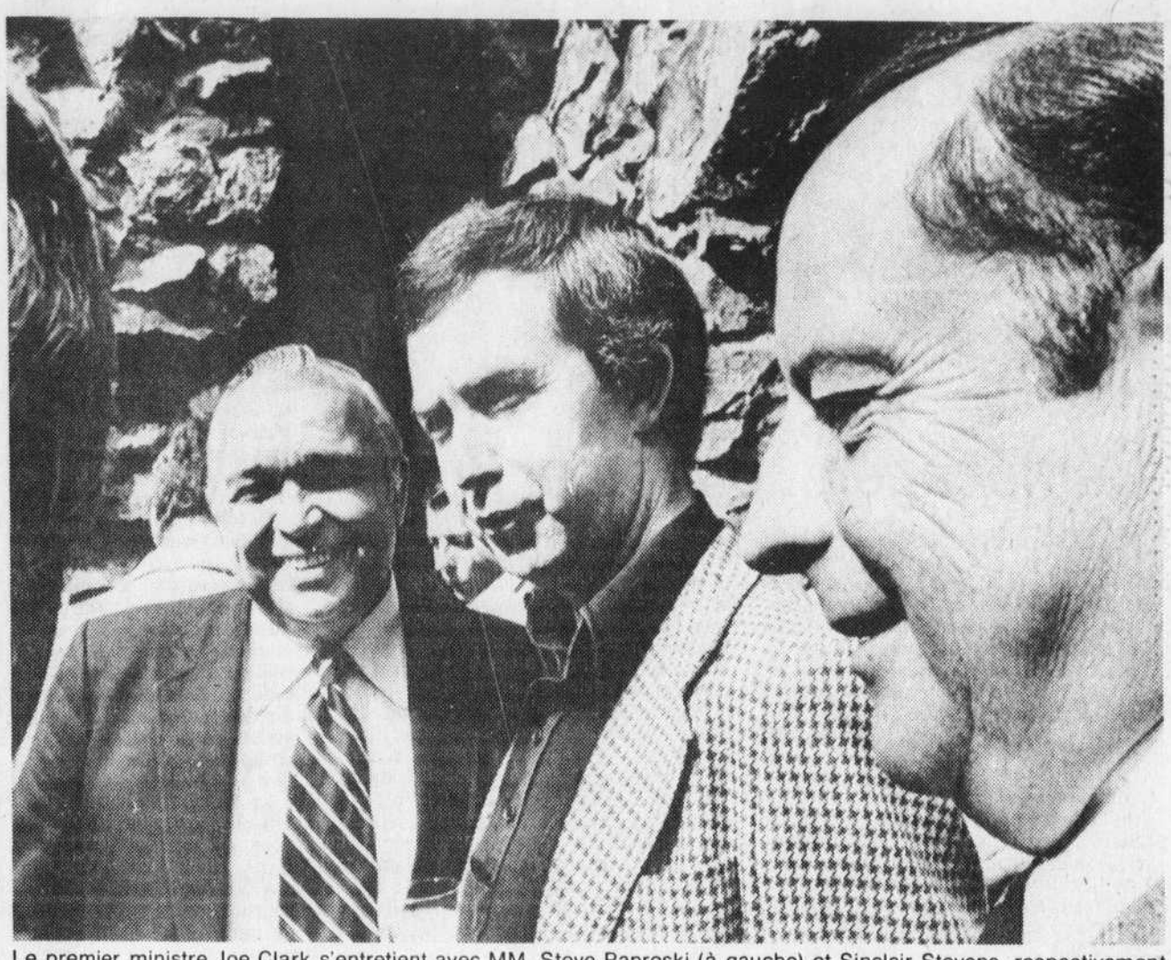
Le gouvernement a, à quelques reprises, dénoncé la disproportion entre les moyens de pression utilisés par le SPIQ et les points en litige. M. Lazure et le premier ministre Lévesque ont fait valoir, en s'appuyant sur les déclarations publiques des syndiqués, qu'il n'y avait que cinq ou six points techniques en litige. Ils ont également signalé que de la douzaine de syndicats membres du COPS, il n'y avait que le SPIQ qui refusait l'hypothèse de règlement convenus le 11 mai.

Une reprise des pourparlers survint, la semaine dernière, lesquels pourparlers permirent de conclure que contrairement à ce que croyait, la partie patronale tous les syndicats du COPS étaient en désaccord avec l'hypothèse de règlement, et qu'au total il y avait une quinzaine de points de désaccords et non seulement cinq ou six.

Devant cette situation nouvelle, le gouvernement profita mercredi d'une suspension des rencontres pour faire le point avant de rencontrer à nouveau les porte-parole du COPS hier soir.

Selon M. Lazure, le gouvernement est maintenant disposé à intensifier la négociation, mais la partie patronale après un mois de grèves tournantes intenses, dit-il, a besoin d'un minimum de certitude. Il s'agit de savoir d'une part si toutes les composantes du COPS sont unanimes derrière la série de revendications ou si on négocie avec plus d'un groupe. D'autre part il s'agit d'être certain que la liste de

Voir page 6: Lazure



Le premier ministre Joe Clark s'entretient avec MM. Steve Paproski (à gauche) et Sinclair Stevens, respectivement ministre d'État pour la santé et le sport amateur et président du Conseil du trésor, lors d'une rencontre du cabinet hier près du lac Meach (Québec). M. Paproski a déclaré par après que la Loto Canada fonctionnerait durant encore six mois, contrairement à une promesse du Parti progressiste-conservateur de l'abolir une fois élu. (Photolaser CP)

Pour aider les trois clubs de l'expansion

Clark retarde de six mois l'abolition de Loto Canada

par Claude Turcotte

OTTAWA — Après les Arabes qui forcent le gouvernement Clark à réfléchir davantage sur sa promesse de transférer l'ambassade du Canada de Tel Aviv à Jérusalem, il semble que les amateurs de hockey soient sur le point de convaincre ce nouveau gouvernement d'oublier au moins une autre promesse, celle de ne pas aider les villes de Québec, Winnipeg et Edmonton à agrandir leur aréna.

Hier, c'est-à-dire dès le lendemain de la grande séance de repêchage de la Ligue Nationale de hockey, M. Steve Paproski, ministre d'État au sport amateur et à la Santé, a indiqué que le gouvernement est sur le point de se sentir obligé de respecter l'engagement libéral de subventionner l'agrandissement des arénas des trois villes mentionnées.

Du même coup, le gouvernement conservateur se verrait dans l'obligation de mettre en sourdine une autre promesse, celle de l'abolition de Loto-Canada, pendant au moins six mois, puisque ce sont les profits de cette loterie fédérale qui serviraient à subventionner ces municipalités.

Par la suite, a indiqué M. Paproski, on pourrait abolir Loto-Canada, si les provinces acceptaient de remettre environ 20% des profits de leurs propres loteries pour aider le sport amateur, une condition que M. Clark avait posée au moment où il faisait son engagement électoral.

Quoi qu'il en soit, il semble que le mode conditionnel utilisé par M. Paproski hier ne soit qu'une précaution oratoire et que le gouvernement s'apprête effectivement à accorder les subventions des libéraux, (auxquelles les conservateurs se sont opposés pendant la campagne électorale) à Québec, Winni-

Voir page 6: Loto Canada

L'accord SALT-2 paraphé à Genève

GENÈVE (d'après AFP et Reuter) — Après 2,031 jours de négociations à Genève, Moscou et Washington, les États-Unis et l'URSS ont paraphé hier à Genève le second traité SALT de limitation des armements stratégiques qui sera signé lundi à Vienne par les présidents Jimmy Carter et Leonid Brejnev.

Le traité qui doit encore être ratifié par les Parlements, prévoit que chacun des deux pays pourra disposer jusqu'en 1985 de 2,400 fusées et bombardiers intercontinentaux.

Il remplacera le traité SALT-1 signé le 1er mai 1972 qui autorisait l'URSS à déployer 2,500 « vecteurs » et les États-Unis 2,060.

M. Ralph Earle, chef de la délégation américaine, et son homologue soviétique, Viktor Karpov, ont apposé leurs initiales sur le document. La cérémonie a marqué la fin de six ans et demi de négociations entre les deux superpuissances.

La version définitive du traité SALT-2 sera ce matin entre les mains du président Carter, arrivé hier dans la soirée à Vienne pour sa série d'entretiens avec M. Brejnev.

Le secrétaire d'État Cyrus Vance a lui-même précisé, à bord de l'avion présidentiel, entre Washington et Vienne, que ces documents comportaient environ quatre-vingts pages et plusieurs lettres annexes. C'est le principal négociateur des SALT, à Genève, l'ambassadeur Ralph Earle, qui doit venir à Vienne communiquer directement au chef de la Maison-Blanche le texte complet de ce traité.

M. Vance a par ailleurs confirmé que le chef de l'État et secrétaire général du

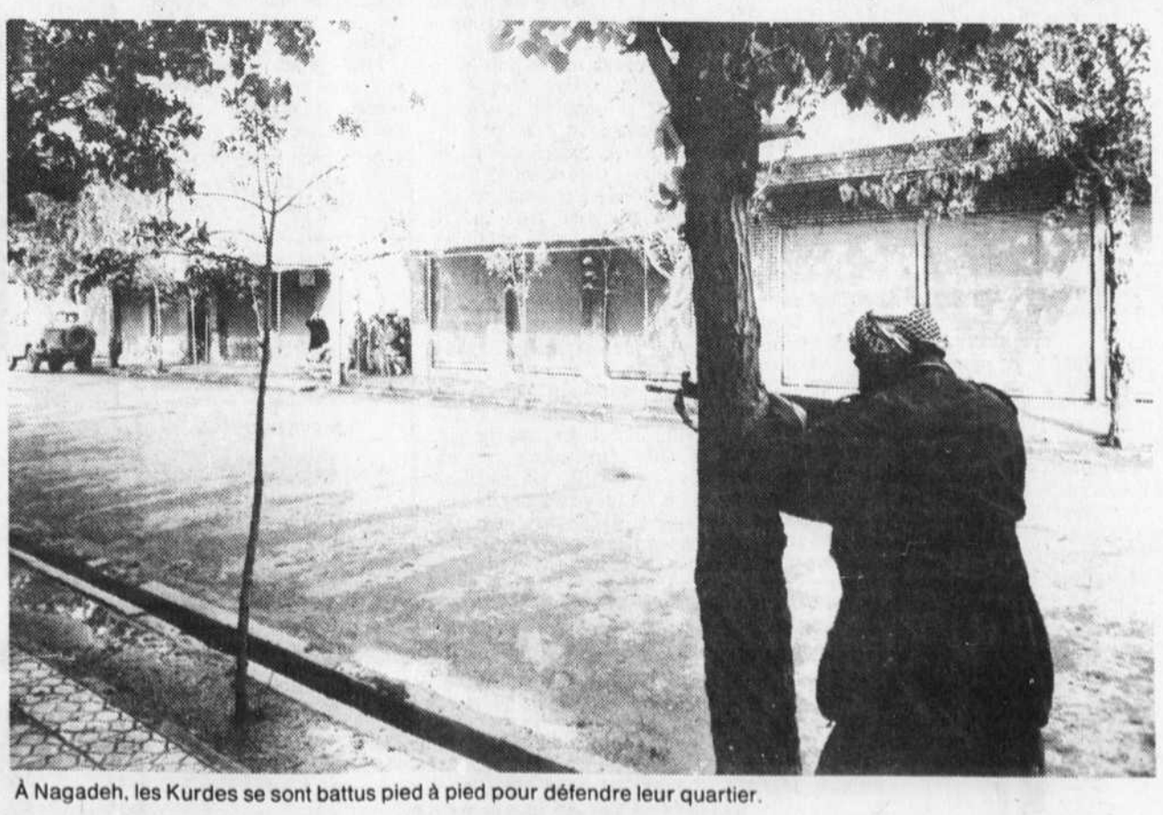
Voir page 6: SALT-2

Le réveil des Kurdes

2) Nagadeh, le second choc du printemps

par Jean Bertolino

Sur 37 millions d'habitants en Iran, on ne compte que 12 millions de Persans. Le reste de la population est constitué par les Turcs d'Azerbaidjans, les Kurdes, les Arabes du Khusistan, les Turkmènes, les Baloutches, les Bakhtiares... La situation au Kurdistan d'Iran est suivie de très près par les autres minorités du pays. Car, depuis la chute du chah, c'est la mobilisation autour du chiisme qui a sauvé le pays de l'éclatement. Les 5.5 millions de Kurdes d'Iran représentent la plus forte minorité sunnite. Journaliste français, Jean Bertolino a fait sur ce problème des reportages récents pour la télévision française. Il expose la situation dans cette série d'articles pour les lecteurs du DEVOIR.



À Nagadeh, les Kurdes se sont battus pied à pied pour défendre leur quartier.

Les événements de Sanandaj n'avaient guère troublé la turbulente allégresse de Mahabad, cette capitale spirituelle, ce bastion du nationalisme kurde en Iran, qui, après 33 années d'oppression étouffante, s'était soudainement retrouvée entièrement libre.

« Démocratie pour l'Iran, autonomie pour les Kurdes », criaient les manifestants en défilant dans les rues, avec leurs calicots multicolores, leurs banderoles, les portraits de Qazi Mohammed (1) et de Mamosta Husseini. L'ayatollah Khomeiny n'est pas ici en odeur de sainteté. On ne trouve sa photo nulle part, alors qu'elle trône au milieu de toutes les vitrines des boutiquiers iraniens ou azerbaidjanais du reste de l'Iran.

— C'est un fou, un illuminé, disent de lui les gens de la rue.

— Il se laisse manoeuvrer par les politiciens véreux qui se sont accrochés à ses basques pour accéder au pouvoir, affirment les intellectuels.

Certains vont même beaucoup plus loin encore et prétendent que le docteur Yazdi, ainsi que Messieurs Kotab Zadi, Amir Entezam et Beni Saden, les hommes forts du nouveau régime, seraient en réalité des agents de la CIA, ou d'anciens membres de la SAVAK. C'est dire si l'on ne se fait guère d'illusions ici sur la possibilité d'établir en Iran une démocratie véritable. Pourtant, tout le monde sait à Mahabad que, sans démocratie, les Kurdes ne resteront pas longtemps libres, que la tyrannie les écrasera et étouffera, pour longtemps encore, leurs aspirations nationales. Alors ils crient désespérément, à pleine gorge, « Démocratie pour l'Iran, autonomie pour les Kurdes ». Mais leurs appels pathétiques ne parviennent même pas à franchir les vertes collines qui entourent Mahabad.

Les Kurdes ont démontré depuis plusieurs mois qu'ils pouvaient vivre sans police iranienne, sans gendarmerie iranienne, sans armée iranienne, en s'autoadministrant parfaitement, et pourtant, on ne veut pas les écouter. Lorsque le docteur Ghassemlou, secrétaire général du PDK, propose au gouvernement une discussion ouverte sur la question de l'autonomie, les ministres le font lanterner, tergiversent, lui promettent qu'ils vont y réfléchir, ne lui donnent jamais de réponse. Ghassemlou voulait, avec deux membres du bureau politique du PDK, se rendre au Liban, pour y rencontrer Arafat. On le fit attendre plus de huit jours à Téhéran, en lui disant chaque jour: « Revenez demain, vous aurez votre passeport ». Demain, demain... Mehdi Bazargan, le premier ministre, promit d'intervenir personnellement. S'il le fit, cela fut sans effet. Les tracasseries de l'administration iranienne eurent raison de la patience du docteur Ghassemlou, qui revint à Mahabad sans avoir pu obtenir son passeport.

Durant son séjour à Téhéran, la situa-

Voir page 6: Kurdes

Le bill 3 reporté à l'automne

par Jean-Claude Picard

QUÉBEC — Dans l'espoir de vivre une fin de session harmonieuse et de faire adopter un certain nombre de projets de loi qu'il juge prioritaires, le gouvernement a accepté de baisser pavillon et de renvoyer à l'automne l'adoption de plusieurs législations particulièrement contestée par l'opposition.

Prise mercredi au cours de la réunion régulière du conseil des ministres, cette décision a été communiquer hier aux leaders des partis d'opposition au cours d'une réunion visant à établir le calendrier de travail des cinq derniers jours de cette session.

C'est ainsi que le gouvernement a décidé de renvoyer à l'automne tout le débat sur le registre des électeurs et la confection d'une liste électorale permanente.

Il s'agit du projet de loi no 3 du

Voir page 6: Bill 3

chez VITO

Cuisine Italienne authentique

La meilleure cave à Montréal

ATMOSPHÈRE. TRADITION. EXCELLENCE

735-3623

5412 Côte des Neiges Montréal



Déménager... ou rester là

C'est hier que les Clark emménageaient au 24 Sussex Drive, résidence officielle du premier ministre du Canada. Les déménageurs ont donc roulé les tapis de Stornoway, résidence du chef de l'opposition, pour les transporter sur de nouveaux planchers. Or il pourrait manquer de tapis puisque la nouvelle résidence des Clark compte pas moins de 35 chambres, contre les 10 de Stornoway dont devront se contenter M. Trudeau et ses trois enfants.

Mais la comparaison ne s'arrête pas là. M. Trudeau perd encore la célèbre piscine de $200,000 qui avait fait l'objet d'une controverse animée par le député conservateur Tom Cossitt. L'utilité de cette piscine sera toute relative pour M. Clark qui ne nage pas car, dit-il, « ma tête s'enfonce dans l'eau ». Les jardins ne sont pas comparables non plus: quatre acres sur Sussex Drive contre un à Stornoway. A ce dernier endroit enfin, la plomberie et le plâtre tombaient en décrépitude: le ministère des Travaux publics est en train d'effectuer les réparations nécessaires, tandis que les Trudeau séjournent au chalet du lac Harrington, autre résidence dont ils perdront la jouissance.

Pour terminer, on se souviendra des dépêches faisant état de moufettes qui troublaient les « garden parties » de M. Clark à Stornoway ainsi que les lépismes (poissons d'argent) qui infestaient cette résidence. On s'affaire à la fumigation du terrain et des immeubles, en même temps que l'on refait la décoration que Mme Maureen McTeer avait pourtant fait refaire, au coût de $16,000 (en monnaie de contribuables), à son arrivée sur les lieux, il y a un peu plus de deux ans.

Un référendum automnal retarderait la tenue des élections partielles

par Jean-Claude Picard

QUÉBEC — Le premier ministre, M. René Lévesque, n'écarte pas la possibilité de retarder les élections partielles de Prévost et Beauce-Sud s'il advenait que le référendum se tienne cet automne.

Voilà du moins la précision qu'il a apportée hier, à l'Assemblée nationale, en réponse aux questions du chef de l'opposition, M. Claude Ryan, qui voulait savoir si ces élections complémentaires auraient bel et bien lieu avant le référendum sur la souveraineté-association.

M. Lévesque avait affirmé, le 23 mai dernier, que ces élections, rendues nécessaires par la mort de M. Jean-Guy Cardinal et la démission de M. Fabien Roy, auraient lieu au début de l'automne, probablement dans le cours du mois de septembre.

À ce moment-là, M. Lévesque n'écartait pas la possibilité que ces complémentaires englobent également le comté de Maisonneuve, dont le député, M. Robert Burns, a fait part au cours des dernières semaines de son intention de démissionner.

Or hier, le premier ministre s'est fait beaucoup moins précis et a laissé entendre que la date de ces complémentaires serait fixée en fonction de celle du référendum.

« Pour l'instant, je peux confirmer que jusqu'à nouvel ordre, ce sera en effet au début de l'automne mais il peut arriver que des décisions changent la perspective », de dire M. Lévesque.

La décision à laquelle fait référence le premier ministre tient à l'échéancier référendaire.

À cet égard, M. Lévesque poursuit ces jours-ci une série de consultations qui lui permettront de décider si ce référendum aura lieu à l'automne 1979 ou au printemps 1980. Mardi, le caucus des députés s'est penché sur cette question. Hier, c'était au tour du conseil des ministres de faire de même tandis qu'en fin de semaine, le conseil national du parti fera part de ses vues sur le sujet.

Pour l'instant, il semble que députés et partisans soient très partagés et qu'on en trouve autant dans le « camp de l'automne » que dans « celui du printemps. » Une majorité de ministres semblent en faveur du printemps 1980 mais il semble qu'au caucus, bon nombre de députés aient fait valoir que l'automne constituerait une meilleure saison.

À cet égard, une dépêche de la Presse Canadienne signalait hier que les députés avaient examiné, mardi, une hypothèse d'échéancier indiquant que le référendum aurait lieu le 13 novembre prochain. Selon cet échéancier, l'Assemblée nationale se réunirait dès la mi-août et amorcerait le débat sur la question au début de septembre.

Une source près du caucus du parti confirmait hier l'existence de ce document mais précisait qu'il ne s'agit là que d'une hypothèse parmi d'autres et que la décision finale appartiendra au premier ministre.

M. Lévesque a promis d'indiquer d'ici la fin de cette session la saison où se tiendra le référendum. Ces précisions devraient survenir à la toute dernière journée des travaux parlementaires, le 21 juin.

Par ailleurs, le premier ministre a signalé hier, en réponse à une question du chef de l'Union nationale, M. Rodrigue Biron, qu'il participera, le cas échéant, à toute conférence fédérale-provinciale que convoquerait le nouveau premier ministre du Canada, M. Joe Clark.

M. Lévesque a dit à ce sujet que la tenue du référendum ne l'empêcherait pas de participer à pareille rencontre, que M. Clark souhaite tenir à l'automne, et qu'il y défendrait, sans grand espoir cependant, l'autonomie du Québec à l'intérieur du régime actuel.

Quant à M. Ryan, que les réponses du premier ministre rendaient perplexe, M. Lévesque lui a répliqué que la vie est pleine de perplexité et a fait part de son étonnement personnel à l'égard des tergiversations du chef libéral par rapport à sa caisse électorale, et notamment par rapport aux fonds souscrits par des entreprises liées aux contrats olympiques. Ces fonds s'élèvent à quelque $700,000.

Le ministre des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, a enfin confirmé que le gouvernement effectuait actuellement un sondage sur la perception qu'ont les Québécois de la dualité canadienne. Ce sondage a été confié à M. Edouard Cloutier, qui fait partie du bureau de M. Morin.

Le ministre a cependant ajouté que ce sondage ne contenait rien de spécifiquement partisan et qu'on n'y posait aucune question sur la popularité des chefs ou encore sur l'intention de vote.

Des libéraux fédéraux souhaitent un congrès spécial d'orientation

par Michel Vastel

OTTAWA — Un mouvement se dessine à l'intérieur du caucus libéral pour provoquer la convocation d'un congrès spécial d'orientation. Il s'agirait alors de réaligner le programme du parti et de le mettre à l'heure des années 80.

« Plusieurs membres du caucus ont déjà commencé à en parler », a confirmé hier le député d'Outremont, M. Marc Lalonde, à l'issue d'une réunion des 114 députés élus le 22 mai et de la plupart des sénateurs.

C'est l'exécutif national du Parti libéral qui, au cours de l'été, prendra éventuellement une telle décision, de même qu'il aura à décider de la date du congrès, statutaire cette fois, prévu pour février ou mars 1980.

Au lendemain de la défaite de novembre 1976, les libéraux du Québec avaient eu la même idée et c'est au cours de ce congrès spécial, de novembre 1977, que le futur chef de ce parti, M. Ryan, avait eu l'occasion de commencer à marquer des points.

Ce congrès se tiendra-t-il avec ou sans Pierre-Elliott Trudeau? C'est la réunion statutaire du début de l'année 1980 qui en décidera. En attendant, le caucus unanime, comme le cabinet deux semaines plus tôt, a renouvellé son appui au chef du parti. Une motion, présentée par un député, a suscité de chaleureux applaudissements et quand le nouveau leader-adjoint de l'opposition, M. Allan MacEachen, a dit interpréter ces applaudissements comme un vote unanime, il n'y a eu aucune protestation.

Ainsi, désormais convaincus qu'ils sont écartés du pouvoir pour au moins deux ans, les libéraux pensent mettre ce répit à profit pour rebâtir leur parti. On pense aux organisations dans l'ouest où il ne reste plus que trois députés, dont deux seront cependant de solides appuis: Art Phillips, ancien maire de Vancouver et Lloyd Axworthy du Manitoba.

Mais certains députés pensent plus loin. Ils cachent à peine que ce parti, trop pris par l'administration et la stratégie du pouvoir depuis 16 ans, a maintenant besoin de repenser son programme. M. Lalonde a reconnu hier que le Parti libéral ne s'était pas livré à ce genre d'exercice depuis près de 20 ans.

Sur la question constitutionnelle par exemple — qu'on a semblé laisser de côté hier — on ne sait plus très bien où on en est après *Le temps d'agir*, le bill C-60 et les concessions de M. Trudeau à la dernière conférence constitutionnelle. Cette question — comme la stratégie du Parti libéral du Canada pendant le référendum — feront l'objet de discussions ultérieures. Pour l'instant, le porte-parole des députés libéraux, M. Lalonde, affirme que les députés élus du Québec « ont une légitimité » et qu'ils entendent bien la faire valoir au moment de la campagne. « En collaboration avec tous les autres élus, provinciaux ou fédéraux », de préciser encore l'ancien ministre des relations fédérales-provinciales.

M. Trudeau a décidé de ne pas former, pour l'instant, de « cabinet fantôme ». Il confiera plutôt, à divers groupes de travail du caucus, présidés par l'un des membres, le soin d'étudier les différents domaines de la politique fédérale. Il est vraisemblable que les présidents de ces comités du caucus agiront comme critiques de l'opposition officielle. La composition de ces comités devraient être connue d'ici la fin du mois de juin.

Il n'est pas encore certain cependant qu'il y aura un comité de travail du caucus libéral sur le référendum. De même qu'il n'est pas certain, comme l'a affirmé hier M. Lalonde, que les libéraux fédéraux se présentent au référendum avec une alternative élaborée au projet de souveraineté-association. « Je ne vois pas la nécessité de développer ce qui pourrait être un plan complet d'une nouvelle constitution », d'affirmer M. Lalonde, tout en rappelant que son parti a « déjà mis sur la table certains éléments » comme le Livre blanc *(Le temps d'agir)*, et le défunt projet de loi C-60.

Mais sur cette question, le caucus libéral est tellement divisé qu'il est probable que la question reviendra prochainement sur le tapis.

Dans ses remarques d'ouverture, le chef de l'opposition a demandé à ses députés et sénateurs de se préparer à jouer un rôle « combatif et responsable ». Sans attendre l'appel de son chef à la combativité, l'ancien ministre des Finances, M. Chrétien, n'a pas manqué l'occasion de s'en prendre au « gaffeur » et au « prodige de Bay Street », référant aux embarras de M. Joe Clark avec l'affaire du déménagement de l'ambassade canadienne à Jérusalem.

Avec au moins trois mois de vacances devant eux, les anciens ministres semblaient hier accueillir avec le sourire cette occasion de renouer avec la vie familiale et les parties de pêche.

Certains députés, élus de justesse, avaient même l'Air plutôt soulagés d'en avoir fini avec une difficile campagne électorale. « Au moins, on a survécu », ont lancé quelques uns.

Tout en affirmant « l'intention du caucus de se conduire en bonne opposition officielle », le leader adjoint; M. Allan MacEachen a cependant précisé qu'il « n'a pas l'intention de se lancer dans une croisade pour faire chuter le gouvernement ». Tout laisse donc penser que les libéraux se donneront du temps. D'ailleurs, M. MacEachen a donné « au moins deux ans » à M. Clark.

T.-N.: le chef du NPD espère de bonnes retombées du 22 mai

par Jean-V. Dufresne

SAINT-JEAN, T.N. — Le chef néo-démocrate de Terre-Neuve ne manque pas d'optimisme. Il est fermement convaincu que le prochain gouvernement sera minoritaire.

M. John Green, qui brigue lui-même les suffrages dans St. John's West, l'un des comtés de la capitale, s'appuie essentiellement sur les quelque 30% des voix recueillies par le grand-frère fédéral au scrutin du 22 mai dernier, pour anticiper de 15 à 17 sièges à la législature, lundi.

Terre-Neuve compte un comté de plus qu'à la dissolution, soit 52 sièges. Les conservateurs en détenaient 30, les libéraux 21.

M. Green prédit en effet un transfert massif de votes néo-démocrates fédéraux vers les candidats provinciaux, bien que son parti n'ait jamais élu un seul candidat à la législature, et n'ait jamais recueilli plus de 2% des voix.

Alors comment afficher autant d'optimisme?

Le chef néo-démocrate croit fermement que le scrutin du 22 mai, en quadruplant les voix NPD, « a mis notre parti sur la carte ».

Ce transfert massif de 30% équivaudrait, selon lui, à environ 17 sièges.

« De plus, dit-il, depuis le 22 mai, nous n'avons plus aucun problème de financement, et pour la première fois le parti a pu faire campagne à la télévision comme à la radio, doté d'un budget convenable. »

Mais tout n'est pas si simple. La plupart des candidats néo-démocrates fédéraux ne briguent pas les suffrages aux élections provinciales. Dans ces conditions, l'hypothèse d'un transfert des voix dans une province où on vote surtout pour l'homme, est plutôt aléatoire.

En deuxième lieu, les troupes néo-démocrates, même ravivées par une caisse raisonnablement bien garnie, toutes vaillantes qu'elles soient ont été épuisées par deux mois de campagne fédérale. On doute qu'elles puissent répéter l'exploit du 22 mai. Mais, fait-on observer, « Les bénévoles libéraux et conservateurs ne sont pas moins fatigués que nous ».

Enfin, M. Green n'a pu jouir durant la brève campagne provinciale d'une exposition aussi fréquente que ses adversaires dans les médias. On fait état de ses activités à la télévision, mais aucune équipe ne le suit en permanence, alors que les réseaux et la presse nationale s'accrochent aux vasques de MM. Jamieson et Peckford.

Cependant, sa performance dans le débat télévisé de lundi dernier n'est pas passée inaperçue, et on croit qu'il en a tiré plus de profit que ses adversaires, étant moins connu qu'eux.

On a aussi aimé l'assurance un peu impudente de ce jeune homme — professeur, il fut aussi pêcheur et charpentier — capable de ne pas s'en laisser imposer par un politicien aussi calculateur que Brian Peckford, aussi professionnel que Don Jamieson.

Beaucoup d'électeurs à vrai dire le voyaient pour la première fois, et on lui prête maintenant des chances de l'emporter au moins dans son comté. Mais ce serait de justesse. A cet égard, la vaste région du Labrador est plus prometteuse.

Habile, M. Green frappe l'imagination des électeurs en leur faisant le coup de Georges Lapalme à propos des redevances sur les richesses naturelles. Il soutient par exemple que le gouvernement conservateur terre-neuvien touche plus de revenus par le truchement de la taxe sur le tabac, que par les redevances sur le minerai de fer.

Aussi, s'il est porté au pouvoir, il n'hésitera pas à modifier le régime. « Nous n'allons pas continuer à subventionner les multinationales comme l'Iron Ore et si ces entreprises ne sont pas satisfaites, elles n'ont qu'à partir », dit-il. Mais il écarte bien sûr, comme son chef fédéral, M. Broadbent, venu lui donner un coup de main il y a deux semaines, toutes mesures de nationalisation.

Prié d'expliquer pourquoi le gouvernement de M. Peckford n'a pas su augmenter les redevances fixées par le précédent gouvernement Smallwood, M. Green répond: « Son gouvernement est le serviteur des grosses compagnies. Et qui est le président de l'Iron Ore? M. Brian Mulroney, un conservateur notoire, un proche de M. Clark. »

Si la morue pouvait voter, les candidats feraient campagne en scaphandrier. Là-dessus, tous sont d'accord, et la pêche doit profiter d'abord aux Terre-Neuviens.

Harbour Grace, sur la côte orientale, comptait 10,000 habitants au début du siècle. Elle n'en compte plus que 3,000 aujourd'hui, une poissonnerie, quelques quais, une fabrique de chaussures et un petit hôtel rebâti à grand-peine par son propriétaire, M. Archibald, au lendemain de l'incendie de 1944 qui rasa presque toute la ville.

Mais c'est une baie profonde, un site idéal pour un super-port de pêche. Les conservateurs le promettent depuis sept ans, Smallwood avant eux depuis que Terre-Neuve est devenue canadienne, et M. Jamieson à son tour hier, qui s'est engagé à développer le projet afin d'alimenter par route des dizaines de poissonneries voisines obligées de fermer leurs portes à l'arrivée des glaces.

M. Green y met du coeur pour souligner l'importance de la pêche à Terre-Neuve. D'ailleurs « morue » ici se dit « poisson » et seules les autres espèces sont désignées par une appellation spécifique.

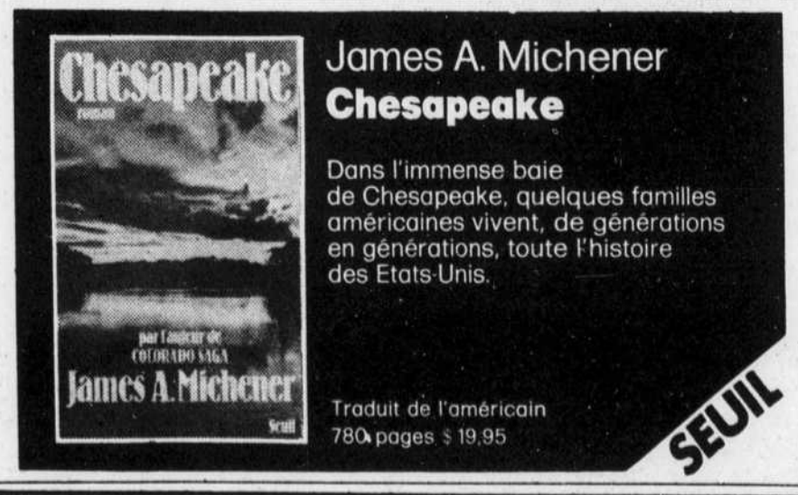
« Tenez, dit-il, la pêche, ici, c'est exactement aussi important que la langue française au Québec. Sans elle, Terre-Neuve n'existe plus, ni son économie, ni sa culture. C'est tout, la pêche. Et c'est à nous. J'admire la façon dont les Québécois ont défendu leur langue. La pêche doit appartenir aux nôtres, et les servir de la même façon. »

Mais la pêche, pour l'instant, sert bien les conservateurs. Depuis le début de la campagne, ils font manne des élections fédérales du 22 mai en ratifiant à la file une foule de programmes déjà mis au point par le ministère de M. Roméo Leblanc. En outre, MM. Green et Jamieson doivent le reconnaître publiquement: le successeur du ministre Leblanc, M. Jim McGrath, a l'estime de tous et, pour une fois, c'est un homme du cru.

La campagne se poursuit à vive allure, et lorsque les chefs se replient, essoufflés, sur Saint-Jean, c'est pour répondre aux populaires lignes ouvertes. Cependant le *Evening news* a consacré un éditorial mercredi pour mettre en garde les partis politiques contre les dangers qu'ils font subir aux journalistes en volant à trop basse altitude.

« Et nos reporters manquent de sommeil », ajoute l'auteur.

Ils manquent aussi de chambres, à Saint-Jean et ailleurs. Mais la très franche hospitalité terre-neuvienne n'a pas de limites. Un candidat vous offrira gentiment de partager la sienne avec vous. Ou on vous passera la clé pendant son absence.



James A. Michener
Chesapeake

Dans l'immense baie de Chesapeake, quelques familles américaines vivent, de générations en générations, toute l'histoire des Etats-Unis.

Traduit de l'américain
780 pages $ 19.95

SEUIL

ARCHITECTES

DAVID, BOULVA
CLEVE
ARCHITECTES
1253 ave McGill College
Suite 800
MONTRÉAL - 866-8621

les architectes
LONGPRÉ
MARCHAND
Montréal - 842-1401



Pour la
Fête des Pères
Faites-lui plaisir
Abonnez-le au
DEVOIR

Tarifs d'abonnement
6 mois — $36.00
12 mois — $65.00

LE DEVOIR — C.P. 6033, MONTRÉAL P.Q. H3C 3C9

L'abonnement est offert par:
Nom: .....
Adresse .....
..... code postal .....

6 MOIS — ☐
12 MOIS — ☐

L'abonnement sera livré à:
Nom .....
Adresse .....
..... code postal .....

À l'étranger le tarif aérien est en sus.

Halte-là! Halte-là! Faites halte au vendeur 6/36

Un gros lot de plus de $100 000 chaque vendredi

6/36

TAPIS DE PERSE

Après la révolution de l'Iran, notre gérant a réussi à apporter les nouvelles séries dans le chargement destiné au Canada. H.A.M. d'Iran, internationalement reconnu, et un groupe de représentants en gros de tapis de Perse du Teheran Bazaar présentent une des plus importantes collections contenant plus de 1000 pièces de tapis de Perse et orientaux de grande qualité et classées dans la catégorie NATIONALE & INTERNATIONALE ET DE MUSÉE, lesquelles seront exposées et à vendre durant 3 jours ici même à Montréal.

VENTE: JEUDI & VENDREDI, 14 et 15 JUIN, de 10 a.m. à 10 p.m.
SAMEDI 16 juin, de 10 a.m. à 4 p.m.

Depuis la dernière décade notre compagnie a toujours offert des tapis de la plus haute qualité à travers le Canada. Avec les situations difficiles en Iran, le tapis de Perse deviendra dans un avenir prochain, un des meilleurs investissements. Nous sommes fiers de présenter une collection unique, qui a exigé beaucoup de temps et d'efforts dans la sélection de cette vente spéciale. Tous ces articles seront en vente à notre...

VENTE DE LIQUIDATION FIN PRINTEMPS

Cette collection comprend plusieurs pièces, en partie de pure soie Naiens, de format régulier. 100% pure soie les plus belles pièces signées Turkey, pure soie naturelle Qum, Istahan, autres pièces uniques en pure soie venant du Kashmir, Taba Tabriz, Royal Kerman, Kashan, Ferdoos, Blouch, Kazak, Bokhara, Birjand, Kashmar et tapis de passage, plus une collection signée Kalim et semi-antiquités et tapis orientaux venant de différents pays du monde. Notre commentaire est le suivant: IL FAUT VOIR POUR LE CROIRE. Les articles énumérés ci-haut sont offerts à des prix vraiment bas et intéresseront en particulier les décorateurs, les amateurs d'art, les gens de bon goût et les personnes soucieuses de la bonne qualité.
Nous vous invitons à venir voir et surtout à profiter de ces offres exceptionnelles sur des objets d'art persans et trouver un placement sûr garantissant votre argent tout en vous donnant un luxe qui sera toujours très apprécié.

HÔTEL WINDSOR SALON VERSAILLES
1160 rue Peel
Permis d'affaires provisoire: 350576

LE DEVOIR

PAGE 3

Montréal, vendredi 15 juin 1979

La CSD indexe cotisations et budget au coût de la vie

par Louis-Gilles Francoeur

Le 4e congrès des Syndicats démocratiques (CSD) a décidé hier d'indexer le budget de cette centrale au coût de la vie de sorte que les cotisations syndicales seront dorénavant ajustées automatiquement en fonction de l'indice des prix à la consommation le 1er mai de chaque année.

La CSD, qui pense s'éviter par ce moyen les tiraillements, voire les divisions, résultant des discussions cycliques sur ce sujet fort épineux, pourra toutefois rajuster à l'occasion de ses congrès biennaux le budget de la centrale de sorte que les augmentations de cotisations pourront être annulées par des compressions budgétaires.

La formule de la CSD diffère sensiblement de la solution retenue à la CSN, où la cotisation a été fixée au pourcentage des revenus touchés par les membres. De la sorte, le budget de la CSN suit la même progression que celui de ses membres.

A la CSD, le principe est fort différent et le budget de cette centrale pourrait ainsi croître plus rapidement que celui des membres, qui se retrouvent en majorité dans des secteurs où les revenus ne suivent plus, depuis deux ans, la progression du coût de la vie.

Les résolutions adoptées hier par le 4e congrès prévoient que la cotisation sera dorénavant de $14 par mois pour chacun des membres.

Quelque 45% de cette somme sera versé à la CSD-centrale et 21% à la fédération syndicale; le reste revenant au syndicat. La cotisation de $14 sera indexée à partir de l'an prochain au coût de la vie jusqu'à concurrence de 8%.

Les délégués ont commencé hier après-midi à se pencher sur une autre réforme majeure touchant les structures de leur centrale. Par cette réforme, le nombre des fédérations de la CSD passerait de trois à huit, ce qui risque d'avoir un certain nombre d'incidences économiques dans la mesure où les travailleurs « fédérés » de la CSD ont une cotisation plus élevée que les « non-fédérés » de la même centrale.

Si tel devait être le cas, l'augmentation des cotisations cette année serait somme toute assez substantielle car la réforme « fiscale » adoptée hier, à moins de coupures budgétaires aujourd'hui, se traduira par une hausse d'environ 75 cents par mois (comprise dans le total de $14). Les 25 premières cents de cette cotisation ont été votées au dernier congrès. Un autre montant de 20 cents ira au fonds de grève, qui n'a pas été augmenté depuis quelques années. Enfin, les 30 cents qui restent constituent l'ajustement au coût de la vie pour l'année en cour.

Les délégués auront d'autre part à se pronocner aujourd'hui ou demain sur un rapport signé par le vice-président, M. Jean-Paul Hétu, qui propose la création d'un Centre de l'organisation du travail un nouveau service de la CSD dont la philosophie, assez neuve au Québec, vise à réorganiser en profondeur les méthodes de travail dans l'entreprise.

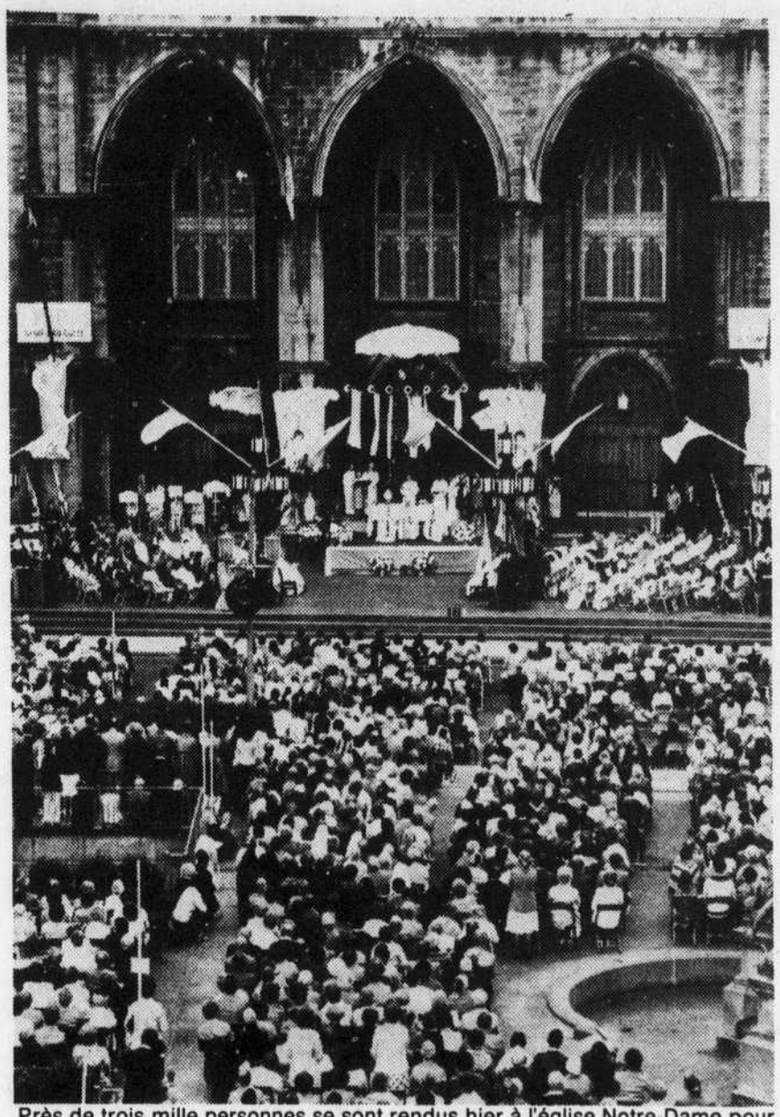
Cette approche fort originale tend à mettre en sourdine les revendications de nature politique ou idéologique dans une certaine mesure à partir du principe que, quel que soit le système économique en place, les travailleurs doivent oeuvrer à modifier le processus même de la production s'ils veulent être autre chose que les rouages pensants d'une chaîne abrutissante.

En Suède, cette approche véhiculée par les syndicats a permis notamment de faire modifier les traditionnelles chaînes de montage de la compagnie Volvo au profit d'un système d'équipes de travail, qui sont responsables de la construction quotidienne d'une ou deux voitures.

Dans cette perspective, la CSD entend s'attaquer non seulement aux manifestations de l'insécurité dans les usines mais à tout un ensemble de facteurs comme le stress, la fatigue et même le degré de satisfaction des travailleurs à leur travail.

Les représentants de la CSD expliquaient hier fièrement que la compagnie Forano a accepté en grande partie le plan de production conçu par ses employés lors des difficultés financières de l'an dernier. Le plan en question fonctionnerait assez bien depuis son adoption.

L'ennemi dans cette optique est surtout le technocrate qui conçoit les modes de production, les machines et le travail humain alors qu'il n'a souvent jamais participé à une chaîne de montage.



Près de trois mille personnes se sont rendus hier à l'église Notre-Dame pour célébrer la Fête-Dieu. Une magnifique soirée d'été a permis à Mgr. Paul Grégoire de dire la messe sur le parvis de l'église, avant la traditionnelle procession dans les rues du Vieux Montréal. (Photo: Jacques Grenier)

Desève acquitté

par Bernard Morrier

D'abord reconnu coupable, lors d'un premier procès, du meurtre de Gilles Leblanc, âgé de 10 ans, Germain Desève a été finalement acquitté hier, au terme d'un deuxième procès ordonné par la Cour d'appel.

Desève, âgé de 30 ans, était accusé de la mort de l'écolier, dont le cadavre avait été retrouvé dans un parc de Hull, quelques jours après son enlèvement, le 23 septembre 1971. On avait exigé de ses parents une rançon de $3,000.

C'est à l'issue d'un procès de deux semaines et après deux jours de délibération, qu'un jury, présidé par le juge Gérard Deslandes, de la Cour supérieure, a rendu son verdict.

En apprenant son acquittement, Desève s'est mis à applaudir mais le magistrat lui a aussitôt rappelé que le jury ne lui avait pas fait une faveur. « C'est un droit », a-t-il souligné.

Dans ses remarques précédant le délibéré, le juge Deslandes avait mis le jury en garde contre le danger de reconnaître un accusé coupable sur le simple témoignage, non corroboré, d'un présumé complice, bien qu'en loi, ce soit permissible.

En effet, seul un individu qui avait reconnu avoir participé à l'enlèvement du jeune Leblanc avait soutenu que c'était l'accusé qui avait commis le meurtre. Ce dernier avait d'ailleurs purgé 39 mois d'une sentence de neuf ans de prison pour enlèvement.

Les trains de banlieue du CN: hausse de 50% et réduction des services

Les banlieusards utilisant les trains de CN Rail devront bientôt subir des augmentations de tarifs allant jusqu'à 50% ainsi qu'une réduction de service sur l'une des lignes.

A compter du 1er juillet en effet, sous réserve de l'approbation de la Commission canadienne des transports, il en coûtera 50% de plus pour un billet simple pour effectuer les trajets Montréal-Cartierville-Deux-Montagne et Montréal-Saint-Hilaire-Est.

De plus, dès le 6 août, il y aura des coupures de service qui affecteront le nombre de trains entre Montréal et Deux-Montagnes via Cartierville, les samedis et dimanches ainsi que les jours de fête, de même qu'une réduction partielle sur semaine.

L'augmentation du billet simple est cependant de 36% sur le trajet Montréal/Laval Links, Laval-sur-le-Lac et Deux-Montagnes. Les cartes mensuelles d'abonnement et les livrets de 40 billets seront haussés de 25%, les livrets de 10 billets jusqu'à Val-Royal de 48%, et les cartes hebdomadaires pour les destinations plus au nord de 25%. Les tarifs réduits aux étudiants seront aussi augmentés de 50%, mais le tarif spécial pour les personnes âgées demeurera inchangé.

Quant à la réduction du service qui n'affectera pas la liaison Val Royal et Deux-Montagnes durant la semaine, elle consistera en une limitation de fréquence à deux trains dans chaque sens le dimanche (au lieu de 8), à 10 le samedi au lieu de 15, et à 18 en semaine au lieu de 24 dans ce que le CN appelle la zone I.

Selon M. Yvon-H. Masse, vice-président du CN Rail pour la région du Saint-Laurent, la compagnie a essentiellement pris une telle décision pour contrer un déficit accumulé de $44.5 millions entre 1972 et 1978, et un déficit prévu de $8.7 millions pour 1979.

« Malgré des remises importantes dans son plan de désengagement, consenties en raison des promesses faites par les gouvernements fédéral et provincial de financer le coût de la modernisation et ses services, aucune entente n'est intervenue et il est difficile de prévoir qu'il y en aura une prochainement », a-t-il commenté.

« D'autre part, le gouvernement provincial refuse de subventionner de quelque façon que ce soit le déficit courant d'exploitation. La Communauté urbaine de Montréal, la Conférence des maires de banlieue et la Ville de Montréal n'ont pas trouvé de terrain d'entente pour l'intégration des trains de banlieue au réseau de la CTCUM ».

Selon M. Masse, le CN ne peut exiger que sa clientèle générale continue de subventionner le transport de banlieue.

P. Cantave décédé

PORT AU PRINCE (AFP) — M. Phillipe Cantave, ancien ambassadeur haïtien au Canada et ancien doyen du corps diplomatique à Ottawa vient de mourir à Port-au-Prince à l'âge de 70 ans, annonce-t-on dans la capitale haïtienne.

M. Phillipe Cantave avait été consul général d'Haïti à Ottawa pendant 12 ans et ambassadeur de son pays également pendant 12 ans, dont six comme doyen du corps diplomatique accrédité dans la capitale canadienne.

$100,000 aux réfugiés d'Afrique

Couture annonce une mission en Thaïlande pour la fin de juin

par Clément Trudel

Dans 19 pays d'Afrique, on dénombre quatre millions de réfugiés — soit environ 40% des personnes déplacées ou réfugiées dont le Haut Commissariat pour les réfugiés (HCR) a la charge dans le monde. La Somalie et le Zaïre réunis accueillent plus d'un million de ces réfugiés, dont 50% au moins sont des enfants. C'est pour venir en aide à ces enfants réfugiés que le Québec a versé, hier, au HCR une somme de $100,000 dont l'utilisation est prévue dans trois pays: 1) le collège Saint-Albert (Bujumbura, au Burundi) où vivent de nombreux réfugiés rwandais qui ont peu de chances de revoir la terre natale, recevra environ $30,000; 2) en Angola, la contribution du Québec permettra d'équiper une unité mobile médicale, surtout destinée aux réfugiés zaïrois; 3) au Zaïre, enfin, le don permettra d'améliorer des écoles déjà existantes ou d'en construire de nouvelles.

La rencontre entre M. Raymond Terrillon, délégué au Canada du HCR, et le ministre québécois de l'Immigration, M. Jacques Couture, en présence d'une vingtaine de représentants d'organismes oeuvrant auprès des immigrants ou des réfugiés, a donné lieu hier à un survol de la situation actuelle des réfugiés dans le monde. Selon M. Terrillon, le HCR, organisme des Nations unies, est absolument dépassé par l'afflux constant de réfugiés de la mer et d'autres personnes fuyant les pays du Sud-Est asiatique. Il a cité, pour mai 1979, le chiffre de 38,282 réfugiés de la mer, dont moins de 7,000 ont pu émigrer ailleurs dans le monde.

Bonnes nouvelles toutefois en provenance du Bangla Desh qui accueillait jusqu'à tout récemment 157,000 Birmans, tous rapatriés.

Quant à M. Couture, il a révélé que, fin juin, une mission canado-québécoise se rendra aux frontières de la Thaïlande pour tenter de retenir des contingents plus nombreux de réfugiés cambodgiens. Depuis janvier 1979, le Québec a reçu près de 1000 réfugiés (dont 340 enfants mineurs) venant du Cambodge, du Vietnam et d'Amérique latine.

Selon le délégué au Canada du HCR, l'évolution donne lieu à l'optimisme quant aux Chiliens réfugiés en Argentine: 500 de ces réfugiés chiliens ont été rapatriés volontairement et une seule personne aurait émis des plaintes quant aux conditions de rentrée. Le reste des Chiliens ayant trouvé refuge en Argentine, sans permis de résidence, a maintenant émigré.

Il en va autrement en Amérique centrale où les combats au Nicaragua ont fait fuir des citoyens vers le Costa Rica, le Panama et le Honduras. Nous n'avons pas de chiffres exacts quant aux réfugiés nicaraguayens au Costa Rica, de dire M. Terrillon, mais la récente mission du

Voir page 6: Réfugiés

La police de la CUM

Vignola est satisfait de son bilan

par Bernard Morrier

Contrairement à ce qui s'est passé dans les premières années qui ont suivi l'intégration des forces policières sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal, les relations sont maintenant au beau fixe entre la direction du service policier et le Conseil de sécurité publique (CSP).

Tout en faisant cette affirmation, le directeur du service, M. Henri-Paul Vignola, ajoute même que le CSP est un « excellent coussin contre les hommes publics ». Ainsi, par exemple, les chefs de police se trouvent à l'abri d'éventuelles pressions de la part de maires de banlieue. « Cet organisme est tellement nécessaire, dit-il, que s'il avait existé au niveau fédéral, le solliciteur général n'aurait sûrement pas eu les problèmes que l'on sait avec la Gendarmerie royale du Canada ».

Le CSP, selon la loi qui l'a créé, n'a aucune autorité sur le fonctionnement de la police, celle-ci relevant exclusivement de la direction policière, et M. Vignola soutient qu'il est heureux de le voir en place, car s'il fallait que la police relève du comité exécutif de la CUM, il y aurait grand danger que les besoins de ce service soient dilués dans d'autres dossiers de la CUM.

Quant à la vaste consultation publique que le CSP a tenue à la télévision récemment et qui se poursuit maintenant dans les secteurs de la CUM, le directeur policier y voit là un excellent exercice de démocratie, qui pourrait permettre de bâtir la police pour le citoyen et non pour le service. « Malgré ce grand avantage, poursuit-il, il y a cependant le danger que l'on crée de grandes attentes dans la population et que celle-ci soit déçue par la suite. Mais je pense que l'expérience valait la peine d'être tentée ».

Il y aura deux ans, le 1er septembre, que M. Vignola occupe ses fonctions et, s'il a eu d'énormes difficultés à surmonter, résultant des coups d'éperon du syndicat des policiers et d'une résistance mitigée dans son voisinage immédiat, le directeur estime qu'à ce jour, le bilan est en somme assez satisfaisant.

Reconnaissant l'ampleur du défi qu'on lui proposait, à cause de la situation confuse qui régnait dans le service, M. Vignola, qui se veut un homme d'organisation, connaissant ses capacités mais aussi ses limites, croit avoir réussi a trouver les hommes-clés qui lui manquaient pour réaliser les trois principaux points inscrits à son programme: l'organisation du service, des relations humaines et des relations publiques et communautaires.

S'attaquant tout d'abord à guérir le cancer de la division qui rongeait l'état-major policier, M. Vignola s'est ensuite employé à développer une certaine fierté personnelle chez les policiers de la CUM, face à leur travail. « Quand on part d'une organisation morcelée de 26 corps de police, qu'on en fait une unité, c'est pas du jour au lendemain qu'on en vient à faire identifier des policiers à une organisation, explique-t-il. On avait perdu un peu de fierté, parce qu'on avait fait une intégration sur papier et qu'on ne l'avait pas faite dans les faits. J'ai voulu créer une âme, un esprit, à l'intérieur de l'organisation. Puis, il importait de faire tomber les barrières qui existaient, non seulement entre les ex-corps municipaux, mais aussi entre la gendarmerie et la sûreté ».

Tout cela ne veut pas dire que le service devrait être dépersonnalisé. Cela signifiait, d'ajouter M. Vignola, qu'il fallait établir une philosophie générale, adaptée à chacune des régions. Il est évident que l'approche du policier des périphéries et celle du policier du centre-ville sont différentes, ce qui n'interdit cependant pas que celle-ci soit personnalisée.

Cette approche personnalisée fait évidemment penser au retour du patrouilleur à pied et M. Vignola y verrait un objectif à atteindre. « Mais, c'est une question de budget, de capacité en termes d'effectifs policiers. Nous sommes plafonnés à 4,893 hommes. Mais si la population l'exige, nous devrons y donner suite.



M. Henri-Paul Vignola, directeur du service de police de la CUM.

Mais, à ce moment-là, les hommes politiques, à qui il revient de fixer les objectifs du service, devront alors nous indiquer à quel endroit on devra évidemment modifier notre travail pour combler le type demandé. Il faut être bien conscient que si on place beaucoup plus d'hommes à pied, ça prendra beaucoup plus de personnel pour couvrir adéquatement le même territoire. Donc, ça prendra plus d'argent. »

Baisser le plus bas possible le niveau de décision, arrêter de penser que les décisions ne peuvent se prendre qu'uniquement au quartier général, c'est à cause de cela que les officiers de direction se sont appelés des directeurs au niveau des districts. « Ce directeur, dit M. Vignola, je pense qu'il a un rôle aussi important que bien des chefs de police dans le Québec. Si on compare le personnel, puis les responsabilités, on réalise vite qu'il y a très peu de corps québécois qui deviennent aussi importants qu'un seul poste de police de la CUM. »

En abolissant par ailleurs la cloison gendarmerie-sûreté, le directeur a aussi voulu constituer des équipes de travail homogènes et multidisciplinaires. « Il s'agissait, explique-t-il, de placer des sergents-détectives au niveau de chacune des relèves, de manière à ce que l'opération prise de rapport ne s'arrête pas là, afin que le patrouilleur se sente déjà impliqué dans une enquête, qu'il ne perçoive pas l'enquêteur comme un personnage venant de l'autre monde, mais bien comme un autre policier vivant avec lui et qui a les mêmes objectifs de diminuer la criminalité. »

Bien sûr, M. Vignola reconnaît que cela peut certes déranger la vie familiale des membres de la Sûreté, eux qui étaient habitués à un certain train de vie, mais leur participation à un groupe et le genre de travail qu'ils sont appelés à faire font, selon lui, qu'ils devraient se sentir beaucoup plus policiers au lieu d'être comme de simples « ajusteurs d'assurances », comme c'était souvent le cas. « Directement dans le feu de l'action, le policier ne peut faire autrement que de jouer véritablement son rôle d'enquêteur. Il y a peut-être des erreurs qui se sont glissées dans le processus suivi, reconnaît le directeur, mais j'ai l'impression qu'on est dans la bonne voie. Il s'agit de rôder la formule et d'y apporter des ajustements, s'il y a lieu. »

Répliquant ensuite à la Fraternité des policiers, qui avait dénoncé la décentralisation en citant un rapport du directeur de la police de Détroit, M. Vignola soutient qu'on a lancé de nombreuses semi-vérités et de faussetés, en associant son opération à une décentralisation. « Qu'on regarde ma directive à cet effet. Je parle de restructuration et non de décentralisation. Il y aura toujours des sections centralisées aux homicides, aux vols qualifiés, aux stupéfiants, à la moralité, aux vols d'autos, aux incendies criminels, tandis que l'anti-gang poursuivra ses activités sans changement. La seule chose, c'est qu'il y a certaines attributions qui étaient à ces sections-là et qu'on remet au niveau des postes. Par ça, on veut que ceux qui sont des spécialistes deviennent de vrais spécialistes. Puis ceux qui ne l'étaient pas, comme les enquêteurs au niveau des postes, ils vont probablement enrichir leur tâche. »

Le directeur policier cite à cet effet le rapport Dubois, une étude commandée par la Fraternité des policiers de la CUM, qui concluait qu'un des moyens d'augmenter la satisfaction des policiers à leur

Voir page 6: Police

AUJOURD'HUI

Jusqu'à dimanche, congrès de la Chambre de commerce du district de Montréal, sous le thème "Montréal, déjà demain", au Mont-Tremblant.

■

Jusqu'à samedi, congrès de la Centrale des syndicats démocratiques, au Centre municipal des congrès, à Québec.

■

À 19 h, M. Edward Schreyer, gouverneur général du Canda, est le conférencier invité du Conseil canadien pour la coopération internationale, au Centre de conférences Cantrakon, au Mont-Sainte-Marie.

■

À 19 h 30, conférence de M. Jacques Parizeau, ministre des Finances du Québec, et de M. Jean Drapeau, maire de Montréal, sur le financement des productions cinématographiques, à l'hôtel Richelieu, 505 rue Sherbrooke est.

■

Les collectes itinérantes de la Croix-Rouge sont chez Goyette Automobile, 2375 chemin Chambly, à Carignan, de 15 h à 20 h 30; dans le hall d'entrée du 2020 rue University, de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h; et à la salle 146 de l'édifice du gouvernement du Québec, 255 boul. Crémazie est, de 9 h 30 à 15 h.

RIVE SUD

MONT-BRUNO

DOMAINE DES HAUTS-BOIS INC.

terrains boisés prêts à construire en versant de montagne

Prix:

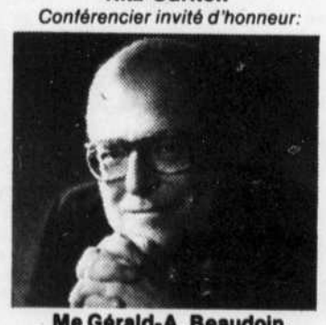
70¢ et 90¢ pi. ca.

649-1551

ASSOCIATION DU BARREAU CANADIEN RÉGIONALE DU QUÉBEC SECTION DE DROIT CONSTITUTIONNEL ET INTERNATIONAL

Diner-causerie le lundi 18 juin 1979 à 18:00 heures au Salon Bleu de l'Hôtel Ritz-Carlton

Conférencier invité d'honneur:



Me Gérald-A. Beaudoin, C.R., M.S.R.C.
Doyen de la section de droit civil
Faculté de droit
Université d'Ottawa
Ex-membre de la Commission Pépin-Robarts

dont l'exposé aura pour thème:

"Les principaux problèmes du fédéralisme canadien"

RÉSERVATIONS: 343-7205

Deux nouvelles parutions aux PRESSES SOCIALISTES INTERNATIONALES

PSI

Luttes de classes et question nationale au Québec [1948-1968]
Roch DENIS
601 pages, coédité avec Etudes et Documentation Internationales (Paris), $14.00

L'économie capitaliste: une analyse marxiste [deuxième partie]
Louis GILL
407 pages
$12.00

Diffusion: Librairie Octobre
4216, rue Saint-Denis, Montréal (843-7290)

Fête annuelle des Presses socialistes internationales et de Tribune Ouvrière

sous le thème de la lutte pour la République libre du Québec

Samedi, le 16 juin, à 18:00hres
au Centre Paul-Sauvé (Beaubien / Pie IX)
Salle «Le National»

Souper, spectacle... Contribution suggérée

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | Rédacteur en chef: Michel Roy | Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Lise Bissonnette | Directeur de l'information: Pierre Loignon | Trésorier: Bernard Larocque

L'insécurité des anglophones

NUL n'est prophète en son pays, et les hommes politiques encore moins que les autres. En présentant cette semaine, sur un ton conciliateur et peu partisan, ses « réflexions sur l'avenir de la langue anglaise au Québec », le député libéral de Notre-Dame-de-Grâce à l'Assemblée nationale, M. Reed Scowen, aura eu l'impression de prêcher dans le désert: il a créé une brève controverse, assez tiède au total, dans la communauté et surtout les médias de langue anglaise, et n'a pas réussi à soulever l'intérêt de ses concitoyens de langue française. Il reprenait pourtant le débat là où les passions exprimées autour de la loi 101 l'avait laissé, autour des modalités concrètes de la présence anglophone au Québec, une fois les règles du jeu redéfinies. Mais tout semble indiquer que ces propositions « d'extrême centre » arrivent trop tôt pour trouver encore beaucoup d'échos.

■

Plutôt que d'affirmer carrément les pertes qu'auraient subies les anglophones depuis que le Québec, en utilisant le levier gouvernemental, a opéré son redressement linguistique, M. Scowen se contente de prendre acte du « sentiment d'insécurité » des anglophones. Fondé ou non, il est réel, dit-il; les anglophones du Québec son conscients de posséder les attributs d'une minorité vigoureuse, mais ils craignent maintenant les glissements sinon l'érosion progressive de leurs institutions. Ils doivent donc clarifier les principes fondamentaux de leur « association » avec les Québécois francophones — notamment accepter une fois pour toutes la priorité du français et le fait que leur sort ne se règlera pas par une intervention extérieure — et tenter de travailler à la définition, par consensus, des « conditions minimales » qui leur garantissent ici un avenir.

Même si plusieurs commentateurs anglophones ont réagi positivement à la perspective que propose M. Scowen, d'autres y ont vu un affaiblissement de la communauté de langue anglaise au Québec, une acceptation trop tranquille du statut de minorité. Au plan des principes en effet, le député s'inscrit en faux contre bien des discours indignés entendus depuis les débats sur la législation linguistique. Le droit d'une minorité linguistique à obtenir des services dans sa langue n'est pas un droit absolu et fondamental des personnes, rappelle-t-il clairement, mais tout au plus un droit acquis, reconnu par une collectivité. Autre attitude encore très loin de séduire unanimement les anglophones du Québec, M. Scowen réduit ses demandes au seul avenir de la « langue » et des « institutions de langue anglaise » en excluant nommément la préservation d'un « mode de vie », d'une « collectivité ».

Mais une fois faites ces déclarations de principe, ceux qui se sentent heurtés psychologiquement devraient se rassurer devant l'ampleur de la liste des « conditions minimales » de survie pour lesquelles M. Scowen aimerait obtenir des garanties formelles: écoles, cégeps, universités, hôpitaux, services médicaux, services sociaux de langue anglaise, participation à la gestion des réseaux, communications en anglais avec le gouvernement, accès à l'emploi, accès aux médias, loisirs et institutions culturelles de langue anglaise.

Ici, c'est la communauté francophone qui pourrait légitimement se sentir heurtée. Car cette liste est justement celle des biens que possèdent en toute abondance les anglophones du Québec. On veut bien qu'ils craignent de les perdre à long terme. Mais pour ne relever que les exemples de l'accès à l'emploi pour des unilingues anglophones, ou encore de l'accès à l'université de langue anglaise, il y a une sorte de sans-gêne à les présenter en danger, à réclamer dès maintenant des garanties formelles; le taux de scolarisation universitaire des anglophones québécois est encore de trois fois supérieur à celui des francophones, et les plus récentes études sur les revenus d'emplois démontrent que les niveaux supérieurs restent encore largement bloqués aux francophones, unilingues ou bilingues.

Autrement dit, si la communauté anglophone du Québec veut vraiment trouver une oreille attentive chez les francophones, et non continuer à provoquer une sourde irritation quant ce n'est une irritation ouverte, il lui faut évaluer plus justement et sa force et se besoins. M. Scowen, contrairement à plusieurs, ne dépeint pas la communauté à laquelle il appartient comme une victime d'oppression caractérisée. Mais il n'en présente pas moins des réclamations dont la globalité choquera parce qu'elle ressemble, malgré tous les caveat sur la priorité du français, à un désir de préservation de l'avance socio-économique encore incontestée des anglophones.

Où en sont les institutions de langue anglaise dont on s'inquiète ici? Les médias parlés et écrits, les lieux de loisir et de rencontres culturelles sont-ils moins nombreux ou menacés de péricliter? Dans des secteurs plus vitaux encore, comme la santé et l'éducation, force est de constater que les évaluations les plus élémentaires restent encore à venir. L'accès aux services sociaux et médicaux en anglais, qu'on dit perturbé par une centralisation gouvernementale et une bureaucratisation qui s'opèrent naturellement en français, n'a fait l'objet d'aucune étude sérieuse; les indices de déclin rapide des inscriptions scolaires ont fait quelques manchettes mais le Conseil scolaire de l'île de Montréal a démenti les statistiques alarmistes. Les perceptions restent au total floues, approximatives.

C'est à démêler ces réalités que M. Scowen et d'autres doivent s'atteler au lieu de rêver déjà ouvertement d'amender la loi 101 pour y donner à l'anglais statut de seconde langue officielle. Le député de Notre-Dame-de-Grâce y convie d'ailleurs ses concitoyens. Il s'agit de distinguer les vraies menaces, s'il en est, des fausses, ce qui pourrait contribuer peut-être à calmer ce « sentiment d'insécurité » dont on parle tant à propos de la communauté anglophone, sans que les francophones arrivent sérieusement à s'en convaincre.

Les documents de ton rationnel, comme celui de M. Scowen, ou les colloques entre le gouvernement et les minorités, comme celui qui aura lieu demain dans les Cantons de l'Est, contribuent à créer un sain climat de discussions. Encore faut-il maintenant les alimenter de faits.

Lise BISSONNETTE

Éducation et référendum

Le gouvernement a pris hier la bonne décision de réviser son calendrier législatif. C'est à la fois pour éviter un fastidieux marathon de fin de session et parce que la majorité ministérielle n'est pas insensible, quoi qu'on dise, aux arguments que l'Opposition a multipliés à l'encontre des deux mesures controversées: le projet de loi no 3) créant un registre permanent des électeurs et le projet (no 4) sur la programmation éducative. Tout indique en revanche que sera adopté avant l'ajournement le texte (no 5) modifiant la Loi de Radio-Québec et qui tend à préciser la nature et le mode de réalisation du mandat de l'Office dont la vocation éducative et la mission régionale seront mieux définies. Mais l'étude en comité des projets trois et quatre est renvoyée au mois d'août, ce qui laisse aux diverses parties le temps nécessaire pour proposer et faire accepter des modifications.

■

La mesure touchant la programmation éducative, présentée et défendue par M. Louis O'Neill, ministre des Communications, a surtout retenu l'attention ces jours derniers en raison de l'offensive généralisée des libéraux, en partie soutenus par l'Union nationale. L'opposition a trouvé dans cette mesure, en apparence indiscutable puisqu'elle vise à favoriser l'éudcation audio-visuelle, les moyens que le gouvernement chercherait à se donner pour offrir à la propagande référendaire des voies particulièrement avantageuses, subventionnées par l'État de surcroit. Le dessein inavoué que les nombreux intervenants libéraux prêtent au gouvernement dans les débats de cette semaine a pris une telle ampleur qu'un quotidien de Montréal titrait hier, sur six colonnes à la une: « Ryan sees PQ plot in TV plan», et en sous-titre: (Might spread propaganda ». Traduction libre: « M. Ryan voit un complot du PQ dans un projet de télévision du gouvernement qui pourrait devenir un véhicule de propagande. »

Quels sont donc ces noirs desseins que l'on attribue de la sorte au ministre des Communications et, par voie de hiérarchie, au ministre d'État au développement culturel?

Les notes explicatives indiquent que le projet de loi no 4 a pour objet de permettre à la Régie des services publics, à la demande d'une entreprise de radio-télévision ou de câblodistribution, de déclarer « éducative » sa programmation en tout ou en partie. Une programmation éducative, précise le texte de loi, doit favoriser l'exercice du droit des citoyens à l'éducation, promouvoir l'accès des citoyens à leur patrimoine culturel, favoriser l'exercice du droit des citoyens à la liberté d'expression et à l'information. Enfin, aux entreprises dont la programmation aura été déclarée éducative par la Régie, le ministre peut accorder une assistance financière et technique suivant les normes et modalités fixées par règlement.

Quand l'opposition reproche au ministre le caractère vague, trop général et même spécieux de la définition, celui-ci répond que le gouvernement s'est inspiré des formules en usage à l'Unesco et au CRTC: l'organisme international et la commission fédérale ne sont guère plus explicites quand il s'agit de décrire une programmation éducative à la télévision et à la radio. Cette réponse n'est pas satisfaisante. L'article 3 qualifie d'éducatives une ou des émissions qui favorisent « l'exercice du droit des citoyens à la liberté d'expression et à l'information, notamment en encourageant la discussion des questions d'intérêt général et en faisant valoir toutes les dimensions, en encourageant une plus large ouverture sur le monde ou en maintenant un juste équilibre entre les sujets traités, les intérêts en cause et les opinions exprimées ».

Le même article range sous la rubrique de programmation éducative des émissions qui s'efforcent de « promouvoir l'accès des citoyens à leur patrimoine culturel, notamment en reflétant la vie des différentes régions et des différentes communautés ethniques, en favorisant les échanges interrégionaux et inter-culturels, en encourageant la création et la diffusion de productions sonores, visuelles ou audio-visuelles québécoises ou en privilégiant, d'une façon générale, la culture québécoise ».

Pareilles définitions, aussi larges, souples et généreuses, faisant appel à des notions très vastes, n'excluent presque rien et pourraient tolérer, au nom de la liberté d'opinion et de discussion, à peu près n'importe quel message, habilement mis en scène. Des stations de radio et de télévision n'auraient pas à faire preuve de génie inventif pour mettre au point une programmation qui serait automatiquement déclarée éducative, contiendrait des discussions riches et intéressantes, ouvertes sur le monde certes, mais en même temps sur les objectifs politiques du gouvernement.

Un tel danger sera évité, répond le ministre, puisqu'il appartient à un organisme indépendant et autonome, la Régie des services publics, de recevoir la requête d'une entreprise de radio-télévision et de statuer sur le caractère éducatif de la programmation soumise. Plus encore, en vertu de l'article 9, la Régie doit encore aviser le ministre des Communications et le ministre de l'Éducation de toute requête qu'elle reçoit. Ceux-ci peuvent participer à l'enquête et à l'audition; ils peuvent encore faire les représentations qu'ils jugent utiles.

Il est vrai que le rôle confédéré à la Régie par le projet de loi offre une garantie d'impartialité. Mais la Régie n'a pas été créée pour assumer des responsabilités en matière d'éducation et de culture. Les définitions que lui offre la loi sont si générales que l'organisme devra nécessairement porter des jugements de valeur, inévitablement arbitraires dans certains cas. Doté d'un mandat d'ordre technique, administratif et financier, la Régie devra créer une nouvelle section et s'équiper pour examiner désormais des requêtes de nature culturelle et éducatives émanant d'entreprises de radiodiffusion.

Enfin le ministre, en vertu de l'article 10, peut octroyer aux entreprises dont la programmation est déclarée éducative une aide technique et financière selon des normes qu'il établira lui-même. C'est un pouvoir de nature discrétionnaire qui, à ce stade, échappe à la Régie et fait renaître les inquiétudes quant à d'éventuelles manipulations. Au surplus, dans toute cette affaire, le ministre de l'Éducation ne joue qu'un rôle mineur. On s'en étonne puisque, suivant l'article 2, la programmation éducative doit s'inscrire dans un contexte favorisant la formation par « l'acquisition ou par l'enrichissement des connaissances, ou l'élargissement du champ de la perception ».

■

Il est évident que plusieurs des arguments invoqués par l'opposition contre le projet de loi tiennent du procès d'intention. Libéraux et unionistes prêtent aux ministériels le projet d'infléchir à leur avantage les dispositions de cette loi en vue de lancer sur les ondes des campagnes de conditionnement des esprits et des coeurs. Mais l'opposition, dût-elle recourir aux caricatures et aux outrances, doit jouer ce rôle quand elle voit surgir une menace, même confuse, aux libertés individuelles ou une tentative, même indirecte, du gouvernement en vue d'employer les canaux de l'éducation télédiffusée à des fins politiques. Les députés du Parti québécois, quand ils étaient dans l'opposition, n'hésitaient pas à voir dans les actions et les textes législatifs du gouvernement des intentions cachées et des objectifs condamnables même quand il ne s'en trouvait pas.

Le contexte référendaire justifie aujourd'hui l'opposition de se montrer encore plus vigilante à l'égard des projets de loi touchant les moyens de communication et l'éducation populaire. Si les ministériels n'ont aucune des intentions que leur attribuent les libéraux, il ne sera pas difficile à la reprise du débat en comité d'apporter au projet de loi les modifications nécessaires.

Michel ROY

TÉMOIGNAGE

L'art contemporain au Musée des beaux-arts

par Léo Rosshandler

L'auteur a été président de la Société des musées québécois de 1977 à 1979.

■

LE DEVOIR a publié le 18 avril une lettre ouverte à M. Denis Vaugeois, signée par Marcelle Ferron, Hélène Pelletier-Baillargeon, Léo Dorais et Gilles Hénault. La lettre traite des raisons qui ont poussé ses auteurs à démissionner du Conseil d'administration du Musée des beaux-arts de Montréal. Qu'il me soit permis de faire un commentaire sur quelques points du message des conseillers démissionnaires. J'en parle avec un certain retard parce que je n'ai pas voulu causer d'embarras au Musée ou au ministre des Affaires culturelles avant que ne fussent nommés les nouveaux conseillers. Cela s'est produit depuis.

La lettre recommande au ministre de restreindre rigoureusement le champ d'action du Musée des beaux-arts et de confier l'art d'aujourd'hui, presqu'en exclusivité, au Musée d'art contemporain. Une recommandation de cette nature, visant à centraliser dans un seul musée, un musée d'État par surcroît, les manifestations et les collections des créateurs québécois, canadiens et internationaux, ne peut avoir que des conséquences néfastes, car elle aura pour résultat inévitable une grave atteinte à la liberté de création, de pensée et de diffusion de l'artiste contemporain. Il est pour le moins curieux, par ailleurs, que la lettre propose que soient exclues des contraintes que l'on veut imposer au Musée des beaux-arts les oeuvres « des artistes contemporains vivant et ayant fait leur marque », ce qui tendrait à inclure — oh ironie — un des signataires.

Priver les artistes contemporains d'abord et ceux d'autres origines ensuite de la possibilité de se manifester sur la scène du Musée des beaux-arts ne peut que nuire à l'évolution culturelle de Montréal et du Québec. Les lieux d'exposition au Québec ne sont pas nombreux. Les occasions offertes à l'art contemporain de se manifester sont plutôt rares. Pourquoi voudrait-on restreindre davantage l'espace et l'énergie consacrés à l'art contemporain chez nous?

Les anciens membres du Conseil du Musée des beaux-arts affirment que celui-ci a entrepris une « concurrence déclarée et... déloyale » à l'égard de l'autre musée. Quel crime abominable! À mon avis, la concurrence dans le domaine culturel a de très bons côtés, ne serait-ce que parce qu'elle protège la liberté d'expression, la fréquence des événements, l'audace de la recherche, l'encouragement des artistes, et enfin les droits du public. Comment veut-on que le nouveau et le significatif voient le jour si « la recherche de nouveaux talents », « l'audace et les risques bien calculés (sic) » sont confiés au seul musée d'État?

New York présente une scène vivante contemporaine, grâce à la concurrence que se font le Museum of Modern Art, le Guggenheim Museum, le Whitney Museum, le Brooklyn Museum, le Metropolitan Museum, et j'en passe.

C'est bien différent de ce qui se passe dans d'autres villes canadiennes comme Toronto, Winnipeg ou Vancouver où la garde de l'art contemporain est confiée, avec plus ou moins de bonheur, à une seule institution muséologique. Montréal, pour sa part, a la bonne fortune de pouvoir compter sur deux musées.

Tout ce qui vient d'être dit n'est pas au détriment du Musée d'art contemporain et de ses programmes, bien au contraire. Souvenons-nous cependant que l'art du vingtième siècle, l'art québécois à partir des années 1940, a trouvé un premier lieu d'accueil au Musée des beaux-arts. C'est là une vérité historique indéniable. Et ce fut précisément pour mettre au service des artistes et du public une scène « concurrentielle » que le Musée d'art contemporain a été fondé. L'action indépendante des deux musées a permis à notre art de se développer vigoureusement. Il nous convient de protéger l'indépendance des deux musées et particulièrement celle du Musée d'art contemporain, car il n'est pas difficile d'imaginer le sort qui serait fait à l'art contemporain par un musée d'État, érigé en autorité monolithique. Il n'y a pas lieu d'insister.

J'écris ces lignes, ou plutôt cette mise en garde, à partir d'une expérience de huit années au Musée des beaux-arts dont une bonne partie a été mise au service de l'art contemporain. Je considère que la tâche de tout artiste, conservateur ou critique, est d'ouvrir de nouvelles portes à l'art québécois et non d'en fermer.

LETTRES AU DEVOIR

■ *Une pétition qu'appuierait l'Alliance française*

(Lettre adressée à Louis-Paul BEGUIN)

J'ai lu avec un vif intérêt l'excellent article que vous avez écrit dans LE DEVOIR du 28 mai: « Pour le français, langue officielle de l'Europe ». Et je vous en félicite.

Vous avez eu parfaitement raison d'alerter à ce sujet la bonne conscience des pouvoirs officiels du Québec et l'Alliance française est prête à appuyer toute pétition qui verrait le jour à la suite de cet appel.

Comme vous le savez, l'ambassadeur François Seydoux, qui a été longtemps en poste à Berlin et fut l'un des diplomates français les plus prestigieux d'Europe — il est maintenant à la retraite — a fait une demande formelle pour que le français soit déclaré la langue officielle de l'Europe. Il n'aura pas trop de tout le poids de l'opinion publique mondiale pour que le succès couronne sa démarche.

Geneviève DE LA TOUR FONDUE-SMITH
Présidente de l'Alliance française de Montréal

Montréal, 29 mai

■ *Les distinctions nécessaires*

Sur la question de Jérusalem deux choses doivent être distinguées, d'une part le refus par Israël et par la Jordanie d'appliquer la résolution des Nations Unies du 9 décembre 1949 confirmant le statut international attribué à la ville par le plan de partage de 1947, d'autre part l'annexion par Israël en 1967 de la partie orientale de la ville. Les pays qui, comme les Pays-Bas et le Venezuela, ont établi leur ambassade à Jérusalem-Ouest, ont de ce fait approuvé la décision israélienne de 1949, mais ils n'ont pas pour autant reconnu l'annexion de 1967. Il est raisonnable d'interpréter de la même façon un transfert éventuel de l'ambassade canadienne.

Il semble qu'une très grande confusion entre ces deux aspects de la question soit en train de s'établir dans les commentaires suscités par la décision de M. Clark. La confusion est totale pour Reginald Martel (*Présent à l'écoute* du 6 juin). Il laisse entendre que le Canada va reconnaître l'annexion de la partie arabe de Jérusalem, et il le laisse dire par ses correspondants sans faire la moindre mise au point. Michel Vastel (LE DEVOIR du 7 juin) fait parfaitement la distinction, mais commet une inexactitude. Pendant de nombreuses années le parlement israélien a siégé, pour des raisons pratiques, soit à Tel Aviv soit à Jérusalem, mais il s'est effectivement réuni dans cette dernière ville dès 1949, et celle-ci a été son siège officiel depuis cette date.

L'éditorial de Jean-Claude Leclerc (LE DEVOIR du 7 juin) entretient la même confusion. Pour lui Ottawa va « endosser de facto la spoliation de Jérusalem, tragique symbole de la spoliation nationale dont les Palestiniens font les frais... ». Cette interprétation aurait un sens s'agissant de la reconnaissance de l'annexion de 1967. Ce qui est en cause ici est beaucoup moins grave, c'est le défi fait aux Nations unies en 1949 par le gouvernement israélien et par un gouvernement arabe, celui de la Jordanie. Ou alors faut-il comprendre que lorsque J.-C. Leclerc parle de « spoliation » et d'« annexion », il veut dire que c'est l'existence d'Israël dans ses frontières de fait d'avant 1967 qui constitue une spoliation? On peut aussi soutenir cela, mais on ferme alors toute perspective de « solution » au problème palestinien autre qu'une catastrophe militaire. Les Palestiniens eux-mêmes le comprennent de plus en plus et tendent à admettre qu'un règlement prenne pour base les frontières de fait d'avant 1967. Beaucoup d'Israéliens pensent qu'il est « suicidaire » pour leur pays de vouloir garder définitivement les territoires occupés en 1967, et il n'est pas impossible que leur gouvernement finisse par l'admettre. Mais si on veut leur suggérer qu'il est aussi « suicidaire » pour eux de considérer comme partie intégrante de leur territoire Jérusalem-Ouest, on a très peu de chances d'être entendu.

Le Canada n'est pas en train de violer les droits des Palestiniens, mais l'autorité des Nations unies et un très vieux tabou juridique largement dépassé par l'évolution politique depuis 30 ans. On peut soutenir avec de bonnes raisons que la décision de M. Clark est inopportune et dangereuse, à la fois pour les intérêts du Canada et pour le progrès de la paix au Moyen-Orient. Mais n'aggravons pas son cas, et le nôtre, en accréditant de son geste une interprétation historiquement et juridiquement inexacte.

J.-P. DERRIENNIC

Québec, 7 juin

■ *L'ambassade du Canada en Israël*

Dans votre éditorial du 7 juin, vous condamnez l'intention manifestée par le Canada de déménager son ambassade en Israël, de Tel Aviv à Jérusalem, en utilisant, me semble-t-il, des arguments fallacieux.

Vous tenez un discours qui, sous une apparence de modération, reflète en fait les arguments véhiculés par les milieux antisionistes.

Vous parlez, entre autres, des « droits nationaux de Palestiniens », ce qui fait évidemment référence à ce mythe qu'il existe quelque chose comme un peuple palestinien. Or, chez les Arabes qui habitaient ou qui vivent encore en Israël, il n'existe pas de traits culturels ou sociologiques ou d'institutions qui les différencieraient, d'une manière significative, des Arabes vivant en Syrie par exemple.

En fait, le problème palestinien c'est le drame d'individus qui, par tradition, sont viscéralement attachés à leur village natal et que les vicissitudes de l'histoire ont transformés en réfugiés.

Il y a donc une certaine dose de naïveté dans le fait de croire qu'un État palestinien en Cisjordanie et à Gaza pourrait résoudre ce problème. Pour l'Arabe originaire d'Israël d'avant 1967, disons de Jaffa, c'est dans cette ville qu'il veut retourner, pas à Naplouse.

Posé dans ces termes et sauf changement improbable de mentalité chez les Arabes palestiniens, il faut bien comprendre que le conflit israélo-arabe ne peut se résoudre que par le départ ou la destruction des Juifs ou des Arabes en Palestine.

Dans ce contexte, la décision canadienne, si elle est maintenue, ne pèse pas lourd en soi dans le cours des événements de cette région. Cependant, elle permet de mettre en évidence, une fois de plus, l'obséquiosité des milieux d'affaires et de certains de nos intellectuels vis-à-vis des États arabes.

M. Leclerc, dans vos références à des « annexations territoriales injustes » et à la « spoliation » de Jérusalem, vous demandez-vous sincèrement pourquoi Israël s'est agrandi depuis 30 ans? L'ONU a décidé du partage de la Palestine en 1947 entre un État juif et un État arabe. Les Arabes rejettent cette décision et, en 1948, attaquent Israël. On sait qu'ils ont perdu cette guerre comme toutes les autres qui allaient suivre et que c'est à ce moment que commence le problème palestinien.

Israël conquiert des territoires. Aurait-il dû les remettre à ses ennemis jurés, permettre à une population hostile de revenir vivre en son sein? Le faire eût été le comble de la stupidité.

C'est en 1967, lors d'une troisième guerre, qu'Israël s'agrandit de nouveau. Si l'attaquant dans ce conflit fut l'État juif, les véritables agresseurs ont été les États arabes qui n'eurent de cesse de provoquer et de menacer Israël.

Depuis ce temps, Jérusalem est réunifiée et gouvernée d'une façon beaucoup plus civilisée que durant le règne jordanien. Il n'y a aucun risque que la mosquée d'Omar ne serve de latrines.

Si le Canada transfère effectivement son ambassade à Jérusalem, il démontrera qu'il existe encore des pays pour qui les principes comptent plus que le pétrole. C'est une attitude très rare de nos jours et digne d'éloges.

Claude THÉRIAULT

Québec, 8 juin

■ *Présence ou autorité?*

Aujourd'hui plusieurs parents se sentent complètement désemparés devant la désobéissance grandissante de leurs enfants. La réplique des enfants se fait cinglante, les discussions vives, alors des parents désarmés vivent de nostalgie en pensant à l'autorité de leurs parents « dans l'ancien temps ».

Avant de retourner « dans l'ancien temps », il faudrait peut-être se poser des questions: Pourquoi en suis-je arrivé à une telle situation avec mes enfants?

Devant les erreurs des adolescents, parents et éducateurs sautent vite à une conclusion: ils n'obéissent pas ou ils ne tiennent pas compte de l'autorité. Mais qu'est-ce l'autorité? Une vertu que l'on acquiert en devenant parent ou éducateur? Ou une vertu qui s'acquiert par la maturité se dégageant des personnes qui l'exercent?

À mon avis, le plus important dans l'éducation c'est la présence, la présence des deux parents à toutes les phases d'éducation d'un enfant. Un enfant naît: il a un besoin physique de la présence de personnes qui vont l'entourer, le toucher, l'envelopper, l'embrasser, le consoler, le faire rire etc... une aide physique réelle et continuelle. Ce même enfant grandit, se développe; a-t-il besoin encore de quelqu'un pour le veiller? Oui. Il devient adolescent, jeune homme, elle une jeune fille; ont-il encore besoin de quelqu'un pour leur parler, pour les diriger? Oui.

L'homme est ainsi fait qu'il aura toujours besoin de se sentir aimé et accepté pour lui-même. Le Créateur n'a pas créé l'homme solitaire; il l'a créé social; ce sont ensuite deux personnes qui donneront naissance à un petit être; ces deux personnes devront se charger de lui donner tout ce qu'il faut pour être heureux.

L'éducation est faite de présence. Plusieurs parents ont perdu toute réalité avec leur fils ou fille parce qu'ils n'ont pas été présents. Ah! oui ils ont utilisé les ordres, mais une fois servis, ils ont disparu dans leur vie professionnelle, sociale, politique. Ils ont pensé avoir des enfants sans sacrifice et alors ils n'ont jamais eu sur eux l'autorité morale, seulement l'autorité de la peur. Une fois la peur finie avec l'âge, tout s'est écroulé.

En éducation, faut-il choisir la présence ou l'autorité? Dites-vous bien que l'autorité sans présence ne donne rien. Choisissons la présence, elle donnera suffisamment d'autorité morale pour en arriver à la véritable éducation.

P. Jean-Marc BOULÉ,
directeur général du Séminaire Saint-François.

Cap-Rouge, 11 juin

Les lettres adressées à cette rubrique doivent être signées et comporter de manière lisible, les noms, adresse et numéro de téléphone de l'auteur. Toutefois, l'adresse et le numéro de téléphone ne sont pas destinés à la publication. LE DEVOIR ne peut s'engager à publier toutes les lettres et, en raison des contraintes d'espace, se réserve le droit de les abréger. Les correspondants sont invités à dactylographier leurs textes à double interligne.

■ *Un bracelet perdu*

Lors d'une visite à Montréal, il y a environ deux ans, nous avons trouvé, rue Sainte-Catherine, un bracelet en or portant l'inscription: « Marie-Ange Grégoire, juin 1927 ».

Le propriétaire peut réclamer le bracelet en nous écrivant au 21 Westmoreland Rd, Kingston, Ontario K7M 1J4. Une description des breloques témoignera de l'authenticité du propriétaire.

M. et Mme Arthur BOISVERT

Kingston, 8 juin

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $65. par année; six mois: $36; trois mois: $24. À l'étranger: $70. par année; six mois: $38; trois mois: $27. Éditions du samedi: $19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361
(lignes groupées)

L'Europe et le Canada

Les pommes et les oranges

par
Pierre Vadeboncoeur

COMPARER, à certaines fins, la politique qui se dessine en Europe et celle qui actuellement remet en question le Canada est périlleux, mais cela se place bien dans la conversation. Nous faisons, paraît-il, le chemin inverse de celui que les pays européens, dans leur sagesse, seraient en train de parcourir. La France, quant à elle, expérimente un embryon de fédération politique avec d'autres pays. Un pourcentage imposant de Québécois et leur gouvernement, au contraire, visent à donner à l'actuelle « province » un statut de pays souverain relié au Canada par des accords de type proprement confédéral. Alors on oppose la démarche européenne et la nôtre en vue de montrer le caractère « rétrograde » de celle-ci. Si des pays aussi importants que la France croient utiles, en ce moment de l'histoire, de tendre vers des éléments de fédéralisme, pourquoi donc le gouvernement du Québec met-il au contraire l'accent sur la souveraineté nationale? La France, alors considérée comme un modèle chez elle, prouverait par son agir que nous avons tort chez nous. Mais c'est vite dit. Les pommes et les oranges. Il y a quelques petites différences en effet.

D'abord, bien des choses se comprennent par l'histoire et par les finalités qui un jour s'en dégagent. L'histoire européenne était faite de conflits de plus en plus catastrophiques. Les dernières guerres furent suivies par l'abaissement relatif de l'Europe et par celui des pays qui la composent. N'eût-ce été même que pour prévenir une renaissance du germanisme, il fallait, les circonstances aidant, rapprocher les intérêts des différents pays et nouer sur cette trame un certain nombre de liens institutionnels qui auraient pour effet de substituer les intentions de commerce aux intentions de guerre.

En outre, il s'agissait, notons-le, de grandes puissances, de grandes nations, principalement la France et l'Allemagne, mais aussi l'Angleterre. Elles étaient assez fortement constituées pour consentir à composer davantage qu'elles ne l'avaient fait jusque-là; elles le peuvent, jusqu'à un certain point, sans risquer leur existence nationale. Chacune d'elles peut se défendre commercialement, culturellement et de bien des façons. Leur identité, leur consistance, ne sont pas en cause, du moins pour un avenir prévisible. Elles ont chacune, explique-t-on, des moyens internes développés bien au-delà du seuil critique où c'est le pot de terre qui prétendrait faire sans dommage un voyage avec le pot de fer.

Les événements ont conduit ces nations à faire l'essai d'une élémentaire ébauche de fédération. Ce qui se produit actuellement est un pas. Il paraît plausible. Mais il est à noter qu'on peut, même pour la France, entretenir d'ores et déjà des réserves. Reste à savoir si, pour elle, ce pas n'est pas un faux pas: la forme fédérative. Ce point est loin d'être clair. Mais, quoi qu'il en soit, du point de vue de la puissance, son cas n'a rien de commun avec le nôtre. Elle peut probablement pour un temps s'avancer.

Nous avons nous aussi une longue expérience, mais ce n'est pas du tout la même. Notre histoire n'est pas la même, notre condition et nos moyens sont d'un ordre complètement différent, nos espérances d'avenir sont sans commune mesure avec les siennes; nous ne sommes pas une puissance, nous sommes une minorité précaire et très menacée. Ces circonstances ne nous permettent aucunement de conclure la même chose que les Français, dont au demeurant l'on se demande si, dans une situation nationalement beaucoup plus favorable que la nôtre, le fédéralisme ne les conduira pas eux-mêmes éventuellement dans une grave impasse. L'Europe est une stratégie. Mais c'est théoriquement une stratégie de fort pour plus de force encore. On ne saurait trop le souligner, bien que la forme fédérative de cette stratégie soulève, pour la France, des doutes plus que sérieux. De toute façon, que peut-il y avoir de commun entre la politique de la cinquième ou sixième puissance du globe et celle d'une minorité coincée?

La notion de pouvoir est centrale. C'est elle qui donne la clef des raisons d'une politique. Qu'en est-il pour nous à cet égard? Comparer la politique européenne et la nôtre, du point de vue que nous examinons ici, n'a aucun sens si l'on ne se pose pas la question de savoir dans quelle direction le souci de la force légitime d'une nation doit orienter les choses. Il y a une différence radicale entre faire le timide essai d'un fédéralisme marginal quand on est en possession d'une grande force, et se trouver plongé jusqu'au cou dans un fédéralisme ayant tout envahi et cherchant sans cesse à centraliser davantage, quand c'est soi-même, dans cette combinaison, qui se trouve marginal... Tout nous pousse à réclamer des pouvoirs, dont nous éprouvons un grand manque; ce n'est pas du même ordre de mouvement que de se hasarder à en déléguer quelques-uns quand on les a tous. Nous avons un grave déficit de pouvoir, en plus d'une insuffisance de poids; ce n'est pas le même cas que celui d'un pays qui détient déjà la totalité du pouvoir politique et possède par ailleurs un capital considérable de moyens de tous ordres.

Qu'est-ce que nous sommes? Une minorité dont le pouvoir réel et le pouvoir juridique tout aussi bien sont en grande partie versés inacceptablement dans l'étranger; une minorité qui semblait vouloir laisser aller le peu qu'il lui restait encore, politique dont nous avons touché le fond au cours des six ans du ministère Bourassa; — une minorité qui est un peuple, cependant; une minorité démographiquement très majoritaire sur un territoire riche et trois fois grand comme la France; une minorité qui ne semblerait que trop promise à un déclassement rapide et à une sorte de dissolution, mais qui est paradoxalement située dans des conditions dont il est impérieux qu'elle profite: sol immense, qu'il lui faut pourtant revendiquer en droit; aire déterminée et déjà politiquement découpée (bien qu'en pointillé); cohérence possible, souveraineté à laquelle nous pouvons encore prétendre, possible possession de soi et de ses pouvoirs, car nous ne formons pas une population éparpillée sur un territoire où nous n'aurions aucune prise politique imaginable comme c'est hélas! la situation des Noirs chez nos voisins du sud. Qu'est-ce que l'on fait avec cela? On nous oppose la tendance européenne au fédéralisme? Pourquoi faire? Il se trouve que nous avons l'expérience du fédéralisme: c'est historiquement ici la formule de la domination lente mais sûre du dominant sur le dominé.

Que vient donc faire l'exemple européen? Il s'agit de savoir dans quelle direction pointe la nécessité d'accroître le pouvoir d'un peuple donné. Ce peut être plausiblement, en théorie, selon les cas, vers la fédération ou vers la souveraineté nationale. Il n'y a pas de remède universel. Il n'y a que des remèdes spécifiques. Nous avons suffisamment appris que notre remède à nous n'est pas la forme fédérale mais une véritable confédération d'États souverains.

Les Français eux-mêmes, au demeurant, auraient avantage à se montrer extrêmement prudents. Mais que dire de nous, à qui l'on propose de les imiter dans la direction même où ils paraissent s'aventurer et où nous sommes déjà bien plus enlisés qu'ils ne le seront peut-être jamais? Ils ont beau avoir un extraordinaire passé politique, il n'y a rien toutefois dans ce passé qui puisse leur enseigner quoi que ce soit sur la domination susceptible de s'exercer dans une fédération. Nous sommes bien petits et ils sont bien grands, à l'échelle du monde, mais nous n'en possédons pas moins un savoir qui leur manque en ces matières. Dans un fédéralisme un peu poussé, à partir d'un point où les choses deviennent difficilement réversibles, cent cinquante ou deux cents millions d'individus peuvent fort bien en réduire insidieusement cinquante millions. Ce n'est alors qu'une forme, subtile, d'impérialisme. Celle-ci tient dans la formule chimique suivante: au poids spécifique des éléments dominants, qui pèserait de toute façon comme on l'a dit dans une partie libre, s'ajoute, dans le fédéralisme, pour les faire peser encore plus, le pouvoir juridique dont l'avantage de surplus accroît à ces mêmes éléments dominants. La souveraineté est un facteur de démocratie: elle tend, comme la démocratie, à établir plus d'égalité entre des inégaux. Le fédéralisme, dans certaines situations dont la nôtre, accentue au contraire l'inégalité des partenaires en alourdissant au profit du plus gros sa charge de puissance. Dans une fédération comme la nôtre, la règle de la majorité ajoute quelque chose de décisif au plus fort. Dans de telles conditions, éventuelles peut-être pour la France, on trouverait même certainement, à l'intérieur, là-bas, des partis prêts à brader le pays comme il y a ici les libéraux, disposés, quoi qu'ils prétendent, à brader le Québec, nous ne le savons que trop car nous l'avons vécu.

La politique actuelle de la France ne nous éclaire en rien. Primo, vu l'abîme qui nous distingue de la situation française, cette lumière n'équivaut pour nous qu'à des mirages: rien n'est moins comparable que les fondements politiques de la deuxième puissance d'Europe et ceux d'un petit peuple en péril d'extinction ou de déclassement définitif. Secundo, il n'est pas du tout certain, au reste, que Giscard n'ait pas commencé avec d'autres de mettre à la loterie non seulement les formes mais les bases mêmes de la politique de la France. Dans un cas comme dans l'autre, l'enseignement qu'on peut tirer pour nous n'a rien à voir avec l'argument fédéraliste qu'on nous sert en invoquant la politique européenne. Cet enseignement, à tous égards, est futile et inutilisable ici.

La rentabilisation de la santé

par
le Comité de coordination des négociations du secteur public de la CSN

Récemment, le comité de coordination des négociations du secteur public pour la Confédération des syndicats nationaux publiait une étude sur les coupures dans les services d'éducation et d'affaires sociales, qu'il diffusait parmi ses membres. Le comité a résumé, pour LE DEVOIR, ses principales constatations dans le secteur de la santé.

UN des arguments entendu souvent pour justifier la compression des dépenses en matière de santé est leur coût énorme et la place qu'elles occupent dans les finances gouvernementales.

Toutefois en comparaison avec l'ensemble des provinces canadiennes, le Québec investit une part moins élevée de son budget pour les services de santé, et cette part diminue plus rapidement avec les années. L'Ontario qui nous est souvent citée en exemple a mobilisé, en 1978, 27% de son budget en matière de santé, soit 4.4% de plus qu'au Québec.

Pourtant le Québec est loin d'occuper la première place quant à l'état de santé de sa population. Qu'on soit homme ou femme, notre espérance de vie est la plus faible de tout le Canada. Dans un article publié en juin 1975 dans le *Médecin du Québec*, Madeleine Blanchet, spécialiste en épidémiologie, affirmait: « Au-delà de la période périnatale (jusqu'à une semaine après la naissance), tous nos taux de décès selon l'âge sont plus élevés que ceux de l'Ontario. » Soulignons que le Québec dispose de près d'un lit hospitalier de moins par 1,000 habitants que la province voisine.

Les médecins et leur part du gâteau

Manifestement, le réseau de la santé n'est pas un simple échiquier sur lequel on peut déplacer des pièces sans consulter le roi. Et dans ce cas-ci, ce sont les médecins qui règnent. L'importance des coûts du réseau n'est donc pas indépendante de leur contrôle.

Selon les prévisions pour l'année 1979-80, les médecins toucheront en salaire la somme de $700,000,000. Ce montant représente près du quart de l'ensemble des investissements consentis en matière de santé pour l'année 1979-80 (rémunération, équipement, immobilisation pour soins spécialisés, ultra-spécialisés et soins prolongés). Précisons également que les médecins ne représentent pas 6% de l'ensemble du personnel employé dans les établissements de santé au Québec.

Selon la Fédération des CLSC, les 263 médecins qui ont gagné en 1977, $120,000 et plus, ont coûté au Québec un montant équivalent au budget des 80 CLSC, ce qui représentait au début de l'année 1978, l'emploi de 2,972 personnes à plein temps et 428 à temps partiel (LE DEVOIR, 18 avril 1979).

En fait les coûts des services médicaux se sont accrus de 118% au Québec en 7 ans, les traitements versés aux médecins passant de $282.2 millions en 1971 à $610.7 millions en 1978.

La médecine privée s'impose

Comme le relatait M. Yves Martin, un ex-directeur de la Régie d'assurance maladie du Québec, les médecins restent, avec les groupes monopolistes, « les seuls agents économiques qui exercent un contrôle quasi absolu à la fois sur la production et la consommation des services pour lesquels ils sont rémunérés — et par le fait même, en tant que producteurs, sur les comportements des consommateurs de leurs services ». (Cité par Y. Villedieu, *Demain la santé*, dossier *Québec-Science*, 1976, p. 189)

On comprend donc pourquoi les médecins ont toujours vu d'un mauvais oeil l'entrée de l'Etat dans les services de santé de première ligne qu'ils assuraient en solo dans leur cabinet privé. Selon le président de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, le docteur Gérard Hamel, « une question majeure se posait, (avec la réforme des services de santé), à savoir: comment les systèmes privé et public allaient s'articuler. En 1973, après une période de flottement d'un peu plus d'une année, nous avons décidé de foncer. Il fallait que le secteur privé survive ». (Cité par Nicole Beauchamp dans sa série d'articles sur les cliniques privées, *La Presse*, 23 au 29 juillet 1977)

C'est ainsi que s'est développé un important réseau de cliniques privées mis de l'avant par les organisations de médecins généralistes et supporté par les médecins spécialistes. En 1977 on comptait 350 de ses cliniques au Québec. Aujourd'hui on en dénombre environ 450. Presque huit cliniques et polycliniques privées pour un CLSC.

Ces cliniques se sont développées sans planification, indépendamment des besoins régionaux et en concurrence avec les services publics de santé comme les CLSC et les cliniques externes des hôpitaux. D'ailleurs leur clientèle s'alimente à même les coupures effectuées dans le réseau public. Par exemple, onze omnipraticiens de l'Hôtel-Dieu de Montréal se sont regroupés pour créer une clinique privée dans la Tour de la Cité, à proximité de l'hôpital. Un de ceux-là racontait à Nicole Beauchamp l'histoire de leur entreprise: « Nous avons d'abord rencontré l'administration de l'Hôtel-Dieu pour lui demander son accord moral avant de réaliser notre projet. Cela tombait pile parce que le MAS venait de décréter les restrictions budgétaires. Nous désirions désengorger l'urgence et nous établir un lieu de pratique dont nous aurions le contrôle entier. »

Même s'il est reconnu que la pratique privée de la médecine est un facteur important dans la hausse des coûts des services de santé, il semble bien que le gouvernement actuel a baissé pavillon devant les corporations de médecins. D'ailleurs le ministre des Affaires sociales a déjà déclaré que dans sa politique à l'égard des CLSC, le ministère devrait désormais tenir compte de l'existence des cliniques privées. C'est peut-être ce qui explique qu'à l'heure actuelle, seulement 29% des CLSC ont un budget suffisant pour desservir adéquatement la population de leur secteur selon les normes mêmes admises par le ministère.

Le redressement des centres hospitaliers

Dans le récent budget de Parizeau, les crédits qui sont accordés aux centres hospitalies sont inférieurs de 4% à ce qu'exigerait le statu quo (i.e. une croissance nulle). Le MAS siphonne donc allègrement leurs ressources. Dans un mémoire soumis au conseil des ministres en mai 1978, MM. Parizeau et Lazure évaluaient le montant des compressions budgétaires effectuées dans le réseau hospitalier à $36 millions pour l'année 1976-77 et à $45 millions pour l'année 1977-78. Au cours des deux prochaines années ces coupures seront de l'ordre de $60 millions.

Ces restrictions financières ont donné lieu aux trop fameux plans de redressement budgétaire. Essentiellement ces plans visent deux choses: éliminer les déficits d'opération des hôpitaux provoqués par la réduction des subventions gouvernementales, forcer les hôpitaux à avoir un rendement budgétaire s'approchant de la moyenne des établissements qui leur sont comparables (ce que dans le jargon gouvernemental on appelle: « opération révision de la base budgétaire »).

Or sur quoi reposent ces fameux plans de redressement? Sur l'élimination d'une pratique médicale abusive, sur un contrôle plus strict d'un appareillage technologique prestigieux mais fort coûteux et mal utilisé, sur la restriction des dépenses administratives qui n'ont rien à voir avec les services?

Évidemment non. Ces plans ont été élaborés conjointement par la direction et le conseil des médecins de chaque établissement. Essentiellement, ils comportent trois volets: diminution des lits de soins de courte durée, diminution du personnel, diminution des services.

En juillet 1976, le MAS lançait la directive suivante: 10% des lits en milieu hospitalier doivent être affectés aux malades chroniques, ce qui impliquait la conversion de près de 2,000 lits de soins de courte durée en lits pour soins prolongés. Dans ce même « Plan de développement de ressources en santé (1976-1981), » le MAS va jusqu'à projeter de ramener de 4.8 à 3.2 par 1,000 habitants la normes de lits de soins de courte durée, ce qui signifierait selon cette norme, la fermeture de 6,176 lits de courte durée pour l'ensemble du Québec.

Évidemment, il ne s'agit pas de contester les besoins en soins prolongés. Le vieillissement de la population du Québec les exigent. Ce qui est contestable cependant, c'est la diminution des ressources hospitalières en soins de courte durée; d'autant plus qu'une population vieillissante exige encore plus ce type de soins.

Citons à titre indicatif que dans un document interne du CRSSS de Montréal, on révèle que la liste d'attente pour l'ensemble des hôpitaux de l'île était en février 1979 de 20,357 personnes (hôpital Notre-Dame non inclus). On comprend mieux maintenant pourquoi l'attente est si longue avant de pouvoir être hospitalisé.

En réalité la politique du MAS quant à la conversion des lits de courte durée en lits pour soins prolongés apparaît être assez étrangère aux besoins de la population. Il ne serait pas exagéré de dire que cette politique vise surtout à accroître le rendement budgétaire des centres hospitaliers. En tout cas on retrouve cette mesure dans certains plans de redressement budgétaire. Il faut savoir qu'un lit pour soins de courte durée coûte 20% plus cher qu'un lit pour soins prolongés (cf *Performance des hôpitaux* 1969-75, MAS mai 1977).

Le MAS suggère comme autre mesure de restriction budgétaire, la diminution du personnel hospitalier. Dans sa conférence de presse du 16 février 1979, M. Lazure annonçait l'abolition prochaine de 2,027 postes dans 102 centres soumis à un plan de redressement budgétaire.

À ces réductions d'effectifs annoncées par le ministre, il faut également ajouter celles déjà effectuées par les centres qui avaient réussi à équilibrer leur budget. Une évaluation conservatrice des postes abolis se situerait aux environs de 2,000. Il faut donc les ajouter à ceux annoncés par M. Lazure pour un total de plus de 4,000 emplois qui ont été ou seront sous peu éliminés dans le réseau hospitalier.

De plus, il faut dire que ce nombre de postes abolis depuis 1976 ne comprend pas tous les postes à temps complet transformés en postes à temps partiel. Nous ne possédons pas de données précises sur le nombre de ces transformations mais selon une évaluation syndicale, ce nombre est important. Plusieurs syndicats ont aussi relevé que lors de la transformation d'un poste à temps complet en poste à temps partiel, du temps de travail était éliminé (par exemple, 4 jours/semaine au lieu de 5).

Les données les plus récentes sur le nombre d'emplois à temps partiel dans les affaires sociales datent de 1976 et ne couvrent que 75% des salariés. Mais elles restent très significatives: 60,868 employés temps partiel dans l'ensemble du réseau, soit plus de 35% de tout le personnel. (Source: *Ventilation des effectifs à temps partiel*, du 1er janvier au 31 décembre 1976, MAS, 6 novembre 1978).

Ces restrictions budgétaires n'affectent pas seulement la sécurité d'emploi des travailleurs de la santé, elles accroissent également leur charge de travail et diminuent par conséquent les services donnés aux « bénéficiaires ». Un comité d'étude de la Fédération des affaires sociales (CSN) a évalué récemment, à l'aide de statistiques officielles obtenues dans 10 centres hospitaliers que d'avril 1975 à mars 1978 une heure de moins par jour-hospitalisation était consacrée en soins directs. Ce qui est considérable.

Cette détérioration risque d'être plus marquée avec la pratique qui se généralise maintenant de ne plus remplacer une partie des absences dues aux congés de maladie, congés fériés, vacances, etc. Même le MAS la suggère aux établissements comme mesure d'économie (cf document sur la *Présentation des plans de redressement budgétaire* MAS, décembre 1978). Dans un relevé fait par le comité d'étude de la FAS en janvier dernier auprès de 20 établissements répartis dans toutes les régions du Québec, on a constaté qu'un peu plus de 50% des absences ne sont pas comblées.

Les employés qui demeurent en poste sont donc obligés de prendre les bouchées doubles. Quelques conséquences parmi d'autres: les médicaments sont distribués tardivement, la toilette des patients est raccourcie, les repas sont parfois servis froids et évidemment bien peu de temps reste pour communiquer avec les patients. Dans les centres d'accueil, il arrive souvent que les pensionnaires ne peuvent sortir à l'extérieur faute de personnel pour les accompagner, etc.

L'implantation d'un modèle industriel

D'ailleurs, en guise de réponse aux compressions budgétaires, la direction des établissements tente par tous les moyens d'augmenter le rendement de ses employés; car à l'instar du MAS, elle comprend bien qu'une économie de capital, comme dans n'importe quelle entreprise privée, ne peut être réalisée qu'avec une productivité accrue des travailleurs.

La dernière trouvaille dans ce domaine est due à un groupe de chercheurs de l'Université de Montréal. Ceux-ci ont mis au point une nouvelle méthode d'organisation du travail infirmier appelé pompeusement « Système PRN 76+ ».

Ce système commence à être appliqué dans plusieurs centres hospitaliers du Québec. Son but est simple: réduire au minimum le personnel en poste dans un département de soins infirmiers. Selon l'ingénieur C. Tilquin, principal artisan de ce système, la solution radicale pour l'utilisation du personnel infirmier serait de rassembler tout le personnel dans une

Voir page 6: Santé

L'Éditeur officiel produit la plus belle musique du Québec.



Gilles Vigneault
Félix Leclerc
André Gagnon
Clémence Desrochers
Robert Charlebois
Jean-Pierre Ferland
Angèle Arsenault
Jean Lapointe
Luc Plamondon

Enfin, nous avons notre musique d'ambiance...et quelle musique! La nouvelle collection "Musique du Québec" produite par l'Éditeur officiel contient les arrangements des plus grands succès de la chanson québécoise. Procurez-vous vite cette merveilleuse collection de musique de chez nous.

6 disques $8,95 chacun

En vente dans les librairies de l'Éditeur officiel ou au comptoir postal:

Québec:
Place Ste Foy
G1V 2L1
Tél.: 643-8035

Centre administratif "G"
Rez-de-chaussée
Tél.: 643-3895

Montréal:
Complexe Desjardins
150, rue Ste-Catherine ouest
H5B 1B8
Tél.: 873-6101

Trois-Rivières:
418, rue des Forges
G9A 2H3
Tél.: 375-4811

Hull:
662, boul. Saint-Joseph
J8Y 4A8
Tél.: 770-0111

Comptoir postal:
1283, boul. Charest ouest
Québec G1N 2C9

Éditeur officiel Québec

LA MÉTÉO

Abitibi, Témiscamingue: quelques passages nuageux. Maximum près de 29. Aperçu pour samedi: nuageux avec averses.

■

Pontiac-Gatineau, Rivière-du-Lièvre, Laurentides: quelques passages nuageux. Maximum près de 29. Aperçu pour samedi: ennuagement.

■

Outaouais, Montréal, Trois-Rivières, Drummondville: quelques passages nuageux. Maximum près de 30. Aperçu pour samedi: ciel variable.

■

Lac-Saint-Jean, Saguenay, Mauricie, Parc des Laurentides: ensoleillé avec quelques passages nuageux. Maximum près de 26. Aperçu pour samedi: ennuagement suivi d'averses.

■

Québec, régions montagneuses de l'Estrie-Beauce: quelques passages nuageux. Vents modérés. Maximum près de 28. Aperçu pour samedi: ciel variable.

■

Rivière-du-Loup, La Malbaie, Rimouski, Matapédia: ciel variable, vents modérés. Maximum près de 22. Aperçu pour samedi: dégagement.

■

Baie-Comeau, Sept-Îles, Sainte-Anne-des-Monts, Parc de la Gaspésie, basse-Côte-Nord, Anticosti: généralement nuageux avec quelques averses. Maximum 23. Aperçu pour samedi: dégagement.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Lazure

25 points qui constituent les revendications du COPS est une liste exhaustive et fermée.

Le ministre dit avoir obtenu ces certitudes au cours de la journée dans un télégramme de la présidente du COPS, et il espère obtenir confirmation à la table des négociations.

Quant aux nouvelles propositions qui seront présentées aux syndiqués, le ministre a laissé entendre qu'elles touchaient une majorité des points en litige, il y a notamment les libérations syndicales, les frais d'arbitrage,la sécurité d'emploi, les critères de promotion, la réaffectation, les horaires de travail, les questions monétaires, les primes, de soir, de nuit, de week-ends, la relativité des postes. Les points les plus importants sont ceux qui peuvent avoir des répercussions dans d'autres négociations du secteur hospitalier, a expliqué M. Lazure sans vouloir cependant s'avancer plus.

La reprise des négociations sur des bases nouvelles devrait, espère le ministre, amener une certaine accalmie sur le front des débrayages. M. Lazure souligne qu'il n'est pas question de poser des ultimatums à cet égard mais qu'il apprécierait un geste de conciliation de la part du SPIQ.

Au moins 31 hôpitaux, étaient touchés hier par des débrayages du SPIQ, toujours dans la région de Québec et dans l'est de la province. Il y avait aussi des débrayages dans une quinzaine d'autres hôpitaux de la région de Montréal. Ces débrayages étaient le fait toutefois d'un autre syndicat, la Fédération québécoise des infirmiers et infirmières qui recrute l'essentiel de ses 7,000 dans la région métropolitaine. Soulignons que ce syndicat est également en négociation, mais que ses arrêts de travail ont été plus sporadiques que ceux du SPIQ!

Faisant le point hier sur la situation dans les hôpitaux, M. Lazure a indiqué qu'il n'y avait qu'une seule salle d'urgence fermée à travers le Québec soit à l'hôpital Jean-Talon à Montréal. Partout les soins essentiels étaient assurés et il n'y avait pas de problèmes majeurs qui se posaient.

Le Conseil des ministres doit se réunir ce matin pour évaluer à nouveau la situation quant aux services essentiels. On se reposera à nouveau la question sur une suspension du droit de grève pour une période de 30 jours dans un ou des hôpitaux où la situation à l'égard des services essentiels l'exigerait.

Rappelons que mercredi, le Conseil des ministres s'était demandé s'il userait des pouvoirs que lui donne la loi 59 à cet égard. Considérant qu'il y avait une certaine accalmie sur le front des débrayages, qu'une reprise des négociations était possible et que partout les services essentiels semblaient assurés adéquatement, le gouvernement avait remis sa décision à aujourd'hui.

C'est le même exercice que l'on repètera ce matin. A ce propos M. Lazure a souligné que l'on prendrait en considération avant tout le fait que la santé et la sécurité publique puissent être en danger. Pour cela on s'appuiera sur les rapports émanant du ministère des Affaires sociales, mais également sur le rapport des experts nommés par le conseil sur le maintien des services essentiels qui se sont rendus dans un certain nombre d'hôpitaux où la situation était plus pénible. Ces rapports étaient attendus à la fin de la journée hier.

On peut penser que devant l'évolution de la situation de façon positive qu'il n'y aura pas de suspension du droit de grève. Toutefois le premier ministre a indiqué à l'Assemblée nationale que si tel était le cas le gouvernement continuerait de suivre la situation d'heure en heure durant les prochains jours.

Tant le ministre des Affaires sociales que le premier ministre ont été interrogés hier à l'Assemblée nationale à cet égard par l'opposition qui depuis plusieurs jours s'inquiète de l'évolution de la situation.

Les questions des députés furent l'occasion pour MM. Lazure et Lévesque d'apporter des précisions sur les décès de trois enfants dans la région de Québec qui seraient relié directement aux débrayages dans les hôpitaux.

Information prise auprès des personnes concernées, il semble que personne ne voit de liens de cause à effet entre les débrayages et les décès. M. Lazure précise que dans de tels cas où les personnes responsables suspectent une quelconque négligence il est de leur devoir d'en informer le coroner, ce qui n'a pas été fait. M. Lazure en conclut donc que ces décès ne sont pas dus aux débrayages.

Ce sont des porte-parole de l'Association des conseils de médecins et dentistes qui avaient fait état de ces décès. M. Lazure comme le premier ministre devaient les mettre en garde contre des déclarations de ce genre dans une période où la tension sociale est plutôt à la hausse qu'à la baisse.

◆ Loto Canada

peg et Edmonton.

Toujours au chapitre des promesses, la controverse de Jérusalem continue de susciter des réactions, la dernière étant celle du premier ministre Joe Clark à la suite d'une suggestion de la ligue arabe d'envoyer au Moyen-Orient une mission canadienne d'information et de bonne entente.

M. Clark a répondu aux journalistes hier que cette suggestion mérite d'être considérée, mais qu'aucune décision en ce sens n'a été prise par le gouvernement fédéral.

Selon certaines sources d'information au secrétariat d'État aux Affaires extérieures, l'idée d'envoyer une mission au Moyen-Orient ne soulève aucun enthousiasme à la Maison Pearson. Certains se demandent si une telle délégation ne créerait pas plus de problèmes qu'elle n'en règlerait dans le contexte actuel au Moyen-Orient.

Parmi d'autres réactions remarquées, il y a celles d'entreprises canadiennes qui disent craindre de perdre des contrats avec des pays arabes par suite des déclarations du premier ministre. À cet égard, M. Joe Clark a invité hier ces entreprises à communiquer avec son gouvernement.

Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Robert-René de Cotret, a mentionné pour sa part qu'il a fait tout ce qui était humainement possible pour se mettre à l'écoute des hommes d'affaires.

Quoi qu'il en soit, ce problème diplomatico-économique n'a pas mobilisé les forces gouvernementales hier, alors que le Conseil des ministres s'est retiré au lac Meach, dans le parc de la Gatineau, pour poursuivre son travail de mise en place et d'initiation. En fait, la question de Jérusalem n'a pas fait l'objet de discussions hier, pas plus du reste que d'autres grandes politiques ou orientations gouvernementales.

Le Conseil des ministres se préoccupe essentiellement cette semaine encore de son installation. Les ministres ont eu droit au cours de cette réunion du lac Meach à une longue séance d'information sur le fonctionnement d'un ministère, sur les tâches dévolues à chaque membre du personnel dans l'entourage du ministre, sur les structures administratives, sur les relations inter-gouvernementales, et autres.

Les ministres constatent une fois de plus que le premier ministre attache la plus haute importance à la mise en place d'un gouvernement qui pourra agir rapidement et avec efficacité.

Plusieurs membres du gouvernement étaient fiers de communiquer à la presse que M. Maurice Le Clair, sous-ministre au Conseil du Trésor, un autre francophone occupant des fonctions extrêmement importantes, a décidé de demeurer à son poste après avoir considéré sérieusement des offres intéressantes qui lui auraient été faites par le secteur privé.

◆ Bill 3

ministre responsable, M. Robert Burns, qui faisait face à une obstruction systématique de la part des partis d'opposition. Le parti libéral, notamment, s'appuyait sur une opinion de la Commission des droits et libertés de la personne, pour indiquer que ce projet de loi était inacceptable puisqu'il attaquait, selon lui, les libertés fondamentales des citoyens.

Pour l'instant, le projet de loi n'avait pas encore franchi l'étape de la deuxième lecture. On ne sait pas vraiment ce qu'il en adviendra puisque M.Burns a annoncé son intention de démissionner au cours des prochains mois.

Il en va de même pour le projet de loi no 4 sur la programmation éducative. Cette législation a été adoptée hier en deuxième lecture mais le gouvernement a reporté au mois d'août son étude en commission parlementaire.

L'opposition se promettait plusieurs heures de filibuster en commission parlementaire sur ce projet de loi parce qu'elle considère que le gouvernement définit de façon trop lâche ce que doit être une programmation éducative et qu'elle craint qu'on puisse se servir de Radio-Québec et des câblodistributeurs pour faire de la propagande au moment de la campagne référendaire.

En revanche, il semblerait cependant que tous les partis se sont entendus pour adopter d'ici au 21 juin le projet de loi no 5 qui élargit et précise le rôle de Radio-Québec.

On a également décidé de reporter à l'automne l'adoption de trois autres projets de lois importants: le projet de loi 107 sur la Régie des loyers, le projet de loi 125 sur l'aménagement du territoire et le projet de loi 43 sur la création d'une banque de terres agricoles.

Certaines de ces législations, et notamment celle sur l'aménagement et la décentralisation, pourraient être adoptées en deuxième lecture d'ici à l'ajournement de la semaine prochaine mais leur examen en commission parlementaire ne saurait survenir avant le mois d'août.

En retour de tous ces compromis, l'opposition aurait assuré le gouvernement qu'elle ne s'objectera pas à l'adoption définitive de certains projets de lois jugés prioritaires.

Ainsi, on adoptera notamment le projet de loi 121, qui autorise l'expropriation de la société Asbestos, le projet de loi 126 sur les normes minimales de travail et les projets de lois 24 et 25 du ministre de l'Éducation sur la réorganisation dans les cégeps.

Signalons enfin que l'Assemblée devrait normalement adopter avant les vacances le projet de loi 2, créant l'Institut de recherche sur la culture, celui augmentant les crédits de la Société de développement coopératif et celui prévoyant diverses subventions à l'industrie touristique.

◆ Kurdes

tion au Kurdistan s'était passablement détériorée. A Ourmiah (Rezaieh), les Kurdes fréquentaient et animaient, à l'orée de la ville, un marché libre d'armes et munitions, que des trafiquants venus de Turquie vendaient à des prix exorbitants. Les fusils et mitraillettes étaient essayés sur place. Cela provoquait, sur un vaste périmètre, un raffut de tous les diables. Parfois, les étourdis se blessaient, ou blessaient leur proche voisin. Il y eut, paraît-il, quelques morts. Les Moudjahidin, ou phalanges de Khomeiny, décidèrent d'y mettre bon ordre.

De nuit, ils occupèrent les lieux. Au petit matin, les habitués Kurdes, dépités, tournèrent un instant autour des « Chiens de l'Imam », comme ils les appellent, puis s'éloignèrent en bougonnant. Une heure plus tard, une pétarade épouvantable monta du coeur de la ville. Provocation suprême: le marché des armes s'était installé tout autour du bazar. Les Shikaks, les Mangors, et autres tribus guerrières des frontières essayaient allègrement leurs pétoires en pleine rue, tirant en l'air, entre les fils électriques, au ras des fenêtres et des toits. « Far west, far west... » criaient quelques uns d'entre eux en nous apercevant.

— Les Shikaks sont en train de faire des bêtises, décréta de Mahabad le docteur Ghassemlou, qui envoya des émissaires secrets pour leur conseiller de cesser ces jeux dangereux sur tous les plans.

Le marché aux armes disparut d'Ourmiah, mais les milices turques, en revanche, devinrent plus présentes. Elles se mirent à contrôler toutes les issues de la ville et à fouiller voitures et personnes. Des Khomeinistes, le regard chargé de haine et de xénophobie, vinrent monter une garde vigilante tout autour de l'aéroport. Visiblement, la situation se durcissait. L'atmosphère tout autour d'Ourmiah, devint pesante. A Mahabad, en revanche, l'euphorie libertaire se poursuivait, et tous les groupes gauchistes, chassés du reste de l'Iran par les intolérants qui ne cessent de proliférer, convergèrent vers le havre de liberté, cette petite capitale du Kurdistan où tout le monde peut dire ce qu'il pense à haute vois, ou l'on n'arme pas, comme à Téhéran, Tabriz, Meshed ou Ourmiah, des gamins irresponsables, âgés de quatorze ans à peine, pour qu'ils jouent au policier, la nuit, dans les rues obscures et fassent régner sur les populations de plus en plus inquiètes une insidieuse terreur.

Nagadeh est une agglomération frontalière, proche de l'Irak, située à 25 kilomètres de Mahabad à vol d'oiseau, à 70 kilomètres par la route. Entièrement kurde par le passé, elle fut peuplée de Turcs azerbaidjanais pour les besoins de la politique impériale. Ces Turcs, aujourd'hui largement majoritaires à l'intérieur de la cité, n'avaient jusqu'alors jamais eu de problèmes avec les Kurdes locaux. Les deux communautés vivaient plutôt en bonne intelligence, et des mariages mixtes avaient même contribué à resserrer les liens. Seulement voilà, depuis la chute du Shah, les Azerbaidjanais chiites ont opté pour Khomeiny, les Kurdes sunnites pour le Mamosta Husseini et pour le PDK, qui réclame l'autonomie du Kurdistan. Cette divergence soudaine n'eut très certainement pas entraîné de conséquences irrémédiables si les habitants de Nagadeh étaient restés entre eux. Mais des émissaires de l'extérieur, loin d'essayer d'apaiser les esprits, contribuèrent à creuser un fossé de plus en plus profond entre les deux ethnies qui peuplent ce gros bourg.

M. Hassani, le chef du mouvement khomeiniste d'Ourmiah, envoya sur place des phalanges en armes pour épauler le comité local et préparer psychologiquement la population turque, en vue d'un affrontement éventuel avec les Kurdes. De son côté, le PDK, soucieux de ne pas se faire « souffler » la ville, décida d'ouvrir sur place un bureau et d'organiser à cette fin un meeting au stade municipal. Celui-ci fut prévu pour le 20 avril dernier.

Dès le petit matin, un public kurde très dense, comportant non seulement des gens de Nagadeh, mais aussi des habitants de tous les villages alentour, vint se masser sur la pelouse. Le docteur Ghassemlou et les autres membres du bureau politique arrivèrent un peu plus tard, avec des discours en poche, destinés à galvaniser leurs partisans. Au moment précis où le speaker commença à lire le message d'ouverture de Mamosta Husseini, un coup de feu tiré d'une maison toute proche sema la confusion. Les peshmergas kurdes ripostèrent, un peu au jugé. Des Turcs apparurent aux fenêtres et lancèrent des grenades sur la foule. La bataille de Nagadeh commençait.

Protégées par un cercle de gardes du corps, les personnalités du PDK se replièrent au coeur du quartier kurde, en abandonnant leurs jeeps et leurs voitures. La maison du mollah Salleh, le religieux sunnite local, devint leur quartier général. Mahabad, Sardasht et quelques autres villes du Kurdistan, comportant de fortes unités de peshmergas, furent contactées par téléphone, mais les Turcs, qui contrôlaient le standard, déconnectèrent toutes les lignes du camp adverse, et le docteur Ghassemlou dut avoir recours au bon vieux courrier à pied pour transmettre ses ordres aux unités de renfort, qui devaient prendre position tout autour de Nagadeh.

Le 20 avril dans la soirée, les peshmergas du PDK cernaient l'agglomération, contrôlaient les deux-tiers du bourg et toutes les voies d'accès. Le samedi 21 avril, à l'aube, les Turcs ne tenaient plus qu'une poche fortement attaquée de toutes parts.

L'armée intervint alors directement dans le conflit, en mitraillant par hélicoptère les positions kurdes, en larguant sur le terrain des commandos de phalangistes chiites et en prenant avec ses blindés le contrôle du croisements stratégiques Ourmiah-Mahabad-Nagadeh, ainsi que de la totalité des tronçons routiers, allant de cet embranchement jusqu'au lieu des combats.

Elle installa un héliport de campagne à une dizaine de kilomètres à peine de l'agglomération en lutte. Ses camions radiogoniométriques guidèrent également à partir de cet endroit des Phantoms qui firent de fréquents passagers d'intimidation au ras des habitations kurdes.

Durant cette importante mise en place du dispositif militaire, tous les postes de contrôle du PDK, installés dans ce secteur furent attaqués et détruits. Plusieurs peshmergas trouvèrent la mort.

Sur l'aérodrome d'Ourmiah, des avions de transport débarquèrent d'autres supplétifs chiites, recrutés dans les villes les plus fanatiques de l'Iran, à Meshed, à Qom: tourbe crapuleuse des bazars, revêtus de tenues camouflées, armés de grenades et de M-16 et conditionnés par des sortes de commissaires religieux, de furieux prêcheurs de guerre sainte, débitant à longueur de journée des slogans pleins de haine. Les nouveaux arrivants furent aussitôt acheminés dans la base avancée de l'armée, en vue des assauts à venir. Alors, le gouvernement exigea des belligérants qu'ils cessent les hostilités à partir de 16 heures, et leur fit savoir qu'il ferait intervenir les blindés et l'infanterie si son ultimatum n'était pas observé.

Cette situation nouvelle eut des répercussions immédiates à Mahabad. Les peshmergas qui, jusqu'alors, s'étaient montrés fort discrets, prirent position tout autour de la ville, et commencèrent à fouiller les voitures, à contrôler les pièces d'identité des automobilistes. Plusieurs jeeps bondées d'hommes en armes se mirent à patrouiller dans les rues. De l'une d'elle, munie d'un haut-parleur, un responsable ordonnait aux passants de ne pas se masser sur les trottoirs et de rentrer chez eux. Devant le siège du PDK régna très vite une atmosphère d'affairement désordonné. Des hommes en armes affluèrent de toutes parts, envahirent les bureaux. A. Siradji, qui exerçait l'intérim de la direction du parti en l'absence de Ghassemlou, croulait littéralement sous le nombre des quémandeurs, lesquels réclamaient soit des munitions, soit des armes, soit l'ordre de se battre. Le chef des Mangors, une tribu voisine, voulait marcher sur Nagadeh avec tous ses guerriers. La sonnerie du téléphone ne cessait de grésiller, ajoutant sa note irritante à la cacophonie des voix criardes, des cliquetis d'armes, des appels. Siradji, par moments, se bouchait les oreilles, réclamait le silence. Un instant, ces gens se calmaient, puis les bousculades et les cris reprenaient de plus belle.

Nous essayâmes d'obtenir une escorte pour nous rendre à Nagadeh par une route intérieure, placée presque entièrement sous le contrôle des Kurdes, mais l'afflux des solliciteurs nous empêcha de formuler notre demande. En désespoir de cause, nous louâmes une jeep et partîmes, conduits par un vieux chauffeur, sans trop savoir ce qui nous attendait en chemin. Il pleuvait. La piste détrempée sinuait à flanc de montagne. À l'entrée des villages, des Kurdes en embuscade surgissaient devant nous et nous faisaient signe de stopper. Nous longeâmes la caserne de Djaldiane, entourée de grillages et de barbelés, hérissée de miradors. Les baraquements semblaient inhabités. On ne distinguait pas âme qui vive. Derrière le portail d'accès, fermé, deux tanks paraissaient monter la garde. Où était la troupe? Que faisait-elle? Mystère.

Nous roulâmes encore quelques kilomètres, subîmes un nouveau contrôle kurde en passant à proximité d'un hameau. Bientôt apparut la caserne de Passvah, autre grosse garnison frontalière. Elle était verrouillée, apparemment déserte, comme la première. Mais, cette fois, sans la voir, nous eûmes le sentiment oppressant d'être observés par la troupe dissimulée. Des blindés immobiles pointaient leurs canons sur la route. La solitude des lieux était trop parfaite pour ne pas être factice.

(1) Fondateur de l'éphémère république de Mahabad, en 1946. Il fut pendu avec les autres dirigeants, sur ordre du chah, en 1947.

Prochain article: Le double jeu du pouvoir.

◆ SALT-2

parti communiste soviétique est actuellement en bonne santé. « Cela facilitera les discussions à Vienne », a noté le chef de la diplomatie américaine.

On n'excluait pas, de bonne source, dans la soirée, à Vienne, que M. Carter aille accueillir à l'aéroport M. Brejnev, dont l'arrivée est prévue à 10 h 45. Selon l'ordre du jour officiel, MM. Carter et Brejnev ne devaient se rencontrer pour la première fois qu'à 18 h 00 locales au palais Hoeburg, en présence du président de la république autrichienne, M. Rudolf Kirchschlaeger.

La première des cinq séances de travail que les présidents américain et soviétique auront à Vienne est prévue pour demain matin. On indique également, de source américaine, qu'il est probable que le secrétaire d'État ait un entretien cet après-midi avec son collègue soviétique, M. Andrei Gromyko.

Les deux derniers obstacles à la rédaction finale du traité SLAT-2 concernaient, selon M. Vance, les caractéristiques des missiles de croisière américains, et les différends très techniques relatifs au largage de sections de missiles rentrant dans l'atmosphère et pouvant être confondues avec des têtes nucléaires.

Les lettres d'accompagnement traiteront notamment du Backfire soviétique, un bombardier dont les caractéristiques sont très controversées.

M. Carter est accompagné de son épouse Rosalynn, leur fille Amy et de MM. Cyrus Vance, secrétaire d'État, et Zbigniew Brzezinski, conseiller présidentiel pour les affaires de sécurité nationale.

Il a déclaré à son arrivée à Vienne que la signature du traité SALT-2 ne réglerait pas toutes les divergences entre les deux superpuissances mais diminuerait les risques de guerre nucléaire.

« Je suis venu rencontrer le président Brejnev en une mission de paix. Pour renforcer et augmenter la coopération et la compréhension entre les États-Unis et l'Union soviétique, pour diminuer les risques de guerre nucléaire et pour avancer vers un monde plus stable et plus sûr ».

« Nous ne nourrissons pas l'illusion que cet accord débarrassera le monde de tout péril ni mettra fin aux divergences entre nos deux nations. Mais nous sommes confiants que SALT-2 élargira les terrains de coopération et réduira les dangers d'un holocauste nucléaire, » a dit le président des Etats-Unis.

« Ce sommet, a encore déclaré le président américain, réunit les États-Unis et l'Union soviétique. Mais tous les peuples ont un intérêt urgent dans ces conversations. Aucun être humain ne peut se sentir en sécurité dans un monde d'armements nucléaires incontrôlés ».

Les présidents Carter et Brejnev entament demain matin leurs entretiens officiels à l'a,bassade des États-Unis. Au moins trois réunions sont prévues au cours du week-end. D'autrea conversations auront peut-être lieu lundi matin avant la signature des SALT-2.

Le document devra être ratifié à la majorité des deux tiers par le Sénat américain. On n'exclut pas que les adversaires du nouvel accord estimant qu'il donne un avantage stratégique à l'Union soviétique, réclament des amendements.

Si l'objectif prioritaire du sommet de Vienne est la signature du traité, les deux chefs d'État aborderont également les questions touchant le Proche-Orient, l'Afrique, le commerce et les droits de l'homme. L'objectif du sommet est de renforcer la sécurité des États-Unis et la paix dans le monde, a dit M. Carter.

Cet objectif « transcende toutes les missions auxquelles je serai jamais confronté dans ma vie » de président, a-t-il poursuivi.

◆ Réfugiés

Suite de la page 3

HCR là-bas a estimé qu'il y avait eu 60,000 personnes entrées au Costa Rica dont 6,000 seulement s'identifieraient comme réfugiés. Au Honduras, des 8,000 Nicaraguayens ayant quitté précipitamment leur pays, 3,500 auraient véritablement besoin d'aide. Les camps du HCR au Costa Rica et au Honduras accueillent chacun environ 500 réfugiés.

En raison des événements dans l'Ogaden, la Somalie a ouvert ses frontières à près de 200,000 réfugiés d'Ethiopie. Les bouleversements en Ouganda ont créé plus de 30,000 réfugiés au Kenya, au Soudan et au Zaïre mais sur l'ensemble du continent africain, le fait que ces populations déplacées soient composées de ruraux facilite toutefois la tâche au HCR.

M. Terrillon a évoqué les 25,000 garçons et filles réfugiés en Zambie et dont les dortoirs ont été souvent la cible des bombardements rhodésiens: « La situation n'était pas celle que nous décrivaient les dépêches » qui, le plus souvent, parlaient de raids contre des camps de guérilleros (M. Terrillon dit tenir ses informations de plusieurs sources indépendantes au sujet de ces écoles pour jeunes, dans les camps du Front/ZAPU situés en Zambie.

M. Couture a souligné la présence de Mme Louise Gagné, récemment nommée par le Québec déléguée aux réfugiés et celle de M. Paul-Marcel Gélinas, secrétaire général, pour le Québec, de l'Année internationale de l'enfant. Heureux d'être accueilli au Centre social d'aide aux immigrants, dirigé par les Soeurs du Bon Conseil et offrant des services aux réfugiés depuis une trentaine d'années, le ministre en fait « l'embryon de notre ministère de l'Immigration ».

M. Terrillon espère que le geste du Québec sera suivi de gestes semblables posés par d'autres gouvernements provinciaux. Il s'est félicité de la collaboration régulière fournie par les autorités fédérales canadiennes et fait état d'une croissance phénoménale du budget du HCR: cette année, plus de $150 millions seront consacrés à soulager les groupes de réfugiés dans le monde — près de $60 millions seront nécessaires pour réaliser les projets destinés aux enfants.

Souhaitant que ces jeunes ne soient pas acculés, comme ceux qui ont vécu dans les camps pour Palestiniens, à n'avoir « pour tout bagage que la haine » et à être des proies faciles servant à des fins de « haine et de subversion », le délégué du HCR a constaté qu'il lui était relativement facile de convaincre ses interlocuteurs québécois et canadiens de l'urgence d'agir.

◆ Police

Suite de la page 3

travail était de trouver des moyens d'enrichir les tâches.

« Mais si on veut faire ça, ajoute-t-il, il faut donner des responsabilités aux policiers. Parce que si on continuait de procéder de la façon traditionnelle, ce serait comme dire que les policiers, à un certain niveau, ne sont pas aptes à remplir les tâches policières. Nous, on dit qu'ils sont capables, que le patrouilleur n'est pas juste un preneur de rapport mais qu'il est aussi capable de pousser un petit peu plus loin son enquête, tout en sauvant du travail à l'enquêteur. S'il ne peut trouver aucun indice supplémentaire et s'il y a lieu, il fermera le dossier. Le tout sera ensuite remis à un lieutenant-détective qui, après analyse, pourrait à son tour conclure que le patrouilleur a fait tout le travail et qu'il serait inutile de refiler la plainte à un sergent-détective. Autrefois, c'est comme si le patrouilleur n'avait pas été assez « smart », on donnait le dossier à un sergent-détective qui, à son tour, allait reposer les mêmes questions au citoyen. C'était pratiquement rire de ce dernier, parce que celui-ci disait qu'il avait déjà répondu à tout ça. Maintenant, au lieu de recommencer le travail du patrouilleur, l'enquêteur va se concentrer sur des crimes qui ont des chances de solution, tout en travaillant sur des criminels. Je veux que le patrouilleur se sente tout aussi responsable que je me sens dans ma tâche de directeur, qu'il se souvienne qu'il répond du service, qu'il ne travaille pas pour Vignola mais pour une organisation dont il est fier. »

Dans ses litiges l'opposant à la Fraternité des policiers et qui ont déjà été tranchés par un tribunal d'arbitrage, notamment les promotions et les relations de travail, le directeur de la police de la CUM dit, dans le premier cas, qu'il a fallu mettre un frein à l'escalade engagée par le syndicat. « C'est vrai que l'arbitre a rendu une sentence favorable aux syndiqués et nous étions prêts à la respecter. Mais si le syndicat veut qu'on comble deux postes de capitaines, il faudrait aussi remplir ceux laissés vacants par ces nominations, soit deux de lieutenants, deux de sergents. À ce moment, ce ne sera plus deux promotions mais bien six.

« Ça, l'arbitre ne l'a pas dit et on fait actuellement vérifier cette deuxième partie. Pour ce qui est des relations de travail, nous sommes toujours à la recherche d'un directeur responsable, mais on comprendra que le contexte difficile dans lequel un tel homme devrait oeuvrer n'est pas apte à encourager un candidat éventuel à venir risquer sa peau ici », affirme M. Vignola.

Une autre accusation voudrait que le comité paritaire (avec des membres des parties patronale et syndicale) ne fonctionne pas, parce que le service policier n'a pas de représentant. M. Vignola dit s'en étonner, attendu qu'il avait nommé M. Yvan Tessier pour continuer sa tâche, en compagnie de M. Roland Bourget. Selon lui, le comité aurait fonctionné très bien jusqu'au moment de la rédaction du rapport. D'après M. Vignola, le rapport serait prêt mais c'est la Fraternité qui refuserait de l'approuver, ce qu'il ne comprend pas, bien qu'il ne puisse citer de mémoire aucune des recommandations.

Enfin, expliquant la mise sur pied d'une section des relations publiques et communautaires, M. Vignola déplore qu'on ait mal interprété la décision du service à cet effet et qu'on y ait vu une abolition pure et simple de l'ex-section de l'aide à la jeunesse. « On n'a pas aboli la section, d'insister le directeur, mais on a plutôt élargi les fonctions du policier responsable. Certes, il y a des problèmes avec les jeunes, mais il y en a aussi avec les personnes âgées ou malades (secours, placement). De nos jours, le policier est devant une foule de problèmes sociaux et il faut les affronter. Nous avons cru que les policiers de l'aide à la jeunesse étaient les mieux préparés sur les plans psychologique et social pour répondre à ces nouveaux besoins. Rien de moins. C'est dommage que certaines personnes exploitent tout simplement la faiblesse d'avoir changé l'appellation de cette section. »

◆ Santé

Suite de la page 5

immense équipe volante. « Mais, poursuit-il, cette situation n'est optimale qu'à première vue car même dans une perspective exclusivement économique, on peut faire mieux avec des équipes de base de taille plus ou moins réduites qu'avec pas d'équipe de base du tout: la productivité du personnel de l'équipe volante dans une unité de soins pouvant être moins grande que celle des membres de l'équipe de base de cette unité, principalement pour des raisons de moins bonne connaissance des bénéficiaires, des techniques spécialisées et des lieux ». (Source: *Administration hospitalière et sociale*, MAS, avril 1978, p. 42).

Ce qu'on recherche, c'est la mobilité de la majorité du personnel, en maintenant toutefois un minimum d'emplois stables, toujours pour des raisons économiques.

Comment évalue-t-on ce minimum? Par des calculs de temps par acte infirmier posé, ce qui est comparable aux méthodes utilisées dans toutes les grandes industries. Ainsi, selon les normes établies par M. Tilquin et son équipe, donner le biberon et la purée à un bébé, peu importe son comportement, devrait prendre 10 minutes; lever un patient, peu importe son poids ou son état, le frictionner, changer sa literie et déplacer les tubes et appareils, devrait prendre à une personne 9 minutes; nourrir un patient impotent, i.e. lui apporter son plateau, couper ses aliments, le faire manger et desservir nécessiterait environ 15 minutes. Ce ne sont là que des exemples parmi d'autres. Ajoutons que dans ces savants calculs, l'ingénieur ne prévoit que 5 minutes par quart de travail de communication sociale avec chaque patient.

Un professeur de relations industrielles de l'Université de Montréal, M. Gilles Guérin, dans une analyse critique faite du système PRN, écrivait: « En négligeant la variance des besoins individuels... l'utilisation de la classification PRN comme outil d'estimation des besoins de personnel dans les unités organisationnelles de base me semble abusive. » C'est le moins qu'on puisse dire.

Ainsi, le travail infirmier se voit-il menacé de devenir majoritairement un service centralisé (équipe volante) à partir duquel le personnel serait déplacé dans les unités de soins selon les besoins établis par le système PRN. La continuité et surtout l'humanisation des soins risquent d'en prendre un bon coup.

D'ailleurs cette tendance à la centralisation est déjà bien amorcée dans le cas des services alimentaires, des services de buanderie, de l'entretien ménager. Dans certains cas on commence même à créer un service centralisé de préposés masculins (PB II) pour accomplir le travail de manipulation des patients.

D'autres mesures de productivité sont moins subtiles mais s'inspirent tout autant de procédés industriels. L'exemple du « car-wash » de l'hôpital Notre-Dame de Montréal vaut la peine d'être cité. Dans une unité de soins prolongés, la direction a décidé que les patients n'avaient plus le choix des moyens de se laver. Désormais ils allaient prendre une douche plutôt qu'un bain. Ainsi, les patients sont amenés à la queue leu leu à l'entrée de la douche: un employé déshabille celui qui est devant, un autre le lave et l'essuie puis il revient se faire vêtir pendant que son suivant est déjà sous la douche, le tout se faisant en quelques minutes. C'est ce qu'on appelle une économie de rendement.

Le sens des récentes offres gouvernementales

Dans une déclaration publique faite à la veille des négociations, l'Association des hôpitaux de la province de Québec (AHPQ) faisait au gouvernement les recommandations suivantes: « Il est illusoire de penser que les établissements hospitaliers pourront augmenter suffisamment leur productivité pour compenser la baisse de ressources mises à leur disposition. L'AHPQ souhaite que le gouvernement, en plus d'adopter une politique salariale visant à contenir l'accroissement des salaires à un taux raisonnable, encourage la négociation de clauses normatives susceptibles de redonner aux administrations hospitalières le degré de flexibilité nécessaire pour améliorer l'efficacité de gestion et la productivité. » (*Le Soleil*, 15 février 1979).

C'est exactement le sens des récentes offres gouvernementales aux tables de négociations dés affaires sociales. Les employeurs proposent d'accroître leur liberté de manoeuvre dans les cas d'abolitions de postes, de fermetures de services, de non-remplacement d'absences temporaires, de mobilité du personnel. Nous savons par expérience que non seulement ces mesures menacent nos emplois et nos conditions de travail mais aussi elles affectent grandement les services aux populations que nous desservons.

Managua aux mains de pillards et combattants

MANAGUA, (d'après AFP et Reuter) — Après une journée de calme relatif, les combats ont repris de plus belle hier à Managua, capitale du Nicaragua, où depuis quatre jours, forces gouvernementales et insurgés du Front sandiniste de libération nationale se livrent une lutte sans merci pour le contrôle de la ville.

Malgré le pilonnage systématique de l'aviation du général Somoza, qui déverse sur la ville des centaines de roquettes et de bombes, l'offensive du Front, non seulement n'a pas marqué le pas, mais a progressé jusqu'à moins d'un kilomètre du « bunker » d'Anastasio Somoza, son QG souterrain au flant de la colline de Tiscapa au milieu d'une enceinte militaire qui domine la capitale.

La ville présente un visage de désolation. Dans plusieurs quartiers l'absence d'électricité, de vivres et surtout d'eau devient dramatique. On craint l'apparition d'épidémies. L'un des plus grands supermarchés de Managua a été pillé par des centaines de personnes hurlant « à manger, à manger ». Une partie de la population fuit les zones de combats pour se réfugier notamment dans les ruines de la vieille ville, détruite en 1972 par un tremblement de terre.

Le correspondant de l'AFP, décrivant les dégâts occasionnés dans la ville par les combats, souligne que comme lors du tremblement de terre, trois édifices de la capitale ont été épargnés, le bunker de Somoza, l'Hôtel Intercontinental où sont réfugiés la plupart des membres du gouvernement et la Banque d'Amérique.

Hier matin, alors que les « muchachos » du Front, avec parfois l'aide de la population, dressaient de nouvelles barricades, on apprenait que l'accès à l'aéroport Las Mercedes était à nouveau coupé à la suite de combats entre la Garde Nationale et les maquisards.

Selon certains renseignements, le front aurait utilisé la journée de mercredi pour préparer « une marche sur Managua pour l'offensive finale » et le chef des rebelles, Eden Pastora, serait en route pour la capitale à la tête d'une forte brigade de guérilleros.

Pour épuiser les combattants et neutraliser la population, l'armée coupe la distribution d'eau et d'électricité, et les moyens de communication. Cette méthode a été employée depuis le début de l'« offensive finale », le 19 mai dernier, dans toutes les villes de l'intérieur du pays. Mais à Managua, cela a entraîné une insurrection populaire qui échappe, et à l'armée et aux sandinistes. Dès que les combats se calment, la population se lance à la rue pour piller ce qu'elle trouve.

Par ailleurs, des milliers de réfugiés veulent se faire admettre dans les rares centres installés par la Croix-Rouge et l'archevêque de Managua, Mgr Miguel Obando y Bravo. L'entassement, les conditions épouvantables et le manque d'eau font de ces centres de virtuels foyers d'épidémie. Dans ces conditions il est difficile de prévoir le dénouement, et de dire combien de temps encore cette situation insupportable pourra se prolonger.

Plusieurs civils ont été tués par la Garde civile dans la banlieue résidentielle de Managua, ont déclaré des habitants. La zone est considérée comme un « No man's land » et les coprs n'ont pas encore pu être enlevés.

Les guérilleros semblent contrôler les villes de Leon et d'Esteli. Les liaisons téléphoniques, pratiquement coupées ne permettent pas d'obtenir de plus emples informations sur ces deux villes. Des habitants de Leon ont cependant déclaré par téléphone que les maquisards ont monté une offensive contre le poste de police et ont été mitraillés par l'aviation gouvernementale, ce qui a fait de nombreuses victimes dans les quartiers résidentiels. Une offensive semblable avait déjà été repoussée mercredi soir par l'aviation. Une grande partie du centre de la seconde était en flammes.

Cambodge: la situation alimentaire et sanitaire est «catastrophique»

PARIS (AFP) — La situation sanitaire et alimentaire de la population cambodgienne est catastrophique, et une aide internationale s'impose de « toute urgence », ont affirmé trois médecins français qui reviennent de ce pays.

Ces médecins, les Dr Jacques Belghiti, Jean-Yves Follezou et Richard Planells, ont lancé un véritable cri d'alarme hier, au cours d'une conférence de presse après un séjour de dix jours au Cambodge à l'invitation du ministère de la Santé de ce pays.

« Tout l'encadrement sanitaire du pays a disparu », ont-ils précisé. Il y avait 500 médecins en 1975. Il n'en reste plus que 40 recensés, mais 40 autres seraient dispersés dans le pays. Sur les 2,700 professionnels para-médicaux, il n'en reste que 200.

Actuellement, l'hôpital qui fonctionne le mieux, « L'hôpital du 7 janvier », à trois médecins, mais pas de chirurgien, ni matériel radiologique. Il n'y a qu'un seul pédiatre survivant dans le pays, semble-t-il. « Les antibiotiques manquent cruellement », ceux dont on dispose sont périmés depuis 1976. « Les gens meurent de maladies pourtant facilement curables », a commenté le Dr Follezou.

La malnutrition a entraîné de graves carences en vitamines, notamment A et B1, et protidiques, responsable de maladie de Kawshiorkor. Les dysenteries sont très répandues. Selon ces médecins, il est probable qu'il y ait des cas de choléra près de Phnom Penh, le Paludisme, la tuberculose sévissent, et les gangrènes ne sont pas rares, faute de soins. La peste, bubonique, cutanée et pulmonaire foudroyante, a été dépistée. Le charbon, qui décime le bétail, a atteint les hommes, car la population affamée consomme les animaux morts. Cette maladie, qui a disparu depuis 50 ans en France, n'avait jamais été vue « in situ » par ces médecins. Près de deux femmes sur trois sont frappées d'aménorrhée due aux traumatismes psychologiques essentiellement, le taux d'avortement est élevé, les grossesses rares.

Les besoins sont extrêmes au niveau de l'agriculture. Il faut de la semence de riz, car le temps des semailles approche, du matériel agricole et du bétail pour remplacer celui décimé ou détourné par les familles qui recherchent leur maison.

Au niveau médical, tout manque: les lits, à même le sol dans les hôpitaux, rendent les conditions d'hygiène très précaires. Selon ces médecins français, il faudrait avant tout des antibiotiques, des médicaments contre le palaudisme, des solutés injectables, du lait en poudre pour les enfants, du matériel de base chirurgical, radiologique et de laboratoire.

L'état des communications est tel qu'il pose un problème pour l'acheminement de toute aide. Mais déjà le ministre des Transports a donné son accord pour le transport aérien. De plus, 80,000 réfugiés cambodgiens en Thaïlande ont dû refluer récemment dans leur pays, dans des conditions dramatiques, ce qui a aggravé la situation, selon les trois médecins.

La famine menace les régions normalement riches du Cambodge, a déclaré d'autre part le secrétaire d'État adjoint américain pour les affaires asiatiques, M. Richard Holbrooke, devant une sous-commission spécialisée de la Chambre des représentants.

M. Holbrooke a indiqué que les récoltes n'avaient pas été achevées au début de l'année, que les semailles n'avaient été faites que partiellement et que les stocks de graines avaient été consommés par des réfugiés ou des combattants.

Les États-Unis et diverses organisations internationales de secours suivent de près la situation pour essayer d'y remédier.

Selon le secrétaire d'État adjoint, toute assistance au Cambodge doit être étendue sans discrimination aux différentes régions du pays, qu'elles soient contrôlées par les forces communes du Vietnam et du régime d'Heng Sarim ou par les résistants qui soutiennent l'ancien dirigeant Pol Pot. L'aide à la population doit également tenir compte des restrictions imposées à l'aide au Cambodge. Sur le plan politique, ajoute M. Holbrooke, les États-Unis restent prêts à soutenir toute initiative internationale pour mettre fin aux combats, mais ni le régime Heng Sarim soutenu par le Vietnam, ni le régime Pol Pot ne représente à leurs yeux les aspirations du peuple cambodgien.

Le Complément

UN SOUTIEN-GORGE NOUVEAU ET SENSATIONNEL

Revenez à la beauté naturelle et féminine après une mammectomie. Plus nécessaire de dévoiler votre opération. Ce nouveau soutien-gorge vous assurera une nouvelle façon d'entrevoir la vie et la sexualité, après une mammectomie. Demandez à votre "corsetière" de vous montrer ce nouveau soutien-gorge.

C. J. Grenier Ltée.
Montréal, Qué.

ONU: Rabat porte plainte contre l'«agression» d'Alger au Sahara

NATIONS UNIES (d'après AFP) — À la suite d'une deuxième attaque contre la ville de Tan-Tan par les forces du Front Polisario, le Maroc a demandé hier une réunion urgente du Conseil de sécurité pour examiner « les actes d'agression perpétrés par le gouvernement algérien contre le Maroc ».

Dans ce message, le Maroc accuse l'Algérie « d'avoir délibérément violé les principes de la charte (des Nations unies) par le recours et par l'emploi de la force contre l'intégrité territoriale de l'État marocain ».

Ne citant pas l'opération contre Tan-Tan, la lettre adressée au président du conseil, M. Oleg Troyanovsky (URSS), fait état de deux attaques. La première s'est produite, dans la nuit du 31 mai au 1er juin. « Contre une colonne des forces armées royales marocaines alors qu'elle circulait paisiblement entre la ville de Tan Tan et celle de Tarfaya, situées à l'intérieur du territoire sous souveraineté marocaine depuis des temps immémoriaux ». Elle a fait, selon le document, 20 morts et une dizaine de blessés. La seconde attaque a été dirigée contre « la ville d'Assa, située elle aussi dans la partie sud du territoire marocain, entraînant plusieurs morts, dont six civils ».

« Ces agressions caractérisées, dit la lettre marocaine, ont été menées et dirigées par des forces prenant leur point de départ sur le territoire algérien voisin, où elles sont retournées une fois leur forfait accompli ».

« Le Maroc continuera d'exercer son droit naturel de légitime défense et poursuivra ses agresseurs sur et hors de son territoire, mais tient à réaffirmer sa volonté de paix et sa détermination de ne rien entreprendre, au delà de l'exercice de son droit naturel de légitime défense, qui puisse compromettre ou mettre en danger la sécurité et la paix internationales, » affirme le message.

« Le Maroc demande au Conseil de sécurité de prendre d'urgence toutes les mesures efficaces en vue d'écarter les menaces évidentes ainsi faites à la paix et réprimer les actes d'agression dont il est l'objet ».

L'attaque déclenchée mercredi par les forces du Polisario contre la ville de Tan-Tan dans le sud marocain a été confirmée hier de source proche du gouvernement marocain. On déclare toutefois que « les assaillants ont été repoussés ».

L'attaque aurait débuté à l'aube et se serait poursuivie jusqu'en début d'après-midi. Il ne semble pas que les assaillants aient réussi à pénétrer dans l'enceinte même de la ville comme ils l'avaient fait lors de la première attaque du 28 janvier au cours de laquelle ils s'étaient infiltrés dans certains quartiers périphériques.

Les éléments du Polisario auraient surtout pilonné Tan-Tan au mortier et au canon.

Le Polisario aurait engagé dans cette attaque quelque six cents hommes montés à bord d'une soixantaine de véhicules. Tentant d'intervenir pour couper la retraite à l'ennemi, l'aviation marocaine aurait été fortement gênée par des vents de sable. L'attaque a également été dirigée contre le port en construction, distant d'une vingtaine de kilomètres, apprend-on de source informée à Rabat. L'action contre le port aurait duré de 7 à 9 heures du matin. Elle n'aurait pas fait de victimes et très peu de dégâts.

Le roi Hassan II avait fait savoir le 6 juin dernier qu'il avait donné l'« ordre écrit » à ses troupes d'exercer un « droit de suite » pour protéger le Maroc des attaques perpétrées contre son territoire. Il avait fait sa déclaration au lendemain d'une incursion du Polisario contre la petite cité d'Assan, 18,000 habitants, dans la région de Goulimine. Assa se trouve comme Tan-Tan, remarque-t-on, à l'intérieur des frontières « internationalement reconnues » du Maroc, autrement dit hors des zones contestées du Sahara occidental. Considérant qu'elle se trouvait directement visée, l'Algérie avait vivement réagi à la suite des déclarations du souverain marocain.

Autonomie: Israël mécontent de la médiation US

JÉRUSALEM (d'après Reuter et AFP) — M. Yosef Burg, chef de la délégation israélienne aux négociations d'Alexandrie sur l'autonomie palestinienne, et M. Samuel Lewis, ambassadeur des États-Unis en Israël, se sont rencontrés, hier à Jérusalem, et ont notamment évoqué l'état de ces négociations et le rôle joué par les États-Unis, dénoncé par la presse israélienne comme « partial » et favorable aux Égyptiens.

« J'ai exprimé l'opinion que la délégation américaine était restée peu active au cours de ces entretiens », a dit M. Burg, ministre israélien de l'intérieur, ajoutant qu'il n'existait aucune divergence de vues importante entre Israël et les États-Unis. M. Lewis s'est refusé à tout commentaire.

Les membres de la délégation israélienne, seraient, dit-on, irrités par l'attitude des Américains.

Les Israéliens s'attendaient que les Américains agissent comme médiateurs, écrit Maariv, « mais au lieu de cela, les négociateurs israéliens se sont trouvés face à une équipe Le Caire-Washington, les Américains étant souvent plus agressifs que les Égyptiens. »

M. Yitzhak Rabin, ancien premier ministre israélien, écrit pour sa part dans Yediot Aharont: « Ce qui est ressorti de ces pourparlers à Alexandrie est la coordination étroite Le Caire-Washington ». « Apparemment les Américains voudraient prouver à l'Arabie saoudite, et même aux membres du front de la fermeté comme la Syrie que ce sont les États-Unis qui mènent la lutte pour une entité palestinienne », ajoute-t-il.

Les négociations d'Alexandrie n'ont abouti à aucun résultat concret, pas même sur les questions de procédure. Beaucoup d'observateurs ne s'attendent pas à des progrès avant l'arrivée de l'émissaire spécial américain, M. Robert Strauss, au début du mois prochain, pour se joindre aux négociations.

Par ailleurs, le député Zalman Shoval, chef du groupe parlementaire travailliste, a demandé hier au président de la Knesseth Yitzhak Shamir de convoquer le ministre Ariel Sharon devant la commission des règlements intérieurs, après les excès verbaux de la séance de mercredi.

M. Shoval voudrait que le ministre de l'Agriculture précise sa pensée au sujet de ceux qu'il a traités de « cinquième colonne ». M. Sharon s'était refusé mercredi à répondre au député Ouri Averni (Shelli, gauche sioniste), qui lui avait demandé à plusieurs reprises de qui il voulait parler.

M. Sharon a cependant répondu hier à la radio israélienne, en accusant ouvertement les travaillistes: « l'opposition travailliste est prête à tout, et même à nuire à la sécurité d'Israël, pour revenir au pouvoir ».

Ces accusations, et la séparation — arbitraire aux yeux de tous les députés de l'opposition, et antidémocratique — des motions qui étaient présentées, sur le point de peuplement d'Eilon Moreh, en « sionistes » et « antisionistes », ont profondément choqué une grande partie de l'opinion publique, pour laquelle les implantations ne sont pas une condition absolue du sionisme. Tout ce secteur de l'opinion est d'accord pour estimer que, si les séances de la Knesseth ne sont pas généralement un modèle d'ordre et de correction, les débordements verbaux de mercredi ont été la conséquence directe de l'attitude de M. Sharon — à commencer par l'air de mépris sante ironie qu'il adopta tout du long — et sa propre violence.

De la Scandinavie:

une occasion commerciale sans précédent

Nous sommes à la recherche d'agents intéressés à produire ET vendre des produits de consommation de qualité à des compagnies, détaillants, avocats, médecins, dentistes, marchands d'automobiles, commis voyageurs, résidants...la liste des clients en perspective pour les produits en cause est interminable. La répétition des commandes est chose certaine. Et en pratique, il n'y a aucune concurrence.
Ces marchandises de qualité peuvent être produites rapidement et facilement dans votre bureau ou votre propre résidence, à l'aide d'un appareil ayant à peu près la taille d'une machine à écrire électrique. Une installation complète coûte environ $2,500.00. Ce serait là votre seul investissement. C'est là une occasion exceptionnelle de mettre sur pied votre propre entreprise rentable. Notre agent général sera toujours à votre service pour vous fournir de l'aide, des conseils et des idées. Tous les détails, accompagnés d'échantillons, vous seront envoyés par courrier aérien sur réception de votre demande. Si vous décidez alors de vous lancer en affaires, vous serez invité à assister à une démonstration organisée prochainement par notre Directeur des ventes français dans une grande ville de votre région.

Veuillez envoyer votre demande à:

Dansk Sigarant A/S

Lupinvej 12, B.P. 48
2670 Greve Strand
DANEMARK

9-1F.620

Un «faucon» au cabinet Botha

Pretoria renonce à la censure de la presse

LE CAP (AFP) — Le premier ministre sud-africain, M. Pieter Botha a renoncé hier aux points controversés d'un projet de loi qui, à l'origine, interdisait à la presse de rendre compte des cas de corruption dans l'administration. Il a accepté de donner un « sursis » aux journalistes à condition qu'ils se conduisent de façon « responsable ».

Cette décision inattendue a coïncidée avec l'annonce par M. Botha de son premier remaniement ministériel important, qui voit en particulier le départ du cabinet de M. Jimmy Kruger, ministre de la Police, de la justice et des prisons, dont le nom est attaché à la controverse sur la mort en détention du dirigeant noir Steve Biko, et l'entrée au gouvernement du dirigeant ultraconservateur Andries Treurnicht, nommé ministre des travaux publics, des statistiques et du tourisme.

La concession majeure de M. Botha à l'égard de la presse a surpris: la veille seulement, le projet de loi controversé avait refait surface au Parlement et contenait toujours la clause qui avait provoqué un tollé de protestations en Afrique du Sud.

« C'est un retour à la normale en ce qui nous concerne », a déclaré un journaliste politique sud-africain. Ainsi, les journaux pourront continuer, comme ils l'ont fait de façon décisive dans le scandale de l'information, à rapporter librement sur les cas de corruption.

Les modifications apportées au projet de loi suppriment la clause qui obligeait les journaux à transmettre avant publication à un avocat général nommé par le président toute information de corruption ou de mauvaise administration de fonds publics. Celui-ci, après enquête, devait décider de la publication ou non de l'information.

M. Botha a espéré que la presse jouerait un « rôle responsable » à cet égard en raison de « l'agression contre l'Afrique du Sud ».

L'annonce du projet de loi avait entraîné l'opposition de toute la presse, y compris celle de langue afrikaans, et de plusieurs mouvements progouvernementaux.

Le remaniement ministériel annoncé d'autre part par M. Botha n'indique pas de changement d'orientation de son cabinet, mais amène d'importants changements de personnalités. Le départ de M. Kruger sera sûrement salué par les Noirs pour qui il représentait un symbole de répression. Son ministère a été partagé en deux. L'entrée de M. Treurnicht, baptisé « Dr Non » par la presse en raison de son opposition à tout changement, les inquiétera par contre.

36 survivants de Bangui seraient détenus au Zaïre

PARIS (Reuter) — Le Mouvement national congolais Lumumba (Parti d'opposition zaïrois en exil) affirme dans un communiqué publié hier à Paris que « trente-six écoliers survivants des massacres d'enfants en Centrafrique, en avril » se trouveraient dans le « camp de concentration d'Ekafela, » dans le nord-est du Zaïre non loin de Mbankdaka sur la frontière congolaise.

C'est dans le but, indique le communiqué, de « faciliter la tâche, si difficile, des membres de la commission d'enquête africaine, » mise sur pied lors du sommet franco-africain de Kigali, le mois dernier, et arrivée hier à Bangui, que le MNC divulgue cette information.

« Ces écoliers survivants ont discrètement été transférés (dans ce camp) depuis la divulgation des massacres d'enfants par Amnesty International, » déclare le communiqué. Il suggère par ailleurs aux cinq membres de la délégation, conduite par un juriste sénégalais, de se rendre au camp d'Ekafela, et d'enquêter auprès du président Mobutu sur les événements de Bangui.

Des étudiants centrafricains résidant à Paris avaient affirmé que les premières manifestations d'étudiants et de lycéens, en janvier dernier à Bangui, avaient été réprimées par la garde impériale de l'empereur Bokassa, aidée par des éléments de l'armée zaïroise.

Démenti officiellement à Bangui et à Kinshasa, cette accusation a été reprise la semaine dernière à Paris par l'ancien premier ministre centrafricain, passé à l'opposition, M. Ange Patasse. Celui-ci se trouvait sur place au moment des événements.

France: la peine de mort en question

PARIS (AFP) — Pour la première fois depuis le débat historique de 1908, la commission des lois de l'Assemblée nationale française s'est prononcée hier matin pour le principe de l'abolition de la peine de mort, mais cette décision n'aura force de loi que lorsqu'elle aura été adoptée en séance plénière dans les deux Chambres du Parlement.

M. Philippe Séguin, député RPR (gaulliste), rapporteur de ce projet de loi, a déclaré qu'il comptait présenter en séance publique au Parlement une solution qui consisterait à substituer à la peine capitale une peine de 20 ans de prison à l'issue de laquelle un nouveau « procès » pourrait permettre à une cour d'assises de décider de la réinsertion du condamné dans la vie civile.

En 1908, les trois cinquièmes des députés français avaient refusé de mettre fin à l'usage de la guillottine. Mais, l'opinion publique et parlementaire a depuis considérablement évolué.

Jusqu'en 1950, le nombre des exécutions s'élevait à 15 par an environ. Depuis 1952, il n'y a eu en moyenne qu'une exécution capitale par an et depuis 1974, trois condamnés ont été exécutés et quatre ont été grâciés.

Enfin, les sondages d'opinion indiquent que les partisans de la peine de mort représentaient 67 pour cent des Français en 1977, mais seulement 43 pour cent en février 1979.



VACANCES '79

Nos lecteurs dont l'abonnement est payé d'avance peuvent faire suivre leur journal durant les vacances à l'intérieur du Canada sans frais additionnels.
Pour ceux qui paient à la semaine au porteur ou qui achètent LE DEVOIR au numéro, les tarifs d'abonnements-vacances sont les suivants:

2 semaines CANADA: **$4.00**
ÉTATS-UNIS: **$5.00**

À ces tarifs, ajouter $1.50 pour chaque semaine supplémentaire.

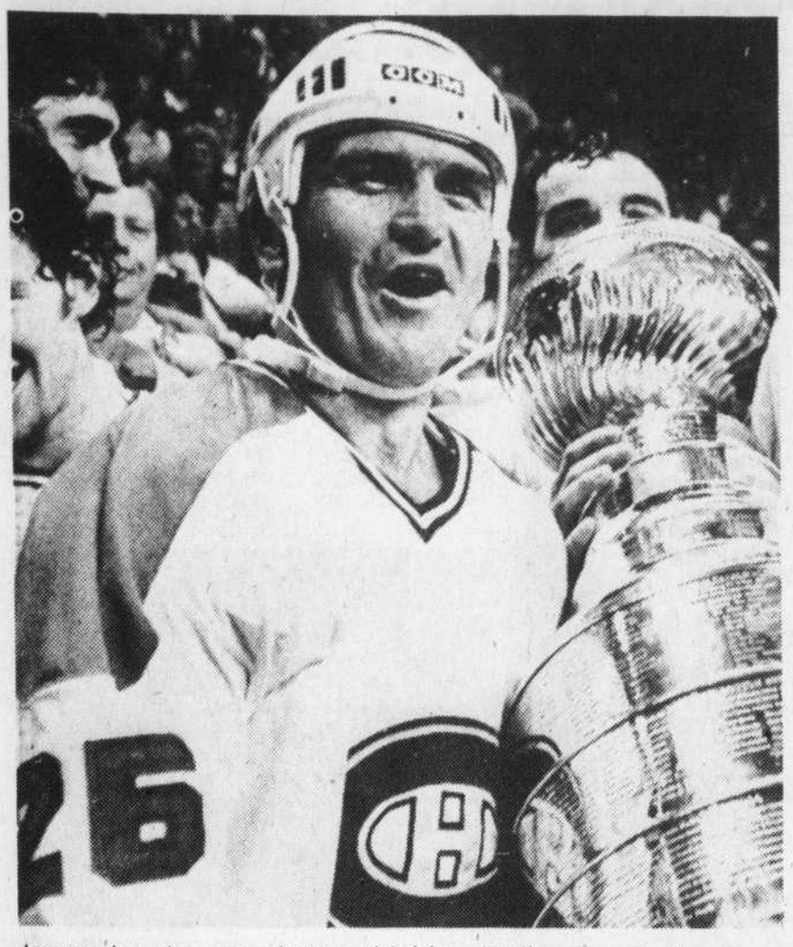
Je paie mon abonnement au porteur à chaque semaine ☐
Mon abonnement est payé d'avance ☐
Je le reçois par porteur ☐ Je le reçois par la poste ☐

Nom .....
Adresse actuelle .....
.....
Adresse de vacances .....
.....
à compter du .....
reprise le .....

**S.V.P. remplir ce coupon et l'adresser à:
LE DEVOIR, C.P. 6033, Montréal H3C 3C9, P.Q.
(service du tirage)**

SPORTS

Lemaire annoncera aujourd'hui son départ pour la Suisse



Jacques Lemaire a sans doute participé à sa dernière conquête de la Coupe Stanley le mois dernier.

Le joueur de centre Jacques Lemaire annoncera aujourd'hui ses projets d'avenir au cours d'une conférence de presse qui aura lieu à la brasserie de son ami Henri Richard. Lemaire a rencontré hier le directeur-gérant et vice-président du Canadien de Montréal, Irving Grundman, et celui-ci aurait réitéré son offre d'un contrat de trois saisons d'un montant global de $675,000.

Tout laisse croire que le vétéran aujourd'hui âgé de 34 ans annoncera qu'il quitte l'organisation du Canadien au sein de laquelle il a brillé au cours des 12 dernières saisons. Depuis plusieurs semaines déjà, les médias ont fait état du passage de Lemaire à l'équipe helvétique de Sierre où il serait à la fois directeur-gérant, entraîneur et joueur. Lemaire a d'ailleurs reçu une offre extrêmement intéressante et il aurait finalement accepté de poursuivre sa carrière en Suisse, où il n'aurait pas à subir la pression exercée sur tout joueur qui endosse l'uniforme tricolore.

Mais Lemaire n'a pu confirmer son départ plus tôt depuis que Grundman a exigé qu'il honore son contrat auquel est encore rattaché une année d'option. Grundman aurait indiqué à Lemaire ainsi qu'à son agent d'affaires Paul Addison qu'il entend faire respecter son contrat et qu'il n'était pas question d'accepter une somme d'argent contre la libération du numéro 25.

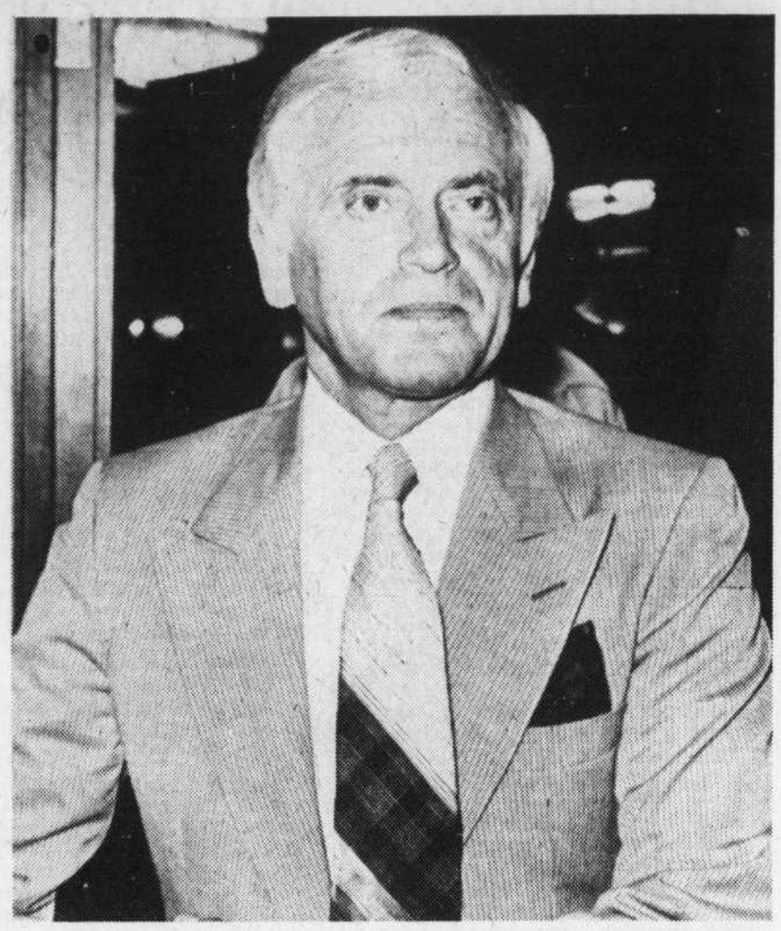
Si Lemaire quitte l'organisation du Canadien, cela ne veut pas dire nécessairement qu'il jouera la saison prochaine en Suisse. En effet, Lemaire devra attendre une année entière avant d'obtenir son statut d'agent libre, ce que lui refuserait le Canadien.

Ainsi Lemaire pourrait-il au mieux se limiter au double rôle de directeur-gérant et d'entraîneur durant la première année de son contrat de trois ans avec l'équipe suisse. Tout laisse croire en effet que Lemaire a joué son dernier match dans l'uniforme bleu-blanc-rouge et qu'il serait prêt à sacrifier une année plutôt que de jouer une dernière saison à Montréal.

Lemaire a longuement réfléchi avant de prendre une décision, et il s'est rendu en Suisse à deux reprises pour discuter avec les dirigeants helvétiques des conditions de travail. La saison de hockey est évidemment beaucoup plus courte en Suisse, le camp d'entraînement commençant en août et la saison se termine début février.

Sa femme s'était opposée au projet au début des négociations, mais elle a changé d'idée depuis. Comme son mari, elle croit qu'il s'agit là d'un défi intéressant et que leurs enfants pourraient profiter au maximum d'un séjour prolongé en Europe où ils passeraient presque toute l'année scolaire. La famille Lemaire ne couperait pas les ponts avec le Québec pour autant puisqu'ils seraient de retour au pays dès le mois de février. Et, ce qui importe énormément, Jacques Lemaire n'aurait à disputer qu'une quarantaine de parties dans des conditions beaucoup plus faciles que dans la Ligue nationale où les voyages, notamment, épuisent davantage les athlètes que les matchs et les périodes d'entraînement.

Lemaire a toujours prétendu qu'il prendrait sa retraite s'il n'était plus en mesure d'aider le Canadien, ce qui témoigne d'une certaine ouverture d'esprit... et peut-être aussi d'un esprit d'aventure. Lemaire demeure évidemment l'un des meilleurs centres de la LNH mais il croit que l'offre de la Suisse est une occasion qui ne se représentera pas et qu'il doit la saisir, quoi qu'il advienne.



Le directeur-gérant Irving Grundman a indiqué hier que Jacques Lemaire pourrait jouer en Suisse dès cette année si le Canadien le suspendait.

Elias Sosa brille en relève à Bill Lee

Tony Perez permet aux Expos de vaincre les Braves 4 à 3

par Richard Milo

Tony Perez vieillit bien, tellement bien, en fait, qu'il a donné quelques cheveux blancs au perdant Gene Garber, hier, en produisant le premier d'une remontée de trois points des Expos, en huitième, pour aider l'équipe à remporter 4 à 3 une 20e victoire en 23 parties au Stade olympique.

Les Expos tiraient de l'arrière, 3-1, Rodney Scott occupait le troisième but en vertu d'un simple et André Dawson le deuxième but en vertu d'un double contre le débutant Buddy Solomon lorsque Perez s'est amené au marbre pour frapper son troisième simple de la soirée et produire son deuxième point malgré Garber (3-8).

Malgré Garber, en effet, puisque le releveur des Braves a effectué un excellent tir, une balle tombante à l'intérieur, pour briser le bâton de Perez qui a quand même trouvé le moyen de déposer la balle au champ droit et ainsi réduire la marge à un point. Gary Carter a ensuite suivi avec un double de deux points pour infliger aux Braves une troisième défaite d'affilée face aux Expos.

« Le lanceur était parfait. J'ai tout simplement été chanceux de réussir un coup sûr, a dit Perez, modestement, après que le gérant Dick Williams eut vanté, avec raison, ses talents.

« Il y a maintenant 14 ans que Perez joue au baseball majeur, et il n'a toujours pas oublié l'art de faire marquer des points, a lancé Williams, en réponse à un journaliste d'Atlanta.

Il faut préciser, bien sûr, qu'on a perdu l'habitude, à Atlanta, de voir un joueur frapper en temps opportun, même quand le lanceur adverse, tel Bill Lee, hier, n'est pas au meilleur de sa forme ».

En vérité, Lee a lancé un très mauvais match, manquant de contrôle durant les sept manches qu'il a oeuvrées et au cours desquelles il a alloué l'impressionnant total de 11 coups sûrs. Il a aussi commis une erreur comme seul les Braves d'Atlanta peuvent en faire, effectuant un tir erratique au premier but Perez à la suite d'un coup de Jerry Royster, et à la suite duquel le lanceur Buddy Solomon a brisé une égalité de 1-1, en septième, marquant un deuxième but.

« Ce n'était pas ma soirée. Probablement parce que je n'ai pas eu l'occasion de bien me réchauffer depuis mon dernier départ, à Cincinnati, puisqu'il pleut trop souvent...

Quoiqu'il en soit, le releveur Kline Sosa a terminé le match de brillante façon, retirant les six derniers frappeurs des Braves, aidé par un beau catch de Perez en neuvième, et un autre de Gary Carter, pour mettre fin au match.

De beaux jeux définitife qui ont alors fait oublier aux partisant de l'équipe le très mauvais jeu de Lee, sur lequel Dick Williams aurait donné deux erreurs au lieu d'une, s'il avait été marqueur officiel. Lee n'aurait pu mieux faire, hier pour donner la frousse à Williams qui l'avait vu, précédemment, éprouvé beaucoup d'ennuis à lancer sur le marbre, même s'il n'a concédé aucun but sur balles.

Comme quoi il ne faut donc pas se fier constamment aux statistiques officielles, ce que le gérant Bob Cox a eu tôt fait de rappeler, à son bureau, en essayant d'expliquer la défaite.

« On aurait dû marquer plus de pointe entre Lee, a-t-il dit. On a manqué d'opportunisme au bâton, notamment en deuxième alors qu'on a compté qu'un seul point à la suite de quatre coups sûrs.

« C'est d'ailleurs pourquoi j'ai demandé à Bruce Benedict, qui frappe au huitième rang du rôle, de s'élancer avec un compte de trois balles et aucune prise, avec des coureurs au deuxième et au premier, en sixième. »

Pepe Frias a été le meilleur des Braves, hier, réussissant trois coups sûrs, dont un solide double, en quatre présences au marbre. C'est à dire aurant de coups sûrs que Perez, à la différence, cependant, que le vétéran des Expos a maintenant produit 16 points à ses 19 derniers matchs, et qu'il a réussi, hier à lancer les Expos sur le chemin de la victoire en brisant son bâton contre un bon tir de Garber. Tout le contraire de Frias qui a fait face, lui, à un Bill Lee qui ne l'avait pas du tout et qui doit remercier sa bonne étoile, aujourd'hui, de ne pas avoir subi sa quatrième défaite de l'année.

En l'emportant, les Expos ont augmenté à une partie leur avance en tête sur les Cards de Saint-Louis, inactifs hier.

ÉCHOS... Les Expos avaient pensé fêter la Saint-Jean en faisant un feu d'artifices au stade, le 23 ou 24 juin. Mais les normes de sécurité l'interdisent, les Expos devront trouver une autre façon de célébrer la Saint-Jean en compagnie des partisans de l'équipe contre les Phillies de Philadelphie... à Atlanta, on estime que le joueur le plus susceptible d'être échangé par les Braves, avant que minuit ne sonne, aujourd'hui, seraie le voltigeur de centre Rowland Office. Excellent en défensive, Office ne veut plus jouer à Atlanta où le gérant Bob Cox ne l'a d'ailleurs envoyé au bâton qu'à 69 reprises depuis le début de la saison... Les Expos entreprennent ce soir une série de trois parties contre les Astros de Houston. Scott Sanderson (4-4) sera opposé à Joaquin Andujar (5-4)...

Expos (4)	ab	p	cs	pp	Braves (3)	ab	p	cs	pp
Royster 3b	4	1	0	0	Cromart cg	3	0	0	0
Mtthhs,cd	5	0	1	0	RScott, 2b	3	1	1	0
Horner, 1b	4	0	1	1	Dawson, cc	4	2	2	0
Buarghs, cg	4	0	2	0	Perez, 1b	4	1	3	2
Bonnell, cc	4	0	2	0	Carter, r	3	0	1	2
Hubbab, 2b	4	0	2	0	Valentin, cd	4	0	0	0
Frias, ac	4	0	3	1	Parrish, 3b	3	0	1	0
Benedict, a	4	0	1	0	Speier, ac	4	0	1	0
Garber, l	0	0	0	0	Blee, l	2	0	1	0
Solomon, l	3	1	1	0	White, fu	1	0	0	0
Molan, r	1	0	0	0	Sosa, l	1	0	0	0
Total	37	3	11	2	Total	32	4	10	4

Atlanta 010 000 200—3
Montréal 100 000 03x—4

E—B Bee. DJ—Atlanta 1. LSB—Atlanta 8, Montréal 8. 2b—Parrish, Frias, Solomon, Dawson, Carter. S—Dawson, Bonnell, Cromartie, Royster.

Atlanta	ml	cs	p	pm	bb	rb
Solomon	7	7	3	3	2	2
Garber P, 3-8	1	3	1	1	1	0
Montréal						
BLee	7	11	3	2	0	0
Sosa G, 3-3	2	0	0	0	0	0

Solomon a lancé - deux frappeurs en huitième. T—2:15. A—12,895.

Bowman veut réveiller les Sabres

BUFFALO, N.Y. (AP) — Le nouveau directeur-gérant des Sabres de Buffalo, Scotty Bowman, a indiqué que son premier objectif était de s'assurer que l'équipe jouera au mieux de ses possibilités la saison prochaine.

« Je crois qu'il faut gratter juste un peu pour que tous les joueurs jouent comme ils le devraient, a dit Bowman au cours de sa première conférence de presse à Buffalo. Nous possédons une équipe qui a de très bons éléments et notre but est de faire en sorte que tous les joueurs jouent comme ils en sont capables. »

Bowman, qui a dirigé le Canadien de Montréal à une quatrième Coupe Stanley consécutive le mois dernier et à une cinquième en huit ans à la barre du Tricolore, a indiqué que le choix de l'entraîneur n'avait pas encore été arrêté et qu'une décision finale ne serait pas annoncée avant le week-end.

L'actuel entraîneur des Maple Leafs de Toronto, Roger Neilson, a confirmé durant les assises de la LNH que le poste d'instructeur des Sabres lui avait été offert par Bowman, un ami de longue date.

La candidature de Bill Inglis, qui a succédé à Marcel Pronovost lorsque celui-ci a été congédié en décembre dernier, pourrait également être retenue. Inglis aurait toutefois reçu une offre de l'organisation des Flyers de Philadelphie. Enfin Bowman n'écarte pas la possibilité qu'il dirige lui-même l'équipe s'il ne parvenait pas à embaucher l'entraîneur de son choix. Bowman a par ailleurs dit qu'un entraîneur-adjoint pourrait également être embauché, comme cela existe déjà chez certaines équipes.

Bowman a profité de la conférence de presse pour annoncer la nomination de John Anderson au poste de directeur général adjoint.

Au parc Kirwin, à Côte Saint-Luc

Steve Rogers enseigne l'art de lancer

(par Richard Milo) — Steve Rogers a toutes les qualités: auteur d'une fiche de 79 victoires en carrière et d'un dossier de six gains contre trois échecs, en 1979, voilà que Rogers, un diplômé en génie pétrolier de Tulsa, a accepté ces jours derniers d'enseigner l'art de lancer à des jeunes...

Rogers fera en effet partie d'un groupe de 11 instructeurs, dont quatre autres Expos, qui prodigueront leurs conseils à une école de baseball que dirige l'ancien lanceur de pratique des Expos, John Elias.

En plus de Rogers, Gary Carter, Dave Cash — s'il est toujours avec le club — Dan Schatzeder et Larry Parrish contribueront au succès de cette école dont les cours seront dispensés en trois sessions, au Parc Kirwin, de Côte-Saint-Luc, du 9 au 13 juillet, du 30 juillet au 3 août et du 27 au 31 août.

Ils se joindront aux instructeurs Elias, Steve Oleschuk, dépisteur des Pirates, Chuck Poxon, Raymond Daviault, qui a joué avec les Mets, Dave Dubeau et Brent Pearce, dépisteur des Expos.

« Rogers est un excellent professeur. Il faut voir l'attention qu'il obtient de ses élèves pour comprendre qu'il est apprécié, de dire Elias. Tous l'ont écouté religieusement, l'an dernier ».

Elias, qui a lui-même lancé pendant quelques saisons dans les Ligues mineures, dirige cette école depuis déjà sept ans. Tous les jeunes de 8 à 17 ans qui s'y inscrivent profitent des conseils d'instructeurs qualifiés sur les quatre terrains de baseball alors mis à leur disposition.

« En fait, le principe est simple, de préciser Elias. Il s'agit de fournir aux jeunes le meilleur enseignement possible tout en leur permettant de s'amuser avec leurs amis, sous surveillance.

« Croyez-moi: il n'y a pas un élève qui ne soit fatigué, à la fin d'une journée, après avoir été invité à mettre en pratique les conseils qu'on leur donnent, d'abord lors d'exercices spéciaux, et ensuite en jouant des matchs. Il y a aussi projections de films entre les séances d'entraînement.

Elias n'a pas précisé, cependant, si Rogers effectuera quelques tirs aux plus vieux... (Pour plus de renseignements, 482-5695).

Le contrat de Dattilio prolongé

SHERBROOKE (CP) — Les Alouettes de Montréal, de la Ligue canadienne de football, ont prolongé le contrat du quart-arrière canadien Gerry Dattilio jusqu'en 1981.

Âgé de 25 ans, Dattilio, natif de Montréal, a joué son football collégial à l'Université Northern Colorado. L'année dernière, il a commencé trois parties au poste quart, en plus de participer à sept autres matches à cette position. Il a alors complété 78 des 142 passes qu'il a tentées, pour des gains de 1,120 verges.

Lors du premier match présaison des Alouettes, mardi dernier au Stade olympique, Dattilio a impressionné tout le monde en lançant deux passes de touché à Bob Gaddis en 15 minutes de jeu. Dattillio fait la lutte à la recrue Ron Calcagni et au vétéran Joe Barnes pour le poste de quart-arrière attitré de l'équipe.

Barnes est actuellement considéré comme le quart numéro un de l'équipe, suivi de Dattilio et de Calcagni, tous deux sur un pied d'égalité.

■

TOLEDO, (AP) — Cinq joueurs ont roulé des 70, un sous la normale, et partage le premier rang hier, à l'ouverture de l'Omnium des USA. Un Raccourci inusité pris par Lou Hinkle lui a permis de rejoindre Andy Bean, Lou Graham, Keith Fergus et Tom Purtzer au premier rang.

Tom Weiskoff, Jerry Pate, Larry Nelson, Dan Quigley, Bob Murphy, Jim Colbert, Bill Rogers et le champion amateur John Cook, qui a calé des birdies sur trois des cinq dernières allées, affichaient des 71.

Tom Watson et son prédécesseur Jack Nicklaus ont été loin d'égaler ces performances. Nicklaus a terminé avec un double bogey pour un 74 et Watson y est allé de trois bogeys sur les cinq dernières allées pour un total de 75.

Lee Trevino, le champion actuel Andy North, le champion des Maitres Fuzzy Zoeller et le vainqueur de la PGA John Mahaffey ont dû se contenter de 77 sous la chaude température avec vents.

Hubert Green et Landy Wadkins ont présenté respectivement des fiches de 74 et 73, tandis que Arnold Palmer roulait un 76, de même que Ray Floyd. Le Sud-Africain Gary Player a réussi un 73 et Hale Irwin, un 74.

■

DÉTROIT — À son arrivée à Détroit, Sparky Anderson, le nouveau gérant des Tigers, a prédit que son club participera à la Série mondiale du baseball, mais a omis de préciser en quelle année. L'ancien gérant des Reds de Cincinnati, qui a conduit son équipe à quatre séries mondiales, dont deux fois avec succès, est arrivé mardi à Détroit pour prendre la barre des Tigers en remplacement de Les Moss. Anderson a indiqué qu'il sera en uniforme ce soir, lors du match contre Seattle, mais ajouté que l'instructeur Dick Tracewski fera le plus gros du travail. Avec Tracewski, comme gérant par interim, les Tigers ont remporté deux victoires.

■

LONDRES — Les rencontres de deuxième ronde des simples messieurs du tournoi de tennis sur gazon du Queen's club se sont poursuivis à Londres et l'Américain Ferdi Taygan a causé une certaine surprise en éliminant l'Argentin Jose Luis Clerc par 6-2 et 6-3. Par ailleurs, l'Américain Brian Gottfried a vaincu l'Australien Ross Case par 6-4 et 7-5; l'Américain John McEnroe a eu raison de l'Australien John James par 3-6, 6-3 et 6-2; l'Américain Bob Lutz a battu l'Australien John Alexander par 6-2 et 7-6; l'Américain Roscoe Tanner a éliminé l'Australien Phil Dent par 6-3 et 6-3 et le Britannique Richard Lewis a sorti l'Américain Tom Gullikson par 7-6 et 6-4.

■

NEW YORK — Le Polonais Wojtek Fibak, l'Australien John Alexander et le Mexicain Raul Ramirez ont fait parvenir leur inscription aux organisateurs du tournoi invitation de Forest Hills, doté d'une bourse de $300,000, qui aura lieu du 9 au 15 juillet à New York. Ces trois joueurs y retrouveront entre autres les Américains John McEnroe, Eddie Dibbs, Harold Solomon et Vitas Gerulaitis, champion de l'an dernier.

■

CHICHESTER, Angleterre — Le tournoi de tennis féminin sur gazon de Chichester s'est poursuivi hier par les derniers matches de première ronde qui avaient été retardés à cause du mauvais temps. L'ancienne championne de Wimbledon, l'Australienne Evonne Goolagong, a atteint le deuxième tour en éliminant l'Américaine Barbara Potter par 6-3 et 6-1. Parmi les autres gagnantes de la matinée, on trouve les Sud-Africaines Brigitte Cuypers et Tanya Harford ainsi que les Américaines Lea Antonopolis et Kate Latham.

BASEBALL

Ligue Nationale

Mercredi

Montréal 4, Atlanta 1
Los Angeles 9, St-Louis 8
Houston 4, Philadelphie 2
Cincinnati 4, New York 1
San Diego 3, Pittaburgh 2
Chicago 3, San Francisco 2

Hier

Atlanta à Montréal
Pittsburgh à San Diego
Chicago à San Francisco

Aujourd'hui
Lanceurs prévus

Houston, Andujar (5-4) à Montréal, Sanderson (4-4), 19 h 35
Atlanta, Niekro (7-9) à New York, Swan (6-4), 20 h 05
Cincinnati, Seaver (3-5) à Philadelphie, Christenson (1-3), 20 h 05
Chicago, Reuschel (5-5) à San Diego, Rasmussen (3-6), 22 h
Pittsburgh, Blyleven (2-2) à Los Angeles, Sutton (6-6), 22 h 30
St-Louis, Vuckovich (6-3) à San Francisco, Nastu (2-4), 22 h 35

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	pb	cs	moy.
Brock, StL	144	53	.368
Winfield, SD	244	86	.352
Rose, Pha	236	83	.352
Murphy, Atl	141	49	.348
Hendrick, StL	196	67	.342
Mazzilli, NY	217	74	.341
Templeton, StL	232	77	.332
Foster, Cin	201	66	.328

LIGUE NATIONALE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
MONTRÉAL	34	22	.607	—
ST-LOUIS	32	23	.582	1
PHILADELPHIE	32	28	.533	3½
PITTSBURGH	28	27	.519	5
CHICAGO	26	29	.473	7
NEW YORK	23	23	.411	10½
Section Ouest				
HOUSTON	37	27	.578	—
CINCINNATI	34	27	.557	1½
SAN FRANCISCO	30	22	.484	6
LOS ANGELES	30	34	.469	7
SAN DIEGO	29	35	.453	8
ATLANTA	23	39	.361	13½

BASEBALL

Ligue Américaine

Mercredi

Toronto 9-2, Californie 8-10
Cleveland 6, Oakland 4
Detroit 7, Seattle 3
Baltimore 8, Chicago 7
Minnesota 8, New York 7
Boston 11, Kansas City 3
Milwaukee 5, Texas 4

Hier

Californie 10, Toronto 2
Cleveland 2, Oakland 1
Seattle 3, Détroit 2
Minnesota 4, New York 2
Milwaukee 6, Texas 2

Aujourd'hui
Lanceurs prévus

Oakland, Johnson (2-8) à Toronto, Underwood (0-9), 19 h 30
Seattle, Jones (1-6) à Cleveland, Waits (8-4p, 19 h 35
Californie, Barr (3-1) à Detroit, Rozema (3-3), 20 h
Kansas City, Splittorff (8-5) à Milwaukee, Caldwell (6-5), 20 h 30
Boston, Torrez (6-3) à Chicago, Barrios (6-3), 20 h 30
Baltimore, Martinez (9-2) au Minnesota, Hartzell (3-4), 20 h 30.
New York, Figueroa (3-5) au Texas, Matlack (3-3), 20 h 35.

LIGUE AMÉRICAINE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
BALTIMORE	39	22	.639	—
BOSTON	27	22	.627	1
MILWAUKEE	34	29	.540	6½
NEW YORK	33	29	.532	7½
DÉTROIT	29	27	.518	8½
CLEVELAND	30	30	.500	8½
TORONTO	18	46	.281	22½
Section Ouest				
CALIFORNIE	38	26	.594	—
MINNESOTA	32	27	.542	3½
KANSAS CITY	33	29	.532	4
TEXAS	32	29	.525	4½
CHICAGO	29	21	.483	7
SEATTLE	26	38	.406	12
OAKLAND	19	44	.302	18½

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

L'ÉTOILE DES PHOTOCOPIEURS
«MITA»
Le choix des graphistes!
La copie est plus claire que l'original et coûte .04¢
Une des plus pratiques!
VENTE - LOCATION ● LOCATION
CANADA DACTYLOGRAPHE INC.
7035 av. du Parc, Mtl
270-1141
Stationnement
Ouvert samedi de 9 à 12

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Robic, Robic
ET ASSOCIÉS
1514, avenue McGregor
Montréal H3G 1X5 934-0272

ANNONCEZ DANS LE DEVOIR, QUELQU'UN VOUS LIRA

VERMETTE, DUNTON, CIACCIA, RUSKO, De WEVER & SAINTONGE
Avocats
Suite 2104, Tour de la Bourse
800, Square Victoria
Montréal, Canada H4Z 1H1
Téléphone: (514) 866-6743
Clermont Vermette, c.r. — Jaime W. Dunton
John Ciaccia, M.A.N. — M.P.J. Rusko, c.r.
Marc De Wever — Jean-Pierre Saintonge
Michel Caron — Marc Charbonneau
Robert Caron — Maurice Trudeau
Émilien Brais, c.r. — conseil

LE DEVOIR

Porto: la ville et ses vins



«Sandeman» un nom célèbre dans le monde entier. Il s'inscrit ici sur l'un des chais de porto à Vila Nova de Gaia, en face de Porto.

par Monique Nuytemans

NI température, ni timidité. Voilà l'intéressant programme qu'annonce la blason de la Real Vinicola, une des plus importantes maisons de vins de porto de la région du Haut-Douro.

C'est en effet une des premières choses que l'on vous fait pratiquer à Porto. Rien de moins étonnant d'ailleurs quand une ville est plus célèbre pour son vin que pour son site.

Et si par malheur vous visitiez une cave à vin avant de voir la ville, il y a beaucoup de chance que vous saurez tout sur le porto, mais rien sur la ville. Ce qui est plus grave: vous n'aurez même plus aucun désir de découvrir la ville!

Porto, aussi appelée Oporto (le port), est située à 312 kms au nord de Lisbonne. Elle héberge 1,200,000 habitants et est la deuxième ville en importance au Portugal.

Baignée par la Douro, Porto accuse un relief escarpé. On remarque des maisons grises aux toits rouges.

Dans la vieille ville des rues étroites crochettent un vaste dédale rappelant celui de l'Alfama de Lisbonne. Tandis que dans la ville nouvelle de larges avenues, de vastes parcs, de beaux édifices baroques et une panoplie de magasins célèbres pour leurs cuirs, rendent la visite agréable et intéressante.

Sa proximité de la côte de l'Atlantique — à peine une quarantaine de kilomètres — permet à la fois de longer la côte portugaise et de faire de fréquentes incursions à Porto, soit pour la visite de la ville, pour une soirée passée dans une boîte de « fado », ou encore pour la visite de ses caves à vin.

Car ce serait un crime de lèse-majesté que d'aller à Porto sans visiter un ou plusieurs de ses 80 chais situés à Vila Nova de Gaia, sur l'autre rive de la Douro.

Ce sont les Anglais qui, très amateurs de vins doux, ont rendu le porto célèbre avant que le monde n'ait jamais entendu parler de la ville.

En 1703, ils signèrent un traité avec le Portugal facilitant la mise en marché de produits anglais en échange pour ce vin capiteux qu'ils buvaient tant avant qu'après le repas.

Les négociants anglais créèrent même un comptoir dans la région de Porto et ils parvinrent ainsi à contrôler toute la production vinicole.

Pour remédier à cet état de choses, le marquis de Pombal fonda, en 1757, une compagnie portugaise détenant le monopole des vins du Haut-Douro. Sa stricte réglementation mécontenta les petits producteurs et la « Rébellion des ivrognes » s'en suivit. Ils mirent le feu aux locaux de la compagnie et 25 personnes furent exécutées.

La ville de Porto s'appelait autrefois Portucale. C'est de cette appellation que naquit le nom « Portugal ».

Assez curieusement les habitants de Porto ne sont pas étiquettés comme des buveurs de vin mais comme des mangeurs de tripes. C'est une vieille histoire qui remonte aux XIVème et XVème-siècles, quand Henri le Navigateur, qui était originaire de Porto, fit réquisitionner tout le cheptel bovin de la région afin de ravitailler sa flotte. Il ne restait plus rien pour les habitants... sauf les tripes... De là les « tripes à la mode de Porto », une variante de celles de Caen.

Mais il faut bien avouer qu'avant 1765 — date de la découverte du bouchon de liège — il n'y avait pas encore à Porto le vin de porto comme nous le connaissons aujourd'hui.

Avant l'invention du bouchon, le vin devait être consommé immédiatement, sa conversation n'étant pas possible. Or un porto n'en est pas un avant dix ans de vieillissement. Certains portos-vieux atteignent aisément la quarantaine et la cinquantaine, tandis que certaines pièces de collections ont aisément dépassé le cap des 100 ans.

Ces dernières bouteilles sont montrées avec fierté et amour par les dirigeants de la Real Vinicola. On ne sait trop si ces sentiments s'adressent au vin lui-même ou au tableau exceptionnel de nature morte qu'offrent les tablettes où les bouteilles disparaissent littéralement sous leur manteau de moisissure, de vert-de-gris, de toiles d'araignées et de poussière.

Ouvrir une de ces vieilles bouteilles est toujours un risque, parce que le dépôt de lie est souvent plus important que le précieux liquide. Pour pouvoir remplir trois verres de ce vin devenu liquoreux avec l'âge, il n'est pas rare de devoir ouvrir trois bouteilles.

Durant la dégustation, on nous servit toute la gamme des vins de la région du Haut-Douro. Ou débuta par l'excellent mousseux brut et le porto blanc-sec comme apéritif. Au repas ce fut un vin vert et un vin rouge de Dão qui a tant de corps et de bouquet qu'il s'apparente étonamment à un Châteauneuf-du-Pape. Ensuite vint le porto costaud vieux de 40 ans avec le dessert et « l'agrigente » le brandy local, comme pousse-café.

On sort de la Real Vinicola, convaincu que le Portugal a d'excellents vins. Et dire que chez nous on ne connait d'habitude des vins portugais que le Matéus qui, selon un plaisantin, est juste bon sur des « cornflakes »...

La ville de Porto est célèbre pour ses bâtiments baroques et ses façades d'église entièrement recouvertes de tuiles azulées, ces belles tuiles classiques blanches et bleues formant un dessin figuratif.

Ces façades sont en fait assez récentes et constituent une renaissance de l'usage de la tuile azulée, elle date des années 1920-30.

Autrefois on trouvait les mêmes scènes bibliques sur les

Suite à la page 10



Le marché de Barcelos où naquit le coq portugais.

Une clientèle qui pourrait s'envoler?

Le DC-10 et le tourisme

par Guy Deshaies

C'EST aujourd'hui que, selon ce qu'avait laissé entendre la Federal Aviation Administration (FAA), les quelque 250 appareils DC-10 devraient être autorisés à voler de nouveau après avoir été paralysés au sol durant 10 jours.

Que ces délais soient prolongés ou non la mise au sol de ces appareils a causé des perturbations importantes, dans certains cas catastrophiques, chez les compagnies aériennes qui utilisent cet appareil.

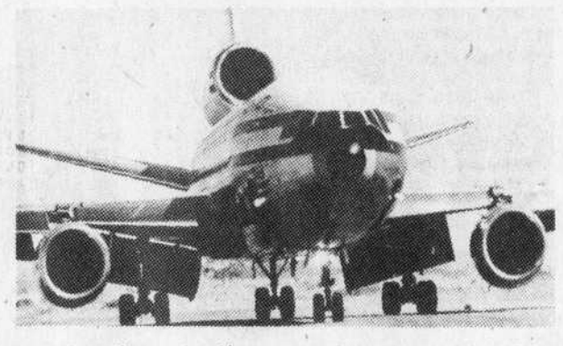
Au surplus les détenteurs de titres de transport sur un DC-10 ne voudront peut-être pas s'embarquer sur ce type d'appareil même si la FAA donne son feu vert. Aux Etats-Unis les annulations en ce sens témoignent de la peur du public à l'endroit du DC-10 qui, en 6 ans seulement, a fait plus de 625 morts exclusivement par suite de défectuosités techniques.

Mais le même titre de transport n'autorise pas le détenteur à réclamer des dommages, l'interdit de la FAA constituant une force majeure prévue au contrat. Ceci dit les compagnies aériennes qui utilisent le DC-10 ont tout fait jusqu'à présent pour « protéger » les passagers sur les autres lignes aériennes. Alitalia, par exemple, qui se sert du DC-10 au Canada vit un cauchemar depuis 10 jours en envoyant ses passagers par diverses escales européennes et en tâchant de remplir au maximum le 747 au départ de New York. Chez Finnair les DC-10 utilisés entre New-York-Montréal-Helsinki sont remplacés tant bien que mal par des DC-8, KLM n'utilise pas ses DC-10 sur le Canada mais la paralysie des 6 appareils a un effet sur les autres vols. Swissair connait de graves problèmes aussi tandis que UTA est au désespoir avec ses 6 DC-10 cloués au sol notamment entre Los Angeles et Tahiti.

Rien ne sert de dire que M. Ward, à Toronto, avec ses deux DC-10 au sol s'arrache les cheveux de sur la tête surtout en cette période de pointe pour les « charters » à destination de l'Europe.

Or les sociétés aériennes à Montréal affirment que les réservations de sièges n'ont jamais si bien marché et que la saison s'annonçait comme l'une des meilleures malgré certaines prévisions pessimistes faites il y a quelques mois.

Parce qu'il est un gros porteur long courrier le DC-10 a une importante vocation touristique notamment sur l'Atlantique Nord et l'absence de plus de 250 de ces appareils dans le ciel signifie mathématiquement, surtout en période de pointe, des départs annulés. Mais la crédibilité de cet



appareil est à ce point dégradée qu'on se demande maintenant ce que sera la réaction du public voyageur du moins à court terme face à cet appareil.

Habituellement lorsqu'une compagnie aérienne perd un appareil elle annule immédiatement sa publicité écrite et parlée et elle subit des retombées négatives durant quelques jours seulement. Un directeur d'une grande société aérienne a déjà déclaré qu'il pouvait se permettre un « crash » tous les sept ans.

Mais cette fois il s'agit d'un appareil. Un appareil qui est devenu l'objet d'appréhension, de blagues de toutes sortes, voire de mépris. Combien seront les voyageurs qui refuseront carrément de monter à bord des DC-10? Quel sera le prochain vice caché après les portes de soute, les moteurs et les supports de moteurs? Cette affaire aura peut-être aussi des suites embêtantes pour les autres types d'avions. Ces jours derniers à bord d'un 727, mon voisin rassurait son compagnon en lui disant que le Boeing 727 était « un bon petit avion sans problème ». Mais un mois auparavant c'est un 727, pour des raisons encore mystérieuses, qui perdait des parties vitales de son aile à haute altitude. Plus banal mais non moins tragique l'incident est survenu à un Boeing 727 de la compagnie National Airlines au cours d'un vol entre San Diego et Miami en mai 1974 à cause d'une toilette qui coulait. L'eau teintée de désinfectant s'était fait un

Suite à la page 10

Agence de voyages demandée

Centre ville, Montréal, IATA, Permis du Québec 1979; tout renseignement demeurera strictement confidentiel; s'adresser à

DOSSIER 3172
Le Devoir
C.P. 6033
Montréal H3C 3C9

Pour l'EUROPE

Réservez vos billets d'avion au prix économique

Prix ABC à partir de $324 Durée de séjour de 2 à 8 semaines

Vous choisissez vous-même les dates de départ et retour

LOUEZ votre Renault, Simca, Citroen, etc...

ACHAT ET RACHAT
chez le spécialiste et le pionnier de la location

SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE

Depuis 25 ans au service des voyageurs

1176, rue Drummond, Mtl — 861-0200-3906
(Touring Club de France)

Permis 73868252-0280

COMMUNIQUÉ POUR LES PERSONNES DÉSIRANT VISITER L'EUROPE EN AUTOMOBILE

Les Canadiens désirant utiliser un véhicule automobile pendant leur séjour en France ont des privilèges, puisqu'ils peuvent bénéficier du régime "hors taxe" et de tarifs spéciaux en réservant leur véhicule avant leur départ.

À cet effet AIR FRANCE et EUROP AUTO vous offrent le plan "AUTO VACANCES 1979".
(véhicule neuf - immatriculation TT-KM illimité, assurance tous risques).

Pour des périodes de 21 jours à 6 mois
Toutes marques de véhicules

et avec Chrysler France
deux grandes voitures européennes
à mini prix



SIMCA 1307 S CHRYSLER HORIZON

Distribution exclusive Europ Auto

Pour tous renseignements ou réservations:
Votre agence de voyage est à votre disposition

Permis 79 P.Q. 12580759-5004

Sunflight

ESPAGNE

2 SEMAINES ..... à partir de $799.

Départs: 3 et 10 juin seulement.

• *Légers suppléments variant de $10 à $30, selon la destination, dus à l'augmentation du prix du carburant non inclus.*

SAN JUAN
1 SEM. à partir de $309.
2 SEM. à partir de $359.
Départs: 2, 9 et 16 juin seulement.

ACAPULCO
1 SEM. à partir de $349.
2 SEM. à partir de $379.
Départs: 2, 9 et 16 juin seulement.

CANCUN
1 SEM. à partir de $339.
Départs: 9 et 16 juin seulement.

CLEARWATER
1 SEM. à partir de $249.
2 SEM. à partir de $299.
Départs: 2, 9 et 16 juin seulement.

ORLANDO
1 SEM. à partir de $211.
2 SEM. à partir de $259.
Départs: 2, 9 et 16 juin seulement.

NASSAU
1 SEM. à partir de $279.
2 SEM. à partir de $349.
Départs: 3 et 10 juin seulement.

NOUVEAU

Club Méditerranée

ELEUTHERA aux BAHAMAS

Une semaine à partir de $775.
Tarif aérien inclus
Pour information appeler:

AGENCE DE VOYAGES ATLAS
1821 est, rue Sherbrooke
Montréal H2K 1B4
Tél.: 527-8881

atlas
Permis du Québec

IATA ATC T.A.P.S.C.

Les Tours Chantecler inc.
présentent

VOYAGE en ÉGYPTE

AVEC CROISIÈRE DE 13 JOURS SUR LE NIL ET ACCOMPAGNATEUR TOUT AU LONG DU VOYAGE

La **seule façon** de vraiment visiter ce pays unique depuis le Caire jusqu'à Assouan, sans avoir de problèmes de logement. **Le bateau sera votre hôtel.**

4 TOURS DE 19 JOURS:

- du 13 septembre au 1er octobre 1979
- du 8 au 26 novembre 1979
- du 22 décembre 1979 au 9 janvier 1980
- du 28 février au 17 mars 1980

Pour chaque départ, seulement 10 cabines doubles donc, maximum de 20 places

PRIX — **$2295.** en dollars américains

plus avion **$783.** en septembre et **$746** pour les autres départs (dollars canadiens)

Voyez votre agent de voyages
Les Tours Chantecler inc.
...sous le signe de la qualité...

Nous cherchiez-vous ?



Gisèle Boucher
Directeur général



Réjean Rhéaume
Président

Nous sommes maintenant à

accès monde

8235 rue St-Denis, Montréal

382-4031

Après une brève absence qui leur a permis d'étudier les plus intéressants circuits du monde des voyages, Gisèle et Réjean nous reviennent avec tout le dynamisme qu'on leur connait pour faire profiter les Québécois de leur vaste expérience et leur proposer les destinations touristiques les plus avant-gardistes aux goût des Québécois.

N'hésitez pas à venir les rencontrer pour causer avec eux de votre plan de voyage. Leur conseils gratuits vous seront précieux.

Détenteur d'un permis du Québec

Porto

Suite de la page 9

murs intérieurs des cloîtres, dans des châteaux, mais rarement sur des façades qui s'en tenaient plutôt aux dessins géométriques ou à la tuile unie.

Depuis cette bonne inspiration décorative, tout le monde peut les voir briller au soleil; plus besoin de rentrer dans un sombre couvent pour les admirer.

Célèbre, la ville l'est aussi pour ses travaux d'orfèvrerie qui sont imprégnés d'une très vieille influence celtique de sept siècles avant J.C.

Un hôtel dont il faut se souvenir est l'Infante de Sagres, au centre de Porto. Un hôtel de grand luxe, de style ancien, classique et d'un chic presque austère.

Autour de Porto, la région est riche d'histoire, de légendes et de folklore. C'est un pays fervent de foires et de kermesses. Elles ont lieu durant trois jours. Personne alors ne travaille, les banques ferment et tout le monde se retrouve sur la place du marché. Là, les marchands exposent des pièces d'artisanat en bois ou en cuivre, des poteries, des nappes brodées et bien sûr le coq y est toujours représenté.

Car le coq c'est l'emblème du Portugal et c'est à Barcelos, au nord du Portugal, que la coutume s'établit.

La légende raconte qu'un pèlerin qui se rendait à Saint-Jean-de-Compostelle fut accusé d'un larcin qu'il n'avait pas commis.

Mais le juge, implacable, était sur le point de donner sa sentence quand le pèlerin désespéré, avisant le coq rôti que le juge s'apprêtait à déguster, lui dit: « Je ne suis pas coupable et j'en prends à témoin ce coq qui se lèvera et chantera... » Le miracle eut lieu. Le pèlerin fut libéré. Le juge eut l'appétit coupé. Et le Portugal hérita d'un emblème devenu une véritable mine d'or. Car y aurait-il un seul touriste qui ne rentre chez lui sans avoir acheté un coq décoratif?

À seulement une trentaine de kilomètres de Porto se trouve Ofir. Un calme inespéré, une plage sablonneuse s'étirant sur plus de 15 kms, des dunes, des bois de sapin, pas une habitation et pour profiter de tout cela l'hôtel Ofir. Il offre: piscine, tennis, équitation, disco.

Et on pense aux milliers de gens qui s'entassent dans l'Algarve, dans le sud du pays. Alors qu'ici dans le nord, seuls quelques rares Hollandais semblent vouloir garder jalousement le secret de cet eden qui, comme les gens heureux, vit caché.



Sur la plage d'Ofir, à quelques kilomètres de Porto.

DC-10

Suite de la page 9

chemin à travers le plancher puis s'écoulait par une écoutille le long du fuselage pour aller former un bloc de glace bleue autour de la prise d'air du réacteur gauche arrière. Soudain le bloc de glace se détache et est avalé par le réacteur qui explose et se détache de l'avion. L'avion atterrit malgré tout à Houston. En novembre 71 un Boeing 747 d'Air France décolle de Dorval sur la piste 06L lorsqu'un moteur explose au décollage. Des pièces transpercent le réservoir de l'aile et le commandant fait route sur New York en répandant dans l'air une traînée de kérosène qui aurait pu s'enflammer. Il n'y a pas trois mois, cette fois à Mirabel, un autre 747 prend son envol et un moteur explose. Le pilote revient se poser. Depuis la mise en service du 747 avec ce type de moteurs d'une compagnie bien connue la désintégration d'un réacteur au décollage est presque chose courante.

Bref le public va-t-il prendre peur malgré les excellentes statistiques de sécurité de l'aviation civile que l'OACI vient d'ailleurs de livrer par suite de l'affaire du DC-10? Quelles seront les retombées de ces incidents sur le transport aérien en général? Pour l'industrie du tourisme il y a là des inquiétudes réelles. Cet été avec la crise de l'essence et les 138 DC-10 qui sillonnent son ciel notre voisin du Sud entrevoit une saison mauvaise. Au Canada, à cause du dollar à la baisse, on devrait s'attendre à une certaine affluence de touristes. Il est vrai que l'automobile est le moyen principal de transport de ceux qui nous visitent, c'est-à-dire les Américains mais l'avion ne peut pas être mis de côté. Subironsnous l'effet de ces mises au sol et de leurs répercussions sur le public voyageur?

La concurrence pratiquement sauvage sur certaines routes, la guerre des tarifs, le prix et la rareté du carburant ne permettent pas aux compagnies aériennes de se payer le luxe des « rappels » de leurs avions qui constituent des investissements énormes et doivent à tout prix voler et voler sûrement pour ne pas éloigner une clientèle dont elles ont un impérieux besoin.

Courrier

Les bonnes adresses

M. le rédacteur,

Voulez-vous me permettre d'apporter un complément d'information aux lecteurs du DEVOIR à la suite de l'article de M. Jacques Coulon concernant « Les bonnes adresses du Québec pour petits budgets » (LE DEVOIR, section tourisme du 18 mai).

En effet, Tourbec, organisme sans but lucratif, oeuvrant dans le domaine des loisirs et des voyages propose cette année encore aux Québécois des programmes d'activité de plein-air et de séjour à travers tout le pays, ce que l'article de M. Coulon ne mentionnait pas. Voici un aperçu de notre activité au Québec:

■ À Jonquière, en collaboration avec le Centre d'Expédition et de plein air Laurentien: 2 séries de randonnée en canot-camping. Les participants, initiés pour le plus long parcours et débutants pour le plus court, pourront découvrir la grande nature au nord du Lac St-Jean. Notre prix: $165 pour 7 jours tout compris, à partir de Jonquière.

■ Toujours dans la région du Saguenay, Tourbec organise également des séjours de voile sur la Goëlette Marie-Clarisse II;

■ Aux Iles-de-la-Madeleine, qui attirent un nombre grandissant de Québécois et de familles en vacances: un séjour de 7 jours hôtel-avion-petits-déjeuners pour $239 (prix par personne en occupation double);

■ Tourbec a aussi mis sur pied deux programmes de randonnée équestre: l'un dans le Jal pour chevaucher dans les Appalaches et découvrir un coin de pays dynamique au contenu humain particulièrement riche; l'autre à proximité de Sherbrooke (St-Denis de Brompton) pour permettre aux Montréalais de s'évader et de s'aérer dans une région qui, au-delà des « grands centres » de tourisme reste à parcourir. (6 jours au Ranch des Montagnards dans le Jal, $199 et 5 jours en Estrie $179);

■ Enfin un programme de cyclotourisme autour de Magog est également monté à l'attention toute particulière de ceux qui sont fatigués de la voiture!;

Tourbec, et notre programmation le montre bien, tient à promouvoir une forme de tourisme actif, et attentif au milieu, dans le cadre même de ce qui est le lieu privilégié de notre développement en loisir: le Québec. Nous tenions à préciser cet objectif majeur de Tourbec au DEVOIR et à ses lecteurs.

Philippe SURÉAU
Information Tourbec

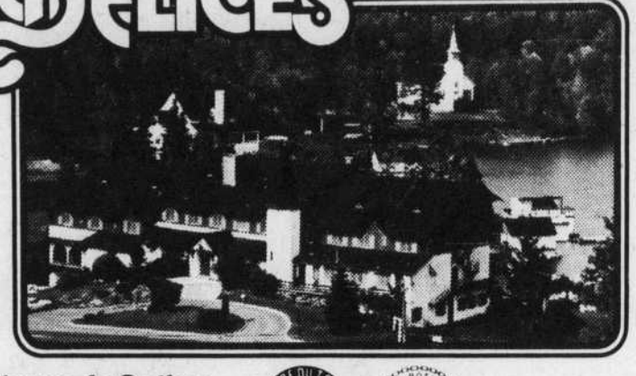
ST. JEAN, Terreneuve $119.

Nos vols ABC partent le dimanche soir à dater du 24 juin pour douze ou dix-neuf nuits. Réservez au moins 30 jours à l'avance. Places selon disponibilités. Réservez dès aujourd'hui auprès de votre agent. Il connait nos conditions.

Avions d'Eastern Provincial Airways opérés par Suntours Ltée avec approbation de la Commission Canadienne de Transport selon la réglementation des vols ABC. Dépôt non remboursable de $25 requis. Taxe de Transport du Canada en plus. Détenteur d'un permis du Québec

Vacances Sunflight
Inter Villes

LIEU DE DÉLICES



À 15 minutes de Québec... un hôtel de villégiature adorable... le plus réputé de la région.

- Cuisine gastronomique de réputation internationale.
- Café-terrasse dominant le lac.
- Piscine chauffée, golf de 18 trous, tennis, badminton, canotage, pédalo, pêche, etc.
- Théâtre d'été, du 21 juin au 1er septembre. En vedette: Albert Millaire.
- Musique et chansons en dînant et au piano-bar en soirée.

Informez-vous au sujet de notre spécial «Semaine de tennis»

MANOIR st-castin
Lac Beauport: Tél.: (418) 849-4461

altitude

Agence de voyage

2085 de Salaberry, Montréal, Qué H3M 1K6 (514) 332-1970
1233 de la Montagne, Montréal, Qué H3G 1Z2 (514) 866-4666

JAPAN AIR LINES ET ORIENT PARADISE
«LES PERLES DE L'ORIENT» 24 jours
Départ spécial: 12 juillet, 13 septembre
Accompagné en français (minimum 20 passagers)
Séjour en hôtels de luxe, petit déjeuner complet, 16 dîners, 3 déjeuners, repas en vols en plus. Transferts visites et excursions.

Tarif aérien de Montréal	$1547 Can.
Prestations terrestres	$1042 US
Taxes d'aéroport en Orient	$20.80 US

RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE
avec Tokyo et Hong Kong
Départ le 6 septembre 1979
21 jours
Occupation double: $3295. can.
Accompagné par Nicole Brouillette

BON VOYAGE
Permis 13419429

CALIFORNIE



N'hésitez pas à choisir la Californie d'Air Canada.

On y va ensemble?

Los Angeles, maintenant sans escale
À compter du 29 avril prochain, un vol sans escale en L-1011 reliera Dorval à Los Angeles, tous les samedis et dimanches; départ à 10h 15. Également, du lundi au vendredi, vol en L-1011 avec une seule escale, départ à 7h 15, et tous les jours de la semaine, vol avec correspondance, départ à 15h00.

Nouveau service vers San Francisco
Un nouveau service à compter du 29 avril prochain! Dorénavant, à 7h 15, tous les samedis et dimanches, un L-1011 décollera de Dorval en direction de San Francisco. Une seule escale. De plus, un service quotidien avec correspondance assurera du lundi au vendredi la liaison Dorval — San Francisco: départ à 7h 15.

Los Angeles à tarif Noliprix
en semaine $271
en week-end $292
Tarifs en vigueur le 8 mai. Aller-retour de Dorval sur vols réguliers; réservation au moins 30 jours à l'avance; durée de séjour d'au moins 7 jours et d'au plus 30 jours; nombre de sièges limité; taxe de transport aérien en sus.

Un choix de vacances en Californie
Circuit hôtel-voiture à compter de $161 (US)
• location d'une auto pendant 7 jours, 7 nuits dans des hôtels Holiday Inn; par personne; deux personnes par chambre. Supplément de $10 (US) après le 31 mai (IT7-AC-ABM37).
Balade en roulotte motorisée à compter de $284 (US)
• roulotte motorisée et entièrement équipée pendant 7 jours, disponible à partir de Los Angeles (ITAC-TRXLA7) et de San Francisco (ITAC-TRXSF7).
Circuit en autocar à compter de $319 (US)
• 7 jours de randonnée, de San Francisco à Los Angeles; autocar de luxe avec air conditionné (ITAC-FHCB7).

On y va ensemble
Profitez-en pour utiliser la carte enRoute pour régler certains frais du voyage. Pour tout renseignement concernant les tarifs aériens et les circuits de vacances complets ou partiels, communiquez avec votre agent de voyage ou Air Canada.
Détenteur d'un permis du Québec
AIR CANADA

TOURS D'ÉTÉ

FRANCE/ITALIE/SUISSE
22 juillet et 12 août
23 jours $1,569

ESPAGNE/PORTUGAL/MAROC
6 juillet
22 jours $1,497

EUROPE GERMANIQUE
2 juillet et 13 août
23 jours $1,873

GRÈCE AVEC CROISIÈRE
13 juillet et 31 août
18 jours $1,554
Avec prolongation de 4 jours au bord de la mer. $1,801
Avec prolongation de 5 jours à Dubrovnik en Yougoslavie. $1,921

À tous ces prix il faut ajouter l'avion transatlantique

Les Tours Chantecler inc.
...sous le signe de la qualité...

VOYAGES TRAVELAIDE LTÉE
PERMIS DU QUÉBEC

Carrefour Mt-Royal	845-8225
Plaza St-Hubert	273-2581
Galeries Normandie	331-9971
Centre Domaine	254-9969
Ste-Catherine/Peel	861-7272
Centre Laval	687-0880
Place Longueuil	679-3777
Place Portobello	672-5353
911 est, Beaubien	273-7755
1010 ouest, Ste-Catherine	861-7277
Beloeil	467-1171
Laval Ouest	627-5151
Lachute	562-3788

et autres villes

L'Estrie

Le tourisme de fin de semaine avant tout



Le parc du Mont Orford, une marque de commerce du tourisme en Estrie.

par Paul Simier

LA région des Cantons de l'Est tend à développer de plus en plus sa vocation touristique hivernale. Les stations se sont structurées et cherchent d'ailleurs à unir leurs efforts pour une meilleure présence face aux marchés nord-américains. Mais l'Estrie, c'est aussi un immense champ de verdure avec ses collines des Apalaches, ses plans d'eau et d'étonnantes rivières encaissées. Une région que l'on atteint facilement au départ de la métropole montréalaise, une région que l'on traverse aussi quand on vient des états américains voisins sur la route de Québec, l'itinéraire le plus fréquent pour nos voisins du sud.

Partant de ce constat, les responsables de l'Association Touristique de l'Estrie s'efforcent de définir une vocation touristique d'été pour la région. « La vocation touristique de notre région est d'abord un tourisme de fin de semaine. Il nous faut modeler au mieux nos infrastructures d'accueil et être vraiment prêts à recevoir le grand public, avant de chercher à attirer des touristes internationaux », a-t-on dit, en toute humilité, lors de la récente assemblée générale de l'A.T.E., à Coaticook.

Les attraits sont nombreux dans la région, mais l'important à ce stade, est d'arriver à mettre un certain nombre de points sur la carte. Pour attirer une clientèle de touristes à travers une image de marque bien spécifique, pour retenir aussi pendant quelques heures ou quelques jours une catégorie d'autres touristes qui a trop tendance jusqu'à présent à se contenter de traverser l'Estrie. C'est ainsi que sont nés et se développent les festivals. Le plus connu est certes le Festival des Cantons de Sherbrooke où se retrouvent pour plusieurs jours folkloristes et chansonniers pour chanter les pays d'ici et d'ailleurs.

Maintenant, dès le printemps, il n'est plus guère de dimanche, sans un festival ou un carnaval dans quelque municipalité de l'Estrie. Ici, l'on célèbre l'art de fabriquer la patisserie, comme à Disraeli, là une ressource naturelle comme l'amiante dans un festival à la manière d'Asbestos. Et pour que le nom d'Asbestos ne soit pas seulement lié à celui de l'amiante, il y aura même cette année une « Fête des beans ». A Coaticook, se déroule maintenant chaque année un « Festival du lait », à Magog c'est un « Festival des couleurs ». Un projet de « Festival de la mode québécoise » est à l'étude pour l'année prochaine à Cowansville. Et Cookshire est déjà célèbre pour son festival du pain et pour la qualité de son pain, d'ailleurs. Enfin à Lac-Mégantic, le festival de la construction, après une première expérience, pourrait aussi renaître. Ce n'est pas du tout une mode; une bourgade imitant la municipalité voisine. Mais c'est une opération concertée, à l'initiative de Réjean Beaudoin, directeur de l'ATE.

Ces manifestations sont une manière d'établir une image de marque d'un certain nombre de municipalités dont on ne parlerait jamais autrement, surtout pas sur le plan touristique. En mettant de l'avant une activité spécifique de la région, on est aussi en mesure de promouvoir une connaissance du milieu par le touriste d'un jour ou d'une fin de semaine. Les activités organisées au cours d'une telle fête ou d'un festival cherchent en effet à traduire une culture vécue au quotidien. Une sorte de folklore vivant.

Dans ce sens, les réalisations de l'Associations Touristique de l'Estrie sont intéressantes. Mais le développement du tourisme ne s'arrête pas là.

Un projet de création d'un village historique Abénaquis est à l'étude. Il s'agirait ainsi de créer un site historique commémorant l'époque amérindienne dans l'Estrie. En l'occurence, on pense à une implantation à Bromptonville. Un autre projet vise à créer un musée historique canadien du textile à Coaticook. A Windsor, ce serait un musée consacré à l'industrie des pâtes et papiers.

Pendant ce temps, les responsables régionaux du développement touristique s'emploient à compléter les équipements de sites naturels tels que les Gorges de Coaticook, la rive nord du lac Memphrémagog et le parc du Mont-Orford.

Tout ceci, même conçu au départ dans l'optique d'un tourisme de week-end, nécessitera qu'un effort soit réalisé pour mieux adapté l'hôtellerie et la restauration.

Un projet d'hébergement à prix modique d'un groupe d'étudiants en tourisme du CEGEP de Granby devrait pouvoir répondre aux besoins d'une certaine catégorie des touristes itinérants. La Société Vacances — Familles étudierait même dans ce cadre un projet d'un réseau d'hébergement « Gîtes du passant ».

Sur le plan de la restauration, l'Estrie s'efforce aussi de promouvoir une gastronomie régionale. Des recherches sont en cours, en laision avec l'Institut d'Hôtellerie du Québec. À partir d'un éventail de 1,500 recettes, un comité va essayer de sélectionner une centaine. On invitera ensuite les chefs de la région à mettre en valeur ces recettes du patrimoine.

De la même manière, on s'interroge en Estrie sur la possibilité de promouvoir un artisanat typique de la région. Mais à ce jour les résultats ne semblent guère probants.

Ces efforts de l'ATE démontrent en tout cas que la régionalisation se concrétise en matière de tourisme au Québec. « Pour que la neige des Laurentides ne soit pas la même que celle de l'Estrie », et que la campagne de cette région ait vraiment quelque chose de différent à offrir.

Pour le calendrier des fêtes et festivals en Estrie, on peut communiquer avec la Société des Festivals Populaires du Québec, 1415 Jarry Est, Montréal. 374-4700 ou encore avec l'Association touristique de l'Estrie, à Sherbrooke.

SKYLARK TRAVELAIDE TREASURE TOURS TRAVELAIDE TOURS MT-ROYAL TRAVELAIDE AIR FRANCE TRAVELAIDE AIR CANADA TRAVELAIDE AIR MAROC

et autres cartes acceptées aux conditions des transporteurs
Permis du Québec
ATC IATA
* Parking gratuit
** Parking à proximité

VOYAGES
TRAVELAIDE LTÉE

AU BON ACCUEIL DES CANADIENS
DEPUIS 49 ANS
La grande agence du Canada français
Venez consulter notre abondante documentation à nos bureaux
B.A. Turcotte, Prés. Jules Desmarais, sec.

ACAPULCO

Départs les dimanches, en été par Québécair 707

Départs les jeudis, en automne par jet DC-10 de Wardair

Choix d'hôtels

El Tropicano	de $363
Brisamar	$383
El Matador	$373
La Palapa	$453
Romano Palace	$393
Villa Los Arcos	$373
Continental Hotel	$433
Holiday Inn	$443
Paraiso Marriott	$443
La Torre Playasol	$433

Les vacances SkyLark à Acapulco comprennent:
- Vol aller-retour de Montréal à Acapulco par jet 707 de Québecair ou par jet DC-10 de Wardair
- Repas et consommations sans frais à bord de l'avion
- Transferts entre l'aéroport et l'hôtel et manutention des bagages
- Logement pour sept ou quatorze nuits à Acapulco
- Repas aux hôtels tels qu'indiqués
- Cocktail et réception de bienvenue
- Carte de membre pour la discothèque Boccacio et admission tous les soirs
- Services d'un représentant SkyLark
- Sac de plage SkyLark

Vacances SkyLark

Tours Voyageur

VOYAGES ACCOMPAGNÉS EN AUTOCAR

VACANCES À WILWOOD
7 jours à partir de $389.00
Départs tous les dimanches à partir du 24 juin jusqu'au 26 août

NEW YORK & WASHINGTON
8 jours à partir de $380.00
Départs 30 juin, 14, 28 juillet, 18 août, 1er septembre.

MIAMI BEACH
16 jours à partir de $495.00
Départs 30 juin, 4 août, 1er septembre, 6 octobre, 10 novembre, 22 décembre

ST PETERSBURG
15 jours à partir de $475.00
Départs 9 septembre, 7 octobre, 11 novembre

DAYTONA BEACH
16 jours à partir de $465.00
Départs 18 août, 15 septembre, 13 octobre, 10 novembre, 22 décembre.

LA LOUISIANE
18 jours à partir de $690.00
Départs 14 juillet, 1er septembre

LA CALIFORNIE
23 jours à partir de $950.00
Départs 30 juin, 14, 21 juillet, 1, 22 septembre, 13 octobre, 3 novembre

LA CALIFORNIE
30 jours à partir de $1175.00
Départs 1 septembre, 3 novembre

OUEST CANADIEN
CIRCUIT EN AUTOCAR
23 jours à partir de $940.00
Départs 30 juin, 2, 7, 14, 16, 28 juillet 11 août
CIRCUIT AVION/AUTOCAR
16 jours à partir de $640.00
Départs 16, 30 juin, 1, 15, 28 juil. 12, 25 août, 9 sept.

VACANCES À ST. ANDREWS SUR MER
9 jours à partir de $478.00
Départs 7, 14, 21, 28 juil. 4, 11, 18 août, le 1er sept.

Autres voyages: Île-du-Prince-Édouard, Les Maritimes, La Gaspésie, Le Saguenay, L'Ontario et Niagara, les Grands Lacs.

Manicouagan
14 juillet
6 jours/5 nuits $250.
Manicouagan, pays pour géants, la spectaculaire Côte Nord longeant le Fleuve Saint-Laurent; et ce n'est que le début du voyage de 6 jours que nous vous proposons. À bord d'un autocar de luxe climatisé, visitez Québec, Tadoussac, Baie Comeau et d'autres endroits aussi pittoresques que Saint-Jean-Port-Joli. Vous logerez dans des hôtels judicieusement choisis. Un guide compétent vous accompagnera tout le long de ce magnifique voyage.

Croisière
LE RENAISSANCE
Accompagnée de Montréal par Simone Lussier. Départ de Miami le 26 octobre. Escales: Port Antonio, Panama, San Andrès, Cozumel, Port-au-Prince. Cabines de $820 à $1240.
Jeanne Bacon 273-2581
Renseignez-vous sur les rabais que nous sommes en mesure de vous offrir.

CATALOGUES de VOYAGES
GRATUITS À TOUTES NOS AGENCES
Plusieurs départs tous les jours vers mille et une destinations.

TREASURE TOURS — SKYLARK
TOURISME FRANÇAIS — SUNFLIGHT
CLUB MÉDITERRANÉE — MONT-ROYAL
MIRABELLE TOURS — AMERICANADA

Venez vous procurer les dépliants: Adventure Tours, Touristours, Tourvac, Chantecler ABM, Asensio, Mosaïque, Cat, Champagne, CIT, Sunquest, Trade Wind, ainsi qu'une abondante documentation qui vous permettra de mieux planifier vos vacances.

VOYAGES TRAVELAIDE
ET AUTRES VILLES

Vacances par Treasure Tours
été/automne 1979

LA BARBADE	$339
1 semaine à partir de	
L'ESPAGNE	$539
Avion-auto 1 semaine à partir de	
CANCUN	$299
1 semaine à partir de	
ACAPULCO	$379
1 semaine à partir de	
LA GRECE	$475
1 semaine à partir de	
CLEARWATER	$299
1 semaine à partir de	
Disponible avec le forfait voiture seulement.	
DAYTONA BEACH	$289
1 semaine à partir de	
Disponible avec le forfait voiture seulement.	
PALM BEACH	$329
1 semaine à partir de	
FORT LAUDERDALE	$289
1 semaine à partir de	
ORLANDO	$299
1 semaine à partir de	
MIAMI BEACH	$299
1 semaine à partir de	

LE MONDE MERVEILLEUX DE WALT DISNEY

ORLANDO-DAYTONA	$299
1 semaine à partir de	
ORLANDO-CLEARWATER	$329
1 semaine à partir de	
Disponible avec le forfait voiture seulement.	

- Voyage aller-retour par avion
- Logement pour 7 nuits (occupation double, tel qu'indiqué)
- Location de voiture tel qu'indiqué)
- Transferts (tel qu'indiqué)
- Auto-voiture (tel qu'indiqué)

VISA
mester charge

ANTILLES FRANÇAISES
AUBAINES • AUBAINES
AUBAINES • AUBAINES
Nombreuses aubaines spéciales disponibles à nos hôtels seulement.

GUADELOUPE
- SALARD — Deux semaines au prix d'une
- PLM ARAWAK — Une journée de location d'automobile sans chauffeur par chambre par semaine de séjour
- FRANTEL — Crédit de 100 FF (environ Can. $27.50) par personne par semaine sur note de BAR et DISCOTHÈQUE.
- MERIDIEN — Tout un livret de coupons-aubaines.
- EBOTEL — Une journée de pique-nique à DESHAIES par client (lunch pique-nique et transport terrestre compris).
- BALLIARD-VILLARE — Accessoires de plongée libre (sauf bonbonne d'air).

MARTINIQUE
- PLM MARINA — Une journée de location d'automobile sans chauffeur par chambre par semaine de séjour
- MERIDIEN — Tout un livret de coupons-aubaines.
- PLM PATELIERE — Une journée de location d'automobile sans chauffeur par chambre par semaine de séjour
- FRANTEL — Crédit de 100 FF (environ Can. $27.50) par personne par semaine sur note de BAR et DISCOTHÈQUE.
- BARODA — Une journée de location d'automobile sans chauffeur par chambre par semaine de séjour
- LATITUDE — Réduction de 35 FF (env. $10.00) sur le prix d'une journée en mer par voilier de l'hôtel, lunch pique-nique inclus, par personne par séjour

PRIX À PARTIR DE $509
CONSULTEZ LA BROCHURE ETE 1979
TOURS MT-ROYAL

CARREFOUR MT-ROYAL** 4454 St-Denis	845-8225 Métro Mt-Royal	CENTRE-VILLE** 1010 ouest, Ste-Catherine	861-7272 Métro Peel
PLAZA ST-HUBERT** 911 est, Beaubien	273-7755 Métro Beaubien	GALERIES NORMANDIE* 2634 de Salaberry	331-9971
CENTRE DOMAINE* Sherbrooke et Langelier	254-9969 Métro Langelier	ÂGE D'OR TRAVELAIDE** 911 Beaubien est	273-2581 Métro Beaubien
CENTRE LAVAL* Laval	687-0880	PLACE LONGUEUIL* Longueuil	679-3777
PLACE PORTOBELLO* 7350 boul. Taschereau	672-5353	MAIL MONTENACH* 600 boul. Sir Wilfrid Laurier, Beloeil	467-1171
CENTRE COMMERCIAL* Lachute	562-3788	CENTRE PROFESSIONNEL* 5005 boul. Dagenais, Laval ouest	627-5151

CP AIR SABENA OLYMPIC SONFLIGHT MERMOZ ALITALIA VARIG CUNARD PRINCESS NORDAIR QUEBECAIR
TAP DORIC OCEANIC ROTTERDAM KLM QUEEN ELIZABETH

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

TORONTO

Baisse des cours

La Bourse de Toronto a connu sa deuxième journée la plus animée depuis le début de l'année hier, la propriété de Brascan étant tombée aux mains d'Edper. Plus de 4.05 millions d'actions classe A Brascan, d'une valeur globale de $12.43 millions ont été traitées. Ce titre a clôturé en baisse de 1 à 23.

L'indice composé de la Bourse recule de 4.53 à 1,568.10. Dix des 14 compartiments ont subi des pertes, à commencer par celui de la gestion où figure Brascan. Par contre, les services financiers venaient en tête des quatre gagnants.

À la fin de la séance on dénombrait 202 titres à la hausse, 239 à la baisse et 222 stables. Le volume des transactions a atteint 9.31 millions d'actions et au marché des options 3,761 contrats seulement ont été négociés.

Parmi les valeurs industrielles échangées, Hudson Bay Oil tombe de 1 1-4 à $70 1-2, Northern Telecom de 1 1-4 à 46, Imperial Oil A de 3-4 à 33 7-8, Interprovincial Pipe Line de 3-4 à 20 1-8 et Seagram de 3-4 à 37 3-4.

Great Lakes Forest monte de 1 1-2 à $45, Canadian Cellulose de 3-4 à 10 1-4, Digitech de 1-2 à 6, Dome Pete de 1-8 à 50 1-2 et York Lambton de 25 cents à $1.20.

Dans le secteur minier, Roman descend de 1 1-4 à $31 1-4, Denison de 5-8 à 26 1-2 et International Mogul de 3-8 à 6 7-8. Cyprus Anvil avance de 7-8 à $16 et Tungsten Mining de 3-4 à 26.

Enfin parmi les pétroles, Homestead Oils abandonne 1-2 à $21 1-2, Petrol 3-8 à 7 et Ocelot B 1-4 à 17 1-4. Superior Oil monte de 4 à $141 et Reserve Oil de 1 1-2 à 19 1-2.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Aby Gln w	200	$5¼	5¼	5¼	
Abitibi	13614	$18¾	18½	18½	— 3/8
Abitbi 7½p	z15	$49¾	49¾	49¾	
Ackind 2p	200	$15	15	15	
Action Trd	850	72	72	72	— 4
Adanac M	6300	247	241	247	+ 2
Advocate	1500	295	290	290	+10
Afton Min	525	$15⅞	15½	15½	— 3/8
Agnico E	13200	$7¼	7	7	— 1/8
Agra Ind A	500	$6¾	6¾	6¾	
Ahed C	500	140	140	140	—10
Akaitcho	500	86	86	86	
Albany	286900	85	76	84	+ 8
Alt Energy	4584	$29	28½	29	+ ½
Alta Gas A	50261	$23⅜	23	23⅛	— 1/8
Alta G E p	1360	$26	26	26	
Alta G F	200	$28⅛	28⅛	28⅛	+ 1/8
Alta G 9.76	100	$27⅞	27⅞	27⅞	+ 1/8
Alta G 7.60	250	$25⅜	25¼	25¼	— 1/8
Alta G 6⅜	55650	$32½	32⅛	32¼	— 1/8
Alcan	14586	$43	42½	42⅞	— ¼
Algo Cent	713	$24	23⅝	23⅝	— 3/8
Algoma St	8158	$30¼	30	30	
AStel p	500	$26½	26½	26½	
Allarco Dv	z25	$44	44	44	
Alumin 4 pr	300	$16½	16½	16½	
Almin 4½ p	200	$38¾	38¾	38¾	
Alum 3rd p	125	$26⅞	26⅞	26⅞	
Am Bonza	8540	$19½	19⅛	19½	
Am Larder	5000	32	31	32	+ 1
Am Eagle	28800	320	300	320	+10
Am Leduc	5400	30½	29½	30	— 1
Andres W A	407	$14⅜	14¼	14¼	— 3/8
Andres W B	207	$14	14	14	— ¾
Ang CT 4½	z22	$27½	27½	27½	
Ang D Gld	1100	170	162	162	— 3
Ang U Dev	800	485	460	485	+35
Anthes C p	z20	$72	72	72	
Aquitaine	30150	$37	35¾	37	+ 5/8
Arbor C	500	117	117	117	+ 1
Argosy	2160	40	39	39	— 6
Argus	100	$25	25	25	
Args 250 p	200	$32⅞	32⅞	32⅞	
Asamera	29275	$18	17⅝	17⅞	+ ¼
Asbestos	500	$45½	45½	45½	
Asoc Porc	7500	145	135	145	+10
Atco A	7780	$22⅜	22	22¼	+ 1/8
Atl C Cop	11100	70	67	70	+ 3
Atlas Yk	6000	85	84	84	— 5
Ato Hard A	235	$14⅜	14½	14⅜	+ 1/8
BC Sugar A	350	$35¼	35¼	35¼	+ ¼
BP Can	10676	$28¾	28	28⅜	— 3/8
Banister C	2600	$11⅛	11⅛	11⅛	
Bank BC	866	$35	34¾	34¾	+ ¼
Bank Mtl	19310	$23	22⅝	23	+ 1/8
Bank N S	11770	$22⅜	22⅛	22⅜	+ 1/8
Bankeno	21350	350	330	335	—15
B Cdn Nat	450	$15⅝	15½	15⅝	+ 1/8
Barex	1100	7½	7½	7½	
Bary Expl	4300	156	151	151	— 4
Baton B	200	$13½	13½	13½	— ¼
Bay Mills	300	$15⅜	15⅜	15⅜	— 3/8
Becker B p	184	$7⅜	7⅜	7⅜	
Bell Canad	27979	$22½	22¼	22⅜	
Bell A pr	z1	$65½	65½	65½	
Bell B pr	z20	$66¼	66¼	66¼	
Bell 2.28	z78	$33½	33⅜	33⅜	
Bell 1.96	2325	$27⅜	27½	27½	
Beth Cop A	z50	$20	20	20	
Bl Hawk	z300	14	14	14	
Blakwod A	200	$5⅞	5⅞	5⅞	— 1/8
Block Bros	1050	$9¼	9⅛	9⅛	— 1/8
Bombr	300	$11¼	11¼	11¼	— ¼
Bonza O	8150	$8	7¾	7¾	— 1/8
Border C	950	350	340	340	—10
Bovis Cor	3104	67	67	67	
Bow Valy	10385	$30⅛	29¼	29¾	— ¼
Bow-m pr	180	$42⅛	42⅛	42⅛	— ⅞
Bralor Res	17452	$15⅞	15½	15⅝	+ 3/8
Bramalea	255	$23	22⅞	22⅞	— 1/8
Brscn A	051167	$28	22½	23	— 1
Brascan B	110	$22¾	22⅜	22⅜	
Brscn 8½	500	$27⅜	27⅜	27⅜	— ¼
Brenda M	1250	$18¾	18½	18¾	+ 1/8
Bright A	210	$17½	17½	17½	+ ¼
Brinco	3800	$8⅜	8½	8½	
BCFP	2465	$22⅞	22⅝	22⅝	— ¼
BCFP pr	z35	$41	41	41	
BC Phone	12274	$17¾	17⅝	17⅝	
BCPh 4¾ p	z15	$53	53	53	
BCPh 5.15	z25	$66½	66½	66½	
BCPh 5¾ p	z25	$70½	70½	70½	
BCPh 6.80	z75	$22	22	22	
Broul Reef	z200	43	43	43	
Brunswk	82630	$9⅛	8⅝	9	+ ½
Budd Can	2300	$8	7¾	8	+ ¼
Budd Can w	1500	35	35	35	
CC Yachts	700	325	325	325	
CAE A	2160	$34⅛	33½	33½	— ½
Cad Frv	17800	$18¾	18⅛	18¾	+ 3/8
Cad Frv A	3100	$10½	10	10	— 3/8
Cal Pow A	2724	$45¾	45⅜	45¾	
Cal P 7 p	z1	$99	99	99	
Cal P 7½ p	25	$101	100½	100½	— ½
Cal P 10 p	170	$110	110	110	+ ¾
Cal P 9.80	100	$110	110	110	+ ¾
Cal P 2.36	200	$29	29	29	
Cal P 8¾	55	$107	107	107	— 1
Calvert	10000	56	56	56	— 1
Cam Mine	9000	27½	26½	27½	+ 1
Camflo	21200	$14½	14¼	14½	+ 1/8
C Chib A	2150	$6⅜	6⅜	6⅜	
Camp RL	12400	$21½	21	21¼	+ ¼
Can Cem	3029	$13¼	12⅞	13	
CCe Cp	249	$16⅜	16⅜	16⅜	+ 1/8
CDC pr B	115	$112¼	112⅛	112⅛	— 1/8
Can Malt A	300	$34	34	34	
C Nor West	37610	$13½	13⅜	13½	
C Packrs	1700	$27⅞	27⅜	27⅞	+ ¼
Can Perm	24200	$20¾	20⅛	20¾	+ ½
CPerm 6¾	1200	$27	27	27	
CS Pete	15650	$5¾	5⅜	5⅜	
Can Trust	656	$27⅛	26¾	27⅛	+ ¼
C Trust 7¼	300	$21¼	21	21	— ½
C Trust 7¾	500	$19⅞	19¼	19¼	—1½
C Tung	2108	$26	24¾	26	+ ¾
C Cablesy A	1000	$21¼	21¼	21¼	
C Cable w	2600	150	146	150	+ 5
Cdn Cel	9732	$10¼	9⅝	10¼	+ ¾
CC Man A	125	$28¼	28¼	28¼	
C Curtis	z100	75	75	75	
C Formost	100	$8⅝	8⅝	8⅝	+ ¼
C Found pr	z55	$8½	8½	8½	
C Hidrogas	36350	$6	5¾	6	+ ¼
C Homestd	88490	$23	21	21½	— ½
Cl Bk Com	23864	$26	25¾	25¾	— 1/8
C Lencour	11000	15	15	15	+ 1
CLI Pete	9800	102	96	102	+ 5
C Manoir	300	$6½	6½	6½	
C Marconi	1200	$12⅜	12¼	12⅜	
C Merrill	100	$19⅞	19⅞	19⅞	
CNat R	42746	$6	5⅝	5¾	
C Ocdental	6945	$36⅝	36¼	36½	— ¼
C Ocdntl p	800	$28¼	28¼	28¼	
CP Inve	2420	$31⅛	30½	30½	— ½
CP Ltd	22039	$31⅞	31⅜	31⅜	— 3/8
CPL A p	1450	$10½	10½	10½	
C Reserve	36848	$19½	18	19½	+1½
Cdn Sup O	4228	$141	136	141	+ 4
Cdn Tire	1500	$30½	30½	30½	
Cdn Tire A	21475	$32	31⅜	31¾	
C Utilties	1400	$20	19⅞	19⅞	— 1/8
CU 10¼	950	$27	26⅞	26⅞	— 1/8
C Util 9.24	475	$27⅜	27⅜	27⅜	
Canbra	600	395	390	390	
Candel Oil	515	$42	42	42	
Canray	700	170	166	170	+ 3
Canron A	650	$29	29	29	
Cara	6000	$13¼	12¾	13	
Carl O K	5845	$5⅞	5¾	5¾	— ¼
Carl B p	150	$32⅜	32⅜	32⅜	
Carma A	580	$15½	15¼	15¼	— ¼
Car A	400	275	255	255	—45
Cassiar	14110	$12⅜	11⅞	12¼	+ 3/8
Celanese	45655	$6⅛	5⅞	6⅛	+ 1/8
Celanes I p	300	$11¾	11¾	11¾	— 1/8
Cenex	2700	215	212	215	— 2
Ctl Est A	3200	$12⅛	12	12	
Cent Pat	1400	240	233	240	
Chncllr	12000	380	370	375	—15
Chib Kay	3000	10	10	10	
Chieftan D	10650	$27	25¾	27	+ 1/8
Chieftain p	100	$205	200	205	— 7
Chimo	3800	150	145	145	— 5
Chromaco	500	250	250	250	
Chrysler	1700	$9⅝	9⅜	9½	
CHUM B	400	$10¾	10¾	10¾	
Coch Will	3000	62	62	62	— 1
Cockfield	500	450	445	450	— 5
Coin Lake	1000	14	14	14	— 1
Cominco	4715	$37¾	37½	37½	— ¼
CC Tr p	100	$11½	11½	11½	— ¼
C Holiday I	200	$9¾	9¾	9¾	
Conuco Ltd	13000	$5½	5⅜	5½	
Con Bath A	6653	$12⅜	12¾	12¾	— 1/8
Con Fardy	3900	350	340	340	— 5
C Durham	7000	146	141	144	— 3
C Marben	4500	72	70	70	— 3
C Morisn	4800	160	160	160	— 3
Cons Prof	18922	43	40	42	+ 1
C Rambler	6400	250	248	250	+ 5
Con Textile	375	$5½	5½	5½	+ ¼
Con Distrb	2450	$10⅞	10⅝	10¾	+ 1/8
Cons Gas	20140	$24⅜	23¾	23¾	— 3/8
Con Gas D	850	$31½	31½	31½	— ¾
Con Glass	900	$15	15	15	
Conwest	1700	$6½	6⅜	6⅜	— 1/8
Cooper C	z50	$7½	7½	7½	
Cop Fields	18966	460	450	450	—20
Corby vt	300	$26¾	26⅝	26⅝	+ ¾
Coseka R	23805	$9⅜	9	9⅜	+ 1/8
Costain Ltd	600	$15⅜	15½	15½	
Courvan	5500	15½	15	15	
Craigmt	1295	$7½	7¼	7⅜	— ¼
Crestbrk	1470	$14¼	13⅞	14¼	
C Zelrba A	100	$22¾	22¾	22¾	+ 1/8
Crush Intl	1410	$14⅛	14	14⅛	+ 1/8
Cuvier M	10000	46	46	46	+ 3
Cyprus	14275	$16¼	15½	16	+ 7/8
Czar Res	15850	$8¾	8⅝	8⅝	— 1/8
Czar Res p	2180	$30	29⅞	29⅞	— 1/8
DRG Ltd A	300	$6¾	6⅝	6¾	+ ¼
Dale-R	609	$13⅞	13⅞	13⅞	+ 1/8
Dalmy A	900	$8⅜	8½	8⅜	— 3/8
Daon Dev	19220	$15	14⅜	14¾	— ¼
Daon A	450	$7½	7⅜	7⅜	
Daon 8⅜ p	2100	$9⅜	9¼	9¼	— ¼
D Eldona	6600	124	122	122	— 2
Denison	10365	$27	26½	26½	— 3/8
Dicknsn	8300	$8⅝	8½	8½	— 1/8
Digtech	3450	$6	5¾	6	+ ¼
Discovry	z400	93	93	93	
Doman I	2300	$8	7¾	7⅞	
Dome Mine	4969	$45	44	44½	+ ¼
D Pete	133563	$50⅞	49¼	50½	+ 1/8
D Bridge	3256	$36⅝	36⅛	36⅜	— 1/8
D Citrs A	400	$5¼	5¼	5¼	
D Explor	48050	33	29	29	+ 1
Dofasco A	3805	$34½	34⅜	34⅜	
Dofasco p	150	$68	68	68	+1⅜
Dom Store	245	$18½	18½	18½	— ¼
D Textie	2173	$14	13¾	13⅞	— 1/8
Domlim A	200	$16	16	16	— ¼
Domtar	4234	$27	26¾	27	+ ⅛
Dr Mc C A	300	$13¼	13¼	13¼	
Du Pont	800	$22	21⅞	22	
Dustbane	350	$9½	9½	9½	+ ¼
Dylex L A	700	$13½	13½	13½	
Dynamar	31260	223	210	220	— 3
E-L Fin	400	$11¾	11⅜	11¾	+ ½
E-L Fin p	500	$13	13	13	+ 3/8
East Mal	1600	180	175	175	
East Sul A	3020	235	230	235	— 5
Estn Prov	200	$8	8	8	— ½
Econ Inv	960	$19¼	19¼	19¼	+ ¼
Ego Res	20450	300	283	290	— 9
Electro K	1000	45	40	40	— 5
Elhm A	3000	$5⅜	5⅛	5¼	— ¼
Emco	600	$10⅝	10⅝	10⅝	
Emco w	1800	375	370	370	— 5
EquiTrust	500	$5	5	5	+30
Exquisite	z26	355	355	355	
Extndcar	400	$6¾	6¾	6¾	
Falcon C	13420	$8⅜	8⅛	8¼	— 1/8
Flbrg Nik A	1780	$62	61½	61¾	
Fed Ind A	1804	$7	7	7	
Fed Pion	625	$43⅛	42	43⅛	+ 1/8
Fed Trust A	1200	360	355	360	
Fidelity Tr	1700	$5	5	5	— ¼
Finning T	100	$34½	34½	34½	
F City Fin	100	$11	11	11	— ¼
F Cty Tr B	1300	$9¾	9½	9¾	+ ¼
F Cty Tr C	1300	$8⅜	8¼	8¼	— 1/8
F Mar	77800	135	108	135	+28
Foodex p	2100	$8	7⅞	8	
Ford Cnda	135	$71½	71½	71½	+ ½
F Sea A pr	100	$9	9	9	
Francana	7200	$13	12¾	13	+ ¼
Fraser A	200	$15½	15½	15½	— ½
G&H Steel	800	300	300	300	+ 5
G M Res	2928	$5¼	5⅛	5⅛	— ¼
Gaz Metr	2200	$6½	6⅜	6½	— 3/8
Gen Baker	100	$6⅞	6⅞	6⅞	+ ½
G Distrb w	1000	280	280	280	+ 5
GMC	2415	$70¼	70	70	— ¼
Genstar L	10277	$23⅛	22¾	22¾	— ¼
Giant Yk	300	$11¼	10¾	10¾	—
Gibraltar	13870	$8⅜	8¼	8⅜	
Gibe Rlty p	1500	$25¼	25⅛	25¼	+ 1/8
Goldund M	9500	75	75	75	
Goodyear	1400	$23⅞	23⅞	23⅞	+ ¾
Graff G	230	$16⅞	16⅞	16⅞	
Graff G A	40700	$16¼	16	16	
Graff G p	716	$38¼	38¼	38¼	— ¼
Granduc	3000	142	139	142	+ 2
Gt Oil Sds	980	$17½	17⅜	17⅜	— 1/8
GL Forest	2015	$45	44	45	+1½
GL For w	3380	$11½	10¼	11½	+ 1
Gt West S	8700	305	295	305	+ 5
Greyhnd C	1600	375	320	375	+55
Greyhnd	115	$23½	23½	23½	+ ½
Guar Tr p	300	$20⅜	20⅜	20⅜	+ 1/8
Gulf Can	38278	$58⅛	57⅜	57½	— ¾
Gulfstrem	13000	78	75	77	
HCI Hldg	300	$12¾	12¾	12¾	
Hardee	5000	85	85	85	+ 3
Hard Crp A	6550	330	320	320	—20
Hard Crp C	300	295	295	295	
Harlequin	3450	$14¾	14½	14½	— 1/8
Hatleigh A	430	$6¼	6⅛	6⅛	— 1/8
Hatleigh B	700	$6⅜	6¼	6⅜	
Hawker A	17320	$14	13¾	13¾	— ¼
Hawker pr	150	$70	70	70	
Hayes D	5115	$11½	11¼	11½	+ ½
Hedway A	33200	$6⅛	6	6⅛	+ 1/8
Highmont	12600	$5¼	5	5⅛	— ¼
Holinger A	261	$38⅞	38¾	38⅞	— 1/8
Home A	4094	$67¾	67	67¼	— ¼
Home B	413	$64½	64¼	64¼	—1¼
H Bramor	240	410	410	410	— 5
H Bay Mng	7230	$20⅛	20	20⅛	+ 1/8
H Bay Co	13146	$28⅞	28½	28½	— 1/8
HBC pr	26009	$23⅛	23⅛	23⅛	— 1/8
HB Oil Gas	4537	$72	70½	70½	—1¼
Husky Oil	z65	$55¼	54⅞	54⅞	
Husky A pr	200	$42½	42½	42½	
Husky B pr	500	$42	42	42	— ½
Husky E w	200	$34¾	34¾	34¾	+ ¼
Hydra Ex	4060	45	43½	45	+1½
IAC	20895	$18⅞	18⅜	18⅜	— ¼
ITL Ind	3650	430	420	430	+10
IU Intl	10275	$15⅜	15⅛	15⅜	— 1/8
Imasco	5710	$43¾	43½	43¾	+ 1/8
Imp Oil A	62271	$34¼	33½	33⅞	— ¾
Imp Oil B	412	$34	33¾	33¾	— ¼
Inco	56692	$23⅞	23¼	23¾	— ¼
Indal	12175	$15¾	15½	15⅜	
Indusmin	513	$22	22	22	
Inglis	150	$15	15	15	+ 1/8
Inland Gas	2500	$15	15	15	
Inland G p	z30	$12½	12½	12½	
Inind G 10p	100	$28	28	28	
Inter-City	80798	$15⅞	15¼	15½	
Inter C B p	1600	$19	19	19	+ ¼
Inter C B w	4500	$12	11⅞	11⅞	— 1/8
Int Div	3200	330	325	330	— 5
IBM	z353	$90	86	86¾	
Int Mogul	3940	$7⅛	6⅞	6⅞	— 3/8
I Mogul A	120	$14¼	14¼	14¼	+ ¼
Intpr Pipe	9127	$20¾	20⅛	20⅛	— ¾
Ipsco	2727	$19¾	19½	19¾	— ¼
Inv Grp A	300	$16	15⅝	16	+ ½
Iron Bay T	300	$6⅜	6½	6½	
Irwin T A	1717	345	335	345	+ 5
Island Tel	z5	$17¾	17¾	17¾	
ISO	1200	225	225	225	
Ivaco A	22000	$16½	16⅜	16½	+ 1/8
J Q Res	z200	70	70	70	
Jannock	3129	$25½	25	25½	+
Jannock 8	z11	$14¾	14¾	14¾	
Jannock w	693	$14⅞	14½	14⅝	+ 1/8
Jorex Ltd	3500	34	32	34	+ 1
Joutel	10500	99	96	96	— 4
Kaiser Re	18404	$24⅞	23⅝	24⅛	— 3/8
Kam Kotia	9400	$5⅜	5¼	5⅜	+ 1/8
Kaps Tran	3700	182	179	179	
Keeprite B	1950	$14	14	14	
Kelly D A	200	$8¾	8¼	8¼	—
Kelsey H	275	$25½	25½	25½	
Kerr A A	4561	$10	9⅞	9⅞	— 1/8
K Anacon	87866	39	32	39	+ 8
La Luz	z50	$6½	6½	6½	
Labatt A	17290	$23⅜	22¾	22⅞	— ½
Labatt A p	200	$22⅜	22⅜	22⅜	— 3/8
Lab Min	300	$39½	39	39½	+ 1
Lacana	12600	$5⅜	5½	5½	
Lacana w	1100	340	340	340	
L Shore	z20	340	340	340	
Lakehead	16001	27	26	26	+ 2
Lasitr Km	6000	95	93	93	— 2
Laurasia	8500	30	29	29	— 1
Lau Fn 140	200	$26	26	26	+ ¼
Lau F 2.00	z25	$39½	39½	39½	
Lau Fin p	200	$15¼	15¼	15¼	+ ¼
Lava Cap	500	91	91	91	
Leigh Inst	2800	$10	9½	9½	— 3/8
Liberian	3000	$8⅛	8	8⅛	— 1/8
LL Lac	1044	350	350	350	
Lob Co A	1150	435	425	435	+10
Lob Co B	1000	420	415	420	— 5
Lob Co pr	z50	$29	29	29	
Lochiel	41250	$5	475	5	+15
Loeb M	770	$12	11⅞	12	+ 3/8
Logistec A	200	425	425	425	—25
Lyfton M	4000	25	25	25	
MDS Helth	525	$11	10⅞	11	
MICC	400	$12¾	12¾	12¾	
MICC A	150	$25½	25½	25½	+ ¼
MICC 8⅝	1000	$25	25	25	+ ¼
MTS Inter	2000	55	55	55	+ 5
Maclarn A	2700	$18½	18½	18½	
MB Ltd	12253	$24¼	24	24¼	
Madeline	5000	155	149	155	+ 6
Madsen	2500	110	107	107	
Magna A	2800	$14	13¾	14	+ 1/8
Magnetcs	2200	164	162	164	+ 2
Majstc Wil	2300	330	325	330	+ 5
Malartic	1000	96	96	96	+ 1
M Lf Gard	z9	$29½	29½	29½	
Maritime	777	$27	26⅜	26¾	— 3/8
Mar T 860	1131	$10⅜	10⅛	10⅛	— 3/8
Mark Spnc	1499	$9⅜	9¼	9⅜	
Mass Fer	20868	$13¼	13	13¼	+ ¼
Mas F A	2060	$19¾	19½	19½	— ¼
Mas F B	1300	$19½	19⅛	19½	+ 1/8
Matchan	15100	25	24	24	
Mc Adam	6100	35	33	33	— 2
McGraw H	200	$9⅜	9⅜	9⅜	
Mc Intyre	1290	$50	50	50	— ¼
McLaghln	500	$8⅞	8⅝	8⅞	+ ¼
McLghl 9 p	400	$21½	21½	21½	
McLghl 10p	1900	$16⅜	16¼	16¼	— 1/8
McLghl w	1000	$6	6	6	
Melcor	1900	$14⅜	14⅜	14⅜	
Mentor	600	330	330	330	+ 5
Mercantil	9150	$15	14¾	14⅞	+ ¼
Merland E	39570	$12⅞	12⅜	12⅞	+ ¼
Minri Res	2000	245	237	245	+ 5
Molson A	374	$25⅞	25½	25½	
Monenco A	600	$13⅛	13	13⅛	+ 1/8
Mtl Trust	1400	$22	22	22	
Moore	7121	$39⅛	38⅝	38¾	— ¼
Mtn States	5900	$8⅜	8½	8⅜	— 1/8
MSL p	500	$11½	11½	11½	— ½
Murphy	7870	$21¼	21	21¼	+ ¼
N B Cook	1600	$5	5	5	
NBU Mine	8100	255	247	252	— 1
Nat Drug	360	$11¾	11¾	11¾	— ¼
Nat Pete	38100	115	106	110	+ 1
Nat Sea A	100	$20½	20½	20½	
Nat Trust	2300	$25	24¼	24¼	— ¼
Nemco	9700	269	265	265	— 4
Neomar	1242	216	211	211	— 4
NB Tel	725	$24⅛	24⅛	24⅛	— 1/8
NB Tel A p	450	$18⅝	18⅝	18⅝	+ 1/8
NB Tel 1.85	625	$21½	21⅜	21⅜	— 3/8
N Provid D	z200	59	59	59	
N Que Ragl	14200	298	275	275	—19
N Senator	6000	10	9½	10	
N York Oil	35967	365	350	365	+ 5
Nfld LP A	400	$19¾	19¾	19¾	
Nfld Tel	2300	$11¾	11¾	11¾	
Newnor	10000	9	9	9	— ½
Nick Rim	8000	20½	20½	20½	— ½
Noble M	7100	120	114	120	+ 6
Noma A	400	$12	11⅞	12	
Noranda	12551	$43⅛	42¾	42⅞	— 1/8
Norbaska	4200	39	38	39	+ 1
Norcen	52301	$24¾	23½	23⅞	— ¼
Norcen B	775	$24	24	24	— ¼
Norcn 150	400	$37¾	37¾	37¾	+ 1/8
Norlex	2000	9	9	9	+ ½
Normick P	500	$9½	9½	9½	— 1/8
NC Oils	22210	$16¾	15⅜	16½	+1⅛
NCO pr	z5	$40¼	40¼	40¼	
N Canada	4000	55	55	55	
Nor Tel	1792	$46	45¾	46	—1¼
NTecm B w	775	$24½	24¼

La Sun Life a perdu deux milliards d'affaires depuis son départ

La Sauvegarde augmente ses ventes de 10%, grâce à l'Hydro

par Françoy Roberge

Le climat était au beau fixe hier dans les bureaux de la société d'assurance-vie la Sauvegarde, l'une des deux sociétés d'assurances du Mouvement Desjardins. La société fêtait en effet l'acquisition d'un important nouveau compte, celui des employés de l'Hydro-Québec.

Il s'agit d'un apport de plus de $1 milliard en nouvelles polices dont la Sauvegarde assurera elle-même 35% du volume soit un chiffre d'affaire de $350 millions ou un peu plus de 10% des polices actives de la compagnie.

La Sauvegarde a en effet passé le cap des $3 milliards de polices vendues en 1978, affichant une hausse de revenus substantielle. Les revenus se sont accrûs de $21 à $60 millions de 1973 à 1978.

Le président de la Sauvegarde, M. Clément Gauthier n'a pas caché que la décision de l'Hydro-Québec était heureusement reçue au sein de son entreprise et qu'il souhaitait qu'elle « donne des idées » à d'autres groupes importants.

M. Gauthier a rappelé l'importance qu'il attache et qu'affiche tout le mouvement Desjardins à l'égard de la solidarité québécoise. « Si nous avons des bonnes institutions qui nous appartiennent et qui sont bien solides comme l'est la Sauvegarde a dit M. Gauthier, pourquoi aller ailleurs? »

Le porte-feuille d'assurances des 23,000 employés de l'Hydro-Québec sera totalement administré par la Sauvegarde mais le chiffre d'affaires sera partagé entre 11 sociétés à formule coopérative dans la plupart des cas.

Ces assureurs sont; Assurances Vie Desjardins, L'Alliance, les Artisans Coop-vie, les Coopérants, l'Industrielle, la Laurentienne, la Mutuelle Vie des Fonctionnaires, l'Économie mutuelle, la SSQ et la Solidarité, outre la Sauvegarde.

La Sauvegarde est l'assureur en titre, les autres étant ré-assureurs au contrat.

La Sauvegarde, comme la plupart des assureurs québécois a connu une hausse substantielle de son chiffre d'affaires l'an dernier.

Pour sa part, la Sun Life qui détenait le contrat d'assurance de l'Hydro-Québec perd ainsi 40% du $1 milliard d'assurances qu'elle inscrivait encore la semaine dernière à son portefeuille.

La Sun Life détient pour $42 millions de polices en vigueur, mais elle a perdu depuis l'annonce de son départ du Québec près de 30% de son volume d'affaire québécois, soit près de $2 milliards de polices d'assurance.

Cette somme en même temps que les nouvelles assurances d'un marché en expansion ont permis à toutes les autres entreprises du secteur d'afficher une croissance plus rapide en 1978.

Quant à la Sun Life, elle a rappelé hier par la voix de M. Taylor Bradbury, son vice-président principal responsable des affaires canadiennes, qu'elle comptait toujours améliorer son chiffre d'affaires au Québec.

M. Bradbury a déploré la cessation d'une relation d'affaires vieille de 50 ans avec l'Hydro-Québec.

Du côté syndical à l'Hydro-Québec, on estime que ce sont les pressions du syndicat qui ont amené l'Hydro-Québec à prendre cette décision, conforme à sa propre politique d'achats. On s'attend à ce que tous les organismes publics ou parapublics détenant des polices d'assurance avec la Sun Life emboîtent le pas.

Le Congrès du Travail du Canada et les principales centrales du Québec ont d'ailleurs recommandé à tous leurs affiliés l'an dernier d'utiliser leur force de persuasion pour faire pression sur la Sun Life dont la décision avait été largement décriée en janvier 1978, lors de son annonce hautement politique, de déménagement de Montréal à Toronto.

Lors de son départ du Québec en 1978, la Sun Life avait été qualifiée de « l'un des pires citoyens corporatifs du Québec » par le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau et de « croque-mitaine et quétaine » par le Ministre du Développement économique du Québec, M. Bernard Landry.

Le Gouvernement du Québec estimait que cet assureur n'avait pas suffisamment réinvesti de ses primes au Québec, marquant un déficit d'investissement de plus de $300 millions en 10 ans d'opérations.

Autrefois première société d'assurance au Canada Sun Life a perdu son titre aux mains de la Great West l'an dernier et elle connait une croissance inférieure à 10% de ses polices en vigueur et de son chiffre d'affaires tandis que le pourcentage de croissance des actifs des autres sociétés canadiennes oscille pour 1977 et 1978 entre 15% et 21%.

Moins profitable que ses concurrentes en 1978 la Sun Life dépasse toujours cette dernière au chapitre des actifs avec des primes de $43 milliards contre $38 milliards pour la Great West.

Près de 80,000 emplois annuels dépendent de contrats au M.-O.

De 40,000 à 80,000 emplois dépendent à chaque année de contrats que les entreprises canadiennes obtiennent au Moyen-Orient.

C'est ce qu'a déclaré ces derniers jours le président de l'Association canadienne pour les exportations, M. Tom Burns, à la suite des inquiétudes qu'ont manifesté bon nombre d'hommes d'affaires canadiens après l'annonce par le premier ministre Joe Clark du transfert de l'ambassade du Canada en Israël de Tel-Aviv à Jérusalem.

« Je crois qu'il est malheureux que cette question ait fait tant de bruit, et j'espère qu'elle peut-être résolue, a déclaré le président de Canron Inc., de Montréal, M.C.S. Malone. Nous devons prendre les Arabes au sérieux ». Canron tente présentement de décrocher un contrat d'une valeur de $5 millions au Moyen-Orient.

M. Burns a précisé que le Canada vendait des biens aux pays arabes pour une valeur d'environ $865 millions annuellement, en plus d'offrir des services d'une valeur approximative de $500 millions.

« Certains de nos membres sont très sérieusement concernés, a dit M. Burns. Quelques uns d'entre eux ont d'ailleurs fait connaître leur vue au gouvernement ».

C'est le cas notamment de M. Cameron Richardson, vice-président senior de Atco Ltd., de Calgary, la plus importante firme de construction de maisons préfabriquées au monde, qui s'est rendu à Ottawa mercredi afin de plaider la cause de sa compagnie.

« Les Arabes sont sérieux, a dit M. Richardson. Ce n'est pas un jeu. Je ne crois pas que les Canadiens aient réalisé à quel point cette question était importante à leurs yeux ».

Il n'y a pas que les ventes canadiennes sur le marché du Moyen Orient qui puissent être compromises par les débordements diplomatiques du Canada. Le Canada aurait aussi avantage à réaliser d'autres transactions sur ce marché, l'une ayant été évoquée durant la campagne conservatrice, le rachat d'une trentaine de chasseurs Grunman F 14, qui sont actuellement la propriété de l'Iran.

Comme l'Iran n'aurait pas totalement acquitté le prix de ces avions, il voudrait de toute façon s'en défaire à un prix inférieur à $18 millions pièce. Il s'agit là d'une économie de plus de $6 millions pièce sur une trentaine d'appareils. Cette transaction est évidemment compromise par l'« affaire » de Jérusalem... tout comme d'ailleurs les ventes du Challenger de Canadair au Moyen-Orient.

La Chambre de commerce se penche sur Montréal

par Laurent Pepin

Près de deux semaines après avoir subi un premier examen lors d'un colloque de l'Ecole des Hautes études commerciales, la grande malade qu'est Montréal sera auscultée à nouveau cette fin de semaine, cette fois au Mont-Tremblant, où les membres de la Chambre de commerce du district de Montréal seront réunis en congrès. L'importante opération devrait avoir lieu à l'automne, lors d'un mini-sommet sur l'économie montréalaise organisé par le gouvernement du Québec.

Intitulé « Montréal, déjà demain! », le congrès du week-end sera consacré à l'étude des principaux facteurs qui favorise la vitalité des villes et la croissance des entreprises.

« Avant d'aborder l'étude des éléments qui avantagent une dynamique de croissance, il faudra recenser les obstacles, c'est-à-dire étudier les effets de la réglementation gouvernementale sur le développement économique des entreprises », laisse entendre le président du Congrès, M. Dan Pleshoyano, directeur de Molson-Québec. Le but de cette étude est de permettre aux congressistes de développer une stratégie afin de surmonter les contraintes.

Sur cet aspect de la question, l'économiste Jean-Luc Mingué traitera aujourd'hui des effets économiques de la réglementation gouvernementale, alors que le président de la bourse de Montréal, M. Robert Demers, parlera de la stratégie de l'entreprise face à la réglementation.

Après avoir recensé les difficultés, les congressistes seront appelés à approfondir le rôle que les administrations municipales devraient jouer pour favoriser le développement urbain et la croissance économique. Ainsi, le doyen des études graduées de l'université Carleton, M. Gilles Paquet, traitera de l'évolution du développement de Montréal, le directeur de l'Ecole des HEC, M. Pierre Laurin, tentera d'ébaucher un plan d'action pour l'avenir de Montréal, tandis que M. Yvon Lamarre, président du Comité exécutif de la ville de Montréal, analysera les éléments de la relance économique de Montréal.

Dans un troisième temps, les participants au congrès prendront connaissance de quelques cas concrets du genre d'esprit d'entreprise que la Chambre de commerce aimerait ranimer au sein de la communauté des affaires de Montréal, « afin de donner, dès demain, un nouvel essor à la métropole ».

A cet égard, M. Everette B. Harris, président émérite de la Chicago Mercantile Exchange, fera état de l'expérience de Chicago, alors que MM. Roger Rougier, Bernard Lamarre et Marcel Côté parleront de réussites d'ici.

Rappelons que le dernier colloque de l'École des HEC n'avait pas permis de dégager un consensus sur le rôle des gouvernements et des milieux des affaires dans la relance de l'activité économique à Montréal.

Dans l'ensemble, le colloque avait été dominé par la querelle des sièges sociaux et par les pressions exercées par le milieu des affaires pour diminuer la fiscalité des cadres et amender la loi 101.

Pour un, le président de la Chambre de commerce de Montréal, M. Yves Guérard avait dit souhaiter que Montréal défende sa place dans les réseaux internationaux et offre des emplois intéressants aux diplômés francophones.

Selon le professeur d'économie urbaine et régionale Fernand Martin, de l'Université de Montréal, le modèle optimal quant à l'avenir de Montréal est d'ailleurs celui qui « minimisera les contradictions entre l'internationalisation de l'économie et les aspirations des Québécois ».

OCDE: les politiques classiques restent impuissantes devant la crise du pétrole

par Dominique Petit

PARIS (AFP) — Les responsables économiques occidentaux ont lancé hier de sombres prévisions quant aux « sacrifices » que les consommateurs de leurs pays devront consentir pour faire face à la crise de l'énergie.

Le conseil ministériel de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), qui a réuni jusqu'à hier à Paris les ministres de l'économie et des finances de tous les grands pays industrialisés, a constaté l'impuissance des politiques « classiques » devant la hausse des prix du pétrole.

Pour maintenir la production industrielle — donc l'emploi — et combattre l'inflation, ce sont, en définitive, les consommateurs qui devront supporter d'immenses transferts financiers destinés à la « facture pétrolière » et au développement de nouvelles sources d'énergie.

M. Michael Blumenthal, secrétaire américain au Trésor, en a appelé au « courage » des occidentaux, tandis que le ministre français de l'Economie, M. René Monory, a averti qu'à défaut de politiques « courageuses et coordonnées » dans ce domaine, « le seul point de convergence de nos économies serait l'accroissement du chômage ».

Pour sa part, le ministre des Finances du Canada, M. John Crosbie, a insisté sur le fait que le public devrait prendre conscience de la « gravité » de la situation de l'énergie.

Une fois que les entreprises et les particuliers se seront rendus compte que « le phénomène n'est pas temporaire, ils soutiendront des mesures de réduction de la consommation et appuieront des solutions de rechange au pétrole », a-t-il estimé.

Les perspectives actuelles concernant l'inflation et l'énergie présagent des « conséquences sociales et économiques affreuses et nous devons trouver des solutions qui réduisent au minimum ce risque », a encore indiqué M. Crosbie.

Le ministre des Finances a cependant estimé qu'il « serait prématuré d'indiquer une modification quelconque de l'orientation de la politique canadienne en ce moment ». Il a ajouté qu'il étudiait les « initiatives de politique qui seraient appropriées pour le Canada » et que la réunion de l'OCDE était une « occasion utile » d'évaluer la situation économique du monde.

Ces déclarations rejoignent l'appel à « l'esprit de sacrifice » lancé par la commission de la CEE mercredi en annonçant que les « neuf » devront investir quelque 50 milliards de dollars par an dans de nouveaux programmes énergétiques d'ici 1990. Les Etats-Unis, qui comptent pour la moitié environ de l'ensemble de la consommation d'énergie du monde occidental, se sont engagés à faire leur part dans cet effort destiné à peser sur les prix pétroliers.

Consol: expansion à Grand'Mère

Consolidated-Bathurst va recevoir du gouvernement fédéral $1.45 million à titre d'assistance au développement pour agrandir sa papeterie de Grand-Mère. Cette expansion devrait entraîner la création de sept emplois et produire un investissement de $7.8 million.

La réalisation de ce projet comporte des avantages économiques qu'il convient de mentionner. Tout d'abord, l'agrandissement projeté permettra de diversifier davantage la production de l'usine. C'est ainsi que l'on permettra de consolider les 360 emplois de l'entreprise. De plus, le type de production envisagé aura un effet bénéfique sur la balance des paiements puisque la valeur des exportations augmentera d'environ $2 millions par année.

Le ministère a offert, du 1er juillet 1969 au 31 mai 1979, des subventions totalisant $4,553,258 pour la réalisation de 37 projets manufacturiers localisés dans la région de Shawinigan-Grand-Mère. Ceux-ci devraient amener, une fois complétés, des investissements de l'ordre de $18.2 millions et la création de 1,499 emplois. D'ailleurs, le MEER a engagé à la grandeur de la province plus de $354 millions pour le développement des entreprises manufacturières et près de $1.4 milliard au chapitre des ententes fédérales-provinciales de développement, ce qui porte ses engagements totaux à plus de $1.7 milliard au Québec au cours des dix dernières années.

Edper contrôle Brascan

La société de gestion montréalaise et torontoise Edper Equities a finalement remporté la bataille qu'elle avait engagée pour prendre le contrôle de Brascan, de Toronto.

La Bourse de Toronto a en effet annoncé hier que 10,098,209 actions classe A de Brascan avaient été présentées sur les marchés boursiers de Toronto, Montréal et Vancouver, à la suite de l'offre du 30 mai dernier par Edper.

Edper, qui détenait précédemment environ huit des 25 millions d'actions votantes de Brascan, avait proposé d'acheter jusqu'à cinq millions d'actions supplémentaires afin de faire porter sa participation dans cette compagnie à plus de 50%.

Puisque plus que le double d'actions classe A de Brascan ont été présentées.

JONES HEWARD FUND LTD.

AVIS DE DIVIDENDE

Avis est par la présente donné qu'un dividende semi-annuel de 11 cents ($0.11) par action a été déclaré sur les actions de fonds mutuel de la compagnie payable le 29 juin 1979 aux actionnaires inscrits à la clôture le 19 juin 1979.

Par Ordre du Conseil d'Administration:

R. St-Jean
Secrétaire

Montréal, le 13 juin 1979

UN ABRI FISCAL QUI S'AUTOFINANCE

Immeubles résidentiels à logements multiples (Classe 31) situés à Ottawa.

Des "maisons de ville" possédées individuellement

- Votre réduction d'impôt peut couvrir votre investissement comptant total de $7,350.00 par unité.
- Paiement initial de $5,000.00 et une balance de $2,350.00 le 1er décembre 1979.
- $10,132.00 de coût d'aménagement (par unité) déductible pour l'année courante, si vous agissez maintenant, en plus de la déduction pour amortissement les années subséquentes.
- Excellent rendement sur votre investissement.
- Location et administration garanties.
- Vous pouvez devenir propriétaire d'une ou de plusieurs unités.
- Immeubles administrés par T.A.C. Ltd. (25 ans d'expérience).

POUR INFORMATIONS ET BROCHURES, ADRESSEZ-VOUS À

OTTAWA: (613) 225-7972

ca

ORDRE DES COMPTABLES AGRÉÉS DU QUÉBEC

Corporation professionnelle d'exercice exclusif régie par le Code des professions

680, rue Sherbrooke ouest, Montréal, Québec H3A 2S3
Téléphone : (514) 288-3256

ARTHUR ANDERSEN & CIE
Comptables Agréés,
800 Boul. Dorchester ouest,
Montréal, H3B 1X9
Bureaux à Montréal, Ottawa, Toronto, Winnipeg, Calgary, Vancouver, Société affiliée - Gagné, Vaillancourt & Associés.

AUDET, GOSSELIN, LAPOINTE, MOREAU & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Romain Audet, L.S.C.C.A.
Michel H. Gosselin, M.S.C.C.A.
Robert Moreau, M.S.C.C.A.
Carol Lapointe, C.A.
50 ouest, Boul. Crémazie, Suite 700
Montréal H2P 2T4
382-3080

BERNIER & BISSON
Comptables Agréés
Georges Bernier, C.A.
Marcel Bisson, C.A.
60, St-Jacques, Suite 601
Montréal — 845-0209

BOUCHARD VIAU DUHAMEL & CIE
Comptables Agréés
Guy Bouchard, c.a.
Paul Viau, c.a.
Paul Duhamel, c.a.
59 rue St-Jacques, Mtl.
284-1117

CLARKSON, GORDON & CIE
Comptables Agréés
Associés-résidents
Montréal - Québec
C.C. Bismuth, C.A. — C.W. Bissegger, C.A.
T.R. Burpee, C.A. — M. Camirand, C.A.
H.M. Caron, C.A. — L.J. Carrière, C.A.
M.G. Chamberland, C.A. — J.P. Delisle, C.A.
M.M. Domanski, C.A. — G. Fréchette, C.A.
S.R. Gagné, C.A. — R. Germain, C.A.
G. Gingras, C.A. — J.P. Graveline, C.A.
R.E. Lavoie, C.A. — G. Limoges, C.A.
M.A. Mackenzie, C.A. — R.J. Messier, C.A.
J.D. Morrison, C.A. — R.K. Palmer, C.A.
J.J. Peacock, C.A. — R. Pearl, C.A.
W.J. Smith, C.A. — G.S. Wells, C.A.
Bureaux à:
St-Jean (T.-N.), Halifax, Saint-Jean (N.-B.), Québec, Montréal, Ottawa, Scarborough, Toronto, Mississauga, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Thunder Bay, Winnipeg, Regina, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria

CLOUTIER, LACHANCE FONTAINE, ALLARD CROTEAU & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
MONTRÉAL - LAVAL
1320, Boul. Graham
Ville Mont-Royal
341-3660

COGAN, LANDORI & DUBÉ
Comptables Agréés
MONTRÉAL-OTTAWA
C. Blatt, C.A.
J. Doinik, C.A.
S. M. Hopmeyer, C.A.
R. Landori-Hoffmann, C.A.
A. Soroka, C.A.
I. Tobenstein, C.A.
J. F. Witkowski, C.A.
3901, rue Jean-Talon ouest
suite 214
(514) 731 7851

COURTOIS, FREDETTE CHARETTE & CIE
Comptables Agréés
Guy Charette, C.A. — Hubert Mercier, C.A.
Raymond Poirier, C.A. — Jean-Paul Berti, C.A.
Normand Boisvert, C.A. — Raymond Proulx, C.A.
1, Place Ville-Marie
Suite 2220 (514) 866-9911
Montréal H3B 3M4

DELOITTE, HASKINS & SELLS
Comptables Agréés
1, Place Ville-Marie 861-8512
Montréal, Québec H3B 2W3
Bureaux au Canada et cabinets associés à travers le monde.

DUNWOODY & COMPAGNIE
Comptables Agréés
1440, rue Ste-Catherine ouest
Suite 810 — 861-9081
Montréal, Québec H3G 1R8
Bureaux dans les principales villes du Canada et cabinets associés à travers le monde.

ERNST & ERNST
Comptables Agréés
Sept-Iles, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Winnipeg, Calgary, Edmonton, Abbotsford, LLangley, Vancouver, Victoria et dans les principales villes du monde.
1200, avenue McGill College
Suite 1100
Montréal, Québec, H3B 4G7
871-8901

GAUVIN, PRENOVOST, DUMAIS & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Roger Gauvin, C.A.
Bernard Dumais, C.A.
Roger Forget, C.A.
Claude Boyer, C.A.
Gilles Villeneuve, C.A.
Jean-Réal Charette, C.A.
Michel Duquette, C.A.
561 est, boul. Crémazie
Montréal H2M 1L8 — 384-1430

PIERCE GOULD & CIE
Comptables Agréés
914, Édifice Sun Life
Montréal H3B 2V6
514-866-4375

GRIGNON, DE PALMA, POIRIER & ASSOCIÉS
Société Nationale
CAMPBELL SHARP
Comptables Agréés
3730 est, boul. Crémazie
Montréal, Québec, H2A 1B4
376-5010
715 Carré Victoria
Montréal, Québec, H2Y 2J1
845-7211

HAREL, DROUIN & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
276 ouest, St-Jacques suite 600
Montréal H2Y 1N3
845-9253
Bureaux: Montréal
Repentigny
Iles de la Madeleine

KENDALL, TRUDEL & CIE
Comptables Agréés
666 ouest, rue Sherbrooke
Suite 1400 288-0988

LALIBERTÉ, LANCTÔT, MORIN & ASSOCIÉS
affilié à
COOPERS & LYBRAND
630, boul. Dorchester ouest
Montréal H3B 1W6
(514) 871-9792

LAVALLÉE, BÉDARD & CIE
Comptables Agréés
Pierre Bédard, c.a.
Michel Champoux, c.a.
19 ouest, Le Royer — Suite 300
Montréal H2Y 1W4
844-1153

MAHEU, NOISEUX & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
2, Complexe Desjardins,
Bureau 2600, C.P. 153
Montréal H5B 1E5
Tél.: 281-1555
Société nationale
Collins Barrow
avec bureaux à Vancouver, Calgary, Edmonton, Winnipeg, Toronto et Halifax.
Affiliation internationale
"FOX, JOSOLYNE, FIDES"

MacGILLIVRAY & BRUNEAU
Comptables Agréés - Chartered Accountants
1155 Dorchester ouest
Montréal, P.Q. H3B 3T9
(514) 871-8630
National
MacGILLIVRAY & CO.
Bureaux dans les principales villes au Canada et partout dans le monde

MALLETTE, BENOIT, BOULANGER, RONDEAU & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
1 Complexe Desjardins
Montréal
Téléphone 281-1850
Bureaux: Québec, St-Jérôme, Montmagny, Ste-Agathe-des-Monts
Firme nationale: Ward, Mallette & Co.
Affiliation internationale
Binder, Seidman & Co.

MERCURE, BÉLIVEAU & CIE
Comptables Agréés
1420, Tour de la Bourse
Place Victoria, Montréal, H4Z 1G1
(514) 879-1094

MESSIER, BOURGEOIS & CIE NADEAU, PAQUET & CIE
Comptables Agréés
Guy Messier, L.S.C.C.A.
Jacques Bourgeois, L.S.C.C.A.
Robert Houde, B.A.C.A.
Guy Ouimet, C.A.
Jacques Desmarais, L.S.C.C.A.
André Montgrain, L.S.C.C.A.
Yvon Marsolais, C.A.
Gilles Blondin, C.A.
Réal Mainville, C.A.
50, Place Crémazie suite 921
Montréal H2P 2T6 — 384-1020

NORMANDIN, SÉGUIN & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
225, rue Notre-Dame ouest
Montréal, Québec H2Y 1T4
Téléphone (514) 844-4442
Bureaux à
Montréal, Ottawa, Hawkesbury, Hull, Gatineau, Grand'Mère, Shawinigan, Ville Saint-Georges, Lac Etchemin, Baie-Comeau
Siège social
1010 Sherbrooke ouest,
Suite 2010
Montréal, Québec - H3A 2R7
(514) 288-0766

PETRIE, RAYMOND & CIE. Proulx, D'Orsonnens & Cie
Comptables Agréés
1320 Boul. Graham
Suite 100
Mont-Royal, H3P 3C8
Tél.: 735-4647

PRICE WATERHOUSE & CIE
Comptables Agréés
1200 McGill College
Montréal, Qué. H3B 2G4 — 879-9050
Montréal, Québec, Halifax, Ottawa, Toronto, Mississauga, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Thunder Bay, Winnipeg, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria

ROBERT SAINT-DENIS & CIE
Comptables Agréés
7000, Avenue du Parc,
Suite 301
Montréal H3N 1X1 — 274-2797

RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
17ième étage
La Tour de la Bourse
Place Victoria
Montréal H4Z 1G9, Québec
(514) 878-2691
350 est, boul. Charest
Québec G1K 3H5, Québec
(418) 647-3151

SAMSON, BÉLAIR & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Montréal, Québec, Rimouski, Sherbrooke, Trois-Rivières, Ottawa, Sept-Iles, Saint-Hyacinthe, Coaticook, Matane
Suite 3100, Tour de la Bourse
Montréal, Qué. H4Z 1H8
(514) 861-5741

Poissant, Richard et Associés
affilié à
THORNE, RIDDELL & CIE
Comptables Agréés
630 ouest, Boul. Dorchester
Suite 2500
Montréal, Québec H3B 1W2
Téléphone (514) 866-7351
À l'échelle internationale
McLintock Main Lafrentz

TOUCHE, ROSS & CIE
Comptables Agréés
Sydney, Halifax, Saint-Jean, Québec, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Winnipeg, Régina, Saskatoon, North Battleford, Calgary, Edmonton, New Westminster, Burnaby, Vancouver, Victoria, Bermuda, Nassau et Freeport, Bahamas, Grand Cayman, États-Unis, Grande-Bretagne et autres pays du monde
1, Place Ville-Marie
861-8531

VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Lucien D. Viau, C.A.
Armand H. Viau, C.A.
J. Serge Gervais, C.A.
Waguih Boulos, C.A.
Jacques R. Chadillon, C.A.
Jacques Joval, C.A.
Louis Baril, C.A.
Farid A. Chali, C.A.
4926, ave Verdun, Verdun
H4G 1N3
55A, Blainville Est,
Ste-Thérèse J7E 1L4
769-3871 — 435-4691

ZITTRER, SIBLIN, STEIN, LEVINE & CIE
Comptables Agréés
MONTRÉAL - TORONTO
Jack E. Zittrer, C.A. — Herbert E. Siblin, C.A.
Samuel S. Stein, C.A. — Boris G. Levine, C.A.
Marvin B. Goldsmith, C.A. — David A. Stein, C.A.
Arnold J. Echenberg, C.A. — Steven A. Yaphe, C.A.
Moton S. Spector, C.A. — Marvin H. Taffler, C.A.
Barry A. Tissenbaum, C.A. — Gérald A. Stan, C.A.
Jeffrey L. Payne, C.A. — Norman Daitchman, C.A.
Brahm D. Levine, C.A. — Morrie L. Fogelbaum, C.A.
Lawrence M. Chandler, C.A. — Alan M. Liverman, C.A.
Jack Altman, C.A. — Robert H. Zittrer, C.A.
4115 Sherbrooke ouest
Westmount, Qué. 933-1112

CINÉMA

ATWATER I, Plaza Alexis Nihon (935-4246) — "Prisonner of Zenda" 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.
ATWATER II, Plaza Alexis Nihon (931-3313) — "China syndrome" 18 h 45, 21 h 15.
AVENUE, 1224 Avenue Green, Westmount (937-2747) — "Players" 19 h 00, 21 h 10.
BEAVER, 5117 Avenue du Parc (844-1932) — "Daughters of anomaly" 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30. "Rosanna" 13 h 30, 16 h 20, 19 h 10, 22 h 00.
BERRI, 1280 St-Denis (288-2115) — "Assaut sur la ville" 13 h 30, 16 h 45, 20 h 00. "L'héritage des Vargas" 15 h 05, 18 h 20, 21 h 35.
BIJOU, 5030 Papineau (526-9131) — "Suprêmes jouissances" 13 h 20, 16 h 10, 18 h 50, 21 h 40. "La partouze de minuit" 12 h 00, 14 h 50, 17 h 30, 20 h 20.
BONAVENTURE I, Place Bonaventure (861-2725) — "The ravagers" 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.
BONAVENTURE II "Melody in love" 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.
BROSSARD I, Mail Champlain 6600 boul. Taschereau (485-5096) — "Voyage au bout de l'enfer" 19 h 45.
BROSSARD II, (g4"Le cercle de fer" 19 h 45, "Pair et impair" 21 h 25.
BROSSARD III, "Fastbresk" 19 h 45. "Game bf death" 21 h 30.
CARREFOUR, 318 ouest, Ste-Catherine (866-8057) — "L'enfant de nuit" 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.
CHAMPLAIN I, 1815 est, Ste-Catherine (524-1685) — "Voyage au bout de l'enfer" 20 h 00.
CHAMPLAIN II, "Le retour" 18 h 40, 21 h 00.
CHÂTEAU I, 6956 St-Denis (271-1103) — "Justice sauvage #2" 14 h 00, 17 h 45, 20 h 50. "Retour du justicier sauvage" 12 h 30, 16 h 10, 19 h 15.
CHÂTEAU II, "12 médaillons d'or" 13 h 15, 17 h 15, 21 h 15. "L'exécuteur du King Fu" 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00, 24 h 00.
CINÉMA 7e ART, 3180 est, Bélanger (722-0302) — "Vers un destin insolite" 19 h 15. "Portier de nuit" 21 h 15.
CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE, 1700 St-Denis (844-8734) — 40 ans de cinéma à l'ONF
LA CITÉ I, 3075 Avenue du Parc (844-2829) — "Blazing saddles" 18 h 10, 19 h 50, 21 h 30.
LA CITÉ II, "Players" 18 h 50, 21 h 00.
LA CITÉ III, "Norma Rae" 19 h 00, 21 h 00.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE, 1455 Boul. de Maisonneuve (879-4349) — "Un certo Giono" (De Ermanno Olmi, 1969) "I fidanzati" (de Ermanno Olmi, 1962) 21 h 00.
CLAREMONT, 5038 ouest, Sherbrooke (486-7395) — "Butch and Sundance the early days" 19 h 00, 21 h 00.
COMPLEXE DESJARDINS I, Complexe Desjardins (288-3141) — "Cri de femmes" 12 h 35, 14 h 40, 16 h 45, 18 h 50, 20 h 55.
COMPLEXE DESJARDINS II, "Midnight express" 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 10.
COMPLEXE DESJARDINS III, — "Les mâles en folie" 12 h 05, 15 h 20, 18 h 35, 21 h 50. "Odette femme insatiable" 13 h 45, 17 h 00, 20 h 15.
COMPLEXE DESJARDINS IV, — "Une histoire simple" 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.
CÔTE-DES-NEIGES I, 6809 Côte-des-Neiges (735-5528) — "Prisoner of Zendra" 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.
CÔTE-DES-NEIGES II, — "The deer hunter" 20 h 00.
CRÉMAZIE, 8610, St-Denis, (388-4210) — "Intérieurs" 19 h 20, 21 h 20.
DAUPHIN I, 2396 est, Beaubien (721-6060) — "L'express de minuit" 19 h 30, 21 h 40.
DAUPHIN II, "Pain et chocolat" 19 h 20, 21 h 30.
DORVAL I, 260 Dorval (631-8586) — "In laws" 18 h 50, 21 h 00.
DORVAL II, — "Blazing saddles" 19 h 00, 21 h 00.
DORVAL III, — "Love at first bite" 19 h 00, 21 h 00.
DÉCARIE SQUARE I, Centre Decarie Square, 6855 Clanranald (341-3190) — "The ravagers" 19 h 30, 21 h 30.
DÉCARIE SQUARE II, — "Game of death" 19 h 15, 21 h 15.
ELYSÉE I, 35 Milton (842-6053) — "La tortue sur le dos" 19 h 15, 21 h 30.
ELYSÉE II, — "Robert et Robert" 19 h 15, 21 h 30.
GREENFIELD I, 519 Taschereau, Greenfield Park (691-6129) — "Retour du justicier sauvage" 19 h 15. "Justice sauvage #2" 20 h 50.
GREENFIELD II, "Retour des morts vivants" 18 h 05. "Furies des vampires" 19 h 40.
GREENFIELD III, "Butch and Sundance the early days" 19 h 00, 21 h 00.
GUY, 1435 Guy (931-2912) — "Jade Pussycat" 12 h 20, 15 h 05, 17 h 50, 20 h 50. "French love secrets" 13 h 15, 16 h 00, 18 h 45, 21 h 30.
JEAN-TALON, 4255 est, Jean-Talon (725-7000) — "L'héritage des Vargas" 18 h 35, 21 h 35. "Assaut sur la ville" 20 h 10.
KENT, 6100 ouest, Sherbrooke (489-9707) — "Rocky II" 19 h 00, 21 h 15.
LAVAL I, 1600 Le Corbusier, Chomedey (688-7776) — "Rocky II" 19 h 20, 21 h 30.
LAVAL II, "Camps érotiques" 18 h 10. "Fièvre d'une nuit d'été" 19 h 35.
LAVAL III, "Butch and Sundance the early days" 19 h 00, 21 h 00.
LAVAL IV, "Désirs" 18 h 00. "Intimes rapports au collège de filles #2" 19 h 40.
LAVAL V, "Entre chattes" 18 h 30. "Une fille très recherchée" 20 h 00.
LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3195 boul. St-Martin, Chomedey (687-5207) — "Voyage au bout de l'enfer" 19 h 45.
LAVAL-ODÉON II, "L'héritage des Vargas" 18 h 35, 21 h 50. "Assaut sur la ville" 20 h 15.
L'IMPRÉVU, 446 Place Jacques-Cartier (878-9397) — "L'étrangleur de Boston" (de Richard Fleischer) — 18 h 00.
LOEWS I, 954 ouest, Ste-Catherine (861-7437) — "Rocky II" 12 h 20, 14 h 30, 16 h 45, 19 h 00, 21 h 15.
LOEWS II, — "Blazing saddles" 12 h 15, 14 h 00, 15 h 45, 17 h 30, 19 h 15, 21 h 00.
LOEWS III, — "In laws" 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.
LOEWS IV, — "Love at first bite" 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.
LOEWS V, — "The Champ" 12 h 00, 14 h 15, 16 h 30, 18 h 45, 21 h 00.
LONGUEUIL I, Place Longueuil, Longueuil (677-7933) — "Assaut sur la ville" 20 h 00, "L'héritage des Vargas" 21 h 40.
MAJESTIC, 3166 est, Henri-Bourassa (381-6116) — "Sonate d'automne" 19 h 30. "Jamais je ne t'ai promis un jardin de roses" 21 h 05.
MERCIER, 4260 est, Ste-Catherine (255-6224) — "Le cercle de fer" 19 h 30. "Pair et impair" 21 h 10.
MONKLAND, 5504 Monkland (484-3579) — "In laws" 19 h 15, 21 h 15.
MONTENACH I, 522 boul. Sir Wilfrid Laurier, Beloeil (464-1541) — "Il y a un homme dans le lit de maman" 19 h 00 "Pair et impair" 20 h 45.
MONTENACH II, — "Voyage érotique de deux suédoises" 19 h 15. "Evelyn" 20 h 30.
OUIMETOSCOPE I, 1204 Ste-Catherine (525-8600) — "Dieu merci, c'est Vendredi" (de Robert Klane, USA 1978) 19 h 30, 21 h 15, 23 h 00.
OUIMETOSCOPE II, — "The Rocky horror picture show" (de Jim Sharman, USA 1975) 19 h 00, 21 h 00, 23 h 00.
OUTREMONT, 1248 ouest Bernard (277-4145) "Tommy" (en anglais) 19 h 30. "Led Zeppelin: The song remains the same" 22 h 00.
PALACE, 698 ouest, Ste-Catherine (866-6991) — "Boulevard Nights" 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.
PAPINEAU I, 4519 Papineau (527-8635) — "Désirs" 18 h 20. "Intimes rapports au collège de filles #2" 20 h 00.
PAPINEAU II, — "Naufragés de l'île perdue" 19 h 20. "Doux, dur et dingue" 21 h 00.
PARADIS I, 8215 Hochelaga (354-3110) — "La carapate" 20h 10. "L'homme à deux têtes" 18 h 40, 21 h 50.
PARADIS II, — "Magie" 20 h 20. "Furie" 18 h 30, 22 h 10.
PARADIS III, — "Voyage érotique de deux suédoises" 20 h 00; "La joie de planer" 18 h 30, 21 h 10.
PARALLELE, 3862 St-Laurent (843-4725) — "Les servantes du Bon Dieu" (de Diane Létourneau, Québec 1978) 19 h 30, 21 h 30.
PARISIEN I, 480 Ste-Catherine (866-3856) — "Entre chattes" 14 h 50, 18 h 00, 21 h 15, "Plaisirs solitaires" 13 h 10, 16 h 20, 19 h 35.
PARISIEN II, — "La cage aux folles" 13 h 15, 15 h 00, 16 h 45, 18 h 25, 20 h 10, 21 h 55.
PARISIEN III, — "Désirs" 14 h 35, 18 h 00, 21 h 25. "Malicieuse à 16 ans" 12 h 50, 16 h 15, 19 h 40.
PARISIEN IV, — "Moisson du ciel" 12 h 50, 15 h 35, 17 h 25, 19 h 10, 20 h 55.
PLACE DU CANADA, Place du Canada (861-4595) — "The deer hunter" 20 h 00.
PLACE VICTORIA, Place Victoria (878-1451) — "Heaven can wait" 17 h 15, "Utamaro's world" 19 h 10, "The warriors" 21 h 20, "Up in smoke" 23 h 15.
PLACE VILLE-MARIE I, Place Ville-Marie, (866-2644) — "Manhattan" 12 h 15, 14 h 00, 15 h 50, 17 h 40, 19 h 30, 21 h 30.
PLACE VILLE-MARIE II, — "Get out your handkerchiefs" 13 h 00, 14 h 55, 16 h 55, 18 h 50, 20 h 50.
PUSSYCAT, 4015 St-Laurent (845-5215) — "The erotic ceremony" 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30. "Stroke of nine" 13 h 35, 16 h 25, 19 h 15, 21 h 55.
RIVOLI I, 6906 St-Denis (277-3125) — "Retour des morts vivants" 12 h 35, 15 h 35, 18 h 30, 21h 30. "Révolte des morts vivants" 14 h 00, 17 h 00, 20 h 00.
RIVOLI II, — "Camps érotiques" 13 h 00, 15 h 50, 18 h 40, 21 h 30. "Furies sexuelles" 14 h 30, 17 h 20, 20 h 10.
SAINT-DENIS I, 1594 St-Denis (849-4211) — "L'homme à deux têtes" 12 h 10, 15 h 15, 18 h 25, 21 h 30. "Ruby" 13 h 45, 16 h 50, 20 h 00.
SAINT-DENIS II, 1590 St-Denis (845-3222) — "Furie" 12 h 45, 16 h 55, 21 h 10. "Magie" 14 h 50, 19 h 05.
SAINT-DENIS III, — "Moeurs cachées de la bourgeoisie" 12 h 15, 14 h 30, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.
SEVILLE, 2155 Ste-Catherine O. (932-1139) — "A watership down" 19 h 30. "Death on the Nile" 21h 30. "Gimme Shelter" 24 h 00.
SNOWDON, 5225 Décarie (482-1322) — "Norma Rae" 19 h 00, 21 h 00.
VAN HORNE, 6150 Cote-des-Neiges (731-8243) — "Blazing saddles" 19 h 00, 21 h 00.
VERDUN, 3841 Wellington, Verdun (768-2092) — "Magie" 19 h 00, "Furie" 21 h 00.
VERSAILLES I, 7265 est, Sherbrooke (353-7880) — "Entre chattes" 18 h 40, "Plaisirs solitaires" 20 h 05.
VERSAILLES II, — "Les grandes chaleurs" 18 h 05, 20 h 35, "Camps érotiques" 19 h 05, 21 h 40.
VERSAILLES III, — "Le ciel peut attendre" 19 h 00, 21 h 00.
VIAU, 226 des Laurentides, Pont Viau (669-3866) — "Nos plus belles années" et "Dieu merci c'est vendredi" 19h 30
VILLERAY, 8042 St-Denis (388-5577) — "Le cerlce de fer" 19 h 30, "Pair et impair" 21 h 10.
WESTMOUNT SQUARE I, Westmount Square, Westmount (931-2477) — "A little romance" 13 h 15, 15 h 05, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.
YORK, 1487 Ste-Catherine O. (937-8978) — "Hair" 12 h 30, 14 h 45, 17 h 00, 19 h 15, 21 h 35.

CINÉ-PARCS

CINE-PARC CHATEAUGUAY, Chateauguay (691-1320) — "L'héritage des Vargas", "Le sport de la mort", "Jamais je ne t'ai promis un jardin de rose".
CINÉ-PARC DOLLARD I, 75 Brunswick, Dollard-des-Ormeaux (684-8442) — "In laws" et "Crossed swords".
CINÉ-PARC DOLLARD II, — "Rocky II" et "The great train robbery".
(2e partie) et "Le tueur dans la foule"
CINÉ-PARC ODÉON I, Transcanadienne, sortie 98 (523-9751) — "Les dents de la mer" (2e partie) et "Le tueur dans la foule".
CINÉ-PARC ODÉON II, — "L'héritage des Vargas", "Assaut sur la ville" et "L'empire du grec".
CINÉ-PARC ST-JÉRÔME, Autoroute des Laurentides, sortie 44 ouest (861-0859) — "L'héritage des Vargas", "Le sport de la mort", "Jamais je ne t'ai promis un jardin de roses".
CINÉ-PARC ST-MATHIEU, route 15 vers Plattsburgh, sortie 24 (659-3445) — "Galactica", "Les montagnes russes", "Le pirate des Caraïbes".
CINÉ-PARC VAUDREUIL I, Transcanadienne, vers Toronto, sortie 2 (455-5154) — "Prisonner of Zenda", "Great Lady Down".
CINÉ-PARC VAUDREUIL II, — "Galactica", "Les montagnes russes", "Le pirate des Caraïbes".

SUR SCÈNE

CAFE TIMENES, 4857 Avenue du Parc (272-1734) — Le trio Steve Holt, 21 h 00.
CAFE NOOSPHERE, 816 est, Ontario (524-4911) — François Richard, flûte, Bernard Buisson, piano, 21 h 00. Oeuvres de Mozart, Vivaldi, Prokofiev, Poulenc.
CENTAUR, 453 St-François-Xavier (288-1229) — Pauline Le Bel chante "Piaf", 20 h 00.
CENTRE D'ESSAI CONVENTUM, 1237 Sanguinet (284-9352) — Le Théâtre de ma Blonde est au Boutte présente "Eh! que mon chum est platte", 21 h 00.
EGLISE STE-FRANÇOISE ROMAINE, 1850, St-Antoine, Lachine — Concert du Choeur St-Laurent, 21 h 00. Entrée libre.
LA BOITE A CHANSONS, Hôtel Méridien, Complexe Desjardins (285-1450) — Isabelle Aubret, 21 h 00, 23 h 30.
LA CHACONNE, 338 est, Ontario (843-8620) Josée Blackburn, flûte et Jane Sutherland, piano — 21 h 00. Programe: Bach, Mozart, Poulenc, Martin.
LA PLACE A RICHER, 22 rue Claude, St-Sauveur, autoroute des Laurentides, sortie 60, (523-1131 ou 1(227-3747) — "J'me sens drôle" de Gilles Richer avec Michel Forget, Marc Legault, France Castel et Han Masson, 20 h 30.
LA GRANDE PASSE, 411 est, Ontario (844-6284) — Marie Trudeau, chansonnier, 22 h 00, 24 h 00.
L'IMPREVU, Hôtel Iroquois, 446 Pl. Jacques-Cartier (878-9397) — Stephen Barry Blues Band, Sem. dim.: 22 h 00, 24 h 00. Ven. sam.: 23 h 30, 1 h 00. Entrée libre.
LA POUDRIERE, Ile Ste-Hélène (526-0821) — Pour enfants: "Princesse Turandot" de Carlo Gossi. Du mar. au sam.: 10 h 30, 14 h 30. Relâche sam. dim. lun.
LE SOLEIL LEVANT, 286 ouest, Ste-Catherine (861-0657) — Luther Allison (guitariste blues), Sem.: 21 h 30, 23 h 30. Ven. sam.: 21 h 30, 23 h 30, 1 h 00.
SALLE WILFRID-PELLETIER, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — Relâche.
THÉÂTRE DU CHIENDENT, 453 Lindsay, Drummondville (819)478-1014 — "Aujourd'hui peut-être" de Serge Sirois. 20 h 30.
THÉÂTRE DU BOIS DE COULONGE, Chemin St-Louis, Sainte-Foy, Québec (418)692-0205 — "Chat en poche" de Georges Feydeau. Mar. au dim.: 21 h 00.
THÉÂTRE MAISONNEUVE, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — Épreuve finale du 13e concours international de musique de Montréal (violon), 20 h 00. Avec la participation de l'orchestre symphonique de Montréal, dir.: Charles Dutoit.
THÉÂTRE D'ULVERTON, Coopérative d'Ulverton, route 143 (394-2606) ou (826-2795) — "On a perdu le Nord" avec Yvon Labonté, Daniel Lemire, Gaston Labonté. 20 h 30.
THÉÂTRE DE LA FENIÈRE, 1500 rue de la Fenière, Ancienne-Lorette 418 (872-1424) — "La grosse" comédie de Charles Laurence avec Paul Berval, Manon Vallée, Réjean Wagner et Mario Benoit. Tous les soirs 21 h 00. Relâche lundi.
THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE, 84 ouest, Ste-Catherine (861-0563) — "Les fées ont soif" de Denise Boucher. Mar. à ven.: 20 h 00. Sam.: 21 h 00. Dim.: 19 h 00. Relâche lun.
THÉÂTRE DE L'ATELIER, R.R. 4, Sherbrooke (819)563-1778 — "Broue" par le Théâtre des Voyagements, 20 h 30.
THÉÂTRE D.B. CLARKE, 1455 ouest, boul. de Maisonneuve — soirée de musique et de danse contemporaines 20 h 30. Shermann Friendland, clarinettiste et Elizabeth Langley, danseuse accompagnés de Jan Williams, percussionniste. Inf.: 482-0320 poste 611.
THÉÂTRE DES VOYAGEMENTS, 5145 Boul. St-Laurent (près Laurier) — "Bachelor" de Louise Roy et Louis Saia. 20 h 30. Réservations après 12 h 30 à 274-7985.
CENTRE NATIONAL DES ARTS, Ottawa 1-(613)996-5051 "Travesties" de Tom Stoppard, 20 h 00. Sam.: 14 h 00, 20 h 00. Relâche dim. Au Studio: "Waiting for the parade" de John Murrell, en alternance avec "The Floating World" de John Romeril. Sem.: 20 h 00. Sam.: 14 h 00, 20 h 00. Relâche dim.

LA BOÎTE À ÉCHOS

Le dimanche 17 juin, dans le cadre du quatrième festival d'été au Grand-orgue de la cathédrale Marie-Reine du Monde, Garnet Menger interprétera des oeuvres de Sweelinck, Gabrieli, Rossi, Cchlick, Hofhaimer et Jean-Sébastien Bach. Le Récital est à 15 h.

■

Les expositions Flammarion de la Place des arts présentent jusqu'au 29 juillet, *Images d'une société: le Québec des années 70*, une exposition de photographies de Claire Beaugrand-Champagne, Roger Charbonneau, Michel Campeau, Alain Chagnon, Jean-Pierre Donvoye, Jean Fiorito, Pierre Gaudard, René Gaudard, Clara Gutsche, Serge Laurin, Robert Marquis, Cedric Pearson, Michel Sénécal et Gabor Szilasi.

■

Un livre d'art intitulé *Mon oncle Antoine* vient d'être présenté par les Éditions Art Global à M. James de B. Domville, nouveau commissaire à la cinématographie et président de l'Office national du film. C'est Claude Jutra qui a tiré de son film *Mon oncle Antoine*, produit par l'ONF, le texte inédit de cet ouvrage. Ce livre contient des gravures d'Antoine Prévost et sa reliure a été réalisée par Pierre Ouvrard.

Le Comité organisateur de la Fête nationale du Québec en collaboration avec l'Association québécoise des photographes amateurs lance un concours de photographie à l'occasion de la fête nationale des Québécois 1979, sous le thème « la fête nationale image par image ». Une même personne ne pourra soumettre plus de 10 oeuvres dans chacune des catégories: noir et blanc, couleur et diapositive couleur. Les photos devront avoir été prises les 23 et 24 juin et ne pas avoir été publiée auparavant; l'auteur devra également céder tous ses droits de reproduction au Comité des fêtes qui pourra les utiliser comme bon lui semblera. Des prix de $100, $50 et $25 seront remis aux gagnants dans chacune des catégories. L'adresse du concours est 347 rue Saint-Paul est, Montréal.

TÉLÉVISION

2 CBFT

8.55 Ouverture et horaire
9.00 En mouvement
9.15 Les 100 tours de Centour
9.30 Passe-partout
10.00 La boite à lettres
10.15 Virginie
10.30 Magazine express
11.00 Les trouvailles de Clémence
11.30 Les Pierrafeu
12.00 Prince noir
12.30 Les coqueluches
13.00 Le téléjournal
13.35 Femme d'aujourd'hui
14.30 Les Ateliers
15.30 Fanfreluche
16.00 Bobino
16.30 Es-tu d'accord
17.00 L'heure de pointe:
Chroniques du vendredi: les grands spectacles avec Reine Malo, les loisirs, sports en plein air, avec Jean-Claude Fortier.
18.00 Ce soir
18.55 Nouvelles du sport
19.00 Il était une fois l'homme
19.30 Salvator et les Mohicans de Paris
Les aventures mouvementées d'un jeune aristocrate entre 1830 et 1837. D'après Alexandre Dumas.
20.30 Vedettes en direct:
Inv.: Claude Gauthier.
21.00 Sous le signe du lion
Téléroman de Françoise Loranger... ■
21.30 Consommateurs plus:
"Les cours de danse sociale et de ballet-jazz"; "Les pilules pour bronzer"; "La néo-restauration"; "Portrait des pays industriels".
22.30 Le téléjournal
23.10 Nouvelles du sport
23.20 Cinéma:
"Une lézarde dans le mur". Étude de moeurs réalisée par John Frankau, avec Maurice Denhan, Joya Carey et Petra Davie.
24.40 Ciné-nuit:
"Le bâtard" (It-Fr-All 1969). Drame policier réalisé par Duccio Tessari, avec Giuliano Gemma, Klauss Kinski, Claudine Auger et Rita Hayworth.

6 CBMT

10.00 A Thought for Today
10.05 CBC 6 Good Morning
10.15 The Friendly Giant
10.30 Mr. Dressup
11.00 Sesame Street
12.00 Fitness is...
12.30 Search for Tomorrow
13.00 Today from the Pacific
14.00 The Edge of Night
14.30 Take 30
15.00 The Bob McLean Show
16.00 This is the law
16.30 Mr. Dressup
17.00 The Partridge Family
18.00 The city at six
19.00 The Mary Tyler Moore Show
19.30 Quality of working life
20.00 All in the Family
20.30 Front Page Challenge
21.00 The Irish Rovers in P.E.I.
22.00 Across Canada
23.00 The National
23.27 The City Tonight
23.45 The horseman riding by
24.45 Station Closing

10 CFTM

11.50 Première édition
12.00 Fanfan Dédé
12.30 Y'a du soleil
"Plein air", "Histoire du capitaine Bonhomme", "Théâtre d'été".
13.30 Les satellipopettes
14.00 Bonjour madame:
"Ah! les enfants", "La famille et ses droits".
14.45 Ciné-Quiz:
"Espionnage dans les îles" (Américain 1971). Film d'espionnage réalisé par M. Stone, avec Troy Donahue, Andrea Dromm et Albert Dekker.
16.30 La piste aux étoiles
17.30 Parle parle, jase jase
18.30 Le 10 vous informe
19.00 Faut le faire
19.30 Oscar et félix
20.00 Cinéma:
Festival Philippe Noiret: "Le trèfle à cinq feuilles", (Français 1971). Comédie réalisée par Edmond Freess, avec Philippe Noiret et Liselotte Pulver.
22.00 Toute la ville en parle
22.20 La corne d'abondance
22.30 Les nouvelles TVA
23.00 Sports
23.10 La couleur du temps
23.25 Fermeture

17 RADIO-QUÉBEC

10.00 Le marché aux images
11.00 Parlez-moi

12 CFCF

6.00 University of the Air
6.30 Morning Exercices
7.00 Canada A.M.
9.00 Romper Room
9.30 What's Cooking
10.00 Ed Allen
10.30 Definition
11.00 Montreal Summer
11.30 Rocket Robinhood
12.00 The Flinstones
12.30 Street Talk
13.00 It's your move
13.30 The Alan Hamel Show
14.30 Another World
15.00 The Mad Dash
15.30 Family Feud
17.00 The Price is Right
18.00 Pulse
19.00 Operation Petticoat
19.30 Circus
20.00 Different Strokes
20.30 Hello Larry
21.00 The Dukes of Hazzard
22.00 In concert: Dionne Warwick
22.58 Loto Québec
23.00 CTV National News
23.21 Pulse
24.00 The Twelve Midnight Movie:
"The legend of Hell/house" (Drame 1973)
2.00 Emergency

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

COMPTAGLE AGRÉÉ ÉTUDIANT SENIOR

Bureau de comptables agréés en pleine expansion offre des postes pour des comptables agréés et des étudiants senior bilingues avec expérience. Nous sommes à la recherche de personnes dynamiques sachant prendre des responsabilités. Excellente rémunération et possibilité de faire carrière au sein d'un bureau progressif pour les heureux(ses) candidats(es).

Appeler: **R. Landori**

COGAN, LANDORI & DUBÉ
Comptables Agréés
3901, Jean-Talon ouest, suite 214
Montréal, P.Q.
731-7851

LE CONSEIL D'ÉDUCATION DE PRESCOTT-RUSSELL

recherche

UN ENSEIGNANT

(homme ou femme)

Possédant les titres et qualités requises afin de combler le poste suivant dès septembre 1979.

ÉCOLE SECONDAIRE PLANTAGENET
(environ 120 km à l'ouest de Montréal)

- Enseignement aux adolescents en difficulté d'adaptation sociale (mésadaptés sociaux) devra enseigner en français.

Prière de faire parvenir votre demande le plus tôt possible à:

M. Bernard Cayen
Directeur
École Secondaire de Plantagenet
Plantagenet, Ontario K0B 1L0
Tél: (613) 673-5123

R. Lortie
Directeur général

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

La Directeur général d'une société établie à Toronto est à la recherche d'une secrétaire de direction expérimentée, parfaitement bilingue, anglais et français.

Exigences:
— Capacité d'organiser tout de suite son travail;
— Bonne connaissance verbale et écrite du français et possession parfaite de l'anglais;
— Dactylographie anglaise et française, sténo anglaise;
— Belle personnalité.

Excellent salaire et avantages sociaux.

Faites votre demande ***en confidence*** *à:*

Mme Denise Acrech
La Société Ontarienne d'Assurance des Actions et Dépôts
180, Duncan Mill Road
suite 401
Don Mills, Ontario M3B 3K5
ou appeler à frais virés (401) 441-2771.

cia

La Société des comptables en management du Canada et la Corporation professionnelle des comptables en administration industrielle du Québec recherchent un

co-ordonnateur. pour son service de traduction conjoint

Le poste est à Montréal.

La personne choisie aura
— un diplôme de 1er cycle en traduction, administration ou sciences économiques;
— un bon sens de l'organisation et
— une expérience pertinente dans le milieu des affaires.

La personne nommée à ce poste aura des responsabilités de traduction, de rédaction et de révision et devra aussi traiter avec des traducteurs à la pige. Elle entrera en fonction en septembre 1979.

Le salaire sera établi en fonction de la compétence.

Veuillez faire parvenir les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae détaillé au secrétariat de la

C.P.C.A.I.Q.
Bureau 1,
1509 ouest, rue Sherbrooke
Montréal (Québec)
H3G 1L9

à l'attention de Madame Bellerose avant le lundi 16 juillet.

OFFRE D'EMPLOIS

pour l'année scolaire 1979-80

La Commission Scolaire no. 1 de Yellowknife, Territoires du Nord-Ouest, cherche

- **Un professeur pour enseigner un programme d'immersion en français, à la 4e année de l'école élémentaire**

Expérience d'enseignement à l'élémentaire est essentielle

- **Un professeur pour enseigner la langue française aux étudiants de langue anglaise.**

Expérience de l'enseignement.

Envoyer curriculum vitae à:

M.M. Fyten
Directeur de l'Éducation
C.P. 788
Yellowknife
T.N.O. X0E 1H0

Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières

recherche un:

VÉRIFICATEUR RÉGIONAL

pour son bureau de Montréal

Le candidat doit avoir une expérience comptable dans le domaine des valeurs mobilières et être bilingue.

La rémunération sera en fonction de l'expérience.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae, à:

M. S. Sennet, C.A.
Directeur de la vérification
Association Canadienne des Courtiers en Valeurs Mobilières,
1080, Côte du Beaver Hall,
Bureau 110,
Montréal, Québec,
H2Z 1S8

Une compagnie d'aviation zairoise est désireuse d'engager dans l'immédiat:

- **2 pilotes et 2 mécaniciens pour appareil CL 44**
- **2 pilotes et 2 mécaniciens pour appareil type electra**

Les personnes que cette annonce intéresse sont priées de bien vouloir présenter leurs candidatures dans le plus bref délai à l'Ambassade de la République du ZAIRE, sise 18 Range Road, Ottawa-Ontario, K1N 8J3 Ces candidatures doivent comprendre entre autre, les états des services déjà rendus et l'expérience acquise en la matière.

PONGO MAVULU
AMBASSADEUR

Commission scolaire Abitibi

Service de l'éducation des adultes

Le Service de l'éducation des adultes de la commission scolaire Abitibi requiert les services d'un:

CUISINIER

désireux de tenter une expérience dans l'enseignement.

TÂCHE: Dispenser un cours de cuisinier d'établissement à un groupe d'adultes désirant se perfectionner dans leur métier.
EXIGENCES: — Posséder une expérience pertinente.
— Être capable de s'exprimer et de communiquer facilement.
SALAIRE: Selon la convention collective des enseignants.
DURÉE DU COURS: 33 semaines.
DÉBUT DU COURS: Le 24 septembre 1979.
LIEU DE TRAVAIL: La Sarre, Abitibi.

Si intéressé, communiquer par téléphone au

SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES de la COMMISSION SCOLAIRE ABITIBI
Tél.: (819) 333-2387 le jour, (819) 333-5412 le soir.

AVOCAT BILINGUE

Pour bureau situé au centre-ville formé de 8 avocats.
— 1 an ou 2 d'expérience dans le domaine commercial ou corporatif.

Bénéfices sociaux avantageux. Salaire à discuter. Chaque candidature traitée confidentiellement.

DOSSIER 3177
Le Devoir
C.P. 6033
Montréal H3C 3C9

IMED CANADA INC.

Gérant de territoire

Nous sommes à la recherche d'un représentant professionnel, expérimenté et complètement bilingue, pour notre territoire du Québec. Familier avec les ventes directes aux hôpitaux, il devra mettre sur le marché notre ligne exclusive de pompes-infusion i.v.

Ayant son bureau à Montréal, le candidat devra avoir des connaissances sur l'administration des fluides i.v. et une expérience satisfaisante déjà acquise dans la vente aux hôpitaux canadiens.

Ce poste offre un revenu très intéressant avec auto fournie, frais de voyagement remboursés et bénéfices marginaux.

Répondre en toute confidence à:

M. G.P. Lemare
Imed Canada Inc.
6535 Millcreek Drive, unit 11.
Mississauga, Ontario L5N 2M2
ou téléphoner (416) 821-2212

Collège Universitaire de Saint-Boniface

(affilié à l'Université du Manitoba)

invite les candidatures au poste de

PROFESSEUR DE SOCIOLOGIE

NIVEAU:
1er cycle universitaire (B.Sc.), (B.A.)
DURÉE:
Sociologie - un an (remplacement d'un professeur en congé)
QUALIFICATIONS:
Minimum maîtrise
Doctorat préféré
SALAIRE:
Selon la convention collective

S'adresser à:

Le doyen
Collège Universitaire de Saint-Boniface
200, ave de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0H7

RÉVISEUR

POSTE À QUÉBEC

Une importante compagnie papetière désire recruter un réviseur qui coordonnera les activités du Service de traduction au siège social de la compagnie à Québec.

Le poste

Relevant du directeur des services linguistiques, le titulaire sera appelé à réviser les travaux de trois traducteurs, participer à des recherches terminologiques et maintenir de bons contacts avec les milieux linguistiques. Il participera également à titre de conseiller technique à certaines activités de francisation de la compagnie.

Le candidat

Le titulaire devra faire preuve d'une grande capacité d'adaptation, posséder une formation universitaire en traduction et avoir quelques années d'expérience dans la révision, principalement dans le domaine technique et commercial.

La compagnie offre une gamme complète d'avantages sociaux, d'excellentes conditions de travail et un traitement selon les qualifications et l'expérience.

Veuillez adresser votre curriculum vitae à l'adresse suivante:

Service de traduction
Boite postale 580
Québec, (Qué.)
G1R 4S1

Dans les coulisses de la radio US

par Nathalie Petrowski

Dans le cadre de la Journée de la Radio, l'Association des réalisateurs de la radio recevait mardi le conférencier Larry Bensky, figure connue et respectée depuis 20 ans du journalisme écrit et radiophonique aux États-Unis.

Intitulée *Prêter l'oreille et avoir des antennes, l'exemple de la Californie*, la conférence avait pour but d'amorcer des échanges d'idées entre radiodiffuseurs québécois et américains qui, malgré la proximité, se connaissent mal. Larry Bensky, aujourd'hui journaliste et animateur au poste KSAN de San Francisco, la voix de la contreculture depuis bientôt 11 ans, a tracé un portrait plutôt inquiétant de la radio américaine. Selon Bensky la radio américaine, qui ne souffre pas de complexe face à la télévision, est une entreprise très rentable.

L'année dernière, ses profits ont augmenté de 38%. Il existe en tout 9,500 postes aux États-Unis; 4,500 appartiennent à la bande MA, 3,000 à la bande MF commerciale et 950 à la bande MF non commerciale. Le marché est congestionné, les fréquences sont toutes occupées et les propriétaires de postes se vendent aujourd'hui les fréquences pour un minimum de $3 millions. Trois postes sur quatre appartiennent à des individus et non à des multinationales mais les corporations ABC, CBS et NBC ont évidemment toutes des stations de radio à travers le pays. La radio américaine est une entreprise commerciale, esclave de ses cotes d'écoute et de ses annonces. La semaine des sondages, explique Bensky, est une semaine de grande panique. Des têtes peuvent tomber du jour au lendemain et les gens doivent se faire une raison et apprendre à vivre avec cette angoisse constante.

La radio américaine est régie par le FCC, un organisme politique semblable au CRTC. Mais, selon Bensky, le FCC n'accomplit pas grand chose et s'occupe principalement des intérêts des plus puissants. En 10 ans, 23 permis seulement ont été révoqués, pour des raisons de force majeure. Un poste du sud, par exemple, diffusait des éditoriaux ouvertement racistes. Le poste a perdu son permis, pas à cause des éditoriaux, mais parce qu'il n'a jamais donné le droit de réplique à un Noir sur les ondes. Un autre propriétaire de station avait, lui, oublié de déclarer ses profits. À chaque fois, ce sont des groupes d'individus qui ont fait pression sur le FCC qui prend rarement une initiative aussi radicale.

Selon Bensky, la radio commerciale américaine n'est pas une radio d'information mais de showbizz. Pour les propriétaires de stations, le rôle primordial de la radio est de diffuser la musique à la mode du jour — rock ou disco — ou de la musique d'ambiance. Aujourd'hui, une menace supplémentaire pèse sur la radio avec l'implantation de l'ordinateur qui réduit les coûts de production et crée le chômage; de plus, le gouvernement menace d'abolir les règlements régissant la radio. Si les stations ne sont plus considérées comme des services publics, les diffuseurs auront entière liberté sur le contenu ou l'absence de contenu de leurs émissions. L'information qui est déjà considérée comme un « tune-out » serait abandonnée ou reléguée aux stations « all news ».

Bensky est contre la levée des règlements parce qu'elle éliminerait la fonction déjà précaire de journaliste radiophonique. À un récent congrès des journalistes d'enquête américains, Bensky remarquait que 80% de l'assistance était formée de journalistes de la presse écrite, 15% de reporters de la télévision et seulement 5% de gens de la radio. Dans les 300 postes de radio de la Californie du Nord, Bensky ne compte que 6 véritables journalistes. Les autres ne sont que des voix qui lisent directement le texte du télex.

Contrairement aux années 40 et 50, où la radio américaine était une radio à caractère national, la radio des années 70 est un médium fragmenté. Le seul ciment culturel qui existe de part et d'autre des stations est la feuille de route musicale, surtout en matière de rock. La formule rock qui a envahi un grand pourcentage des postes a resserré les liens entre la radio américaine et l'industrie du disque. Sans la radio, le disque ne se vend pas, explique Bensky. Pour entretenir les bonnes relations entre les deux entreprises, les compagnies de disques américaines ont mis au point un système de fraternité qui n'est pas de la payola directe mais qui touche au commerce des disques promotionnels (au-delà de 500,000 sont revendus) et au traffic de la drogue. Les représentants de compagnie de disque viennent ainsi porter leur pile de nouveautés qu'ils accompagnent immanquablement de généreuse portions de cocaïne. C'est comme cela que des vedettes naissent du jour au lendemain, soutient Bensky.

Les stations essentiellement musicales changent néanmoins d'orientation en situation de crise. Pendant les incidents de Jonestown et de Harrisburg, la station KSAN donnait à Bensky le droit de prendre l'antenne aussi souvent qu'il le jugeait nécessaire et à n'importe quelle heure. Les propriétaires savent pertinemment que les crises nationales font augmenter les cotes d'écoute. En temps normal, à KSAN, les nouvelles sont diffusées neuf fois par jour. Quatre journalistes sont affectés à la collecte des sources provenant des télex et journaux américains. Il y a peu de cueillette originale et les journalistes travaillent souvent au téléphone. Bensky avoue que ses nouvelles versent souvent dans le commentaire. « J'ai un nombre de faits dont je tire des conclusions. Récemment, j'ai parlé du crédit de $64 millions que le gouvernement Carter accordait au régime Somoza tout en prétendant qu'il voulait rompre les liens diplomatiques avec le Nicaragua. Je veux par là suggérer aux auditeurs que la version officielle du gouvernement ou même des grandes chaines n'est pas toujours exacte. J'affiche mes couleurs, et je ne déforme pas les faits. On ne peux pas en dire autant d'une chaine comme CBS qui, avec sa prétendue neutralité, déforme plus qu'elle n'informe ».

La situation syndicale de la radio américaine n'est guère plus rose. Les journalistes sont affiliés soit à un syndicat de techniciens, soit à un syndicat d'artistes. Dans un cas comme l'autre, le syndicat protège l'emploi et non la fonction. Personne finalement n'est à l'abri des caprices des cotes d'écoute ou des changements de programmation. Bensky continue néanmoins à croire que la radio américaine, et surtout celle de San Francisco, est un médium aux multiples possibilités. Le réseau NPR (National Public Radio), qui regroupe aujourd'hui 200 stations à travers le pays et qui est dirigé par l'ancien organisateur politique de Kennedy et McGovern, Frank Mankievitz, semble présenter des développements intéressants. Bensky ne conçoit pas de radio idéale et croit qu'une seule station ne saurait répondre à tous les besoins des auditeurs. La diversité reste pour lui un élément déterminant et nécessaire.

L'Opéra du Québec ferait appel à Rolf Liebermann

par Renée Maheu

L'Opéra du Québec, qui renaîtra dans quelques mois, ferait appel au célèbre Rolf Liebermann pour superviser et réaliser ses projets les plus ambitieux, comme l'Ecole de formation du personnel artistique, la mise au point d'un répertoire fonctionnel et rentable, l'organisation des tournées, les programmes de formation scolaire, etc.

Directeur général de l'Opéra de Paris durant huit ans, M. Liebermann vient de quitter son poste. Son successeur, M. Bernard Lefort, est à Ottawa cette semaine, invité du Conseil des arts du Canada, et viendra à Montréal où l'accueillera le maire, M. Jean Drapeau. M. Lefort doit présider une série d'auditions destinées aux jeunes chanteurs qui sollicitent leur inscription à l'Ecole de chant de l'Opéra de Paris, tremplin assuré d'une carrière dans le monde de l'opéra.

M. Liebermann compte se consacrer désormais à l'opéra filmé. Il vient de terminer un *Don Giovanni* avec les plus grands chanteurs actuels et une direction de Joseph Lesey. Son assistant à Paris, Hugues Gall, a été nommé directeur de l'Opéra de Genève, et celui-ci fera appel à son ancien maître pour conseiller la maison suisse.

Dans les couloirs du ministère des Affaires culturelles du Québec, on ne renonce pas à l'espoir de profiter des conseils de M. Liebermann qui pourrait favoriser la seconde naissance de l'Opéra du Québec.

M. Liebermann avait été nommé directeur de l'Opéra de Paris en 1971. Il y a connu son « grand soir » récemment à l'occasion de la première mondiale de *Lulu* d'Alban Berg, opéra inachevé dont le troisième acte a été complete par le compositeur viennois Friedrich Cerha.

Le monde politique et musical européen et plus de 200 critiques musicaux venus du monde entier étaient présents à cet événement qui marque un temps fort dans l'histoire de la musique du XXe siècle.

Pour cet événement musical historique, M. Liebermann a fait appel à l'équipe miracle du Ring 1976 de Bayreuth — Pierre Boulez, Patrice Chéreau, Richard Peduzzi — et les chanteurs: Franz Mazura (Dr Schön), Robert Tear (le peintre), Toni Blankenheim (Schigolch) et le soprano Torontois, Teresa Stratas (Lulu), admirable d'authenticité et de vérisme dans ce rôle de femme fatale, d'enfant maudite, d'après l'oeuvre de Frank Wedekind (1864-1918), écrivain allemand contestataire et homme de théâtre.

Une opération Berg de grande envergure encadrait l'événement *Lulu* de l'Opéra.

UN FILM CHOC, COURONNE DE 12 GRANDS PRIX INTERNATIONAUX ! Nino Manfredi
POUR TOUS
PAIN ET CHOCOLAT
le DAUPHIN 2
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
Lun. à sam.: 7.20 - 9.30
Dimanche: 1.10 - 3.10 - 5.20 - 7.20 - 9.30

Gagnant de 2 Oscars
18 ANS
Un film D'ALAN PARKER
L'Express de Minuit
le DAUPHIN 1
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
Lun. à sam.: 7.30 - 9.40
Dimanche: 1.00 - 3.10 - 5.20 - 7.30 - 9.40

UN FILM DE MICHAEL CIMINO
5 OSCARS MEILLEUR FILM
ROBERT DE NIRO
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER
18 ANS
THE DEER HUNTER
UNE SUPER-PRODUCTION DE 3 HEURES! (MAINTENANT À PRIX POPULAIRE)
CHAMPLAIN 1
STE-CATHERINE PAPINEAU 524-1685
CHAMP. 1.00 4.30 - 8.15
BROSSARD 1
MAIL CHAMPLAIN
BOUL. TASCHEREAU 465-5806
ODEON 1 - LAVAL
CENTRE 2000 - HYPERMARCHE
BOUL. ST-MARTIN - MAROIS 687-5207
Brossard & Laval: Sem.: 7.45. Sam.-Dim.: 1.00 4.15 - 7.45.

admission $2.00
LE CINÉMA PARALLÈLE
3682 St-Laurent, 843-4725
DEMANDEZ NOTRE PROGRAMME
19h30 & 21h30
LES SERVANTES DU BON DIEU
de Diane Létourneau

Gagnant de 3 Oscars
14 ANS
Meilleure actrice — Jane Fonda
Meilleur acteur — Jon Voight
12.15 - 2.25 - 4.45 - 7.10 - 9.30
CHAMPLAIN 2
STE-CATHERINE PAPINEAU 524-1685
"Retour" Coming Home

CRÊPERIE BRETONNE
LA BOLÉE
Venez déguster les vraies crêpes de Bretagne faites par d'authentiques bretons (83 sortes)
Également variété d'omelettes, salades, poissons, viandes, etc., etc.
Incroyables repas d'hommes d'affaires du lundi au vendredi
$2.50
À la Bolée, ça bouge... et ça n'a pas fini de bouger!
825 est, Laurier (métro Laurier)
274-9179
Cartes de crédit acceptées

UN NOUVEAU WOODY ALLEN
POUR TOUS
"INTERIEURS"
DIANE KEATON
MAUREEN STAPLETON
CRÉMAZIE
ST-DENIS - CRÉMAZIE 388-4210
SEM.: 7.20 - 9.20
SAM.-DIM.: 1.20 - 3.20 - 5.20 - 7.20 - 9.20

Sélection officielle CANNES 79
POUR TOUS
LES MOISSONS DU CIEL
(DAYS OF HEAVEN)
avec
Richard Gere • Brooke Adams • Sam Shepard • Linda Manz
Producteur exécutif: Jacob Brackman
Produit par Bert et Harold Schneider
Écrit et réalisé par Terrence Malick
Un film Paramount Distribué par Cinema International Corporation
À l'affiche!
Le PARISIEN 4
486 STE-CATHERINE O. 866-3856
12.50, 3.35, 5.25, 7.10, et 8.55

Le Bateau-Théâtre l'Escale
présente
du 19 juin au 1er septembre
une création québécoise d'Elizabeth Bourget
avec:
ROGER GARAND
BÉATRICE PICARD
Michèle Craig
Jacques L'Heureux
Evelyn Régimbald
Linda Sorgini
Mise en scène: Gilbert Lepage
le Bonheur d'Henri
Billets:
Ed. Archambault: 849-6201
Télé Réserve Mtl Trust: 861-8257 861-8268
Escale St-Marc: (514) 584-2226
SALLE À MANGER À BORD
Bateau Théâtre L'ESCALE
à St-Marc-sur-Richelieu sortie 112, Transcanadienne

Sem.: 7 h 15 - 9 h 30
Sam.: 5 h 15 - 7 h 30 - 10 h 00
Dim.: 1 h 00 - 3 h 10 - 5 h 20 - 7 h 30 - 9 h 40
elysée 1
35 MILTON / 842-6053
BERNADETTE LAFONT DANS UN ROLE QU'ELLE PORTE MERVEILLEUSEMENT. JEAN FRANÇOIS STEVENIN...UN ACTEUR PAS ORDINAIRE...VOIR CE COUPLE AUX PRISES EST UN SPECTACLE ETONNANT
JACQUES SICLIER
3e sem. LA TORTUE SUR LE DOS
TOUS
avec JEAN-FRANÇOIS STEVENIN BERNADETTE LAFONT

Sem.: 7 h 15 - 9 h 30
Sam.: 5 h 15 - 7 h 30 - 10 h 00
Dim.: 1 h 00 - 3 h 10 - 5 h 20 - 7 h 30 - 9 h 40
elysée 2
La comédie de l'année!
JACQUES VILLERET
César du MEILLEUR ACTEUR
10e mois
POUR TOUS
un film de CLAUDE LELOUCH
ROBERT et ROBERT
CHARLES DENNER JACQUES VILLERET JEAN-CLAUDE BRIALY
FRANCIS PERRIN GERMAINE MONTERO REGINE MACHA MERIL
FRANCIS LAI JEAN-CLAUDE NACHON

LES CINÉMAS FRANCE FILM
Deux femmes. Tout les sépare, mais tout les rapproche quand la puissance de la jalousie atteint celle de l'amour. Un film qui plonge au coeur de toutes les femmes.
14 ANS
PIERRE DAVID Presente une sélection des Films Mutuels
MELINA MERCOURI ELLEN BURSTYN
CRI DE FEMMES
de JULES DASSIN
desjardins 1
BASILAIRE 1 288-3141
12:35 - 2:40 - 4:45 - 6:50 - 8:55

Walk into the incredible true experience of Billy Hayes: And bring all the courage you can.
18 ANS adultes
Midnight Express
Cinéma du COMPLEXE desjardins 2
BASILAIRE 1 288-3141
Version originale anglaise
12:30 - 2:40 - 4:50 - 7:00 - 9:10

Joseph Clapsaddle Presentations
Royal Opera House Covent Garden Limited
présente
avec la collaboration de
Haber Artists et Specdici
The Royal Ballet
8 représentations du 3 au 8 juillet 1979
Le Lac des cygnes
3 juillet 20h30, 4 juillet 14h30 et 20h30
Birthday Offering
Glazounov/Ashton
Un Mois à la campagne
Chopin/Ashton
La Fin du jour
Ravel/MacMillan
5 et 6 juillet 20h30
La Belle au bois dormant
7 juillet 20h30, 8 juillet 14h30 et 20h30
billets en soirée: $8, $12, $20, $25
en matinée: $5, $10, $15, $20
SALLE WILFRID-PELLETIER PLACE DES ARTS
Renseignements: 842-2112

un film de LILIANA CAVANI
DIRK BOGARDE
CHARLOTTE RAMPLING
PORTIER DE NUIT
18 ANS Adultes
2e FILM
Vers un destin insolite
Un film de LINA WERTMULLER
PORTIER Sem.: 9 h 15 Sam.: 5 h 15 - 9 h 15 Dim.: 1 h 00 5 h 15 9 h 15
DESTIN Sem.: 7 h 15 Sam.: 7 h 15 Dim.: 3 h 00 7 h 15
Cinéma 7e art 722-0302
3180 rue BELANGER

ROMY SCHNEIDER
PLUS QUE PARFAITE
DANS une histoire simple
MEILLEURE ACTRICE 1978
Un film de CLAUDE SAUTET
3e MOIS À MONTRÉAL
POUR TOUS
Cinema du COMPLEXE desjardins 4
BASILAIRE 1 288-3141
12:45 - 2:50 - 4:55 - 7:00 - 9:05

RISING SUN festijazz
ETE 79
JULY 27 28 29 JUILLET
PLACE DES ARTS MONTREAL
Festival International Jazz Blues
3 DAYS 3 JOURS à MONTREAL
JULY 27-28-29 JUILLET
réalisé par
Roue Doudou Boicel Productions Inc.
2e FESTIVAL JAZZ & BLUES
avec les Légendaires du Blues
B.B. KING
DUTCH MASON BLUES BAND
"Le Boogie-Man" JOHN LEE HOOKER
LIGHTNIN' HOPKINS
CLIFTON CHENIER
BIG MAMA THORNTON
EDDIE "CLEANHEAD" VINSON
et le plus grand pianiste de jazz au monde
OSCAR PETERSON
Billets en vente maintenant
à la Place des Arts et Montréal Trust, P.V.M.
Tél: 861-0657 ou 842-2112

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

286-1201

- Chaque parution coûte $3.00, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun
- Minimum: 2 parutions

NOUS ACCEPTONS

PAR TÉLÉPHONE

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Les offres d'emplois sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.

Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement. S.V.P. téléphoner à 286-1201

NOUS ACCEPTONS

PAR TÉLÉPHONE

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

286-1201

- Chaque parution coûte $6.40 le pouce
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées, en page 17

APPARTEMENTS À LOUER

CENTRE-VILLE, Sherbrooke/De Bullion, 6½ entièrement rénové, chauffage électrique, $360. libre immédiatement, 288-7578. 18-6-79

KENT, grand 3½, frais peint, $230 libre — DECELLES, grand 4½, $260 septembre - Semi sous-sol, grand propre, $160. juillet. Chauffés, équipés. 739-2913. 21-6-79

CENTRE-EST, 2½ meublés, $160. $180. Faut voir! 844-6195. 2-7-79

C.D.N., 3280 Goyer, grands 3½, 4½, immeuble reconstruit en 1978. Poêle-frigidaire. Tapis mur à mur. Buanderie, concierge. 342-0078. 731-1026 après 6 heures. 16-6-79

DE BULLION & ROY, 3½ à louer. Complètement rénové; meublé. $175.00. Libre le 1er juillet. 282-0926. 28-6-79

QUEEN MARY (4865) appartements spacieux, chauffés, ascenseur, cuisinière et réfrigérateur fournis. Pour un 3½: $230. - 4½: $280. - 5½: $330. 737-2322. 12-7-79

RUE ISABELLA, 2½ semi-meublé, chauffé. 731-1026 après 6 heures. 16-6-79

3½ chauffé et eau chaude fournie, cuisinière, réfrigérateur, $175. par mois. 8476 - St-Hubert, app. 7, près du métro Crémazie et Jarry. 16-6-79

Édouard-Montpetit, près collège et université, immense 4½ ensoleillé. Libre 1er juillet. $300.00. Aussi grand 1½ $175. 733-9753. 18-6-79

OUTREMONT 5½ - 4½, chauffés, eau chaude fournie, cuisinière, réfrigérateur, rénovés. Après 4 hres: 525-1264. 18-6-79

1 MOIS GRATUIT. Grand 3½, bien éclairé, ménage fait, près de plusieurs commodités, Bélanger et 13e, chauffé et eau chaude fournie. 727-4890 - 351-2767. 18-6-79

VAN HORNE, près Decelles, 5½, 2ième étage, eau chaude, cuisinière, réfrigérateur, toutes taxes payées. Libre 1er juin. 739-4381. 18-6-79

APPARTEMENTS À LOUER

OUTREMONT, 7½ chauffé, eau chaude, libre. 271-6381, 271-1186. 18-6-79

VAN HORNE, près Decelles, 3½, demi sous-sol, eau chaude, cuisinière, réfrigérateur. Toutes taxes payées. Libre 1er juillet. 739-4381. 18-6-79

EDOUARD MONTPETIT, grand 4½, chauffé, eau chaude, cuisinière, réfrigérateur, casier de rangement, propre, galerie, buanderette sous-sol, garage pour compacte, concierge. 1er juillet. 667-6688. 18-6-79

LONGUEUIL, alcôve 1½, climatisé, lave-vaisselle, 22e étage, 30 secondes du métro, à sous louer, $190. par mois. 651-2775 - 653-6403. 18-6-79

OUTREMONT, 4½ meublé, à sous louer, 1er juillet — 15 août $230. par mois. 273-5078. 16-6-79

PARIS, quartier latin, idéal pour année sabbatique, 5 pièces, meublé, vaisselle, cuisinière, réfrigérateur, laveuse fournis. Occupation 1er juillet. 2370F. 342-5888 — 273-5078. 19-6-79

WESTMOUNT, 4054 Dorchester près Green, 5½ chauffé, équipé, $295. 489-0437 — 935-7030. 18-6-79

APPARTEMENTS À PARTAGER

8 pièces dans N.D.G. Références. Personne responsable et sérieuse seulement. 481-6635. 16-6-79

APPARTEMENTS À VENDRE

APPARTEMENT à vendre sur Avenue des Pins, (libre en juillet), face à la montagne, spacieux, boiseries chêne, plafont haut. 288-7065 entre 9h30 AM et midi.

AMEUBLEMENTS À VENDRE

BUREAU d'architecte, pupitre en chêne 6 pi. avec vitre, dessous en plexiglass, 3 fauteuils rembourrés, dont un pivotant, table à dessin 6 pi., tiroirs, tabouret, lampes, bar 5½ pi. St-Lambert 671-1472. 18-6-79

AMEUBLEMENTS À VENDRE

PIANO À QUEUE "back" 6 pi., couleur naturelle, très propre, particulier $1,500. 1-819-567-7781. 16-6-79

AUBAINE! Mobilier de cuisine Knol, table et chaises en teck, tableaux, tapis, rideaux. Semaine après 5 hres: 342-0751 - fin de semaine 9 hres/21 hrs. 18-6-79

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 est, Beaubien, tél.: 276-9067 ou 3611 ouest, Notre-Dame 935-6716 et 10,192 St-Michel 387-2841. J.N.O.

ANTIQUITÉS

BELLE vieille rampe sculptée en merisier, 1½ siècle, très bon état, vieilles gravures et étampes. Soir 467-1189 après 5 hres. 18-6-79

ENSEMBLE de salle à manger, 50 ans, 9 morceaux, style antique, bon état, très propre, noyer noir. 388-8052. 18-6-79

RESTAURATION ET DÉCAPAGE de tous genres, meubles, boiseries, planchers. Traitement du bois et finition, travail personalisé, évaluation gratuite. 276-2452. 18-6-79

Achetons antiquités de toutes sortes — (argent comptant) — bibelots — bronzes — tableaux — petits meubles — gravures par Louis Icart — bijoux — cuivres — lampes — tapis — etc. Claude Morrier — 668-3879. J.N.O.

AUTOS À VENDRE

DODGE POLARA 73, radio cassettes, pneus radial, pas de rouille, excellent état, $1,500. 679-8126. 18-6-79

HONDA, station wagon 77, 21,200 milles, excellente condition, doit vendre. Particulier 463-0075, le soir 465-1929. 16-6-79

LAND ROVER avec treuil, 1972, 30,000 milles, en bon état, $3,500. 276-5738. 18-6-79

CAPRI GHIA 79, 2,000 milles, V-6, 4 vitesses, manuelle, surmultiplication, AM-FM, stéréo, suspension TRX, servo-freins, servo-direction, etc. 277-6155. 16-6-79

SAAB 1976, modèle 99GL, excellent état, 35,000 milles, pneus d'hiver Michelin, phares iode, radio Blaupunkt AM-FM, $4,500. Après 18 hres J. Lapierre 271-9301. 21-6-79

BATEAUX À VENDRE

VOILIER, 16 pi. "Finn" avec remorque, excellente condition. 679-8126. 18-6-79

BUREAUX À LOUER

VIEUX-MONTRÉAL

Ne louez pas sans voir "Les Galeries de la Place d'Armes", à l'ombre de Notre-Dame.
Bureaux, salles de montre, dans une ambiance chaleureuse et nostalgique, rappelant le Vieux Carré de la Nouvelle-Orléans.
844-4427, le soir 277-5433
16-6-79

Sherbrooke Ouest

ENTRE CRESCENT & BISHOP

2,000 à 5,000 pi. ca. aménagés selon vos exigences particulières dans complexe professionnel de distinction, ($4.00 net). Veuillez appeler **M. Jean Sylvère.**
849-5653
25-6-79

BUREAUX d'affaires à partir de 100 pi. ca., coin St-Hubert et Roy. Dessibec enr. 282-0926. 16-6-79

C.D.N. 5450, coin Edouard Montpetit, 930 pi. ca., sous location, moderne et climatisé, prix négociable. 342-3136. 2-7-79

CARRÉ D'Anjou, édifice moderne, tous services, (stationnement inclus), 2,800 pi. ca., bureaux fonctionnels, très bien aménagés, 353-6245, Danielle Wagner 18-6-79

CHALETS À LOUER

CHALET, style suisse, 4 chambres, St-Adolphe d'Howard. Tout confort. Saison: $1,800. 337-0362. 16-6-79

Chalet 4 saisons à louer. Bromont. Entièrement meublé avec toutes commodités. près de ski, golf, équitation. Petit lac dans le domaine. 1-514-263-6080. J.N.O.

DOMAINE STE-AGATHE: vacances-repos. Luxueux Bavarois, meublés Thibault. Cheminée pierre. Saison, semaine, fin semaine. Piscine chauffée terrain de jeu. 256-6825, (819) 326-5836. J.N.O.

ILE DORVAL, chalet bord de l'eau, verdure et tranquilité. Piscine et tennis sur l'Ile. À 12 milles du centre-ville de Montréal. Saison. 488-2961. 17-6-79

STE-AGATHE, panoramique, en montagne, chalet avec piscine privée, tapis, foyer, TV, saison seulement. 277-3169 - 667-8879 - 1-819-326-5504. 16-6-79

À LA CAMPAGNE (près de Warwick), vacances calmes et reposantes, dans maison confortablement meublée. Location pour la saison $700. (ou au mois). Espace, vue superbe. Tél.: 681-4545. 16-6-79

ST-ADOLPHE D'HOWARD, chalet meublé avec foyer, surplombant lac, 2 étages, 2 salles de bains. Saison. 670-7280. 18-6-79

CHALETS À VENDRE

VIEILLE MAISON CANADIENNE 104 ans, pièces sur pièces, crépi, extérieur en bois, 50,000 pi. ca. de terrain, arbres, requiert réparations, au lac Simon. Jour: 514-288-1204. 20-6-79

RIVIÈRE BEAUDETTE, chalet à vendre meublé $26,500. Micheline David 467-1120, 866-1307. Montréal Trust, courtier. 16-6-79

ST-ADOLPHE D'HOWARD, chalet hivernisé, finition pin, foyer pierre, 55,000 pi. ca., terrain boisé. Camille Archambault 272-4940 — 739-3265. Trust Général, courtier. 16-6-79

ST-MATHIEU: chalet d'été 20 x 28. Électricité et eau. Terrain 250 x 200. Intérieur fini en cèdre. Lac Goulet; près du parc fédéral de la Mauricie. Avec revêtement extérieur en aluminium. Rendez-vous: le jour (819) 375-7766, le soir (819) 379-5844. 22-6-79

TROIS-RIVIÈRES, chalet suisse, luxeux, hivernisé, 24 x 36, 3 étages, système chauffage air chaud. Terrain 200 x 250. Sur le bord du St-Maurice. Situé à proximité du village de St-Roch de Mekinac. Rendez-vous: le jour (819) 375-7766, le soir (819) 379-5844. 22-6-79

CHAMBRES À LOUER

Grande pièce meublée avec goût, située dans verdoyant quartier résidentiel, à 10 min. de l'U. de M. pour personne tranquille et sérieuse. Réfrigérateur, cuisine légère. Salle de bain et entrée privée. Libre 1er septembre. À cause départ vacances, visible seulement avant le 26 juin. Bur.: 722-4655, local 65 — pr.: 738-9020. 18-6-79

COMMERCES À VENDRE

MANUFACTURE à vendre, atelier de fabrication, meubles canadiens, inventaire, équipement, $11,600. 526-2136. 2-7-79

COURS PRIVÉS

DONNERAIT cours d'initiation, de rattrapage ou perfectionnement en français, anglais, allemand, espagnol. Références disponibles. S'adresser à Dominique Pialouz, 1-(418)-658-2993. À Ste-Foy. 16-6-79

DEMANDES D'EMPLOI

FERAIS travaux dactylographie à domicile. 337-0362. 18-6-79

DÉMÉNAGEMENTS

À bas prix, appeler Pierre Déménagement, en tout temps, estimation gratuite 937-9491. J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps, pour PETITS & GROS déménagements, spécialités: poêle, réfrigérateur, laveuse, sécheuse. Assurance complète. 725-1372. J.N.O.

Conseiller en petits déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul 670-7729. J.N.O.

DIVERS

Ensemble de 28 pièces, monnaie olympique, épreuve numismatique avec magnifique présentoire de bois. Tél.: 653-5716. 18-6-79

Vous aimez recevoir, mais n'avez pas le temps de cuisiner, je peux très bien le faire pour vous. Repas chaud ou froid. Danielle 279-0266. 16-6-79

OFFRES D'EMPLOIS

COMPTABLES AGRÉÉS ET ÉTUDIANTS (ES) C.A.

L'essor de notre cabinet suscite l'ouverture de nouveaux postes pour jeunes C.A., possédant de 1 à 5 ans d'expérience dans le domaine de la comptabilité publique et désireux de faire carrière dans la profession.
Nous offrons aux postulants un milieu professionnel agréable, perspectives d'avenir et rémunération établie en fonction des qualifications et de l'expérience.
Communiquez avec M. Fernand Boily, c.a.
Boily, Handfield & Cie
388 St-Jacques, suite 804.
Montréal, H2Y 1S1.
Tél.: 849-2238.

La compagnie d'Assurances Provinces-Unies requiert les services d'un(e)

COMMIS COMPTABLE

Fonctions:
- Vérifier et balancer les comptes des courtiers et gérants.

Exigence:
- Secondaire V ou l'équivalent;
- Minimum de 2 ans d'expérience dans l'assurance-vie;
- LOMA et comptabilité (sont des atouts);
- Pouvoir coordonner son travail;
- Être familier avec l'encaissement des primes, les valeurs de rachat, les prêts sur polices et versements des commissions.

La rémunération sera établie en fonction de l'expérience et de la compétence du candidat et associée à une gamme complète d'avantages sociaux;

Si intéressé, veuillez contacter

Bibiane Melchior
282-1914 poste 290

la compagnie d'assurances PROVINCES-UNIES
2021 Avenue Union, Bureau 1200
Montréal, Québec H3A 2V1
18-6-79

DIVERS

L'INSTITUT CANADIEN DE L'ATLANTIQUE SESSION D'ÉTÉ 1979
À L'Université de l'Ile-du-Prince-Edouard

Cette année les vacances studieuses à l'Institut auront lieu du 9 au 27 juillet et comprennent une semaine (du 16 au 20) acadienne.

Deuxième semaine
Les Acadiens
16 au 20 juillet

8h30 — Les chansons et le folklore acadiens (G. Arsenault)
— La restauration des antiquités (Parc Canada)
10h00 — Le Village historique acadien à Caraquet (le Breton Arsenault)
— L'L'écologie et l'environnement (Franklin, Skarratt, MacKay)
11h15 — Les Acadiens de l'Île-du-Prince-Edouard (Blanchard)
— La restauration architecturale (Duffus, O'Dea, Yeoman, Hennesey)

SPÉCIAL: L'ARCHITECTURE DE TERRE-NEUVE O'DEA

Pour avoir plus de renseignements écrire au:
Directeur de la Session 1979 I.C.A.
Université de l'Ile-du-Prince-Edouard
Charlottetown, C1A-4P3

ÉBÉNISTERIE

Armoires de cuisine, ou porte de cuisine seulement. Très beau choix. Ébénisterie France-Canada, 8692, 9ième, St-Michel. 722-4637. 18-6-79

ÉQUIPEMENTS DE BUREAU

À bas prix, bureaux, chaises, classeurs, armoires, coffre-fort neuf et usagé, à prix d'escompte. 4532 St-Denis, 845-8463 Richard. J.N.O.

ENTRETIENS-RÉPARATIONS

MENUISERIE générale, plâtre, stucco, peinture intérieure-extérieure, estimation gratuite: Tél.: 521-4041, 270-6361 J.N.O.

UNIVERSITAIRES feraient travaux d'entretiens, intérieurs, extérieurs, 842-6935, 725-1524. 18-6-79

FERMES À VENDRE

PRÈS MAGOG, ferme de plaisance comprenant une grange-étable, sellerie, remises, ruisseau, boisé et érablière, le tout sur 118 acres, aussi appartement rustique offrant un cachet particulier, ainsi qu'une vue panoramique de la ferme, du Mont-Orford et des montagnes environnantes, prix $79,500 ET BEAUCOUP D'AUTRES. Michel Laperle FRI, courtier, (819) 843-7956. Les Immeubles Orford Memphrémagog Inc. 16-6-79

GARDERIE

GARDERAIS enfants en pension, durant juillet et août, à la campagne, dans les Laurentides. Bonnes références. 769-0635. 18-6-79

LOGEMENTS À LOUER

VILLE ST-LAURENT, 4½ - 5½ à louer, toutes taxes payées, chauffé, piscine, autobus devant la porte. 2345 Ward. Tél.: 747-6079. J.N.O.

VAN HORNE & DECELLES, 3½ chauffé, poêle, réfrigérateur, balcon, $200.00 par mois. 342-4918. 3-7-79

VILLE ST-LAURENT, 3½, 4½, studio à louer, piscine intérieure, bain sauna, chauffé, électricité, taxes payées, près du centre d'achat Vertu. 1,100 Goulet. Tél.: 334-9358, bureau de location: 336-8308. J.N.O.

OFFRES D'EMPLOIS

LA JOUER DEHORS
Kino-Québec

LOGEMENTS À LOUER

LOGEMENT 10½ à louer, coin St-Hubert et Roy, complètement rénové, chauffé, $400.00 par mois, 282-0926. Dessibec Enrg. 28-6-79

HUTCHISON, 4 pièces, libre le 1er juillet. $145.00 par mois. S'adresser à 733-2692. 16-6-79

BOUL. GALERIES D'ANJOU, aussi 29e Avenue près Bélanger, grands 4½ chauffés, 2 balcons, près centre d'achats et grand terrain de sport, piscine, 1er juillet. ANJOU 351-6711 — ROSEMONT 725-2334. 18-6-79

ST-LAMBERT - LONGUEUIL, rue Tiffin, 4½, chauffage électrique, stationnement, 1er juillet. 672-0356. 18-6-79

SHERBROOKE, près hôpital Notre-Dame, spacieux haut duplex, chauffé, 2 foyers, solarium, cuisine moderne, occupation septembre, $650. 525-8795. 18-6-79

C.D.N. haut duplex, 6½ chauffé, face parc Kent, $355. libre 1er août. 731-1827. 18-6-79

CENTRE-VILLE, près UQUAM, 2e et 3e étage, grand 8 pièces, chauffé, électricité et taxe d'eau inclus, bail long terme, si réparation par locataire. Loyer conditionnel et raisonnable. 727-6264 - 276-5939. 16-6-79

CLANRANALD, haut 5½, équipé, chauffé, eau chaude. Personnes tranquilles et responsables. Adultes de préférence. Pas de garage. 1er juillet. 733-6311. 16-6-79

FACE UNIVERSITÉ, haut de duplex, 6½, cuisinière, réfrigérateur fournis, chauffé, garage chauffé, entrée laveuse. Pour 1er sept. 5584 Wilderton (près Willowdale), 738-2381 semaine (après 17 hres) et fins de semaine. 18-6-79

OUTREMONT, boul. Mont-Royal, 8½, semi meublé, $675. chauffé. 276-1850. 18-6-79

OUTREMONT, haut de duplex 7½, chauffé (thermostat), eau chaude, taxes payées, boiseries, petite rue tranquille, entre St-Viateur et Bernard. Libre le 1er juillet. $430. Appelez après 7 hres P.M. 274-3202. 18-6-79

ROSEMONT, 3 pièces, chauffage électrique, haut de triplex, frais peint, paisible. 728-1646. 16-6-79

AHUNTSIC, logement 6 pièces, à pied du métro. $250.00 par mois. 934-0841. 16-6-79

A MTL-NORD, magnifique 9½ chauffé, climatiseur, moquette, face église, idéal pour professionnel. $475. 322-4137. 18-6-79

BAS de duplex chauffé, 5½ et sous-sol, accessoires électriques, tapis, jardin, garage, rue Northmount, près Université et hôpital Ste-Justine, $550. par mois, libre 1er août, 739-1640. 16-6-79

CÔTE-DES-NEIGES, bas duplex, 5½, garage, tranquille, tout compris, $330. 739-5671 ou 1-(418) 683-0990. 18-6-79

C.D.N. Haut de duplex, 6 pièces chauffé avec garage, rue Northmount, près Université et hôpital Ste-Justine, $450. par mois, libre 1er septembre, 739-1640. 16-6-79

LOGEMENT 10½ à louer, coin St-Hubert et Roy, complètement rénové, chauffé, $450.00 par mois, 282-0926. Dessibec Enrg. 28-6-79

OUTREMONT, Côte Ste-Catherine, 5½ chauffé, eau chaude, tapis, cuisinière, réfrigérateur fournis. Pas garage. $350. Appelez après 18 hres 271-8416. 18-6-79

PIERREFONDS, grand 5½, ensoleillé, haut duplex, garage fourni, rue tranquille, libre 1er juillet. $250. 683-5904. 26-6-79

ROSEMONT, 4½ chauffé. 259-7821 ou 721-7820. 18-6-79

MAISONS À LOUER

MAISON canadienne à louer. Grand terrain, foyer. $485.00. 324-3781, 589-6373. 18-6-79

MAISON MEUBLÉE, pistes de ski Bromont, 4 chambres, 2 foyers, 2 salles de bains, 2 ans, 1er août. Tél.: 534-2735. 16-6-79

ST-BRUNO, maison à louer unifamiliale, 3 chambres, foyer, patio, piscine, terrain clôturé, $400. par mois. 323-0417 - 324-8820 Mme Parent. 23-6-79

DOLLARD-DES-ORMEAUX, spacieux cottage luxueux, bien situé, près école, piscine, parc, centre d'achats Fairview, prix raisonnable. Occupation à partir de juillet. 626-7290. 16-6-79

OUTREMONT

Magnifique maison dans secteur chic d'Outremont, 4 chambres à coucher, 1 bureau avec bibliothèque, grand hall d'entrée, salon, salle à manger, cuisine équipée d'un lave-vaisselle, 2 foyers, patio sur le toit, libre 1er juillet 1979, prix $1,100. par mois, plus chauffage, concierge et une partie des taxes foncières. Information:
Jour: 849-6186
après 8h. P.M.: 735-6810
29-6-79

MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

À louer, très grande et très belle maison de bois rond, dans les Laurentides. 7 chambres, 4 salles de bains, cuisine rénovée, vaste salle à manger et salon. Planchers de chêne blond, 2 foyers, piscine chauffée avec terrasse et vue sur les montagnes. Beaucoup de terrain. En hiver, pistes de ski de fond sur le terrain et ski alpin, à proximité. $600. par mois à l'année ou à la saison. Cette maison peut loger convenablement de 10 à 15 personnes. 1-226-6771. 18-6-79

OCCASIONS D'AFFAIRES

INDUSTRIELS, HOMMES D'AFFAIRES, vous qui voulez étendre vos activités en France, en Suisse romande, en Belgique francophone, contactez-moi. Je voyage régulièrement entre Paris, Genève et le Québec. Je ferai connaître de façon positive, vos produits et vos services, car je suis actif, dynamique et je possède le contact humain. Je me tiens à vos services au no. de tél. (514) 651-0888. 18-6-79

OFFRES D'EMPLOIS

D'OUTRE-MER: Intéressé par un emploi outre-mer? Pour informations, appelez pour un rendez-vous, Foreign Opportunities, Cornwall, Ontario, 1-(613) 938-1323. 2-7-79

Pour jeune personne, rêvant de travailler et vivre à la campagne, proposition s'occuper d'une pommeraie 10 acres, framboisière 10 acres. 819-826-2994. 16-6-79

CORPORATION PROFESSIONNELLE recherche secrétaire administrative à mi-temps. Emploi permanent. Le (la) candidat(e) doit s'avérer mature, posséder 10 ans d'expérience, faire preuve d'autonomie et d'initiative. Écrire à: Dossier C-272, Agence Valrain, C.P. 117, Brossard. J4Z 3J1. 18-6-79

SECRÉTAIRE. Bilingue, sténo, dactylo, 1 an d'expérience, pour compagnie de films. Appelez Denise Ponton 845-5211. 18-6-79

TRADUCTEURS. Toute langue. Experts seulement. Travaux à la pige. Généraux et techniques. Urgent. 288-3322. 16-6-79

CONSEILLER EN VOYAGE. Agence dans le centre-ville, offre un poste à un conseiller avec expérience de plus de 2 ans. Complètement bilingue. Bon salaire, avantages sociaux. Demandez bureau du personnel 842-2541. 19-6-79

REPRÉSENTANT(E) DEMANDÉ(E)

Personne ayant de préférence, une expérience du public ou de la représentation, ainsi qu'ayant travaillé dans le milieu du livre, et pouvant travailler de façon autonome.

MESSAGERIES LITTÉRAIRES
des Éditeurs Réunis Inc.,
6585, rue St-Denis,
Montréal. H2S 2S1
Communiquer avec
Georges Laporte au 279-8476
18-6-79

OFFRES D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE JURIDIQUE

Expérience nécessaire.
Bilingue.
Orthographe française et anglaise impeccable.
Initiative et mise soignée.
Étude légale, rue St-Jacques.
284-0059
16-6-79

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

ABAISSEMENT 10¾% 1ère, 2ème hypothèque, balance de vente, rapidement. Jour ou soir, tél.: 729-4332. J.N.O.

A-1 absolument confidentiel $1,200 à $600,000. 1ère 10¾% 2ème. Mlle Léona Laberge, courtier. 486-1106 jour-soir J.N.O.

SOCIÉTÉ-LOISIRS

AMASO: Service de rencontres, sérieux. Dépliants sur demande et entrevues gratuites sur rendez-vous. 822 est, rue Sherbrooke, suite 5, Montréal. H2L 1K4, 2 hres à 7 hres. 524-3852. J.N.O.

ÊTRE DEUX...

Pour vraiment apprécier les plaisirs de la vie, il faut être deux

Service de rencontres réputé établi à Montréal depuis 1966, pour personnes libres et sérieuses. Dépliant gratuit.
282-0058 ou 933-3673
ouvert de 1 P.M. à 9 P.M.
lundi au vendredi
RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUE
1117 ouest, Ste-Catherine suite 108, Montréal.
J.N.O.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

OUTREMONT, cottage 9 pièces, $93,000. Andrée Parent à 353-8770 - 272-2736. Montréal Trust, courtier. 16-6-79

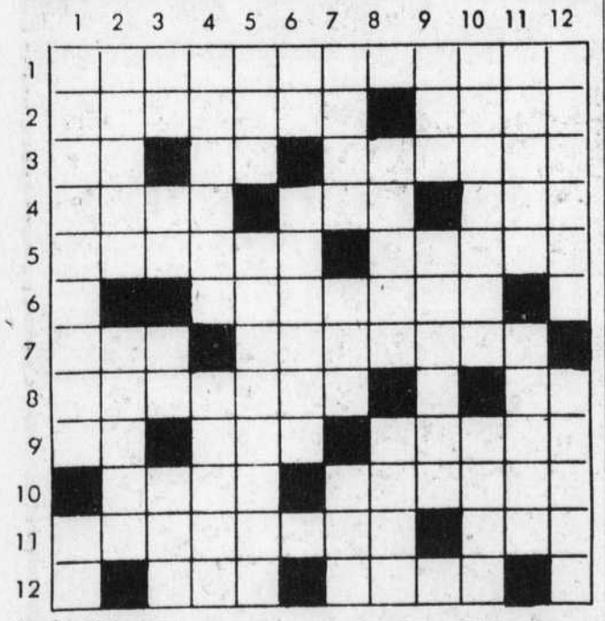
AHUNTSIC, luxueux triplex, 4 logements, foyer, placard de cèdre, appareils électriques, garage double, construction exceptionnelle, revenu $15,000. Prix $135,000.00. Pas d'agent 381-7151 18-6-79

ST-HILAIRE, cottage 17,000 pi.ca., garage, salon, salle à manger, foyer, importation, 4 chambres à coucher, sous-sol fini, piscine, badmington, pas d'agent, 467-9175. 16-6-79

ST-SAUVEUR DES MONTS, chemin du lac Millette, maison de bois, construction récente. En harmonie avec la nature et un aménagement paysager professionnel. 9 pièces, 2 foyers naturels (salon et chambre des maîtres). Grand terrain avec ruisseau. Près d'un lac. Autobus scolaire. Idéal, pour conjuguer auprès de la montagne et travail en ville. Prix payé par l'actuel propriétaire: $118,000. Réduit à $79,000 pour vendre d'urgence. Pour une visite: Gilles Cloutier: Le Permanent, courtier 227-3655. 19-6-79

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS



Horizontalement

1—Qui vitupère.
2—Pellicule dure de certains fruits. — Que l'on apporte en naissant.
3—Chemin. — Tellure. — Culture microbienne que l'on inocule à un individu pour l'immuniser contre une maladie microbienne.
4—Ville d'Italie. — Pas beaucoup. — Portion d'un tout partagé entre plusieurs.
5—Prière. — Siège de cérémonie des rois.
6—Ouvrier qui étame. —
7—Atome électrisé. — Raccordiez avec du plâtre pour remplir un joint entre un toit et un mur.
8—Art du maniement de l'épée. — Du dialecte provençal.
9—Mesure chinoise. — Glace (ang.). — Devenu terne.
10—Etre éternel. — Relatif à la férie.
11—De teinte bleuâtre. — Ride.
12—Epoque. — Apre au toucher. —

Verticalement

1—Relatif aux vecteurs. — Cobalt.
2—Emanation minéralisatrice du magma qui imprègne les roches voisines et les métamorphise. — Glucide hydrolysable.
3—A toi. — Petit cube. — Nouvelle-Calédonie. — Colère.
4—Dernier, final. — Qui rit.
5—Sent très mauvais. — Petite outre.
6—Erbium. — Cantique ou chant sacré des hébreux et des chrétiens. —
7—Songe. — Partie du pain. — Métal d'un gris bleuâtre.
8—Table pour les sacrifices. — Soigné.
9—Habitude ridicule. — Ravager.
10—Fermer la clôture de. — Outil.
11—Mariage. — Relatif aux différentes zones de la planète.
12—Donner une rente. — Garni de cils.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	I	T	A	L	I	A	N	I	S	A	N	T
2	N	E	P	A	L	A	I	S	E	■	O	U
3	J	E	U	N	E	■	E	O	S	I	N	E
4	O	■	R	I	■	A	R	T	■	N	■	R
5	N	I	E	C	E	S	■	O	I	N	T	■
6	C	O	M	E	D	I	E	N	N	E	■	R
7	T	■	E	■	I	L	L	I	C	I	T	E
8	I	■	N	I	F	E	■	E	R	S	E	S
9	V	O	T	A	I	■	M	■	E	T	R	E
10	E	N	■	M	E	L	O	P	E	E	■	R
11	■	D	E	B	R	I	D	E	■	■	C	Y
12	D	E	M	E	■	N	E	C	R	O	S	E

LE BRIDGE

Jouez bien votre première carte

par Charles-A. Durand

♠ ♥ ♦ ♣

Donneur: Ouest
Vulnérables: Est-Ouest

NORD
♠ D 10 3
♥ A R V 7 6
♦ 5 4
♣ 9 5 3

OUEST
♠ 4
♥ 10 2
♦ A D 10 9
♣ A R 10 8 6 2

EST
♠ 5
♥ D 8 5
♦ V 8 7 6 3
♣ D V 7 4

SUD
♠ A R V 9 8 7 6 2
♥ 9 4 3
♦ R 2
♣ —

Les enchères:

Ouest	Nord	Est	Sud
1 ♠	1 ♥	2 ♣	4 ♠
5 ♠	5 ♠	passe	passe
passe			

Entame: le Roi de trèfle par Ouest.

Il se rencontre beaucoup de ces mains de bridge où le succès du déclarant dépend entièrement de la manière dont il réagit en face de l'entame et du jeu de la première carte.

Dans la donne ci-dessus, les enchères démontrent que l'équipe Nord-Sud a été poussée à la limite extrême d'un contrat de cinq piques. L'état de vulnérabilité d'Ouest, l'a empêché de gager six trèfles... et d'être coulé de deux levées. Ce qui lui aurait donné une mauvaise marque en compétition.

Sud jouera donc cinq piques: ces mains de distribution irrégulière se solvent généralement par un maniement aussi hétéroclite que leur texture puisse l'être. À la vue de l'entame et du mort, le déclarant compte trois levées perdantes; donc une levée de chute. Pour en diminuer le nombre, il peut à tout hasard tenter deux impasses; une au Valet de coeur et une autre impasse indirecte vers le Roi de carreau. Les impasses sont des suicides et elles ne doivent être employées que lorsque tous les autres moyens auront été épuisés.

Quoique très aléatoire, ce jeu des impasses sera le choix de la plupart des joueurs de tenue moyenne. Pour ceux-ci, il est impossible de réfléchir et de s'astreindre à défausser le troisième coeur perdant.

Vivement, en face de l'entame ils feront une coupe de ce majestueux Roi de trèfle, avec le deux de pique. Hélas, la forteresse s'écroule, le déclarant vient de la saborder. Ce sera une levée de chute, le contrat ne s'accomplira plus.

En effet, l'attaque du Roi de trèfle était d'une gentillesse extrême car elle permettait au déclarant d'accomplir son contrat, tandis qu'une attaque en atout ou en coeur n'aurait donné au déclarant aucune autre issue que l'impasse en coeur qui aurait été ratée, la Dame étant dans la main d'Est. Après quoi le jeu d'un carreau aurait donné deux autres levées aux adversaires.

Pour réaliser son contrat, le joueur doit planifier son jeu en profondeur. Il ne doit pas couper l'entame du Roi de trèfle, il doit écarter un coeur perdant sur cette carte, et si l'attaquant ne fait pas immédiatement son As de carreau, six piques seront toujours comptés. Voici comment: Après le jeu présumé de l'As de trèfle en deuxième carte, lequel est coupé par le déclarant, les atouts adverses sont retirés. Alors l'As et le Roi de coeur du mort sont joués, suivis d'un troisième coeur sur lequel tombe la Dame de coeur du défenseur, Est. Le déclarant Sud n'ayant plus de coeur coupe et les sept et six de coeur deviennent des cartes maîtresses.

La main passe au mort par la Dame d'atout et les deux coeurs affranchis servent à défausser le Roi et le deux de carreau de Sud. Six piques sont alors obtenus, le déclarant n'ayant plus que des atouts dans la main.

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Les offres d'emplois sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à
286-1201

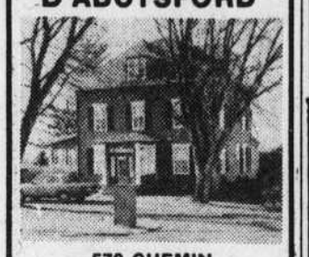
Voir autres annonces classées, en page 16

PROPRIÉTÉS À VENDRE

A. E. LePAGE
COURTIER EN IMMEUBLE

ST-LAMBERT. Nouvelle inscription. Beau cottage semi-détaché, situé parc Alexandra. Offre 3 chambres, grand salon, salle à manger, salle familiale, garage et un beau terrain de 5,900 pi. ca. On demande $49,500. **Robert Marois 672-0321 ou 679-7332.** 16-6-79

ST-PAUL D'ABOTSFORD



570 CHEMIN DE LA MONTAGNE
Magnifique résidence d'époque de 10 pièces sur grand terrain paysagé entouré de vergers. **B. Malo (514) 379-5239.** 11-6-79

DES ROSIERS
Le Maître Courtier

BORD DU FLEUVE
Rive-Nord, à 20 minutes de Montréal. Spacieuse résidence, pierre et brique, toit d'ardoise, 6 pièces, plus sous-sol entièrement aménagé, garage double, terrain 30,000 pi. ca. avec arbres adultes, site exceptionnel, architecture exclusive, comptant $25.-000. MLS. **Lise D. Ferland 354-2950 - 581-3790.** 16-6-79

de FIDUCIE NORD-AMERIQUE

PROPRIÉTÉS À VENDRE

OUTREMONT, cottage en pierre avec garage, excellente condition. Après 5 hres 731-4894. 21-6-79

LAVAL DES RAPIDES, authentique maison canadienne, bord de l'eau. Vendrait: cause départ. Agents s'abstenir. Le jour, 353-7441, le soir, 688-1781. 19-6-79

LAVAL DES RAPIDES, bord de l'eau, résidence de très grand luxe, 15 pièces, piscine intérieure, quai, etc... Conviendrait à médecin, avocat ou professionnel. Pas d'agent. Le jour: 353-7441, le soir: 688-1781. 19-6-79

LAVAL DES RAPIDES. Idéal pour petite communauté, garderie ou grande famille, immense bungalow, bien éclairé, lavoir adjacent à la cuisine, 3 toilettes, terrain 70 x 111, coin de rue, M.L.S. Huguette Laurin, 667-333, 661-5669. DesRosiers, Le Maître Courtier. 16-6-79

MAISON NEUVE, de sytle originale, magnifique vue sur la rivière à Cartierville, toit-terrasse, $175,000. 331-4032 ou 259-0570. 18-6-79

N.D.G., cottage 8 pièces, 4 chambres, grand jardin paysagé, pour moins de $600. par mois. Camille Archambault 272-4940 — 739-3265. Trust Général, courtier. 18-6-79

OUTREMONT, condominium très élégant, surface 1,590 pi. ca., 7 pièces, foyer, chambres spacieuses, $50,000. Vente privée 273-3721 — 879-5250. 18-6-79

ST-BRUNO: Rue Arvida. Split "Alcan Design", foyer au salon, salle à manger, salle familiale, sous-sol fini, garage, magnifique terrain, arbres adultes, piscine creusée. Beaucoup d'extras. Camille Lacoursière 653-2496, 653-9970. Montréal Trust, courtiers. 16-6-79

ST-SAUVEUR DES MONTS, chemin du lac Millette, maison de bois, construction récente. En harmonie avec la nature et un aménagement paysager professionnel. 9 pièces, 2 foyers naturels (salon et chambre des maîtres). Grand terrain avec ruisseau. Près d'un lac. Autobus scolaire. Idéal pour conjuguer air pur de la montagne et travail en ville. Prix payé par l'actuel propriétaire: $118,000. Réduit à $79,000 pour vendre d'urgence. Pour une visite: Gilles Cloutier: 227-3655. 19-6-79

VAL DES ARBRES. Magnifique cottage au coeur de Val des Arbres. Sept pièces, salle de séjour au niveau avec foyer, garage double, piscine Val Mar chauffée, beau terrain paysager, une maison de classe. M.L.S. Claudette Monastesse, 667-3333, 661-8195 ou Jean Ls Patoine, 667-3333, 661-3136. DesRosiers, Le Maître Courtier. 16-6-79

PROPRIÉTÉS À VENDRE

ST-HUBERT
POUR VENTE RAPIDE
Bungalow 1975, réduit à $45,000. Garage. Terrain 10,000 p.c., clôturé. Potager. 2 entrées asphaltées. Sous-sol semi-fini. Proche toutes commodités. Idéal pour famille avec jeunes enfants. Libre 1er septembre. Particulier. 3385 - rue Petit. **676-8006.** 26-6-79

WESTMOUNT
Cottage détaché (circa 1900), pétant de soleil, face à un parc. Salon, den, salle à manger, grande cuisine moderne, salle de famille, "sundeck" 20x10, donnant sur jardin intime. Planchers de pin, vitraux en couleur, boiseries merveilleuses. Charme et valeur exceptionnelle, $115,000.
ISABELLE LAFRENIÈRE
COURTIER
482-1381 16-7-79



À VILLE MONT-ROYAL
Magnifique cottage détaché brique, secteur recherché, 10 pièces, salon avec foyer, salle à manger, salle familiale éclairée, salle de musique avec plafond dôme, entièrement repeinte, garage double avec grenier, paysagé, grand terrain, site idéal. Libre immédiatement. M.L.S. Madeleine Chartrand. **471-3597 — 471-8722 471-1536 Raoul Chartrand Courtier** 12-6-79

PROPRIÉTÉS À VENDRE

STE-JULIE HAUTS-BOIS: Spacieux cottage cèdre, ultra moderne, possibilité 4 chambres, salle à manger, mezzanine, tapis m/m, chauffage 3 zones, sous-sol semi-fini. Faut voir. Camille Lacoursière 653-2496, 653-9970. Montréal Trust, courtiers. 16-6-79

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE

ENVIRON JOLIETTE, maison ancienne, totalement rénovée, foyer, immense cuisine campagne, pièces chaleureuses. Terrain 60 arpents et bâtiments. Site ravissant dans paysage très pittoresque. 878-9181 — 878-9604 — 1-889-2380. 18-6-79

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

ADMINISTRATION complète d'immeubles à revenus, conseiller sur achat et vente classe 31-32, 526-2532 18-6-79

C.D.N.: Propriété rénovée en 78, 23 appartements, 5 fois les revenus, léger comptant. Privé, pas d'agent. 731-1026 après 6 hres. 20-6-79

DÉPRÉCIATION, classe 32, dernière chance! 4 triplex neufs. Loués à $9,120.00 chacun. Informations: Claude Lévesque, 327-2886 ou 585-2202. San-Remo, courtiers. 19-6-79

TERRAINS À VENDRE

St-Sauveur, 4 terrains, face au Mont Habitant, 877-3928 jour, 387-8072 soir, (514) 227-5512 fin de semaine. 18-6-79

EASTMAN, vue panoramique Mont-Orford, près ski, 2 arpents $5,000., 5 arpents $9,500. conditions faciles, frais virés 1-(514)297-3163. 25-6-79

MONT-ORFORD, vue panoramique, près ski, ruisseau, 1 à 3 acres, 9 à 12 sous le pied carré, conditions faciles. Frais virés 1-(514)297-3163. 25-6-79

TERRAIN INDUSTRIEL. 100,000 pi. ca. de terrain, bon secteur pour homme d'affaires progressif, près de la route 25 à St-Vincent de Paul. M.L.S. Jean Ls Patoine, 667-3333, 661-3136, ou Claudette Monastesse, 667-3333, 661-8195. DesRosiers, Le Maître Courtier. 16-6-79

PETIT DOMAINE
2 à 10 acres, bord de lac, accès à 3 lacs à la truite, 50 milles de Montréal, chemins pavés, prix raisonnable.
Appelez à:
ST-JÉRÔME:
(514) 436-8788 de 9 à 5 p.m.
ou:
LAC ARGENTÉ:
(514) 226-6202 M. Deguire 16-6-79

Au Québec,
faut se tenir... en santé

Ralentissement des grèves dans les hôpitaux

Le SPIQ veut prouver sa bonne foi

par Marie Laurier

Le mouvement de grèves tournantes dans le secteur hospitalier connaîtra une accalmie à compter d'aujourd'hui.

Ainsi en a décidé le Syndicat professionnel des infirmières du Québec (SPIQ) qui veut ainsi démontrer sa bonne foi en la reprise des négociations, hier soir, à la table du Cartel des organismes professionnels de la santé (COPS) dont il fait partie.

En conséquence, quelque 35% seulement des effectifs globaux du SPIQ seront en grève dans différents centres hospitaliers, quand lors des débrayages antérieurs ce pourcentage atteignait quelque 60% des 13,000 membres de ces syndicats regroupés en une fédération.

Rappelons par ailleurs que le cartel regroupe 23,000 professionnels de la santé dont 5,000 autres infirmières, surtout dans le secteur anglophone, et 5,000 employés paramédicaux.

Mme Patricia Gauthier, secrétaire du COPS et également présidente de la Fédération des SPIQ, a tenu à préciser qu'elle ne partageait pas l'optimisme exprimé en conférence de presse par M. Lazure quant à un espoir de règlement rapide. « Il reste plusieurs points en litige, notamment en ce qui a trait à la sécurité d'emploi et au congé de maternité. Et si nous décidons de diminuer les débrayages en signe de bonne foi et de bonne volonté, nous continuerons de suivre le dossier de très près, de minute en minute. »

Quant aux dissenssions internes entre le COPS et le SPIQ, auxquelles M. Lazure a fait allusion « en insistant un peu trop », Mme Gauthier souligne qu'elles sont dissipées et que les deux centrales syndicales font pour ainsi dire « front commun », comme au tout début des négociations.

« Il est vrai qu'il y a eu désaccord sur certains points, mais tout cela est passé », a-t-elle précisé.

Mme Gauthier, comme M. Lazure l'a d'ailleurs fait hier, s'injurge contre le type de déclarations faites par le Dr Jacques Lambert sur les cas de mortalité survenue chez de très jeunes enfants, présumément imputables à une absence de soins. « Pour une fois, je suis entièrement d'accord avec M. Lazure qui a qualifié les conseils de médecins de « marchands de panique ». C'est un geste d'irresponsabilité de la part du Dr Lambert mais ce n'est pas la première fois que les Conseils de médecins font des interventions de ce genre, ce qui me fera prendre avec un grain de sel tout ce qu'ils pourront dire dans l'avenir. »

Selon la présidente de la fédération des SPIQ, les services essentiels ont été respectés partout depuis le début des grèves tournantes, si bien qu'elle se dit convaincue que le comité Picard qui enquête présentement et qui doit faire rapport ne pourra dévoiler des « choses spectaculaires ».

Clark s'entoure d'ex-journalistes

par Claude Turcotte

OTTAWA — Ce sont d'anciens journalistes qui auront le gros bout du bâton dans le bureau du premier ministre Clark.

Sur 15 personnes qui travailleront dans l'entourage très immédiat du premier ministre, on compte pas moins de six journalistes, dont le chef de cabinet, M. Bill Neville, ainsi le chef de cabinet adjoint, M. Donald Doyle, originaire de Lévis et correspondant parlementaire pour *Le Soleil* pendant plusieurs années.

Les autres journalistes de l'équipe sont d'abord M. André Payette, qui a fait une longue carrière dans le journalisme écrit et parlé avant de devenir candidat conservateur dans le comté de Sainte-Marie. M. Payette sera le conseiller principal du premier ministre en communications.

Il y a aussi Mme Nancy Jamieson, qui fut recherchiste pour une émission bien connue du réseau CBC, *The Watson Report;* Mme Jamieson devient adjoint législatif. Mme Jodi White, qui a déjà travaillé pour Radio-Canada et le London Free Press, est nommée directrice des communications. Enfin, M. Jock Osler, secrétaire de presse, fut journaliste au *Calgary Herald* et au *Financial Times.*

Les autres membres du personnel de M. Clark sont M. Jim Gillies, conseiller principal sur les politiques; Mme Jean Pigott, conseiller pricipal en ressources humaines; Mme Pierrette Lucas, secrétaire de presse adjoint. Il y a aussi quelques secrétaires et une adjointe à Mme Maureen McTeer.

M. Neville était déjà chef de cabinet lorsque M. Clark était dans l'opposition. Il continuera d'être le collaborateur le plus proche du premier ministre dans le fonctionnement de son bureau.

M. Doyle, qui s'occupait jusqu'à maintenant des relations avec la presse, devient comme chef de cabinet adjoint, un collaborateur de tous les instants particulièrement en ce qui concerne le Québec, mais pas exclusivement pour le Québec.

Comme conseiller principal en communications, M. Payette jouera un rôle important dans toutes les interventions publiques du premier ministre.

M. Gillies est un économiste et Mme Pigott a fait carrière dans les affaires.

Mme Lucas, avant d'être candidate conservatrice dans Verdun, fut directrice des relations publiques pour l'hôtel Château Champlain à Montréal; elle a travaillé aussi chez Dupont et Eaton.

Lévesque part en tournée

QUÉBEC (PC) — Le premier ministre Lévesque s'envole ce midi à destination de la Côte-Nord et de la Gaspésie pour une visite de deux jours au cours de laquelle il rencontrera les autorités locales et participera demain au Festival de la crevette, à Matane.

Il sera d'abord reçu, cet après-midi, par les notables de Port-Cartier avant de procéder à l'inauguration de l'exposition industrielle et commerciale « Option Côte-Nord ».

Le maire de Port-Cartier, M. Bernard Dionne, a fait savoir que lui et ses collègues de la région profiteront de la visite du chef du gouvernement pour montrer tout le potentiel que recèle cette ville sans pour cela lui montrer tout un cahier de doléances et de revendications.

M. Lévesque se rendra ensuite à Hauterive et Baie-Comeau où il visitera là aussi l'Hôtel de ville de cette municipalité avant de prendre la parole en soirée à une assemblée publique à Haute-Rive.

Samedi matin, le premier ministre s'entretiendra avec les autorités municipales à l'Hôtel de ville de Hauterive, ira à Forestville où il rencontrera le conseil de ville et la population au centre des loisirs.

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

"Avis est par les présentes donné que le contrat du 26 mars 1976 par lequel Robert R. Auclair Ltée a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal le 7ème jour d'avril, 1976 sous le no. 2680706."

Banque de Montréal, le 15 juin 1979.

"Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 26 octobre 1978 par lequel BEDARCO INTERNATIONAL INC., a transporté et cédé toutes ses dettes de livres présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal, Québec en date du 30 octobre 1978 sous le No. 2923115."

Banque de Montréal, le 6 juin 1979

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 18 mai 1979 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Anachemia Ltee - Anachemia Ltd. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 1er jour de juin 1979, sous le numéro 2980147. Ce 6e jour de juin, 1979

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

"Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 20 avril 1979 par lequel Les Entreprises Duroc Inc., a transporté et cédé toutes ses dettes de livres présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal, Québec en date du 6 juin 1979 sous le no. 2981699

Banque de Montréal le 7 juin 1979."

AVIS DE DEMANDE DE CHANGEMENT DE NOM

AVIS est par les présentes donné que RAYMONDE BELLEMARE-LEBLOND, ex-épouse de Jean Leblond, domiciliée et résidant au 8241 boulevard Pie IX, app. 10, à Montréal, a produit auprès du ministre de la Justice une requête demandant que son prénom soit changé en celui de CLAUDE.

MONTRÉAL, le 11 juin 1979

BEAUPRE, TRUDEAU, SYLVESTRE, TAILLEFER & LEGER
Procureurs de la requérante

Le requérant-cédant, M. Jean-Louis Chandonnet, domicilié au 1250, rue St-Jacques, Parisville, Cté de Lotbinière, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à M. Raymond E. Demers, domicilié au 101, rue Principale, Leclerville, Cté de Lotbinière, le permis portant le numéro: Q-506262 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 03.
Tout intéressé peut s'opposer à la présente demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, dans les cinq jours suivant la date de la troisième parution du présent avis.
1ère publication: 14 juin 1979
2ème publication: 15 juin 1979
3ème publication: 16 juin 1979

COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'ADMINISTRATION MUNICIPALE DE LA VILLE DE LAVAL

AVIS est ici donné que les commissaires nommés selon les arrêtés en conseil du Gouvernement du Québec numéro 1418-79 du 23 mai 1979 et numéro 1615-79 du 6 juin 1979 pour faire enquête sur l'administration municipale de la ville de Laval tiendront leur première réunion au 16e étage de la Tour Nord du Complexe Desjardins, 3 Place Desjardins, à Montréal, le 20 juin 1979, à 14 heures.

Me Alain Brabant, avocat
Commissaire
Monsieur Gaston Laurent
Commissaire

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

Tribunal de la Jeunesse

No: 500-43-000113/78

ORDONNANCE D'ASSIGNATION ET DE SIGNIFICATION
PAR AVIS PUBLIC
(art. 139 C.p.c.)

A Robert Lawrence McGean

Considérant la demande formulée par requête en date du 20 mars 1979, la Cour ordonne à l'intimé de comparaître au greffe du Tribunal de la Jeunesse, 410 est, rue Bellechasse, Montréal dans un délai de trente (30) jours à compter de la publication de la présente ordonnance pour être informé, sous réserve des restrictions légales prescrites, de la demande dont le Tribunal de la Jeunesse est saisi concernant l'adoption de Darlene Mary Ann née le 15 août 1973, et pour y donner ou refuser son consentement. A défaut par lui de ce faire le Tribunal pourra procéder dans l'instance sans autre avis.

Lucille Bourdeau
greffier-adjoint

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO.: 500-02-021837-799

COMMISSION DE TRANSPORT DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL
Partie demanderesse
-C-
M. ROGER RIVEST
Partie Défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR

La partie défenderesse M. ROGER RIVEST, est par les présentes, requise de comparaître dans un délai de trente jours suivant la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée à son intention au Greffe de la Cour.
Montréal, le 12 juin 1979
DOMINIQUE DI BERNARDO
Protonotaire, C.S.M.
Mes. Pépin, Létourneau & Ass.,
avocats,
360 St-Jacques, ste 1800,
MONTRÉAL, P.Q.
dossier: W-135-1279

Avis est par les présentes donné que la garantie créée par l'acte de fiducie, d'hypothèque et de gage exécuté devant le Notaire Ernest Rashkovan le 25 août 1978 et enregistré au Bureau d'Enregistrement de Montréal le 28 août 1978 sous le numéro 2906693, en vertu duquel Listrag Canada Limited a hypothéqué, nanti et grevé certains biens tel que plus amplement indiqué dans ledit acte, est devenue exécutoire et que le soussigné, agissant comme sous-agent en vertu dudit acte de fiducie pour le détenteur de l'obligation et pour le fiduciaire, a pris possession de la propriété grevée, le tout selon les stipulations dudit acte de fiducie.

MONTRÉAL, le 8 juin 1979
LEON FRIEDMAN, C.A.

DEMANDE DE TRANSFERT DE PERMIS

Avis est donné que Fernand Bois Ltée, Lac des Aigles, Rimouski, P.Q. détenteur du permis Q-504589-001-002, région no 3, s'adressera à la commission des Transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de Transport Lac-des-Aigles Ltée, Lac des Aigles, Rimouski, région no 3, conformément aux dispositions de l'article 2.59.1 du règlement 2.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième parution dans les journaux.
1ère parution: 14 juin 1979
2ième parution: 15 juin 1979
3ième parution: 16 juin 1979

AVIS LÉGAL

Prenez avis que Cloutier et Fiset Enr. et Inter-Cité Transport Ltée (M-300001) introduiront conjointement devant la Commission des Transports du Québec une requête pour permis spécial afin d'autoriser Cloutier et Fiset Enr. à tirer les semi-remorques vides ou chargées de la requérante-conjointe, Inter-cité Transport Ltée et ce en vertu des clauses du permis M-300001 détenu par le roulier.
Tout intéressé peut s'opposer à la présente requête en introduisant devant la dite Commission une opposition dans les 5 jours suivant la troisième parution de la présente publication.

G.G. Bériault
Inter-Cité Transport Ltée
Première publication: le 14 juin 1979
Deuxième publication: le 15 juin 1979
Troisième publication: le 16 juin 1979

AVIS LÉGAL

Prenez avis que Bernard Labelle et Inter-Cité Transport Ltée (M-300001) introduiront conjointement devant la Commission des Transports du Québec une requête pour permis spécial afin d'autoriser Bernard Labelle à tirer les semi-remorques vides ou chargées de la requérante-conjointe, Inter-Cité Transport Ltée et ce en vertu du permis M-300001 détenu par le roulier.
Tout intéressé peut s'opposer à la présente requête en introduisant devant la dite Commission une opposition dans les 5 jours suivant la troisième parution de la présente publication.

G.G. Bériault
Inter-Cité Transport Ltée
Première publication: le 14 juin 1979
Deuxième publication: le 15 juin 1979
Troisième publication: le 16 juin 1979

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO.: 500-05-019129-780

JACQUELINE FOREST, résidant et domiciliée en les cité et district de Montréal.
Demanderesse
-vs-
VASBRICS LTD., corporation légalement constituée, autrefois ayant sa place d'affaires en les cité et district de Montréal, présentement de lieux inconnus & Al.
Défendeurs

PAR ORDRE DE LA COUR

La défenderesse VASBRICS LTD. est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours de cette publication.
Une copie du bref d'assignation, de la déclaration et de l'avis au défendeur a été laissée au greffe de la Cour supérieure de Montréal à son intention.
MONTRÉAL, ce 12 juin 1979
RONALD CHASSE, P.A.C.S.M.
Me RAYMOND CLOUTIER
6317 est, boul. Gouin
Montréal-Nord, QUE H1G 5X2
PROCUREUR DE LA DEMANDERESSE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO.: 500-12-064982-766

COUR SUPÉRIEURE

DAME MARGUERITE GAGNON, résidant et domiciliée en les cité et district de Montréal.
REQUÉRANTE
-vs-
VINKO DUGANDZIC, présentement de lieux inconnus.
INTIMÉ

AVIS À: VINKO DUGANDZIC intimé

AVIS est par les présentes donné qu'une REQUÊTE POUR MESURES ACCESSOIRES (art. II de la loi du divorce et art. 213 c.c.) sera présentée pour adjudication sur icelle devant l'un des Honorables Juges de la Cour Supérieure, siégeant en pratique, en salle numéro 2.01 au Palais de Justice de Montréal, 10 est rue Craig, le 16ième jour de juillet 1979, à 9:30 heures de l'avant-midi ou aussitôt que conseil pourra être entendu. Veuillez agir en conséquence.
Une copie de ladite REQUÊTE, AFFIDAVIT et AVIS a été laissée au greffe de la Cour Supérieure de Montréal à votre intention.
MONTRÉAL, ce 12 juin 1979
RONALD CHASSÉ P.A.
Me JEAN-PIERRE DESMARAIS
a/s Leduc, Guay, Martel & Leboeuf
3535 chemin de la Reine-Marie
suite 212
Montréal, QUÉ H3V 1H8
PROCUREUR DE LA REQUÉRANTE

Avis est donné que: Le réquérant: Emile Salois, St-David, Cté Yamaska, P.Q., demande à la Commission des Transports du Québec le transfert complet du permis qu'il détient sous le numéro: 19281-V, en faveur de: Gilles Salois, 374, Rang Bord de l'Eau, St-David, Cté Yamaska, P.Q., conformément à l'article 2.59.1 du règlement 2.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième parution.
1ère parution le 13 juin 1979
2ème parution le 14 juin 1979
3ème parution le 15 juin 1979
SECRÉTARIAT PROFESSIONNEL DES TRANSPORTEURS DU QUÉBEC LTÉE.

AVIS

Prenez avis que le requérant, Roger Tremblay, 205 Mgr. Bégin, Jonquière, s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir l'autorisation de transférer son permis de camionnage en vrac no: Q-506-872-001 région 02, en faveur de Monsieur Donald Desvergnes, 78 chemin de L'Église Lac Kénogami. Toute personne intéressée peut s'opposer à la présente demande de transfert à la Commission des Transports du Québec dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis.
1ère parution: 14 juin 1979
2ième parution: 15 juin 1979
3ième parution: 16 juin 1979

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-008608-794

CHATEU LEASING LTD.
demanderesse
-vs-
LE MANOIR DU CHIEN ENRG.
-et-
MARIE SUZANNE TAILLON
défenderesse

AVIS PUBLIC

Les défenderesses sont requises de comparaître au greffe de cette Honorable Cour, sise au 10 est, rue St-Antoine, Montréal, dans un délai de trente (30) jours à compter de la publication de cet avis. Des copies du bref d'assignation et de la déclaration ont été laissées à leur intention audit greffe.
Montréal, le 7ième jour de juin 1979
Ronald Chassé, P.A.
DUQUET & BRONSTETTER
1, Place Ville-Marie
Suite 3411
Montréal, Québec
H3B 3N7

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO.: 500-05-008769-794

BANQUE DE MONTRÉAL, corps politique, dûment incorporé selon la loi ayant son siège social et principale place d'affaires en les cité et district de Montréal.
Demanderesse
-vs-
ROBERT CHARBONNEAU, présentement d'adresse inconnue.
Défendeur
-et-
LE RÉGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE MONTRÉAL
Mis-en-cause

PAR ORDRE DE LA COUR:

Le défendeur ROBERT CHARBONNEAU est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours de cette publication.
Une copie du bref d'assignation, de la déclaration et de l'avis au défendeur a été laissée au greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.
MONTRÉAL, ce 12 juin 1979
DOMINIQUE DI BERNARDO, P.A.C.S.M.
Mes McMASTER MEIGHEN
129 rue Saint-Jacques
Montréal, QUE H2Y 1L8
PROCUREURS DE LA DEMANDERESSE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO.: 500-05-003338-793

LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL, corps politique légalement constitué, ayant une place d'affaires au 276 ouest, rue St-Jacques en les cité et district de Montréal.
Demanderesse
-vs-
JOHN E. WILLSHEAR,
et
DAME SANDRA DAVIES-WILLSHEAR, autrefois résidants et domiciliés en la cité de Vaudreuil, district de Beauharnois, présentement de lieux inconnus.
Défendeurs
-et-
LA SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT & AL.
Mis-en-cause

PAR ORDRE DE LA COUR:

Les défendeurs JOHN E. WILLSHEAR et DAME SANDRA DAVIES-WILLSHEAR, sont par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours de cette publication.
Une copie du bref d'assignation, de la déclaration et de l'avis au défendeur a été laissée au greffe de la Cour Supérieure de Montréal à leur intention.
MONTRÉAL, ce 12 juin 1979
RONALD CHASSE P.A.C.S.M.
Me JACQUES DESORMEAU
1395 est rue Fleury
Montréal, QUE H2C 1R7
PROCUREUR DE LA DEMANDERESSE

AVIS est par les présentes donné, que l'on a dûment enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 4 juin 1979 sous le numéro 2980729 un contrat en date du 7 mai 1979 par lequel Banque Canadienne Nationale a recédé et retransféré à Les Emballages Logo Ltée tous les droits, titres et intérêts que Banque Canadienne Nationale a ou pourrait avoir concernant tous les comptes à recevoir et créances, en vertu d'une cession de créance en date du 13 janvier 1977 et enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 2752229.
Montréal le 7 juin 1979

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

NO: 500-12-087529-792

DAME JOANNE MONTBLEAU
Requérant(e)
C.
CHRISTIAN DUCROZ
Intimé(e)

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé(e) M. CHRISTIAN DUCROZ est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par voie de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous

Montréal, le 12 juin 1979
RONALD CHASSÉ
REGISTRAIRE
Mes. Pilon & LAGACÉ
Avocats.
3303 Ontario Est.
Montréal, P.Q.
Dossier: 8361.

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571-D du code civil de la Province de Québec, que LES INSTALLATIONS FONTAINE INC. dont la principale place d'affaires dans la Province de Québec est située dans le district judiciaire de Montréal a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à La Banque Provinciale du Canada à titre de garantie, par acte portant la date du 20ème jour du mois de décembre 1976 et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Montréal le 12ème jour du mois de janvier 1977 sous le numéro 2750925.

Daté à Montréal ce 8ème jour du mois de juin 1979.
LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division de Divorce)

NO.: 500-12-086860-792

JOSEPH ROGER JEAN-GUY QUENNEVILLE, homme d'affaires, de la ville de St-Alexis, Comté Montcalm, district de Terrebonne, y résidant et domicilié au 477 Grande Ligne,
REQUÉRANT
-vs-
MARIE ANNE ESTHER ARSENEAULT, épouse de Joseph Roger Jean-Guy Quenneville, présentement d'adresse inconnue,
INTIMÉE

IL EST ENJOINT à l'Intimée, MARIE ANNE ESTHER ARSENEAULT, à l'intention de laquelle une copie de la Requête en Divorce, Affidavit du Requérant, Déclaration de l'Avocat, Avis Relatif à la Contestation et Certificat du Registraire, a été laissée au bureau du Registraire de cette Cour, de comparaître dans un délai de soixante (60) jours.

MONTRÉAL, le 11 juin 1979
(S) RONALD CHASSÉ P.A.
Mendelson Gross Pinsky Dizgun Zelman
Avocats du Requérant
Suite 1212
1 Carré Westmount
Montréal, Québec

AVIS DE DEMANDE D'UN PERMIS DE TRANSPORT SPÉCIAL

Prenez avis que Arno Hasse, 3946 Levesque Blvd., Suite 205, Laval, Québec, s'adressera à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir le permis spécial suivant, à savoir:

Pour le transport de meubles neufs en vertu d'un contrat avec Interhome International Furniture, division de Emlix Limited, à partir de ses installations dans la ville de Markham, Ontario;

Le transporteur traversera la frontière Québec-Ontario à l'un des points suivants: — Rivière Beaudette
— Ottawa - Hull
— Pointe Fortune

et ensuite empruntera le chemin le plus direct jusqu'à chez les clients de cette compagnie qui sont situés aux lieux suivants:

Amos	**Longueuil**	**St. Eustache**
Brossard	**Mont-Laurier**	**St. Foy**
Chomedey	**Montréal**	**St. Germain**
Dollard-des-Ormeaux	**Mont-Royal**	**St. Hyacinthe**
Dorval	**Pierrefonds**	**St. Jean**
Drummond	**Plessisville**	**St. Joseph de Sorel**
Drummondville	**Pointe Aux Tremble**	**St. Léonard**
Duvernay Laval	**Pointe Claire**	**St. Michel**
Gatineau	**Princeville**	**St. Rosalie**
Jonquière	**Québec**	**Valleyfield**
Joliette	**Rock Forest**	**Verdun**
Lachine	**Rosemère**	**Victoriaville**
La Sarre	**Sherbrooke**	**Ville d'Anjou**
Laval	**St. Anne de Beaupré**	**Ville La Salle**
Laval de Rapide	**St. Basile Le Grand**	**Ville Le Moyne**
Lévis	**Ste-Geneviève**	**Warwick**

Les frais de transport seront payées par Interhome International Furniture.
Le présent permis spécial est demandé jusqu'à l'obtention du permis de transport général qui a été demandé à la Commission des Transport du Québec.
Tout intéressé peut faire opposition à cette requête dans les cinq (5) jours suivant la troisième publication de cet avis.
Première publication 14 juin 1979
Deuxième publication 15 juin 1979
Troisième publication 16 juin 1979

CE 1er juin 1979
RAPPAPORT, WHELAN, BESSNER, FELDMAN & ROSS
Procureurs du requérant

AVIS
AVIS EST DONNÉ que monsieur Jean Marie, résidant et domicilié au 1313 est, rue Ontario à Montréal, district de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil afin d'obtenir un décret changeant son nom en celui de JEAN MARIE RAQUIER
LORD LEFEBVRE & GOULET
1010 est, rue Ste-Catherine
Suite 530
Montréal, Québec
Notre dossier: RG/20476

CANADA
Province de Québec
District de Montréal
NO: 500-43-000379-79
500-43-000399-79
ORDONNANCE D'ASSIGNATION ET DE SIGNIFICATION
PAR AVIS PUBLIC
(art. 139 C.p.c.)
A Edmond Renaud
Considérant la demande formulée par requête en date du 1er juin 1979, la Cour ordonne à l'intimé de comparaître au greffe du Tribunal de la Jeunesse, 410 est, rue Bellechasse, Montréal dans un délai de trente (30) jours à compter de la publication de la présente ordonnance pour être informé, sous réserve des restrictions légales prescrites, de la demande dont le Tribunal de la Jeunesse est saisie concernant l'adoption de Philippe Émond, né le 31 mai 1969, Martine Jacynthe, née le 10 août 1971 et pour y donner ou refuser son consentement. A défaut par lui de ce faire le Tribunal pourra procéder dans l'instance sans autre avis.
Lucille Bourdeau
greffier-adjoint

Transport Canada Air / Transports Canada Air

APPEL D'OFFRES
BOUTIQUE HORS TAXE AÉROPORT INTERNATIONAL D'EDMONTON

DES SOUMISSIONS CACHETÉES adressées à l'agent régional des approvisionnements, Transport Canada 6e étage, 9820 — 107e rue, Edmonton, Alberta, T5K 1G3, et portant l'inscription:

"BOUTIQUE HORS TAXE, Stage I"

seront reçues jusqu'à 14 heures, heure d'été des Montagnes, le 19 juillet, 1979.
Il s'agit d'installer et de tenir une boutique hors taxe à l'aérogare de l'aéroport international d'Edmonton (Alberta).
Les soumissions seront faites en deux temps. Dans un premier temps, les personnes intéressées devront soumettre un plan pour la tenue d'une

324 projets pour la fête nationale dans les régions de Montréal et Laval

par Nathalie Petrowski

La Corporation de la fête nationale remettait hier aux journalistes le calendrier des activités qui se tiendront dans la région de Montréal et de Laval les 23 et 24 juin prochains, soit dans à peine huit jours.

En tout, 324 projets dans 27 municipalites, dont 180 projets dans la ville de Montréal, ont reçu l'aide financière et technique de la corporation. Depuis déjà trois semaines, plus de 3,000 bénévoles s'affairent dans leurs quartiers en vue d'une fête plus décentralisée que jamais. Incités à la participation et à la création, les deux grands thèmes de 79, les artisans de la fête se sont partagés un budget de $500,000, soit $150,000 de moins que l'année dernière. Une somme de $350,000 a été versée directement aux projets sous forme de subventions tandis que $65,000 allaient aux frais d'administration et $85,000 à l'aide indirecte aux projets. L'aide indirecte innovée cette année est une sorte de bureau centralisateur qui fait le lien entre les diverses municipalités tout en mettant à la disposition des artisans de la fête une équipe de conseillers en communication, en technique, en services et en animation.

Cette année comme les années précédentes, la corporation exigeait l'aide du milieu, soit une participation financière équivalente à 25% de la subvention accordée. On estime aujourd'hui que le milieu a été particulièrement généreux et qu'il a injecté cette année quelque $600,000 en temps, en argent, en énergie et en équipement.

Les activités qui se dérouleront dans la région de Montréal les 23 et 24 juin auront avant tout un caractère communautaire: danses populaires, les soupers collectifs, spectacles de chanson, de marionnettes, expositions, jeux et les feux de joie. À Montréal, une centaine de rues seront fermées pour l'occasion. Quatre défilés d'envergure passeront dans les quartiers pendant les festivités: le défilé Plateau Mont-Royal — Rosemont le 23 juin à 16 h, le défilé Saint-Denis-Olivier-Robert-Maisonneuve le 24 juin à 16 h, le défilé Duluth le 23 juin à 16 h et finalement le défilé Villeray Saint-Michel le 24 juin à 15 h. Dès lundi prochain, les rues qui figurent dans le parcours des défilés seront décorées par des milliers de drapeaux québécois, donnant en même temps l'envol de ce que les organisateurs appellent maintenant « La semaine bleue ». Ce soir la Corporation de la fête organise une fête populaire pour les artisans et organisateurs en guise de répétition générale. Le tout aura lieu à 19 h au Grand Gymnase du Cégep du Vieux-Montréal. L'entrée est libre et le public est invité.

Pendant qu'à Montréal on fêtera dans les quartiers, à Paris une grande manifestation populaire se tiendra le 24 juin à la délégation générale du Québec sous le haut patronage de M. Jacques-Yvan Morin à l'invitation du délégué général et de Mme Jean Deschamps. À cette occasion, une section de la rue Pergolèse sera fermée à la circulation et l'on dressera sous des tentes un buffet campagnard. Près de deux mille participants sont attendus à la réception, tant des Québécois en séjour en France que des Français amis du Québec.

Les plaintes au Conseil de presse: hausse de 23%

Vingt-huit pour cent des plaintes formulées par le public auprès du Conseil de presse du Québec lors de son dernier exercice financier portaient sur la partialité et l'inexactitude de l'information.

Ces précisions ont été apportées hier par le secrétaire général du Conseil, M. Jean Baillargeon, à l'occasion de l'assemblée générale annuelle de cet organisme voué à la protection du droit du public à l'information et à la sauvegarde de la liberté de la presse.

Les autres plaintes formulées auprès du Conseil portaient dans une proportion de 14.5% sur le manque de rigueur professionnelle, de 11% sur les articles discriminatoires, de 8% sur l'utilisation de méthodes incorrectes et de 9% sur l'entrave de l'exercice du métier de journaliste.

« Le traitement des plaintes, a remarqué M. Baillargeon, constitue l'instrument de base du travail du Conseil, instrument grâce auquel le Conseil peut exercer l'une de ses principales tâches, de proposer à l'ensemble de la presse les règles ou guides qu'elle se doit de respecter pour remplir sa fonction d'informateur public d'une façon responsable. »

Le Conseil de presse du Québec a reçu 23% de plus de plaintes cette année que durant l'année précédente, a souligné M. Baillargeon, en rappelant qu'après six années d'existence, le Conseil de presse a plus que jamais sa raison d'être, d'autant plus qu'il s'est penché également sur la crise de l'information, sur un code de déontologie pour la presse, sur les sondages et le droit du public à l'information.

Selon M. Baillargeon, « avec la jurisprudence qui ne cesse de s'accumuler, les différentes initiatives du Conseil qui ne font que se multiplier d'une année à l'autre, il ne peut en être autrement que se développent au Québec la vigilance des responsables de l'information et l'intérêt du public pour une information complète et authentique, inspirée d'un constant souci d'intégrité professionnelle ».

C'est d'ailleurs ce qu'a affirmé le président du Conseil, M. Aimé Gagné, qui a noté que la presse « est le maître d'oeuvre de sa liberté. Elle ne doit pas être soumise à aucun pouvoir, pas même au sien, ni à celui de ses constituants ».

« Cette liberté, a poursuivi M. Gagné, se fonde sur la façon dont elle remplit son rôle auprès du public qui est sa raison d'être. La perte de cette confiance, condition essentielle de la crédibilité de la presse, ouvre la voie à des interventions de l'extérieur qui risquent de compromettre son indépendance. »

Pour la virginité de Lucy

CHICAGO (Reuter) — Une demande de dommages et intérêts de $50,000 a été déposée pour défendre la virginité de Lucy, compagne de Charlie Brown dans la bande dessinée des Peanuts.

United Features, société responsable de la diffusion de la bande dessinée, vient en effet d'engager des poursuites contre une agence de publicité de Chicago qui a montré Lucy enceinte dans une publicité pour des vêtements de maternité.

La plainte déposée auprès d'un tribunal fédéral soutient que le fait de montrer Miss Lucy Van Pelt enceinte est insultant et préjudiciable à sa réputation de jeune fille.

Une marche; de marche en marche!
PARTICIPATION
Marchez. Dès aujourd'hui.

La sécurité aérienne compromise à la Baie-James?

En l'absence des récupérateurs de trafic aérien actuellement en grève, quatre aéroports de la Baie-James fonctionnent malgré tout et représentent un danger grave à cause des normes de sécurité qui n'y seraient pas respectées.

C'est l'accusation qu'a lancée hier M. Gérard Côté, porte-parole de la section locale 6833 des Métallos (FTQ) dont les 900 membres oeuvrant pour la Société d'énergie de la Baie-James (SEBJ) ont été expulsés du chantier le 18 mai dernier, au moment où ils commençaient un débrayage de 24 heures pour appuyer leurs revendications syndicales.

Selon M. Côté, les aéroports de LG-3 et LG-4, d'Eastmain et de Caniapiscau sont actuellement dirigés par du personnel non qualifié, à un point tel qu'Environnement Canada leur a retiré sa certification en ce qui touche les prévisions météorologiques. Seul celui de LG-2 serait sûr.

« Et pourtant, a-t-il dit, la SEBJ et son complice, le transporteur Québecair, continuent à utiliser ces aéroports tout en sachant bien qu'ils ne sont pas sécuritaires. C'est de l'irresponsabilité. Attend-on qu'un accident comme celui de la semaine dernière à Némiskau s'y produise? »

Les Métallos demandent l'intervention immédiate du gouvernement du Québec pour non seulement faire respecter les normes de sécurité aérienne, mais également pour faire cesser notamment l'embauche de briseurs de grève ainsi que la cession par la SEBJ d'employés syndiqués à l'avantage de l'Hydro-Québec à Chibougamau.

M. Côté en a aussi profité pour faire le point sur les négociations en cours, lesquelles piétinent depuis trois mois, le contrat de travail étant expiré depuis le 12 février dernier. Il a fustigé l'attitude « irresponsable » de la partie patronale, d'une part parce qu'elle semble n'avoir aucun mandat pour négocier, et d'autre part, pour le sort qu'elle a réservé aux syndiqués le 18 mai dernier lors de l'expulsion du chantier. Certains ont alors dû attendre à l'aérogare jusqu'au lendemain avant de pouvoir prendre l'avion du retour.

Il a également fait part d'une tournée d'information, laquelle, à la suite d'une assemblée initiale à Val-d'Or hier, se poursuit aujourd'hui dans la métropole, à Québec demain et à Chicoutimi dimanche. On espère ainsi rejoindre la majorité des 900 membres du syndicat dispersés un peu partout au Québec.

Entre-temps, le piquetage se poursuit à Matagami, principale porte d'entrée de la Baie James par terre. Et M. Côté a répété que les actes de vandalisme perpétrés contre certains camions de transport n'étaient pas du tout imputables aux métallos, « quoi qu'on prétende en certains milieux ». Il a aussi accusé certains policiers de faire le jeu de la SEBJ.

Enfin, il a révélé qu'une rencontre de négociations était prévue pour lundi prochain, à Québec, en présence de M. Paul-Émile Thellend, négociateur du ministère du Travail.

Construction: hausse de 40 cents

Le ministre du Travail, M. Pierre-Marc Johnson, a annoncé hier quelques modifications au décret relatif à l'industrie de la construction, modifications qui ont préalablement été approuvées par les représentants patronaux et syndicaux de cette industrie.

Par ces modifications, les travailleurs de la construction toucheront une augmentation de 40 cents l'heure ou de $16 au taux hebdomadaire, rétroactive au 17 mai.

Le nouveau décret ajoute des jours fériés à la liste déjà établie. Ces nouveaux jours de congé sont la fête nationale des Québécois, la veille de cette fête et son lendemain, les 30 juin, 1er et 2 juillet.

L'arrêté en conseil modifiant le décret de la construction apporte également une légère modification au taux de cotisation aux régimes d'avantages sociaux.

DÉCORATEURS ENSEMBLIERS
MADELEINE ARBOUR
BERNARD MORISSET
DECORATEURS-ENSEMBLIERS
DESIGNERS D'INTERIEURS
878-3846
266 est, St-Paul, Vieux Montréal

COMMISSION DE CONTRÔLE DES PERMIS D'ALCOOL DU QUÉBEC

La (les) personne(s) ci-après mentionnée(s) a (ont) demandé le(s) permis suivant(s):

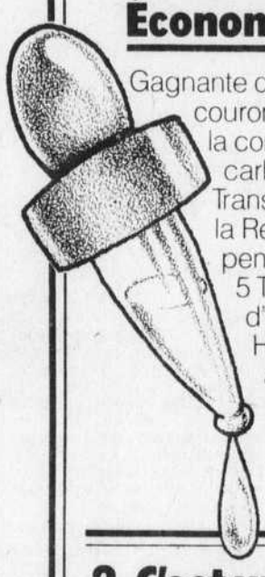
Nom	Adresse	Catégorie
MERCIER, Claude (Suite à une vente)	2520 Leclaire, Montréal, P.Q.	1 épicerie
NOËL, Louise "LE TOURNANT INC." (Suite à une incorporation)	8560 Côte de Liesse St-Laurent	1 Restaurant - 1 réceptions
KRYSIEWSKI, Ida Marie (Changement de site) (Ancienne adresse: 1485, Mansfield, Montréal)	1202, Bishop Montréal	1 Restaurant
LAPOINTE, Raymond (Suite à une vente)	8964 de Grosbois Montréal	1 Épicerie
LAPOINTE, Jean "SALLE À MANGER DOLLARD INC/DOLLARD DINING ROOM INC." (Changement de titulaire)	6845 est, Jarry St-Léonard	1 brasserie avec oeuvres musicales
LAPOINTE, Jean "SALLE À MANGER DOLLARD INC./DOLLARD DINING ROOM INC." (Changement de titulaire)	6843 est, Jarry St-Léonard	1 Bar avec danse et spectacles
LAMER, Renald (Suite à une vente) WONG Anthony F. "LA MAISON KAM FUNG INC."	1289, Ontario est Montréal 1008 Clark Montréal	1 Brasserie avec oeuvres musicales 1 restaurant avec danse et oeuvres musicales.
GAUTHIER, Joan "LES DEUX LIONS INC." (Suite à une vente)	3767 est, Ste-Catherine Montréal	1 restaurant - 2 bars avec danse et spectacles
BUSAT, Wilkelm O. "CENTRE GOURMET QUÉBÉCOIS INC."	6855 ave Clanranald Côte St-Luc	1 épicerie
DESMARCHAIS, André	4296A est, Bélanger Montréal	1 Épicerie
TAZI, Rachid "TRAITEUR LA MÉDINA LTÉE/ MEDINA CATERING LTD" (Suite à une incorporation"	3464 St-Denis Montréal Montréal	1 restaurant avec oeuvres musicales
RIEL, Marguita "91742 CANADA LTÉE"	1676 est, Ontario Montréal	2 bars avec danse et spectacles - 1 réceptions
KAPRIELIAN, Kevork "89181 CANADA LTÉE"	3637 est, Métropolitain Montréal	1 restaurant - 1 bar
CÔTÉ, Réjean "CROISIÈRES DU PORT DE MONTRÉAL INC./MONTREAL HARBOR CRUISES INC."	Quai Victoria, section 21, Port de Montréal, Montréal	Demande additionnelle d'un Transporteur Public
KOUIMANIS, Jean "90498 CANADA INC." (Suite à une vente)	224, Milton ouest Montréal	1 Épicerie
FELESAKIS, Sotiros (Suite à une vente)	787, avenue Ogilvy Montréal	1 Épicerie
GUAY, Benoît	3290, Bélanger est Montréal	1 Épicerie
LICHNAKIS, Petros (Suite à une vente)	5834, avenue du Parc Montréal	1 Restaurant
PEZZUTO, Bartolomeo (Suite à une vente	8871, rue Hochelaga Montréal	1 Épicerie

Afin d'être valide, toute objection à cette (ces) demande(s) doit être faite par écrit, dûment motivée et assermentée dans les 15 jours du présent avis au:

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
1 rue Notre-Dame est, suite 9,200
Montréal, Québec H2Y 1B6

1. La mise au jeu. Économie d'essence

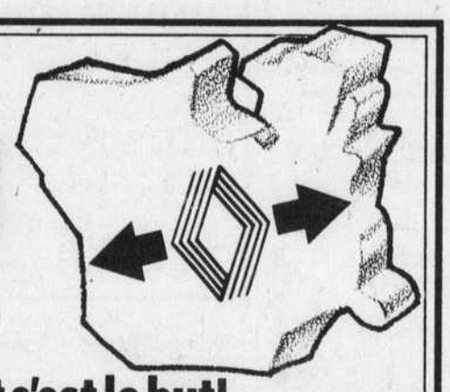
Le Match*



Gagnante de la première épreuve, couronnée par le Guide sur la consommation de carburant publié par Transports Canada (Edition 2): la Renault 5 TL. Pour rouler pendant 100 km, la Renault 5 TL n'a bu que 5.9 litres d'essence. Chevette et Honda ont bu 7 litres, Rabbit a bu 7.5 litres et Dodge Omni, 8.4 litres. (Cote comparative basée sur des tests en laboratoire).



Le défi est lancé!
Renault 5 TL
vs
Honda Civic Hatchback, Chevette, Rabbit, Dodge Omni (024).



8. Et c'est le but! Présence du réseau

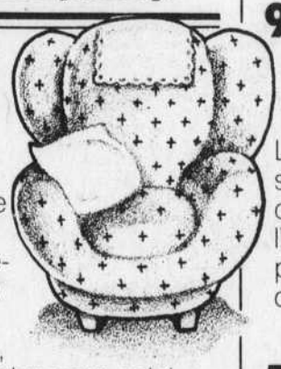
Suite à l'accord entre Renault et American Motors, le réseau Renault solidifie et accentue sa présence au Canada et aux Etats-Unis. Cette présence vous assure un super service et contribue à augmenter, jour après jour, la valeur de revente de la Renault 5. Avec une Renault 5, on est toujours gagnant.

2. C'est un K.O! Pneus



Au 2e round, la Renault 5 TL a rapidement éliminé ses 4 adversaires, étant la seule munie de pneus radiaux Michelin ceinturés d'acier en équipement standard.

5. Un touché! Confort



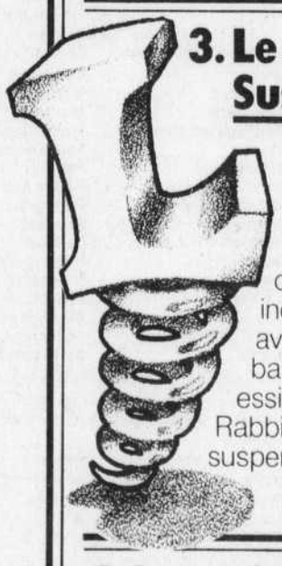
Depuis longtemps la Renault 5 TL jouit d'une grande réputation de confort grâce à ses sièges orthopédiques, sa suspension et son espace intérieur. De plus, son empattement, plus long que celui de la Rabbit et de la Honda Civic, lui accorde une conduite plus douce.

9. Les éliminatoires. Choix de L'APA



La Renault 5 TL et la Rabbit sont les deux seules voitures de cette catégorie citées par l'APA (Association pour la protection des automobilistes) dans ses recommandations.

3. Le smash! Suspension



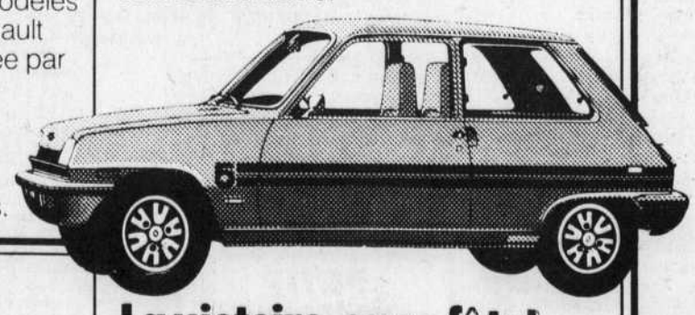
La Renault 5 TL vient d'effectuer un smash qui a dérouté ses adversaires. Elle est munie d'une suspension indépendante aux 4 roues avec barres de torsion et barres anti-roulis. Chevette: essieu rigide à l'arrière. Rabbit et Dodge Omni: suspension semi-indépendante à l'arrière. Honda: suspension à ressorts.

6. Le tour du chapeau! Logeabilité



Bien que toutes les concurrentes de ce match soient des modèles "hatchback", seule la Renault 5 TL n'est pas handicapée par un seuil de chargement. Autre point: elle gagne presque la moitié plus d'espace de chargement que la Honda Civic Hatchback, sièges arrières rabattus.

Permettez-nous de déclarer la Renault 5 TL gagnante de ce match... et si vous avez des doutes, venez faire l'essai de la Renault 5 TL, vous en deviendrez son plus fidèle partisan. D'autant plus que le prix de cette championne est très abordable!



4. Le sprint. Traction avant



Au départ, la Chevette est éliminée, n'étant pas pourvue de la traction avant. Quant aux autres tractions avant qui demeurent dans la course, elles s'apercevront que la Renault 5 TL bénéficie des 18 années d'expérience Renault dans le domaine. La Renault 5 TL ne craint ni la neige, ni la pluie et les chemins boueux.

7. Un trou d'un coup! Garantie



La Renault 5 TL est la seule, parmi les participantes du match, à offrir, sans supplément, une garantie de 2 ans/40,000 km. sur le moteur et la boîte de vitesses. Garantie soumise aux termes du guide de garantie Renault.

La victoire, ça se fête!

Venez la célébrer avec nous; pendant les mois de juin et juillet 1979 seulement, une offre spéciale sur le prix de la Renault 5 TL vous attend chez le concessionnaire Renault.

P.S. Méfiez-vous des imitations, seule la Cinq peut vous faire attraper le "chnac".



RENAULT 5
Le "Chnac", ça s'attrape!

*Les données de ce match ont été puisées dans des documents publics.

Les concessionnaires Renault présents partout au Québec.
Alma, Brome, Chicoutimi, Drummondville, Grand'Mère, Greenfield Park, Joliette, Lachine, Laval, Montréal, Normandin, Omerville, Pierrefonds, Portneuf, Québec, Repentigny, Rigaud, Rimouski, Rivière-du-Loup, Rouyn, Sept-Iles, Sherbrooke, Sorel, Ste-Agathe, St-Antoine des Laurentides, St-David, St-François, St-Jean, Ste-Méthode, St-Nicolas, Ste-Thérèse, St-Rémi, Tracy, Trois-Rivières, Valleyfield, Victoriaville.